This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07584432 8

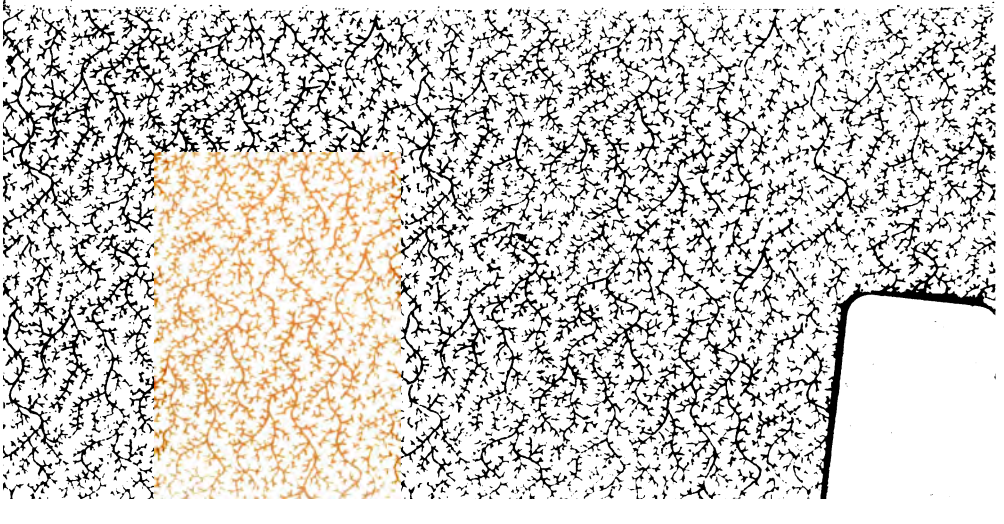

Argens

NRW

H½

LETTRES CABALISTIQUES.

TOME SECOND.

LETTRES CABALISTIQUES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE,

HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabaliſtes, divers Eſprits élémentaires, & le Seigneur Aſtaroth.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de nouvelles Lettres & de quantité de Remarques.

TOME SECOND.

A LA HAYE,

Chez PIERRE PAUPIE.

M. DCC. LXVI.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
74571
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1916 L

AU

SEIGNEUR

ASTAROTH.

JE ne crois pas que jusqu'à ce jour, personne se soit jamais aviſé de dédier un Livre à un Diable, pas même au fameux Aſmodée,

votre Confrere le Diable Boiteux. *Mais je vous ai de ſi grandes obligations, Seigneur* ASTAROTH, *qu'en vérité je ſerois le plus ingrat des hommes, ſi je ne vous témoignois ma reconnoiſſance. Vous m'avez ſervi ſi utilement, & vous avez ſi bien figuré dans mon Ouvrage, que beaucoup de gens prétendent que vous en êtes le perſonnage le plus intéreſſant.*

Vous voyez ſans doute qu'il ne faut pas mettre dans ce nombre ceux ſur le compte deſquels vous vous êtes tant ſoit peu égayé. Loin d'être contents de vous, je vous aſſure qu'ils voudroient vous voir, ainſi que moi, à tous les Diables; & que s'ils pouvoient vous forcer à demeurer tranquille dans votre ancien ſéjour, ils n'épargneroient rien pour cela. Au reſte, je vous

avertis de prendre garde de ne tomber jamais dans leurs mains ; vous pouvez compter qu'ils agiroient avec vous de Turc à Maure, & qu'ils vous noiroient dans un ſeau d'eau bénite. Je ne penſe pas qu'on puiſſe faire mourir plus cruellement un Diable. Quant à moi, ils me traiteroient encore plus mal ; & ſi j'étois malheureuſement au pouvoir du plus petit Inquiſiteur, il vaudroit cent fois mieux que je fuſſe à celui du plus méchant de vos Confreres.

Tenez-vous donc ſur vos gardes, Seigneur ASTAROTH, *& défiez-vous ſans ceſſe des pieges & des ruſes du Saint Office. Imitez mon exemple, fuyez les pays où tout Moine caffard eſt revêtu d'une autorité deſpotique ; & à l'abri de toutes les attaques de vos ennemis, moquez-vous, ainſi que moi, de*

leurs vaines clameurs. Laissez-les crier, clabauder, & allez votre chemin Soyons toujours, vous un fort honnête Diable, & moi un galant homme. Conservons le respect que nous devons aux Princes & aux Magistrats, ne publions jamais aucune maxime pernicieuse aux bonnes mœurs & à la société. Appliquons nous à démasquer l'hypocrisie, à couvrir les vicieux de confusion, & rions de l'impuissante haine de tous les Inquisiteurs de l'Univers, & des impertinentes Critiques de quelques fades Barbouilleurs de papier.

Je suis entièrement à vous, Seigneur ASTAROTH. *Je m'explique à* vous, *pour travailler en commun à faire des* Lettres Cabalistiques ; *mais pour autre chose, non. Cette distinction me paroît*

nécessaire ; car quelqu'un pourroit bien dire, sans cela, que je me suis donné au Diable.

Cette accusation seroit aussi fondée que le reproche de Déïsme que m'ont fait les Journalistes de Trévoux. En vérité, Seigneur ASTAROTH, *ne trouvez-vous pas plaisant que les Jésuites veuillent que dorénavant le Christianisme consiste dans la croyance aux vertus de la pantoufle du Pape, & à celles du croupion de Saint Ignace? Quiconque refuse de recevoir ces deux points de doctrine, est un Déïste ; au jugement de ces Révérends Peres. Vous connoissez mieux qu'un autre, Seigneur* ASTAROTH, *combien cette déïsion est fausse, voyant arriver tous les jours dans les Enfers beaucoup plus de Chrétiens qui se sont fiés aux vertus des Indulgences &*

des Agnus, *que de ceux, qui, comme moi, ont penſé que les meilleurs paſſe-ports pour l'autre monde, étoient la probité & l'obéiſſance aux ordres de la Divinité.*

Serviteur, Seigneur ASTAROTH.

Je ſuis,

Votre Valet,

Le Traducteur
des LETTRES CABALISTIQUES.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

LE ſort des *Lettres Cabaliſtiques* eſt en quelque maniere ſi conforme à celui des *Lettres Juives*, & ces deux Ouvrages ont eu juſques ici un ſort ſi reſſemblant, que je dois eſpérer que les Volumes ſuivants de cet Ouvrage, (ſi tant eſt que ma ſanté qui eſt exceſſivement affoiblie, me permette de le continuer) ſeront également bien reçus du Public.

Lorſque je publiai le premier Tome des *Lettres Juives*, on fit de vains efforts pour les décrier. Elles ont été chaque jour reçues plus favorablement, & le Public a eu la

complaiſance d'approuver les ſoins que j'avois pris pour lui plaire. La même choſe eſt arrivée aux *Lettres Cabaliſtiques*. Le débit du ſecond Volume a été beaucoup plus prompt que celui du premier. La Cabale de quelques envieux n'a ſervi qu'à me perſuader que les gens de goût ne ſe laiſſent jamais prévenir : auſſi n'oublierai-je rien pour continuer à mériter leur eſtime.

Selon toutes les apparences, je ſerai forcé de renoncer bien-tôt à continuer d'écrire ; mon état foible & ma complexion délicate & uſée de trop d'application, demandent abſolument du repos & de la tranquillité. Je tâcherai cependant d'achever & de perfectionner les Ouvrages que j'ai entrepris. Le Public les a reçus juſqu'ici avec trop de bonté, & j'oſe dire avec trop d'empreſſement, pour vouloir les laiſſer imparfaits : mais je doute que de

quelques années j'en commence de nouveaux, du moins jusques à ce que ma santé soit entiérement rétablie. Ceux que je continue actuellement, & qui dureront encore quelques mois, ne me donnent que trop d'occupation. Plus on a plu, & plus on veut plaire : on n'obtient pas l'accompliſſement de ce ſouhait ſans peine & ſans travaux.

Comme j'ai réſolu de ne plus faire aucune attention à toutes les attaques réitérées d'une foule de grimauds Littéraires, je ne dirai rien ici d'un grand nombre de Pieces qui journaliérement paroiſſent contre moi de tous côtés. J'aurois tort de me plaindre d'avoir le même ſort que tous les grands hommes ; je ne parle même qu'en paſſant, dans la Préface de la *nouvelle Edition* des *Lettres Juives*, de tous ces Ecrits morts-nés, ce ſe-

roit en vérité leur faire trop d'honneur, & le Public me venge assez hautement.

Au reste, un de ces Ecrivains m'accuse de ne louer les Nations que selon le besoin que j'ai d'elles ; il cite les Hollandois pour exemple. Comme je serois au désespoir qu'on pût m'accuser d'une flatterie aussi déplacée dans un Philosophe, & que je serois encore plus fâché que le portrait véritable & sincere que j'ai fait d'une des plus respectables Nations de l'Europe, passât pour fardé & pour déguisé, je déclare que je n'ai jamais eu aucune obligation personnelle aux Hollandois. J'ai resté, il est vrai, deux ans dans leur pays, renfermé dans une solitude, au milieu de mes Livres ; mais pourquoi m'auroient-ils refusé de demeurer chez eux ? Parce que j'ai joui du même privilege que deux mille Moines échappés de

leurs Couvens, moi, qui ſortois de France librement & ſans aucun ſujet, ai-je dû louer mal-à-propos les Hollandois? J'ai rendu juſtice à leur mérite, à leur ſageſſe, à leur prudence, & aux grands hommes qu'ils ont parmi eux. J'ai fait ce que la probité exigeoit de moi. Avois-je beſoin des Anglois & des Allemands? Ils ont été ſi contents des *Lettres Juives*, qu'elles ont déja été imprimées deux ou trois fois chez chacun d'eux.

Je le répete encore, & le répete hautement, j'ai loué & je louerai toute ma vie les Hollandois, parce que leurs vertus ſurpaſſent infiniment leurs défauts. Dans un temps où j'étois encore en France, n'avois-je pas dit que la Hollande étoit la Patrie des Philoſophes? N'avois-je pas relevé toutes les excellentes qualités de ſes habitants? Je ſuis charmé de trouver une occaſion de

montrer une fois pour toutes que je n'ai jamais loué, ou blâmé perſonne par aucune vue d'intérêt. Je paſſerai mes jours déſormais dans un pays bien éloigné de la Hollande : mais comme en vivant loin autrefois des Anglois, des Allemands & des François, j'ai toujours rendu juſtice à leurs vertus en condamnant leurs défauts : de même je louerai éternellement les excellentes qualités des Hollandois, ſans adopter pourtant les fautes qu'ils peuvent commettre. Ils ſont hommes, & ont, comme les autres, leurs imperfections ; mais dût-on m'accuſer de flatterie, je ſoutiendrai toujours qu'elles ſont bien légeres, eu égard à celles de certains peuples.

LETTRES

LETTRES
CABALISTIQUES,
OU
CORRESPONDANCE
PHILOSOPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre deux Cabaliſtes, divers Eſprits élémentaires, & le Seigneur Aſtaroth.

LETTRE XXIV.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* **Abukibak.**

TU veux me perſuader, ſage & ſavant Abukibak, que les Auteurs qui ont écrit ſur l'art de faire l'or, ſe ſont expliqués

d'une maniere intelligible, & qu'il n'eſt beſoin pour les entendre que d'un peu d'attention. Je t'avouerai ſincérement que plus je lis leurs Ouvrages, & plus je ſuis perſuadé du contraire ; je crois même qu'ils ſont toujours également obſcurs, & qu'on ne ſauroit les comprendre dans les endroits où ils paroiſſent les plus clairs. J'oſerois avancer qu'ils ne s'entendent peut-être pas eux-mêmes, & qu'ils cherchent ſeulement à préoccuper l'eſprit de leurs Lecteurs par quelques faux brillants, qui dans le fond ne ſervent pas davantage à éclaircir l'eſprit, que les ténebres les plus profondes.

Qui pourroit comprendre ce qu'Hermès, ce Philoſophe que tu vantes ſi fort, a voulu dire par ces mots (1) : „ ce qui eſt en bas eſt comme ce qui „ eſt en haut, & ce qui eſt en haut eſt „ comme ce qui eſt en bas, pour perpé„ tuer les miracles d'une choſe unique? Quel eſt l'eſprit aſſez pénétrant pour de-

(1) *Quod eſt inferius, eſt ſicut id quod eſt ſuperius ; & quod eſt ſuperius, eſt ſicut id quod eſt inferius, ad perpetuenda miracula rei unius.* Hermès in *Tabul. Smaragdinâ, pag.* 93.

viner une énigme pareille ? Eſt-ce être téméraire que de ſoupçonner que celui qui la propoſa aux autres, n'en connoiſſoit pas mieux qu'eux l'explication ?

Le ſecond Philoſophe Chymiſte, dont tu cites la clarté, la préciſion, & que tu prétends découvrir clairement tout le myſtere de l'Art, en preſcrivant les moyens d'opérer le renouvellement de la matiere par le ſecours de la putréfication, & en développant les termes ſi eſſentiels de *réſoudre* & *coaguler*, ce Philoſophe, dis-je, ne fait qu'amuſer ſes Lecteurs par un verbiage inutile & qui ne les inſtruit de rien. Ce renouvellement, ſi *aiſé* & expliqué ſi clairement eſt *inintelligible* : après avoir bien lu & bien médité, on n'a pas la moindre notion de la maniere dont il doit s'opérer. Les prétendus préceptes du Chymiſte ne ſont que des mots qui paroiſſent ſignifier quelque choſe, & qui au fond ne donnent aucune idée, & n'apprennent rien. Tout ſon Livre a le même défaut : il dit des choſes qu'on n'entend point, il promet toujours de les éclaircir, & lorſqu'on croit qu'il va les ex-

pliquer, on eſt fort ſurpris qu'il les rend encore plus obſcures & plus inintelligibles. Par exemple, après avoir aſſuré que tout le ſecret de l'Art eſt renfermé dans les mots *réſoudre* & *coaguler*, il paroît vouloir apprendre les moyens les plus courts pour s'en ſervir efficacement. Voici le long verbiage qu'il fait à ce ſujet, & qui ne ſert qu'à augmenter l'embarras des Lecteurs. „ Ces termes, dit-il (1), ne ſont point aſſez

[1] *Sed nondum ſatis hæc verba ſunt conſiderata de operatione quia ſunt maximè momentoſa; nam propriè diſſolutio, ſicut dixi, ſeparationem ſignificat: ita ut intelligendum ſit quid ſeparari debeat & quo modo fieri oporteat. Multa autem ſeparationes ſunt faciendæ, his comprehenſa vocabulis. Separanda enim eſt ſubſtantia à cortice, & craſſum à ſubtili, &c. ut ait Hermes; & hoc fit abſque manuum interpoſitione, quia natura hanc ſeparationem facit igne mediante, materiis in ſuo proprio vaſe incluſis, & hoc fit virtute aquæ noſtræ heterogeneum ſeparantis, & homogeneum illico unientis: pari ratione hæc unio, quæ fit ex partibus homogeneis, eſt congelatio. Præterea, cum vere diſſolutio ſit ſeparatio, etiam ſeparanda ſunt elementa unita poſt eorum congelationem, unde ſequitur reunio quæ eſt vere coagulatio, & anima corporis conjunctio ad nativitatem noſtri eliniris. Hermes, magnus ille heros Philoſophiæ naturalis, ut ſcientiæ alumnis modum procedendi aperiret, oſtendit noſtram artem orbis creationi eſſe ſimilem, dicens in ſua* Tabula Smaragdina *mundum ſic*

clairs, il faut les mettre dans un plus grand jour, à cauſe de leur grande conſéquence & des vérités importantes qu'ils expriment. La diſſolution, ainſi que je l'ai déja remarqué, marque & dénote la ſéparation, de ſorte qu'il faut ſavoir ce que l'on doit ſéparer, & comment il faut s'y prendre pour en venir à bout. Car il a pluſieurs ſortes de ſéparations qui ſont toutes compriſes dans ces mots, il faut ſéparer la ſubſtance de l'écorce, & la matiére craſſe de la ſubtile; c'eſt ainſi que l'ordonne le grand Hermès. Or toutes ces ſéparations doivent être faites ſans le ſecours des mains, parce que la nature les opere elle ſeule par le ſecours du feu, les

fuiſſe creatum, ipſos ad contemplationem compoſitionis chaos & elementorum ſeparationis in principio mundi remittens, quibus ſeparatis, ac ordine ſecundum eorum qualitates collocatis, eorum reunio in terra fuit cauſa generationis omnis individui. Sic elementa ſpecifica materiam noſtram metallicam componentia, à maſſa ita ſeparari debent & ſimul modeſte reuniri, ut actionibus ſuis activis & paſſivis noſtrum elixir generetur, ex quibus concordia Philoſophorum notanda eſt. Magni Philoſophorum arcani revelator, ſive prætioſiſſimi arcani arcanorum à Philoſophorum Magiſterii veriſſima ac puriſſima revelatio, &c. *pag.* 24. 25. 26.

matieres étant renfermées dans leur propre vaſe. Cela arrive par la vertu de notre eau, qui ſépare les parties hétérogenes, & raſſemble & réunit les hommogenes. La congélation, ou la coagulation ſe fait par l'union de ces parties hommogenes. Au reſte comme la diſſolution eſt la même choſe que la ſéparation, il eſt auſſi néceſſaire de ſéparer les éléments après leur congélation. D'où il s'enſuit une réunion qui eſt la véritable, la parfaite congélation, l'union du corps & de l'ame qui donne la naiſſance à notre élixir. Hermès, ce Héros, ce grand Philoſophe, ce ſage Scrutateur des myſteres les plus cachés de la nature, pour apprendre aux jeunes Chymiſtes la maniere de ſe conduire dans leur opération, leur montre que notre Art eſt ſemblable à la création du Monde. C'eſt dans ſa *table des Emeraudes* qu'il leur apprend qu'ils ne ſauroient faire aſſez d'attention à la maniere dont les Eléments furent ſéparés, lorſque le chaos fut débrouillé par la main toute puiſſante du Créateur; car leur ſéparation ayant été faite ſelon l'ordre de leurs qualités, leur réunion

sur la terre fut la cause de toutes les différentes générations, & produisit tous les individus. Il en est de même dans l'opération de la grande Œuvre : les éléments spécifiques qui composent la matiere métallique, doivent être séparés de la masse, où ils se trouvent comme dans un cahos, & réunis ensuite avec prudence ; en sorte que notre élixir soit produit par leurs actions passives & actives.

Après avoir lu tout ce pompeux galimathias, n'est-on pas, sage & savant Abukibak, beaucoup moins éclairé que lorsqu'on savoit seulement que le secret de faire de l'or étoit compris dans les mots de *dissoudre* & *coaguler* ? Le grand Hermès, dont le Chymiste fait mention, me paroît un aussi mauvais Physicien que lui. Il me semble qu'il parle d'une maniere aussi claire & aussi précise que plaide Petit-Jean dans la Comédie ; l'un & l'autre remontent *avant la naissance du Monde*. Ne sera-t'il pas permis de dire au Philosophe, *passons au déluge*, & laissons-là le chaos ? Quel est l'heureux génie qui puisse se flatter de comprendre quelque chose à ces sa-

parations qui forment une réunion, & ces réunions qui operent des séparations, qui sont encore à leur tour *une seconde réunion*? Est-il permis que des gens veuillent se casser la tête à pénétrer des choses, que celui qui les a écrites, n'entendoit pas sans doute lui-même?

Ne trouves donc pas mauvais, sage & savant Abukibak, que je me récrie sur l'obscurité des Sectateurs d'Hermès & des autres Philosophes qui ont écrit sur l'art de faire de l'or. Celui dont je viens de rapporter un passage, prend cependant le titre pompeux de *décelateur du grand secret* des Philosophes. Si c'est ainsi que les Chymistes décelent les secrets de l'école, de long-temps ils ne mettront personne en état de devenir indiscret. Composer un Livre pour y répéter sans cesse dans des expressions différentes que pour faire de l'or il faut *dissoudre* & *coaguler*; que la dissolution (1) n'est que la séparation, & la

[1] *Sub his duobus verbis tamen totum operis mysterium comprehenditur. Multi hæc verba sæpe legunt inconsideratè & cum primum pronuntiata memoria subitò elabi permittunt licet enim non multum contineant locum in pagina in quo scribuntur,*

congélation que la réunion ; qu'il faut considérer attentivement ces deux choſes ; que pluſieurs n'y font pas attention ; qu'ils les oublient aiſément, & ne penſent point à des mots qui renferment tout le ſecret de l'Art ; faire un Livre, dis-je, pour n'y mettre que de pareilles choſes, c'eſt écrire auſſi inutilement, que ſi l'on rempliſſoit deux mains de papier de tous les mots les plus bizarres qui s'offriroient à l'imagination, & que l'on aſſurât enſuite que dans ces mots l'art de voler dans les airs y eſt clairement expliqué, & qu'il eſt ſeulement néceſſaire pour s'y perfectionner de les avoir toujours préſents à l'eſprit, & de méditer ſans ceſſe ſur les préceptes qu'ils contiennent. Qu'arriveroit-il de cela ? que ceux qui ſeroient aſſez bons pour croire des contes auſſi ridicules, s'abuſeroient, perdroient leur temps. La même choſes, ſelon moi, arrive aux chercheurs de la pierre philoſophale. Ils ont encore un ſort plus

tamen ſunt maximi momenti. Magni Philoſophorum arcani revelator, ſive præcioſiſſimi arcani arcanorum & Philoſophorum Magiſterii veriſſima revelatio, &c, *pag.* 28.

triſte, ſe ruinant toujours, & mourant très-ſouvent à l'Hôpital.

Pardonnes-moi, ſage & ſavant Abukibak, la liberté avec laquelle je parle; mais je ſuis fermement perſuadé qu'il n'y a perſonne qui ait le ſecret de faire de l'or, & que tous ceux qui ont écrit qu'ils l'avoient poſſédé, en ont impoſé au Public. Avant de finir ma Lettre, ſouffres que je te diſe encore un mot ſur ce cinquieme élément dont les Chymiſtes parlent tant, & que les Cabaliſtes font intervenir dans toutes leurs opérations. Qu'eſt-ce donc que cet élément? une choſe dont nous n'avons aucune connoiſſance, aucune notion. J'aimerois encore mieux regarder comme un être réel le vuide des Epicuriens, que cette ſubſtance imaginaire: du moins je conçois le vuide des Atomiſtes, je vois qu'il peut être poſſible, & l'idée que j'ai de ſa poſſibilité m'eſt une preuve certaine qu'il peut exiſter, n'y ayant aucune (1) impoſſibilité à l'exiſ-

[1] *Vacuum poſſibile eſt, ex ſolo examine idearum deducitur. Omne enim quod clarè concipimus exiſtere poſſe, poſſibile eſt* Phyſices Elementa Mathematic, &c. *Auctore* Jacobo s' Graveſande *Lib. I. Cap. III. pag. 4.*

tence d'une choſe, lorſque je conçois évidemment qu'elle peut être; mais je n'apperçois aucune choſe qui puiſſe me donner aucune idée de la poſſibilité de l'exiſtence de ce cinquieme élément. Eſt-ce une matiere différente de celle que je connois? Cela ne ſe peut point; car toute matiere doit avoir de l'étendue, & dès qu'elle en a, je ne puis, quelque ſubtile ou quelque épaiſſe qu'elle ſoit, quelque molle ou quelque dure, quelque fluide ou quelque condenſée, la ranger que dans un des quatre éléments. Les Chymiſtes ont puiſé leur cinquieme dans les Ouvrages d'Ariſtote; mais ils auroient dû y prendre de meilleures choſes. Peut-être, qu'ils ont eu leurs vues, & que voulant que tout fût également chimérique dans leurs recherches, ils ont cru devoir les fonder ſur un être imaginaire. Quoi qu'il en ſoit, ils ſe ſont expoſés à eſſuyer les mêmes reproches que Bacon (1) fait à

[1] Ariſtotelis temeritas & cavillatio nobis peperit Cœlum phantaſticum, ex quinta eſſentia, experte mutationis, experti etiam coloris. Atque miſſo in præſenti ſermone de quatuor Elementis, quæ quinta eſſentia illa ſupponit; erat certè magnæ

Ariſtote, en ſe moquant de ſon cinquieme élément. Cet habile Anglois reproche au Philoſophe Grec que dans cette occaſion, ainſi que dans pluſieurs autres, il abuſoit de ſon génie, & cherchoit à établir des choſes obſcures & inintelligibles.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. Porte-toi bien, & pardonne-moi ma franchiſe & ma ſincérité.

LETTRE XXV.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

DEPUIS que j'ai renoncé à l'étude des Sciences ſecrettes, ſage & ſavant Abukibak, je m'amuſe à la lecture des meilleurs Livres qui paroiſſent. Quoique je ne ſois plus occupé des recher-

cujuſdam fiduciæ, cognationem inter elementaria quæ vocant, & cœleſtia prorſus dirimere, cum duo ex Elementis, aer videlicet & ignis, cum ſtellis & æthere tam bene conveniant, niſi quod moris erat illi viro ingenio abuti, & ſibi ipſi negotium faceſſere, & obſcuriora malle. *Bacon.* Deſcripe. Globi Intellect. Cap. 7. pag. 618.

ches de la pierre Philoſophale, tes leçons ſont toujours gravées dans mon cœur. Je regarde l'oiſiveté comme le plus grand des vices, j'eſpere que tu me ſauras quelque gré d'employer mon temps à des choſes auſſi utiles qu'agréables. Tu me pardonneras ſans doute d'avoir abandonné la Chymie en faveur de mes nouvelles occupations. Tu m'as dit pluſieurs fois qu'en matiere de Science il falloit pour réuſſir, s'appliquer à celles pour leſquelles on avoit le plus de goût, & tu t'es ſans doute apperçu depuis quelque temps que j'étois très-dégoûté des recherches chymiques & des méditations cabaliſtiques. Au reſte, je ne veux point blâmer ton goût, en louant le mien. Je ſouhaite au contraire que tu réuſſiſſes dans toutes les opérations que tu entreprendras.

N'ayant rien de nouveau à t'écrire, je crois que tu ne trouveras pas mauvais que je te parle d'un excellent Livre, que j'ai lu depuis quelques jours. Il eſt intitulé *Hiſtoire Critique de Manichée & du Manichéiſme* (1). L'Auteur a exa-

[1] *Ce Livre eſt de* M. Beauſobre.

miné les dogmes & la vie de cet Hérésiarque, selon ce qu'en ont dit les Grecs & les Latins, les Syriens & les Persans. Il compare les sentiments de ce différents Auteurs, & en habile Critique, il fait voir à ses Lecteurs combien de fausſetés on a répandues dans l'Histoire de Manichée; & combien de sentiments on lui a attribués, auxquels il ne pensa jamais. Cet illustre Ecrivain n'appuye ses opinions que sur des raisons claires & évidentes. Il rejette tous les faits qui sont opposés au bons sens & contraires à la lumiere naturelle, de quelqu'autorité qu'ils soient appuyés, & quelque force que semble devoir leur donner la Tradition. Il suit exactement la maxime de Séneque, qui mépriſoit avec raison les Auteurs qui ne s'appuyoient que sur la Tradition, semblables en cela aux Gladiateurs vaincus, qui, ne pouvant plus se défendre par leurs propres armes, avoient recours à la miséricorde du Peuple Romain (1). De même ces Auteurs n'ont d'autre appui que celui

[1] *Non faciam quod victi solent, ut provocent ad populum: nostris incipiemus armis confligere.* Seneca, Epist. CXVII. *pag.* 456.

de l'ancienneté de l'erreur qu'ils soutiennent.

Il n'est rien de si juste & de si sensé que les réflexions que fait à ce sujet Monsieur de Beausobre, en relevant une faute de Tillemont. " Prévenu, dit-il „ (1), en faveur des Historiens Eccléſiastiques & des Peres, il a supposé „ avec trop de confiance qu'ils ont été „ fideles & exacts, & n'a fait pour l'ordinaire que recueillir ce qu'ils ont dit, „ & en composer ses Mémoires. „ Il auroit pu néanmoins s'appercevoir aisément qu'en matiere d'hérétiques & d'hérésies, l'esprit général de l'Antiquité a été constament d'admettre sans examen tout ce que la renommée publioit à leur désavantage, quelque fabuleux qu'il fût, de grossir, d'exagérer les absurdités de leurs opinions; de leur en imputer qu'ils n'ont jamais eues; de mettre au rang des articles de leur foi toutes les conséquences qui pouvoient résulter de leurs principes: en un mot de charger d'une infinité de traits étrangers & monstrueux, les tableaux qu'ils nous tracent

[1] Hist. Critiq. de Manichée. *Discours Préliminaire. pag.* 2.

de la perſonne des hérétiques, de leur doctrine & de leurs mœurs. J'excuſe néanmoins M. de Tillemond. Né & élevé dans l'Egliſe Catholique-Romaine, qui ne trouve de défenſe & de reſſource que dans la Tradition, il a craint de donner atteinte à un fondement qu'on ne peut ébranler, ſans ruiner tout l'édifice qu'il ſoutient. J'avoue que je me ſuis toujours ſenti une extrême averſion pour cette méthode de l'Antiquité. Premiérement, elle eſt contraire à l'équité naturelle, à laquelle tous les hommes ſont obligés, qui doit être inviolable au Chrétien, & encore plus à l'Evêque, au Miniſtre de l'Evangile. Le Sophiſte & le Docteur Chrétien ſont des perſonnages, qui doivent être auſſi oppoſés que le ſont le menſonge & la vérité. Secondement, cette méthode ne flétrit pas ſeulement ceux qui la ſuivent, elle déshonore la Religion même qu'ils profeſſent. Troiſiémement, elle inſpire aux Orthodoxes qui liſent les Hiſtoires des Hérétiques, je ne dirai pas de l'averſion pour leurs erreurs, elle eſt juſte; mais une haine pour leurs perſonnes, qui étouffe dans le cœur de ces mêmes

mêmes Orthodoxes tous les sentiments de compassion, de charité & d'humanité même, & les convertit en de cruels persécuteurs. Quatriémement, enfin, bien loin que cette méthode ramene les Hérétiques à la Communion de l'Eglise, elle les en éloigne infiniment. Comment rentreroient-ils dans le sein d'une Société qui les calomnie, qui les outrage, qui les hait, qui les persécute, & qui, pour autoriser ses persécutions, leur impute des erreurs qu'ils n'ont point, & des pratiques qu'ils abhorrent? Je ne vois pas que Saint Augustin ait converti beaucoup de Manichéens, ni de Donatistes. Il auroit peut-être mieux réussi, s'il s'y étoit pris autrement.

Après que ce savant Ecrivain a établi sur des principes si certains la nécessité de l'impartialité qu'un Historien doit conserver, & qu'un faux zele de Religion n'autorise jamais à violer, puisque la vérité doit rougir qu'on la défende par le mensonge, & qu'elle n'a point besoin d'un indigne secours qui ne sert qu'à lui nuire; après, dis-je, que ce savant Ecrivain a établi & montré évi-

demment que l'honneur & la probité ne permettent jamais d'avoir recours à l'impoſture, il ſuit exactement ces vertueux principes, & n'étant plus arrêté, ni par un ſervile reſpect pour les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques, ni par le joug d'une fauſſe tradition, il montre clairement que la ſeule piece dans laquelle tous les anciens Peres ont puiſé ce qu'ils ont dit de Manichée, eſt ſuppoſée par un Impoſteur. Il fait voir plus clair que le jour, que les *actes de la diſpute d'Archélaüs, & de l'Héréſiarque Manès* ont été écrits par un homme qui a voulu donner un Roman pour une Hiſtoire. Il fait plus que de prouver que ces actes ſont faux, il démontre encore qu'il n'y eut jamais aucune diſpute à Caſſar entre un Evêque & cet Héréſiarque. Parmi les raiſons déciſives qu'il en donne, il en tire une d'une abſurdité dont les actes d'Archélaüs font mention, qui découvre la fraude de l'Impoſteur qui les a écrits, & qui ſuppoſe que cette diſpute entre l'Evêque & l'Héréſiarque fut décidée par des Juges Payens. Voici les ſages & ingénieuſes réflexions que fait ſur cela Monſieur de Tillemont.

Les Juges prononcerent, dit-il (1), en faveur d'Archélaüs, au moins les actes le disent; & si cela est vrai, ils donnerent un exemple de justice & de générosité, qu'on auroit bien de la peine à trouver parmi les Chrétiens. Car étant Payens, pouvoient-ils condamner Manès, sans condamner leur propre Religion? Si cet Héréſiarque honore le Soleil, comme Archélaüs le lui reproche, les Payens ne le faiſoient-ils pas ſur-tout dans la Méſopotamie? S'il croit deux principes, Dieu & la matiere, que croit-il là-deſſus, que n'ayent cru tous les Philoſophes Payens? N'eſt-ce pas à cette matiere qu'ils ont attribué comme lui, la cauſe des imperfections des maux qui ſont dans le monde? Manichée rejette le vieux Teſtament & l'inſpiration des Prophetes: or des payens ne pouvoient adjuger la victoire à Archélaüs qui maintenoit l'inſpiration de ces Prophetes, ſans avouer que leurs Dieux étoient des démons, que leurs images & leurs ſtatuës étoient des Idoles, & qu'ils étoient eux-mêmes des

(1) Hiſt. du Manichéiſme, *Liv.* I. *Chap.* IX, *pag.* 108.

insensés, des idolâtres & des impies ? Certainement on ne pouvoit mieux choisir, & je ne sais si dans le reste de la terre il eût trouvé quatre savants Payens, assez généreux pour rendre justice à la foi Orthodoxe aux dépens de leur Philosophie, de leur Religion, & de leurs Dieux. Il est vrai qu'un aussi beau désintéressement donne quelque soupçon au Lecteur, & je veux bien lui avouer que je n'en suis pas exempt. Ces Juges Payens m'ont bien la mine d'être des personnages inventés pour embellir, ou l'Histoire ou le Roman de la dispute de Cæsar.

Monsieur de Beausobre ne se contente pas d'ôter tout crédit à la seule piece, où tous les anciens Auteurs Ecclésiastiques avoient puisé comme à l'envi les uns des autres, bien des opinions chimériques qu'ils ont prêtées à Manichée, il découvre le faux, l'absurde & le ridicule qui s'y trouvent, & fait sentir avec beaucoup de finesse que bien loin que ces actes servent à noircir & à flétrir la mémoire de Manichée, ils sont très-propres à déshonorer la mémoire de l'Evêque Archélaüs, parce que celui

qui les a ſuppoſé, ſe laiſſant emporter à ſa paſſion & au faux zele d'injurier les Hérétiques, a placé dans la bouche d'un Evêque les invectives les plus groſſieres, & lui prête les expreſſions les plus meſſéantes. Il y a des endroits, dit Monſieur de Beauſobre (1), où Archélaüs maltraite beaucoup ſon adverſaire; il y en a même où il le menace indirectement d'une mort prochaine. Mais cet homme garde un ſang froid & une modération, que je lui aurois enviée, ſi j'avois été en la place d'Archélaüs. " Vous me dites des injures très-offen-
" ſantes, *lui répondit-il.* Je n'ai pour-
" tant rien avancé touchant Dieu &
" ſon Chriſt qui ſoit indigne ni de l'un
" ni de l'autre. Mais il convient aux
" Apôtres d'être toujours patients, &
" d'endurer tous les outrages qu'on leur
" fait. Voulez-vous me perſécuter? Je
" ſuis prêt à le ſouffrir. Voulez-vous
" me livrer au ſupplice? Je ne reculerai
" pas. Voulez-vous me tuer de vos pro-
" pres mains? Je ne crains pas la mort.
" Car j'ai appris du Seigneur à ne crain-
" dre que celui qui peut jetter le corps &

(1) La même, pag. 107.

„ l'ame dans la gêne du feu „. Cet endroit eſt une preuve qu'Euſebe a fait de Manichée un portrait fort peu reſſemblant, lorſqu'il a dit que cet homme *étoit farouche & intraitable de ſon naturel, barbare dans ſes actions & dans ſes diſcours.* Il y a de l'impoſture dans Manichée : peut-être n'eſt-ce que du fanatiſme ; mais le perſonnage qu'il fait eſt plus beau que celui d'un Evêque, qui grince les dents, & qui rugit comme un lion à l'aſpect d'un Hérétique.

La fauſſe Hiſtoire de Manichée & de ſes dogmes étant détruite de fond en comble, & ne devant plus trouver d'autre croyance que celle qu'on donne à un miſérable Roman, Monſieur de Beauſobre a cherché de nouvelles routes pour découvrir la vérité. Il a fouillé dans tous les Auteurs, ſoit Grecs, Latins, Syriens ou Perſans : il a pris ce qu'il a trouvé dans les uns & dans les autres de plus raiſonnable, & il a fait une Hiſtoire qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre. Les matieres qu'il traitoit, étant par elles-mêmes aſſez ſeches & aſſez ſtériles, il a ſu les égayer par le tour qu'il

leur a donné, & par les épiſodes qu'il a tirés & fait naître à propos de ſon ſujet principal, & qui ſont auſſi amuſantes qu'inſtructives. Il a développé avec beaucoup de netteté & de préciſion les erreurs monſtrueuſes de Manichée en grand maître, & il en a montré le faux. Mais conſervant toujours cette vertueuſe impartialité, dont avec raiſon il fait tant de cas, il a rejetté toutes les fauſſes opinions qu'on a imputées à l'Héréſiarque dont il faiſoit l'Hiſtoire. Séparant d'une main équitable le menſonge du vrai, il a repris avec beaucoup d'eſprit ceux qui avoient agi autrement. Il a oſé avancer de ces vérités mâles, qui ſont le partage des grands courages, & qui ne trouvent des défenſeurs que parmi les plus illuſtres Savants. Il n'a point tremblé de heurter des Auteurs, auxquels on donne les reſpectables titres de *Divins*, de *Saints* & de *grands Saints*. Dès qu'il a trouvé quelque faute dans un Hiſtorien, quelque marque de partialité, quelque pieuſe impoſture, il a déchiré le voile de la ſuperſtition, ſous lequel l'erreur croyoit être en ſûreté, & comme dans un aſyle ſacré. On ne

peut rien voir de plus fort & de plus ſenſé que la critique qu'il fait d'une pieuſe impoſture de ſaint Léon.

Cyrille de Jéruſalem, dit-il (1); ſemble un peu mieux fondé, quand il accuſe Manès d'avoir blaſphêmé en ſe diſant le Saint-Eſprit; au moins l'accuſation eſt-elle plus ſpécieuſe, & Léon I. auroit bien fait de le copier plutôt que d'entendre & de paraphraſer avec une liberté inexcuſable ſes paroles. „ Les Manichéens, dit-il, adorent Ma„ nichée leur maître; en ſorte qu'il n'a „ été autre choſe que le Saint-Eſprit „ même, qui par le miniſtere d'une „ langue & d'une voix corporelle, con„ duiſoit ſes diſciples dans la vérité. „ Si tout cela étoit vrai, notre Héréſiarque auroit porté l'orgueil & le blaſphême au plus haut degré. Mais ſi Léon n'eſt pas plus fidele dans ſon récit, qu'il eſt juſte dans ſon raiſonnement, on nous diſpenſera bien d'y ajouter foi. Car pour réfuter en un mot les ſuperbes prétentions de Manichée, l'Evêque de Rome allegue à ſon peuple qu'il eſt venu de cette partie du monde, qui ne

(1) La même, *Liv. I. Chap. II. pag* 238.

peut

peut recevoir l'esprit de vérité. Voilà le Saint-Esprit bien borné, & les peuples d'Orient bien disgraciés! Je n'aurois pas cru qu'un Evêque, à qui l'on donne le fameux titre de *Grand*, eût pu dire un si impertinant mot dans un Sermon que l'on a fait passer à la postérité. Avoit-il donc oublié que les premiers d'entre les Gentils qui vinrent adorer le Messie étoient des Mages, des Philosophes Persans, & pour ainsi dire les ancêtres de Manichée? Avoit-il oublié ce qu'il a dit lui-même dans un autre endroit: c'est que les Mages ne connurent par l'apparition de l'étoile que le Christ étoit né en Judée, que par une inspiration Divine?

Manichée n'a pas été le seul que Monsieur de Beausobre ait justifié de bien des crimes imaginaires (1). Il a eu la même équité pour plusieurs grands hommes, qui avoient été la victime de la haine que l'on porte ordinairement à tous ceux qu'on nomme Hérétiques, & qui souvent ne méritent point du tout ce titre odieux. On va jusqu'à leur imputer les fautes du destin, & à vou-

[1] La même. *Liv.* I. *Chap.* I. *pag.* 48.

loir les rendre reſponſables des caprices de la fortune. On leur reproche la baſſeſſe de leur naiſſance, & les fautes de leurs parents; & l'orſqu'on n'a rien à leur dire de perſonnel, pour ne pas perdre l'occaſion de les injurier, on invente mille contes ridicules. Tels ſont ceux de l'eſclavage de Manichée & de la ſervitude de Philoxene, que Monſieur de Beauſobre rejette avec beaucoup de raiſon & de vraiſemblance.

Tous nos Ecrivains, dit-il, n'ont eu garde d'omettre dans celle de notre Héréſiarque ce qu'Archelaüs a dit de ſa ſervitude. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle eſt fabuleuſe, car les Grecs employent indifféremment le faux & le vrai, dès qu'il s'agit de flétrir la mémoire des Hérétiques. On en a une bonne preuve dans la perſonne du célebré Xenaïas, plus connu par les Grecs ſous le nom de Philoxene. Il fut Auteur d'une verſion Syriaque du nouveau Teſtament, & l'un des plus illuſtres & des plus ſavants Evêques qu'ayent eus les Monophyſites. Théodore le Lecteur, & après lui le II. Concile de Nicée ont eu l'impudence de lui reprocher

d'avoir été un eſclave fugitif, qui avoit uſurpé le ſacerdoce ſans avoir été ni baptiſé, ni ordonné; & cela, parce qu'il s'oppoſoit à l'introduction des images dans les Temples & à leur culte. Monſieur Aſſemant ſoutient que ce ſont de pures calomnies de la part des Grecs. Qui ſait ſi la ſervitude de Manichée n'en eſt pas un autre? Ou plutôt, peut-on preſque en douter, quand on voit que les orientaux gardent un profond ſilence là-deſſus? Il faut même que cela ſoit faux, s'il eſt vrai, comme ledit Shariſtani, qu'il ſortoit d'une famille de Mages.

Il faudroit, ſage & ſavant Abukibak, une diſſertation beaucoup plus grande que ne le permet la briéveté d'une Lettre, pour te donner une idée de toutes les beautés qui ſont répandues dans *l'Hiſtoire Critique de Manichée*, & pour te parler de toutes les excellentes choſes qu'elle contient. C'eſt aſſez de ce que je t'ai rapporté pour exciter ta curioſité, & tu ne ſaurois mieux faire que de lire entiérement cet excellent Ouvrage.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak, en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*,

LETTRE XXVI.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

L'HISTOIRE Critique de Manichée & du Manichéiſme dont je te parlai dans ma derniere Lettre, contient de ſi belles choſes, ſage & ſavant Abukibak, & renferme des faits ſi curieux & ſi intéreſſants, que je crois t'obliger en mettant encore ſous tes yeux quelques-uns des plus excellents endroits qui m'ont frappé. Je choiſirai ceux qui marquent le mieux le caractere de ce Livre, & qui ſont les plus propres à te donner une idée juſte de la ſageſſe, de la ſcience & de l'eſprit qui y regnent.

Tu as dû déja t'appercevoir que la ſeule vérité étant le guide de M. de Beauſobre, il ne ſe laiſſe point éblouir ni à l'ancienneté des traditions fabuleuſes, ni à l'autorité des Ecrivains, quand il apperçoit clairement qu'ils ont impoſé à la poſtérité, ou par ignorance, ou par un faux zele de Religion. Tu ſeras encore plus perſuadé de la candeur, de

la probité & des vaſtes connoiſſances de ce ſavant Ecrivain, lorſque tu auras vu la maniere également forte, profonde & éloquente, dont il releve une fourbe pieuſe de Saint Auguſtin, qui mieux inſtruit qu'un autre des ſentiments des Manichéens ſur la perſonne & le miniſtre de leur Patriarche Manichée, affectoit cependant mal-à-propos d'être dans un doute qui leur étoit très-déſavantageux. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi les Manichéens croyoient que leur maître eût été le Paraclet : or il eſt certain que bien qu'ils lui attribuaſſent la perfection de la ſcience de Dieu, ils ne doutoient point cependant qu'il ne fût un homme & un ſimple homme. Voyons comment M. de Beauſobre démontre évidemment la vérité de ce fait, & releve la feinte & l'artifice de ſaint Auguſtin.

Manichée (1), dit ce ſavant Hiſtorien, reconnoiſſant d'un côté que le Saint-Eſprit eſt une perſonne Divine, & de l'autre que la Divinité ne ſe peut jamais unir avec la chair, il eſt contra-

(1). *Hiſtoire Critiq. de Manich. & du Manichéïſme, par M. de* Beauſobre, *Tom. I. pag.* 265.

croire qu'ils ayent cru, ou que Manichée fût le Saint-Esprit, ou que le Saint-Esprit n'ait été qu'une seule personne avec lui. Des gens, qui soutenoient que l'Incarnation du fils de Dieu est absurde, impossible, injurieuse à la Divinité, pouvoient-ils croire l'Incarnation du Saint-Esprit, qui selon eux, est la troisieme Majesté, ou la troisieme Personne Divine.

Cette preuve, qui est à mon gré une démonstration évidente & confirmée par les déclarations réitérées de l'Hérésiarque, s'il avoit prétendu être le Paraclet ou le saint Esprit, il se seroit qualifié de la sorte dans ses Lettres. Pourquoi auroit-il dissimulé à ses Disciples ce qu'il vouloit faire croire à toute la terre? Cependant il ne prend jamais d'autre titre que celui d'Apôtre de Jesus-Christ. Saint Augustin (1) témoigne en propres termes qu'il commençoit toutes ses Lettres par ce mots: *Manichée, Apôtre de Jesus-Christ.* C'est en effet de la sorte qu'il se qualifie dans

(1) *Omnes tamen ejus Epistolæ ita exordiuntur, Manichæus, Apostolus J. Christi. Aug. cont. Faust. L. 13. 4.*

sa fameuse (1) Epître du fondement, dans celle qu'il a écrite à Menoch, sa fille spirituelle, dans celle qu'il écrivit à Marcel lorsqu'il voulut aller à Cæsar, & que j'ai rapportée dans la premiere partie. Ses dévots, ses parfaits ne lui donnoient point d'autre titre que celui-là. Victor de Vite raconte (2) qu'il se trouva parmi les Manichéens d'Afrique qu'Hunneric punit du dernier supplice, un de leurs Moines, nommé *Clementianus*, qui avoit écrit sur sa cuisse, *Manichée, Disciple de Jesus-Christ*. C'est donc la seule qualité que l'Hérésiarque s'étoit arrogée, & le seul éloge que ses Sectateurs lui donnoient.

Je n'aime pas à voir tant d'obstination à répéter & à défendre des mensonges évidents. On lit dans tous les Modernes que Manichée avoit l'impudence de se dire le Christ, & il paroît par tout ce qui nous reste de monuments

[1] *Manichæus, Apostolus J. Christi, providentia Dei Patris.* Aug. *cont. Ep. Fund. Cap.* 5.

[2] *De quibus repertus est unus, nomine* Clementianus, *Manichæus* illorum, *qui scriptum habebat in femore*, Manichæus, Discipulus Christi Jesu *Vict. Vit. de Pers. Vandal. L.* 2. *pag.* 23.

qu'il se qualifioit Apôtre de Jesus-Christ. Jesus-Christ & ses Apôtres peuvent-ils être la même personne ? On lit dans tous les Modernes que Manichée s'est dit le Saint-Esprit, pendant qu'on a des preuves inconteſtables du contraire, des preuves atteſtées par ſes propres accuſateurs. Il ne faut que lire la Lettre qu'il a écrite à Marcel, & qu'on nous a conſervée dans les actes d'Archélaüs. Il la commence par ſouhaiter à Marcel la grace & la miſéricorde de Dieu (1) *de la part de notre Seigneur & de notre Sauveur Jeſus-Chriſt.* Ce langage convient-il à un homme qui croit & qui publie qu'il eſt le Saint-Eſprit ? Jeſus-Chriſt eſt-il le Seigneur du Saint-Eſprit, qui eſt une Perſonne Divine auſſi bien que lui, qui eſt une même Divinité avec lui, Jeſus-Chriſt eſt-il le Sauveur du Saint-Eſprit ? Cet Eſprit Divin fut-il jamais ſujet au péché & à la condamnation ?

Quel étoit donc le ſentiment des Manichéens ſur la perſonne & ſur le miniſtre de leur Patriarche ? Je réponds qu'à l'égard de ſa perſonne, ils l'ont cru un

[1] *Act. pag. 6. Epith. ab. ſub. n. 7.*

homme & un ſimple homme : mais un très-grand Saint : auſſi le qualifioient-ils ordinairement *notre bienheureux Pere*, comme les Moines qualifient les inſtituteurs de leurs Ordres. Et qu'à l'égard de ſon miniſtere, ils l'ont cru un Apôtre de Jeſus-Chriſt, ſupérieur par ſes lumieres aux premiers Apôtres, parce que le Saint-Eſprit lui avoit révélé des vérités, que le Seigneur n'avoit pas jugé à propos de confier à ſes Diſciples. En un mot, ils l'ont cru un Prophete, éclairé immédiatement du Saint-Eſprit, qui a réſidé en lui, & qui a parlé par ſa bouche. Et ſaint Auguſtin lui-même, ſortant tout fraîchement du Manichéïſme, & écrivant à ſon ami Honorat qui étoit encore Manichéen, n'en a oſé dire davantage (1). Vous ſavez, lui dit-il, que les Manichéens, voulant mettre au nombre des Apôtres, Manichée leur maître, diſant le Saint-Eſprit eſt venu à nous par lui. Ils n'en vouloient donc pas faire un Dieu qu'ils

[1] *Noſtri enim quod auctoris ſui Manichæi perſonam in Apoſtolorum numerum inducere volentes, dicunt Spiritum Sanctum per eum ad nos venisse.* Aug. *de Util. Cred. Cap.* 3.

adoraſſent, comme le dit le Pape Léon I. Ils n'en vouloient faire qu'un Apôtre. Ils ne prétendoient pas non plus qu'il fût le Saint-Eſprit, mais ſeulement que le Saint-Eſprit eſt venu à nous par lui. Ailleurs, ſaint Auguſtin, interrogeant nos Hérétiques & leur demandant comment ils ſavoient que le Fils de Dieu n'eſt pas né d'une Vierge, il leur met dans la bouche cette réponſe (1), *c'eſt par le Saint-Eſprit qui étoit dans Manichée.*

Nous ayons une formule d'abjuration, que les Latins faiſoient lire & ſouſcrire dans le ſixieme ſiecle à tous ceux qui étoient ſuſpects de Manichéïſme. On les y obligeoit d'anathématiſer, non quiconque *croit que Manichée eſt le Paraclet*, mais (1) *quiconque croit que l'Eſprit Paraclet eſt venu dans Ma-*

[1] *Hoc ſciebat Spiritus Sanctus, qui erat in Manichæo.* Aug. *cont. Fauſt. L. 7. 2.*

[1] *Quicumque adventum Spiritus Paracleti... in Mane veniſſe credit.* Voyez la piece intitulée, *Proſperi ex Manichæo converſi... fidei Catholicæ profeſſio.* Elle a été publiée par M. Muratori, & inſérée par M. Fabricius dans le 2. vol. des Oeuvres d'Hyppolyte, *pag.* 892.

nichée ; & dans la ſuite (1) *Anathême à quiconque croit que Manès ou Manichée a eu le Saint-Eſprit*, & encore (2) Anathême à *quiconque croit que l'Eſprit Paraclet eſt venu par lui* : la vérité eſt donc que Manichée a été frappé du même fanatiſme que Montan, qui ne prétendoit pas être le Paraclet ; mais le Miniſtre du Paraclet, & que les Manichéens n'ont point eu de leur Prophete d'autre opinion que celle que Tertullien (3) avoit de Montan, comme je l'ai déja remarqué.

Après des déclarations ſi formelles & ſi préciſes, je ne comprends pas comment S. Auguſtin peut avoir été dans l'incertitude ſur l'idée que les Manichéens avoient de la perſonne de leur maître. Il aſſure dans ſes Livres (4) con-

[1] *Qui credit Manem, ſive Manichæum, Sanctum habuiſſe Paracletum.* Ibid. pag. 203.

[2] *Qui in eum Spiritum Paracletum veniſſe credit.* Ibid.

[3] *Hoc unum ſignificat Tertullianus, Paracletum Spiritum Sanctum per Montanum multa docuiſſe.* Petau. *Dogm. Theol. de Incarn.* L. 1. Cap. 14. N°. 5.

[4] Cum enim Chriſtus promiſerit ſuis miſſurum ſe Paracletum, per hanc promiſſionis occaſionem, hunc Paracletum dicentes eſſe Mani-

tre Fauſte, que la promeſſe de Jeſus-Chriſt a fourni aux Manichéens un prétexte de dire, ou que Manichée a été le Paraclet, ou que le Paraclet a été dans Manichée. Ces deux propoſitions ſont auſſi différentes que celles-ci: Le Paraclet a été dans S. Pierre, ou S. Pierre a été le Paraclet, & ce qui revient à la même choſe, S. Pierre a été le Saint-Eſprit, ou le Saint-Eſprit a été dans S. Pierre. Or, comment eſt-ce que S. Auguſtin, après neuf ans de Manichéïſme, pouvoit être en doute ſi nos hérétiques croyoient leur maître une perſonne divine, ou un homme divinement inſpiré? Peut-on s'imaginer que ce Pere ignorât quelle étoit leur véritable créance ſur un article, qui étoit la baſe de leur héréſie? Un habile homme ſera-t-il Chrétien neuf ans, ſans ſavoir ce que les Chrétiens penſent de la perſonne de Jeſus-Chriſt? S'ils le croyent un ſimple homme, qui n'eſt Fils de Dieu que par les dons miraculeux que le Saint-Eſprit lui a conférés, ou s'ils le croyent une perſonne divine, qui a revêtu la nature

chæum, vel in Manichæo. Auguſt. cont. Fauſt. Li. 3. 17.

humaine. Je ne saurois me tirer d'une question si embarrassante que par une solution qui me fait de la peine; c'est qu'en changeant de parti, les hommes changent d'idées. Ils ne voyent plus les mêmes choses du même œil. On diroit qu'il en est de leur esprit comme de nos yeux, leur esprit ne discerne plus les erreurs du parti qu'ils ont quitté, à mesure qu'ils s'en éloignent. Tant que Saint Augustin a été Manichéen, il n'a regardé Manichée que comme un Apôtre de Jesus-Christ éclairé extraordinairement des lumieres du Saint-Esprit. Pouvoit-il en avoir une autre idée, lui, qui dans ce temps-là n'avoit pu se persuader que Jesus-Christ fût autre chose qu'un simple homme? Pouvoit-il alors mettre au-dessus de Jesus-Christ Manichée, qui ne prenoit que la qualité de son disciple? Mais ce que ce Pere auroit regardé comme un mensonge quand il étoit Manichéen, lui parut un problême quand il ne le fut plus. Il commença de douter alors si les Manichéens disoient que leur Prophete a été le Paraclet, ou que le Paraclet a été en lui. Ces variations ne sont pas

louables, mais malheureuſement elles ne ſont que trop communes. Bien loin de déroger au mérite d'un Auteur qui réfute des hérétiques, elles ne ſervent qu'à lui donner du relief, & ſi quelqu'un oſe les relever, il y a des Communions où il ſera traité comme fauteur d'hérétiques.

N'ajoutons rien, ſage & ſavant Abukibak, aux réflexions de Monſieur de Beauſobre : que pourrions-nous dire qui approchât de l'évidence de ces preuves, de la clarté de ſes objections & de la force de ſes reproches ? Contentons-nous ſeulement de plaindre la foibleſſe des hommes, & conſidérons, en voyant la particularité de S. Auguſtin, un des plus grands génies qu'ait produit l'Univers, combien il eſt dangereux de ſe ſéduire ſoi-même, & de s'aveugler dans ſa propre cauſe. Quel exemple pour tous les Savants, & ſur-tout pour les Théologiens, que la faute de ce Pere de l'Egliſe ! Les admirateurs outrés des anciens Docteurs auront beau tenter de l'excuſer, foible reſſource pour diminuer un crime, que celui de nier qu'on l'ait commis, lorſque l'évidence &

la raiſon parlent contre le coupable.

J'employerai le reſte de cette Lettre, ſage Abukibák, à ce que nous apprend M. de de Beauſobre des particularités de la Mort de Manichée. Il releve pluſieurs pieuſes fauſſetés de S. Epiphane, qui partent du même principe que le doute affecté de S. Auguſtin. Le Roi, dit-il (1), informé du lieu où Manès s'étoit retiré, le fit prendre & conduire dans ſa Capitale, & commanda qu'il fût écorché. Les termes de la relation (2) ne ſignifient pas néceſſairement qu'il fût écorché vif. Abulpharage dit même (3) que ce ne fut qu'après ſa mort. Sa chair fut donnée aux oiſeaux de proie, on fit apprêter ſa peau, & après l'avoir remplie d'air, *comme un ſoufflet*, on la pendit à la porte de la ville. J'ai quelques obſervations à faire ſur cette hiſtoire.

Je remarque d'abord que ſelon la

(1) Hiſtoire de Manichée & du Manichéiſme, Tom. I. pag. 125.

(2) Juſſit eum ante portam civitatis exorciatum ſuſpendi. Actarch. pag. 100.

(3) Manetis interfecti pellem detractam. Abulpt Cont. Manich. L. I. p. m. 54.

coutume, S. Epiphane l'a ornée de quelques circonſtances nouvelles. Je dis premiérement que *Manès fut écorché avec la pointe d'un roſeau.* Cela n'eſt d'aucune conſéquence, mais on ne le trouve ni dans les actes, ni dans aucun ancien Auteur que je ſache.

Il dit enſuite que ſa *peau fut remplie de paille.* Je trouve à la vérité la même choſe dans Abulpharage, qui ne parle néanmoins ni de ſon écorchement, ni de cette circonſtance, que comme d'un bruit, *fertur.* Il y a bien de l'apparence qu'il a copié dans cet endroit S. Epiphane : car il entendoit fort bien la Langue Grecque. Quoi qu'il en ſoit, Photius, qui avoit vu le Grec de la rélation d'Archélaüs, témoigne que la peau de l'Héréſiarque fut remplie (1) d'air ou de vent, comme un ſoufflet. En effet c'eſt d'air, & non pas de paille, qu'on rempliſſoit la peau des malheureux que l'on faiſoit écorcher. Lorſque l'Empereur Valérien fut mort, Sapor commanda qu'on l'écorchât, qu'on apprêtât ſa peau pour la conſerver, & qu'on la remplît d'air. C'eſt un monu-

[1] *Cont. Manich. L. I. p. m.* 54.

ment

ment que les Perſans affectoient de montrer aux Ambaſſadeurs des Romains. Au reſte, s'il en faut croire les légendes Grecques (1), l'Apôtre S. Barthelemi eut le ſort de Manichée, auſſi bien qu'un certain (2) Moine Studite.

Enfin S. Epiphane aſſure mal-à-propos que les Manichéens (3) couchoient ſur la paille, ou ſur des roſeaux, en mémoire de ce que leur Patriarche avoit été écorché avec la pointe d'un roſeau, & ſa peau remplie de paille. C'eſt une pure imagination de cet Evêque; écou-

[1] Voyez les Notes de Combefis ſur Niceras de Paphlagonie, p. 446. On peut voir les fragments de l'Hiſtoire Apoſtolique, publiées par *Prætorius*. C'eſt-là qu'on dit que S. Barthelemi portoit le palladium blanc, qu'il avoit orné de joyaux & de pierreries, qu'il fut enfin écorché par les impies, *ab impiis decoriatus eſt ad modum ſollis*. On voit ſa ſtatue dans la grande Egliſe de Milan, où il eſt repréſenté portant ſa peau. Voyez les Remarques de *Fabricius* ſur le Livre VIII. de l'Hiſtoire Apoſtolique d'Abbias, codex Apocryph. N. Teſt. Tom. pag. 686.

[2] On l'appelle *Studide*, parce qu'il étoit Moine du célebre Monaſtere nommé *Studius*, du nom du Conſul *Studius* qui l'avoit fondé à Conſtantinople.

[3] Epith. pag. 793.

tons là-dessus S. Augustin (1). „ Constance, riche Citoyen de Rome, avoit „ rassemblé chez lui un grand nombre „ de Manichéens, pour leur faire observer les préceptes de Manichée. Les „ uns trouvant les préceptes trop rudes „ pour eux, se dispersèrent chacun de „ son côté : mais les autres qui continuoient à les observer, se séparerent „ du reste des Manichéens, & firent un „ Schisme, qui fut appellé des Nattariens, parce qu'ils couchoient sur des „ nattes „. On voit dans ce passage la véritable raison de cette austérité de Manichée; c'étoit une des observances que l'Hérésiarque avoit prescrites.

Il est temps, sage & savant Abukibak, de terminer ma lettre par les passages que je t'ai rapportés. Tu peux juger de la bonté de l'Histoire Critique de Manichée. Quel bonheur pour toutes les personnes de Lettres & pour tous les honnêtes gens, si l'on avoit chaque siecle deux ou trois Ecrivains du mérite de M. de Beausobre ! Mais rien n'est si rare qu'un grand Historien. Pour un

[1] Ce fait est rapporté dans les termes de Tillemont, Voyez son article XVI. de S. Augustin.

de Thou on trouve trente Maimbourgs, & pour un Rapin Thoiras cinquante Peres d'Orléans. L'Hiſtoire moderne eſt corrompue par de lâches impoſteurs, l'ancienne même eſt en proie à la plume des ignorants & des fourbes. Quelle pitoyable & énorme compilation n'ont pas faites les Jéſuites Catrou & Rouillé ! Encore prendroit-on patience, ſi ces miſérables Ecrivains avoient pour les bons le reſpect qu'ils méritent : mais ils ſe déchaînent contr'eux avec une impudence inouie. Les mauſſades Journaliſtes de Trévoux ont oſé outrager de la maniere la plus cruelle & la plus meſſéante M. de Beauſobre dans leur infâme libelle diffamatoire, & ce même Jéſuite Rouillé qui travaille à ce prétendu Journal, oubliant ſon impertinente Hiſtoire Romaine, s'eſt érigé en Juge d'un Ouvrage qu'il n'étoit pas capable d'entendre.

Porte-toi bien, ſage Abukibak, je te ſalue.

LETTRE XXVII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LEs anciens Peres de l'Egliſe ſe ſont appliqués à montrer l'incertitude qui régnoit dans les Ouvrages des Philoſophes, ils les ont examinés en Critiques ſéveres. Il faut convenir qu'ils ont réuſſi dans leur entrepriſe, & qu'ils ont prouvé par les raiſons les plus évidentes & les plus fortes, que l'on ne pouvoit faire aucun fondement ſur tous les raiſonnements Philoſophiques, qui n'étoient ordinairement que des conjectures, ſoutenues comme des vérités par les uns, & regardées comme de fauſſes ſuppoſitions par les autres.

C'eſt dans l'oppoſition des ſentiments des Philoſophes que les anciens Théologiens ont puiſé leurs principaux arguments, ils leur ont reproché leurs contradictions & le peu de convenance qu'il y avoit entre leurs opinions.

La vérité doit être ſimple, facile à connoître, elle ne peut point être direc-

cement opposée à elle-même; il est donc inutile de la chercher dans les Ouvrages des Philosophes, qui ne donnent que leurs idée, & ne s'embarrassent guere d'examiner si celles de leurs Confreres s'accordent avec les leurs.

Lorsqu'on lit Platon, Arioste, Lucrece, Descartes, Locke, Mallebranche, Newton, on ne voit par-tout que des gens qui se condamnent mutuellement les uns les autres, qui prétendent tous avoir raison, qui traitent d'aveugles & d'ignorants ceux qui ne pensent point comme eux. Que doit faire un homme sans préjugés, en voyant toutes ces contrariétés? Se flattera-t'il de pouvoir démêler le vrai au milieu de tant d'incertitudes: Il est impossible qu'il ne gémisse de la foiblesse de l'esprit humain & qu'il ne regarde comme des disputes curieuses toutes ces controverses Philosophiques. Hermias avoit bien raison de dire, en parlant des Philosophes anciens, qu'ils fatiguoient l'esprit (1) en

[1] Verum illi animum divellunt, atque in diversas partes trahunt, alius in aliam naturam, alius in aliam essentiam, materiam ex materia mutantem. Fateor enim me crebram rerum conversio-

l'accablant de tant de différentes opinions, & qu'il étoit impoſſible qu'un homme n'en fût point ennuyé en liſant leurs Ouvrages. Tantôt il doit ſe réjouir de ce qu'il eſt immortel, peu après il faut qu'il s'afflige de ce qu'il ne l'eſt point. Il s'étonne de voir qu'il eſt tour à tour compoſé de feu, d'air, Il eſt métamorphoſé en bête, changé en poiſſon, il a pour freres tous les dauphins. Il eſt toujours dans le doute s'il eſt réellement au nombre des humains, ou s'il n'eſt point dans celui des oiſeaux, des reptiles. Tantôt il lui ſemble de nager, peu de temps après de

nem moleſte ferre. Nunc immortalis ſum, & gaudeo; nunc contra mortalis fio, & ploro; mox in individua corpora ſolvor, aqua, fio, fio aer, fio ignis, paulo poſt nec aerem, nec ignem, ſed feram me facit, piſcem me facit, itaque viciſſim, fratres habeo delphinos? Cùm vero me intueor, corpus pertimeſco, & neſcio quo nomine id vocem, hominem ne, an canem, an lupum, an taurum, an ſerpentem, an draconem, an chymeram. In cunctas enim beſtias, ab illis ſapientiæ ſtudioſis commutos, terreſtres, aquatiles, volucres multiformes, agreſtes, cicures, mutas, vocales, brutas, ratione munitas. Nato, volo, ſublimis in aere feror, ſerpo, curro, ſedeo. Offert ſeſe Empedocles, & arbitrum me facit. Hermiæ Irriſio Gentilium Philoſophorum, pag. 176.

volèr ; mais ce qui eſt plus extraordinaire que cela, c'eſt qu'il eſt tout à coup changé en arbriſſeau par Empedocle. Cette métamorphoſe eſt bien plus fâcheuſe que toutes celles de Pythagore.

S. Juſtin (1) a fait les mêmes réflexions qu'Hermias, il ſe plaint également de leurs diverſes opinions. Comment, dit-il, veulent-ils que nous croyons ce qu'ils nous diſent des cauſes des phénomenes & des ſecrets de la nature, puiſqu'ils ne diſputent pas ſeulement à ce ſujet, mais qu'ils ne ſont pas même d'accord ſur la nature de la Divinité ?

Les différentes opinions des Philoſophes ſur l'eſſence divine les ont expoſés à mille reproches. Les Perſes ont fait valoir cette ignorance de la connoiſſance du premier des Etres, comme une des raiſons les plus eſſentielles de ſe dé-

(1) Ad hunc nimirum illi modum de rebus cœleſtibus inter ſe diſſident. Itaque ſcire convenit qui noſtra hæc in terris cognoſcere nequeunt, quin etiam de iis inter ſe contendunt, non idoneos eos eſſe, ut de cœleſtibus verba faciendo, fidem mereantur. S. Juſt. Mart. ad Græcos Cohortatio. p. 8.

fier de la vérité de tous les sentiments qu'ils soutenoient avec le plus de confiance. En effet, quelle croyance peut-on accorder à des gens qui se trompent sur le premier, le plus grand & le plus essentiel de tous les points, duquel découle la connoissance de tous les autres. Celui qui n'a aucune idée claire & distincte de la Divinité, ne peut qu'errer en parlant de la création de l'Univers, des causes qui entretiennent l'ordre de ce même Univers. Enfin il est évident qu'on ne peut rien dire de raisonnable sur la nature des créatures, si l'on n'a une idée juste de celle du Créateur : or, c'est ce qui a manqué à tous les Philosophes anciens, & qui malgré la révélation n'a point été le partage de tous les modernes. Quant aux premiers, il n'est aucune fable, quelque absurde qu'elle soit, qui n'ait été adoptée par quelqu'un d'eux. On les a insultés sur la diversité & la bizarrerie de leurs opinions au sujet de la Divinité.

Les uns, dit Théophile (1), font le

[1] Illi qui mundum ingenitum, & peculiarem quamdam dixere naturam, nequaquam consentiunt cum iis qui mundum genitum esse proponunt;

monde;

monde éternel, les autres veulent qu'il ait été engendré. Les premiers nient la providence, les seconds l'admettent, & prétendent, ainſi qu'Aratus, qu'il y ait

nam ſequunti rerum ſimilitudines & mentem humanam, nec ipſam veritatem hujuſce modi ſententias protulere. Sunt qui Providentiam agnoſcunt, ut alii horum dogmata ſubruerunt. Aratus ait.

Ex Jove incipiamus, hunc nequaquam finamus, ô viri,
Inexplicatum! plenæ ſunt Jovis omnes plateæ,
Omnium etiam hominum fora, plenum eſt & mare,
Pleni ſunt & portus, ubique Jove fruimus omnes;
Hujus enim genus ſumus. Ipſe benignus hominibus,
Dextera nunciat, Populos ad opus excitat,
Faciens eos meminiſſe vitæ, dicit præterea quando gleba optima.
Bubus & ligonibus. Indicat quoque quando dextræ ſint horæ,
Ut plantæ virides flectantur & tranſplantentur, quando omnia ſunt ſpargenda ſemina.

Cui igitur fidem dabimus? Arato, an Sophocli qui clamat. Nullius eſt providentia, ſed caſu quodam, ut quilibet poteſt, vivitur? huic præterea Homerus non concinit, inquit enim: Jupiter virtutem viris auget minuitque. Similiter & Simonides ait: Nemo abſque Diis virtutem accepit, non urbs, non prudens Deus. S. P. N. Theophil. ad Autolicum, Lib. 2. pag. 86.

un Esprit répandu dans toutes les parties de l'Univers, qui non seulement les vivifie, mais qui préside à leur conservation & qui dirige leurs mouvements. Sophocle vient à son tour, & condamnant ce sentiment, s'écrie qu'il n'y a aucune Providence, & que le seul hasard est la cause de tous les événements. Homere n'est point de l'opinion de Sophocle, il veut que Jupiter prenne soin des mortels. Simonide dit que c'est par le secours des Dieux que les hommes peuvent être vertueux.

Quoique l'opinion de ceux qui admettent une Providence, soit beaucoup plus raisonnable que celle des autres, elle est encore mêlée des fables les plus ridicules, & directement contraire à la véritable idée de la Divinité. Est-il rien de si absurde que de la multiplier & de la diviser en plusieurs Dieux différents, ainsi qu'ont fait Homere, tous les Poëtes, & les Philosophes qui l'ont suivi?

On peut établir comme un fait constant, que tous les anciens, même ceux qui paroissoient s'être le moins écartés des notions de la nature divine, n'en ont eu aucune véritable connoissance, &

que ce qu'ils en ont dit de vrai a été mêlé de tant d'erreurs groſſieres, qu'il ne mérite pas qu'on y faſſe aucune attention. Les Poëtes & les Philoſophes, dit Athénagore (1), qui dans le choix des opinions ont adopté celles qui leur paroiſſoient les plus vraies, ont tous été dans l'erreur. Ils ſentoient par une impreſſion naturelle qu'ils devoient chercher à connoître la Divinité; mais ſe

(1) Etenim Poëtæ & Philoſophi, qui probabiles quaſdam & ſuo conſentaneas ingenio rationes, ut aliis quoque in rebus indagandis, ſequi ſe oportere putabant, impulſi quidem divinitùs primum ut hoc aggrederentur, ſua quiſque & propria intelligentiæ vi Deum inquirere, tanquam inventuri, nimia de ſe fiducia conati ſunt. Non tamen illum, cujus vis adeo immenſa patet, vel reperire, vel animo & cogitatione complecti potuere; meritò quidem, quod Dei notitiam, non ab ipſo peterent Deo, ſed intra ſe quiſque eam diſquireret. Hinc adeo factum eſt, ut alii aliter pronuntiarint de Deo, de materia, de formis, de mundo. At nos ſententiæ fideique noſtræ teſtes habemus Prophetas, qui Spiritu divino, de Deo ac rebus divinis diſſeruerunt. Hi veſtrum Imperatores judicium & veſtram ergà verum Numen pietatem, quibus pleroſque excelletis, appellamus: Æquumne & hominis ratione dignum ſit, ut fides Spiritui divino, qui Propherarum ora tanquam inſtrumenta permovit, abrogata, humanis perſuaſionibus adhibeatur? Athenagoræ Legatio pro Chriſtianis, p. 7.

livrant avec trop de confiance à leur imagination, ils se sont trompés dans leurs recherches, parce qu'ils n'ont point examiné la nature de la Divinité dans elle-même. Ils l'ont cherchée en eux, où elle ne réside point : de là sont venues toutes les différentes opinions & ces disputes sur l'essence divine, sur la matiere, sur la forme, sur le monde. Les Chrétiens n'ont point donné dans ces erreurs, parce qu'ils avoient dans les Prophetes & dans les Livres sacrés des guides certains.

Prends garde, sage & savant Abukibak, que c'est dans la révélation qu'Athénagore fait consister la certitude des connoissances des Chrétiens : ainsi tous les Philosophes, privés du secours de cette révélation, ne pouvoient jamais avoir aucune connoissance claire & distincte des matieres qu'ils agitoient sur des sujets, que la seule capacité humaine ne peut éclaircir. Cependant il n'y avoit rien qui pût balancer les décisions orgueilleuses des Philosophes. Ils parloient sur l'essence de Dieu avec autant d'assurance, que les modernes sur les secrets les plus cachés & les plus

obſcurs de la nature. On eût dit, à voir la confiance avec laquelle ils s'énonçoient, que le Ciel avoit pris ſoin de les inſtruire, & qu'ils étoient bien plus éclairés que tout le reſte des hommes. S. Juſtin ſe moque de l'orgueil avec lequel Ariſtote réfuta les dogmes de ſon maître Platon. Ce Philoſophe, dit-il, comme s'il eût examiné & connu (1) beaucoup mieux la nature divine, condamne tout ce qu'en a écrit Platon, qui croyoit qu'elle étoit d'une matiere ignée. Il veut au contraire qu'elle ſoit formée par la matiere éthérée du cinquieme élément. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'il prétend qu'on l'en croye ſur ſa parole. N'eſt-il pas extraordinaire qu'un homme, qui n'a pu découvrir la raiſon du flux & du reflux

(1) Ariſtoteles certe, haud aliter quam ſi penitus diligentiuſque Platone, illa contemplatus eſſet, non ſicuti Plato in ignea eſſentia Deum eſſe, ita & ipſe dixit; verum in æthereo quinto Elemento illum eſſe pronuntiavit. Atque de his ille fidem ſibi per orationis vim & pondus adſtruit, cum neque Euripi chacidici naturam cognoſcere poſſet, unde propter ingens probrum & pudorem in mœrorem conjectus, morte vitam commutavit. S. Juſt. ad Græcos cohortatio, pag. 34.

de l'Euripe, & qui eſt mort de chagrin à cauſe de cela, exige qu'on le croye ſur ſa ſimple parole & qu'on reçoive l'opinion la plus fauſſe, uniquement parce qu'il dit qu'elle eſt véritable?

A combien de Philoſophes modernes, ſage & ſavant Abukibak, ne pourroit-on pas appliquer ce que dit S. Juſtin? Ils ſentent dans bien des choſes le peu d'étendue de leurs connoiſſances, & cependant il décident hardiment ſur les plus difficiles.

La préſomption a été de tout temps le foible des Savants, & ſur-tout des Philoſophes: on leur reproche aujourd'hui ce vice, & on le leur a reproché autrefois. S. Baſile (1) ſe moque du titre faſtueux de *Sages* qu'ils s'attri-

(1) Sed quid ejuſque vanitatis provecti ſunt, ſuiſmet cogitationibus, tanta caligine ignorationis obſcuratum eſt inſipiens cor eorum, ut cum ſe deprædicarent maxima omnium eſſe ſapientes, eo ſtultitiæ evaſerint, ut pars iſtius modi philoſophantium aſſeruerit una cum Deo ab æterno cœlum extitiſſe, alii cœlum ipſum eſſe Deum pronunciarunt, quare nec cœpiſſe aliquando, nec ullo deſiturum aut intercipiendum fini; ac proinde eundem profeſſi ſunt ſingularum quarumque partium univerſi adminiſtratorem eſſe! S. Baſil. Homilia ima, pag. 8. Tom. I.

buoient, & ne leur reproche pas moins leur division que les autres Peres de l'Eglise. Ils sont si aveuglés, dit ce Saint, par leur vanité & par les ténebres obscures dont ils sont offusqués, que quoiqu'ils assurent tous également qu'ils sont les plus sages des hommes, ils sont assez insensés pour dire, les uns, que le Ciel a existé de tout temps avec Dieu, les autres, qu'il est Dieu lui-même, qu'il a existé pendant toute l'éternité antérieure, qu'il n'aura point de fin, & qu'il préside à tous les êtres & gouverne toutes les parties de cet Univers.

On ne peut nier, sage & savant Abubekr, que les anciens Peres n'ayent porté de terribles coups aux Philosophes, & qu'ils n'ayent montré le peu de cas qu'on devoit faire de cette Philosophie, que tant de gens regardoient avec un profond respect. Mais qu'il me soit permis de dire qu'en agissant de même, ces mêmes Peres ont prêté des armes aux Pyrrhoniens. Nous conviendrons avec vous, auroient pu leur dire ces Philosophes, que toutes les opinions des Dogmatiques n'ont aucune

certitude, que leur contrariété eſt une preuve de leur évidence : nous vous accordons tout ce que vous dites ; mais s'ils ſont incertains ſur les principales difficultés Philoſophiques, ſi l'un d'eux condamne ce que l'autre approuve, ſi ce ſont là des raiſons pour leur refuſer notre croyance, nous ne devons pas ajouter plus de foi à ce que vous nous dites, car vous n'êtes pas moins oppoſés. Entre vous autres Docteurs vous diſputez également ſur toutes les matieres les plus eſſentielles : vos opinions ſur la nature de Dieu, ſur celle de l'ame, ſur l'eſprit, ſur la matiere, ſont totalement contraires ; or, vous n'êtes donc point croyables par vos propres principes, & les mêmes raiſons par leſquelles vous condamnez les Philoſophes, vous condamnent à votre tour.

Je ne doute pas que les Peres, à qui l'on eût tenu un pareil diſcours, n'euſſent été bien embarraſſés : il ne leur eût reſté que la reſſource de répondre qu'ils étoient d'un accord unanime ; mais cette reſſource auroit été très-mauvaiſe, & leurs adverſaires la leur euſſent bientôt enlevée. Oui, ſage Abukibak, je

crois qu'il eſt très-aiſé de prouver que tous les Peres ont été auſſi oppoſés entr'eux ſur les plus grandes queſtions de la Métaphyſique & de la Phyſique, que les Philoſophes, quoiqu'ils prétendiſſent qu'ils ne pouvoient ſe tromper, ayant dans les Livres ſacrés des guides aſſurés. Il faut cependant qu'ils ſe ſoient abuſés, puiſqu'ils ont tous expliqué différemment les faits qu'ils puiſoient dans les Ecritures : ils ont plutôt ſongé à les faire ſervir à autoriſer leurs idées, qu'ils ne ſe ſont appliqués à les conformer à leur véritable ſens. Ce n'eſt pas dans des queſtions purement de Phyſique qu'ils ſont tombés dans les excès qu'ils reprochoient aux Philoſophes, c'eſt dans celles qu'on regarde aujourd'hui comme les plus eſſentielles à la Religion. Les uns ont raiſonné très-mal ſur l'eſſence divine, les autres ont parlé encore plus mal de la nature de l'ame. Enfin je te prouverai, ſage & ſavant Abukibak, que juſqu'au cinquieme ſiecle tous les Peres ont été très-oppoſés les uns aux autres; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt qu'il n'y en a aucun d'eux, s'il vivoit aujourd'hui,

qui ne fût déclaré hérétique, & qui pis eſt, brûlé par l'Inquiſition, s'il étoit en Eſpagne ou en Italie. La plus petite erreur qu'ils ont ſoutenu, eſt cent fois plus conſidérable que celle qui fit pendre Savanarole, ſi tant eſt qu'il fut pendu pour en avoir ſoutenu. Puiſque Galilée fut mis à quatre-vingt ans dans les priſons de l'Inquiſition pour avoir prétendu que la terre tournoit autour du ſoleil, que ſeroit cette Inquiſition aux Peres, dont les uns ont rendu Dieu matériel, les autres l'ame mortelle ? Pluſieurs ont fait coucher les Anges avec des femmes, & ont attribué à cela leur exil du Paradis. Enfin il n'eſt aucune folie, aucune impertinence qui n'ait été ſoutenue par quelque Pere; c'eſt ce que je te montrerai dans ma premiere Lettre. On peut dire d'eux, ſans leur faire injuſtice, ce qu'un Ancien a dit des Philoſophes ſes contemporains. *Nihil tam abſurdum dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum.*

Voilà, ſage & ſavant Abukibak, des preuves bien évidentes de la foibleſſe de l'eſprit humain. Quel eſt le mortel, qui pourra ſe flatter de connoître la vérité

& de marcher d'un pas ferme dans la bonne voie, lorſqu'il verra que les Docteurs les plus célebres ſont tombés dans les erreurs les plus groſſieres, & ont prétendu autoriſer ces erreurs par les Ecritures! Tel eſt le caractere des Dogmatiques, ils ramenent tout à leurs opinions; & quelques abſurdes qu'elles ſoient, ils n'en prétendent pas moins qu'elles leur ſont pour ainſi dire révélées. C'eſt une choſe bien triſte que l'abus que preſque tous les Théologiens font des écritures; ce Livre, donné pour le bonheur du genre humain, devient, par l'uſage qu'en font ceux qui veulent l'expliquer, pernicieux à la tranquillité publique. Ce ſont les différentes explications de Jerôme, de Luther, de Calvin, de Queſnel, &c. qui ont troublé & qui troublent encore toute l'Europe.

Quel eſt le ſort des hommes, ſage Abukibak! L'incertitude eſt ſi fort leur partage, il leur eſt ſi impoſſible d'être jamais aſſurés de rien par leur propres lumieres, que dès qu'ils veulent en faire uſage dans l'explication des vérités qui leur ſont révélées, il embrouillent

ces vérités, ils les obſcurciſſent, ils les rendent le ſujet fatal de mille diſputes criminelles. Ho! Quel triomphe pour les Pyrrhoniens, & qu'ils auroient pu jetter les Peres dans un grand embarras, s'ils avoient connu leurs Ouvrages, auſſi bien que ceux d'aujourd'hui connoiſſent les Livres des Théologiens modernes!

Il eſt temps de finir ma Lettre. Je m'acquitterai dans la premiere que je t'écrirai, de l'obligation que je me ſuis impoſée dans celle-ci.

Je te ſalue, ſage Abukibak.

LETTRE XXVIII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE n'ai point oublié, ſage & ſavant Abukibak, que je me ſuis engagé de prouver que les Peres de l'Egliſe ont été auſſi diviſés dans leur opinion que les anciens Philoſophes, & qu'ils ont eu des idées auſſi abſurdes ſur la nature de Dieu & ſur celle de l'ame. J'emprunterai pour quelque moment le caractere

d'un Pyrrhonien, & j'attaquerai ces Docteurs avec les mêmes armes, dont ils auroient cru me combattre. Vous ne méritez point, leur dis-je d'abord, qu'on ajoute foi à vos discours, parce que vous prétendez soutenir les mêmes vérités, & vos sentiments sont entiérement opposés : l'un condamne ce que l'autre approuve : accordez-vous avant de vouloir condamner les opinions des autres. Ce n'est point assez pour être cru, que de dire que vous avez raison ; il faut prouver que vous êtes véritablement fondés dans vos principes, qu'ils sont clairs, évidents. Mais comment oseriez-vous parler de même, puisque vous êtes contrariés par vos Confreres ? D'ailleurs quand vous conviendriez tous de la vérité de certains sentiments, il ne s'ensuivroit pas de-là que je dusse les recevoir, si je n'en étois point persuadé & si je voyois qu'ils fussent combattus par de fortes objections. Mais je n'ai pas besoin de recourir à une discussion générale de vos principes, il me suffit de faire voir que vous avez tort de mépriser les Philosophes à cause de leur division, puisque celle qui regne

parmi vous, n'eſt pas moins grande que la leur.

Commençons d'abord d'examiner quels ſont vos ſentiments ſur la Divinité. Les uns la font étendue & corporelle; les autres veulent, ainſi que les Stoïciens, qu'elle ſoit répandue dans l'Univers, & qu'elle ſoit l'ame de toutes ſes parties. Les autres prétendent qu'elle enferme en elle-même tous les Êtres, & qu'elle les enveloppe dans ſon étendue; d'autres enfin diſent que la Divinité eſt un Eſprit infini, dénué entiérement de tout ce qui appartient à la nature corporelle. Parmi tous ces ſentiments, dites-moi je vous prie, quel eſt le véritable? Vous répondrez ſans doute que c'eſt celui que vous ſoutenez. Puiſque vous ne voulez pas que je croye un Philoſophe parce qu'il eſt condamné par ſes confreres, pourquoi voulez-vous que je reçoive votre opinion, rejettée par tant d'autres Docteurs? Suppoſons que vous ſoyez du ſentiment d'Auguſtin, & que vous ſouteniez avec lui que la Divinité eſt un Etre ſpirituel, entiérement exempt de tout ce qui appartient corps, voici ſept à huit Docteurs.

qui vous ont précédé, & qui vous condamnent tous.

Origene (1) s'offre le premier, qui dit que la nature de Dieu nous eſt inconnue, que nous ignorons s'il n'a point un corps, & s'il n'eſt point ſujet à une forme déterminée.

Tertulien (2) vient enſuite, & prétend qu'il eſt impoſible que Dieu ne ſoit point corporel, puiſque tout Eſprit eſt corps, & que ce qui n'eſt point corps n'eſt rien. Il faut que l'opinion de Tertulien fût très-commune de ſon temps

(1) Quæ cum ita ſint, hæc tamen ſcribit Origenes in Prom. librorum περὶ ἀρχῶν, Deus quoque quomodo intelligi debeat inquirendum eſt, corporeus, an ſecundum aliquem habitum deformatus, an alterius naturæ quam corpora ſunt, quod utique in prædicatione noſtra manifeſtè non deſignatur. Huet. Orig. in Sacr. Scriptur. Comment. de Deo, Tom. I. Lib. 2. pag. 10.

(2) Inde eſt quod Deum eſſe corporalem abſque dubitatione decrevit Tertullianus, cum alibi adverſ. praxeam Cap. 7. Qui enim negabit, inquit Deum corpus eſſe, etſi ſpiritus eſt? Spiritus enim corpus ſui generis in ſua effigie, ſed inviſibilia illa quæcumque ſunt habent apud Deum & ſuum corpus & ſuam formam, per quæ ſoli Deo viſibilia ſunt; quanto magis quod ex ipſius ſubſtantia miſſum eſt, ſine ſubſtantia non erit? Id. ibid.

& qu'elle paſſât même pour Orthodoxe, puiſqu'Auguſtin (1) votre Chef, lui, dont vous ſuivez les ſentiments, nous apprend que ce ne fut point à cauſe de ce ſentiment que Tertulien fut condamné comme hérétique, mais parce qu'il déſapprouvoit les ſecondes nôces. Pendant plus de trois ſiecles bien des Peres ont cru Dieu (2) matériel, comment donc pouvez-vous reprocher aux Philoſophes anciens ce ſentiment, ſoutenu par vos prédéceſſeurs?

Tatien a adopté le ſyſtême des Stoïciens, il differe d'Origene & de Tertulien, autant que Zénon differe d'Ariſtote. Selon ce Théologien (3), il y a un

[1] Tertullianus ergo, ſicut ejus ſcripta indicant, animam dicit immortalem quidem, ſed eam corpus eſſe contendit, neque hanc tantum, ſed ipſum etiam Deum corporeum eſſe dicit, licet non effigiatum, neque tamen hinc hereticus creditur factus. Auguſt. Lib. de hæreſib. Paulo poſt: non ergo ideo Tertulianus factus hæreticus, ſed quia tranſiens ad Cataphrygas, quos ante deſtruxerat, cœpit etiam ſecundas nuptias contra Apoſtolicam Doctrinam tanquam ſtupra damnare, & poſtmodum etiam ab ipſis diviſus, ſua conventicula propagavit. Aug. Lib. de hæreſib.

[2] Voyez les Mémoires Secrets de la République des Lettres, Lettre cinquieme.

[3] Spiritus igitur ineſt ſtellis, Angelis, ſtirpi-

Eſprit

Esprit universel répandu, qui vivifie les étoiles, les Anges, la terre, les hommes & les bêtes. Cet Esprit est différent, selon les modifications qu'il anime, quoiqu'il soit unique & toujours le même. Voilà l'opinion de l'ame du Monde, soutenue par les Stoïciens, & regardée comme la Divinité.

---- Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum,
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum
Quem sibi tenues nascentem arcessere vitas.

Virg. *Georg. Lib. I.*

Les Stoïciens ne se sont pas expliqués, comme on le peut voir par ces vers, dans d'autres termes que ceux qu'em-

bus, aquis, hominibus, animalibus; & quamvis unus ac idem sit, differentias tamen in se habet. Hæc quidem cum à nobis dicantur, non somnis, ut aiunt, labris, neque probabilibus rationibus, aut Sophistico sermonis apparatu, sed ex divinis eloquiis proferantur, qui discere vultis, festinate; & qui Anacharsin Schitam non rejicitis, nunc etiam non indignemini instrui ab illis qui barbaram disciplinam sequuntur. Recipite dogmata nostra, & saltem nos dicentes audite, ut divinationem secundum Babylonios, vel saltem ut quercum vaticinantem auditis. Tatiani Assyrii Oratio ad Græcos, &c. pag. 152.

ploie Tatien. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Docteur, en établissant un système si contraire à la nature divine, qui l'assujettit à tous les défauts de la matiere, qui la ravale, & la range au rang des bêtes les plus immondes, qui enfin, pour me servir des termes d'Augustin (1) votre Chef, veut qu'il n'y ait aucune de ses parties qui ne soit souillée de quelque crime, tous ceux des hommes étant ceux de la Divinité dont ils sont des portions; ce qu'il y a de plus singulier, dis-je, c'est que Tatien exige qu'on le croie comme un Prophete. Cela vaut bien le *Magister dixit* de Pythagore, si fort condamné.

Théophile (2), a soutenu une opinion

[1] *Non video quidem si totus mundus est Deus, quomodo bestiæ ab ejus partibus separent? Sed absurdum quid opus est? de ipso rationali animante, id est homine, quid infelicius credi potest, quam partem Dei fieri lascivam, iniquam, impiam, atque omnino damnabiles quis ferre possit, nisi qui prorsus insanit?* Augustin. *de Civit. Dei, Lib. IV. Cap. XIII. pag.* 433.

[2] *Nam si in solem, quod sane minimum est Elementum, homo oculos intendere nequit propter caloris & potentiæ excellentiam; multo minus gloriam Dei, quæ ineffabilis est homini, homo mortalis contueri potest. Quemadmodum malum pomum carnibus*

différente de celle de Tatien ; mais elle admet également dans Dieu une étendue corporelle. Il veut que les hommes ne puissent pas voir la Divinité, non pas à cause qu'elle est absolument immatorielle, mais à cause de sa splendeur, de même qu'ils ne peuvent fixer la vue sur le Soleil, qui est, dit-il, un élément bien au-dessous de celui qui compose la Divinité. Selon lui, Dieu enveloppe tous les Etres de la même maniere qu'une seule écorce couvre toutes les différentes parties d'une orange qui sont divisées par plusieurs pellicules, & qui contient plusieurs graines. Voilà par ce système Dieu étendu, sujet à la division ; & quand même il seroit vrai, comme il ne l'est pas, que par le terme d'*Esprit*, *Spiritus*, (1) Théophile eût

velatur qui interiora continet, habet & manifestos loculosque complures pellibus intersectos & distinctos, qui plurima grana inter se se complectuntur ; sic universa natura à Dei continetur Spiritu. Spiritus qui universam naturam conservans tenet, à Dei manu continetur. Quemadmodum granum mali punici, quod cortice exteriore includitur, cortices exteriores servare haud potest, sic nemo mortalium, qui tenetur manu Dei cum universi naturâ. P. N. Teophili ad Autolycum, *Lib.* II *pag.* 22.

[1] Le mot d'*Esprit* doit si peu être pris chez

entendu une ſubſtance entiérement privée de tout ce qui appartient à la matiere, il s'enſuivroit toujours une ridicule étonnante, qui eſt de faire un Eſprit étendu. Votre chef Auguſtin condamne en termes formels cette opinion.

Venons à Arnobe, il croit combattre fortement les Philoſophes, & tout ce qu'il dit va directement à détruire ce que les Peres ont établi : on croiroit que ſon deſſein eſt de fournir des armes à ſes adverſaires ; il ſe récrie ſur ce que les Payens ſe figuroient qu'il y avoit des Dieux bons, & d'autres mauvais (1). Il eſt inutile, dit-il, de ſonger à

les Anciens pour un être incorporel & purement ſpirituel, que ceux qui n'ont admis aucune Divinité, s'en ſont ſervi pluſieurs fois. Lucrece employe très-ſouvent le terme *Spiritus*. Voyez les *Mémoires Secrets de la République des Lettres, Lettre cinquieme.*

(1) *Nam quod dici a vobis accipimus eſſe quosdam ex Diis bonos, alios autem malos & ad nocendi libidinem promptiores, illiſque ut proſint, his vero ne noceant, ſacrorum ſolemnia miniſtrari ; quoniam iſtud ratione dicatur, intelligere confitemur non poſſe. Nam Deos benigniſſimos dicere, leneſque habere naturas, & ſanctum & religioſum, & verum eſt : malos autem & lævos neguaquam ſumendum eſt auribus .... Quid enim mite eſt placidum*

fléchir par des ſacrifices la Divinité ; car ſon eſſence ne lui permet point de faire le mal. Sur ce principe il condamne toutes offrandes qu'on fait à Dieu, il les tourne en ridicule, & il ne ſonge pas que Dieu même, ſelon tous les autres Docteurs, & qui plus eſt, ſelon les Livres fondamentaux du Chriſtianiſme, a ordonné les ſacrifices, & qu'ils ont ſervi très-ſouvent à appaiſer ſa colere. Il ne s'agit pas ici de faire la diſtinction des ſacrifices faits au vrai Dieu, ou aux faux ; car Arnobe établit (1)

que natura, ab nocendi procul eſt uſu & cogitatione diſcretum ... Neque enim in dulcedinem vertere amaritudo ſe poteſt, aut aridítas in humorem, calor ignis in frigores, aut quod rei cuicumque contrarium eſt, id quod ſibi contrarium eſt in ſuam ſumere atque immutare naturam. .... Ita nihil prodeſſe promoveri velle per haſtias Deos tuvol ; cum ſive illud feceris, ſive contra feceris, agant ſuam naturam, & ad ea quæ facti ſunt ingenitis legibus & QUADAM NECESSITATE *ducantur.* Arnob. *Diſput. adverſ. Gentes. Lib. 7. pag.* 136.

[1] Eſto concedatur INFELICISSIMAS pecudes non ſine aliquo Religionis officio Diverum apud Templa mactari ... Sed ſi magnificum videtur atque amplum jugulare Diis tauros, ſi illibata, ſi ſolida concremari animantium viſcera, quid ſibi reliqua hæc volunt magorum cohærentia diſciplinis, quæ in ſacrorum recondítis legibus pontificalia reg

comme un principe général, qu'il eſt ridicule d'honorer la Divinité en aſſomant des bœufs & en égorgeant des moutons.

La maniere dont Lactance réfute la pluralité des Dieux & la différence de leur ſexe, ne vaut guere mieux que celle dont ſe ſert Arnobe pour condamner les ſacrifices. Il n'avoit qu'à dire que Dieu étant un eſprit pur & ſimple, il ne pouvoit avoir de ſexe; mais comme il ne regardoit point les Eſprits comme des Etres entiérement incorporels, & qu'il entendoit par ce mot une ſubſtance déliée, ſubtile, inviſible, ignée, ainſi que l'étoit le *Spiritus* (1) des Stoïciens, il a recours à l'éternité de Dieu, afin de montrer qu'il n'a pas beſoin de femme pour engendrer. Puiſque (2), dit-il, il

situere myſteria & rebus inſerere divinis? Id ibid.

(1) Je renvoye encore les Lecteurs à la cinquiéme Lettre des Mémoires de la République, pour ne point répéter ici ce que j'ai dit dans cet Ouvrage.

(2) Quid opus eſt altero ſexu, cum ſucceſſionem non egeant qui futuri ſunt ſemper? nam profecto in hominibus cæteriſque animantibus diverſitas ſexus, & coïtus, & generatio nullam habet aliam

naît des animaux de certaines feuilles d'arbre, qui eſt-ce qui peut douter que Dieu ne puiſſe produire des hommes ſans le ſecours d'une femme ? Cette comparaiſon eſt pitoyable, & ne fait rien au ſujet dont il s'agit ; car un Epicurien auroit répondu que ces feuilles produiſoient des animaux, parce qu'elles en contenoient la ſemence, & que l'ordre étant toujours obſervé dans les choſes, il falloit auſſi qu'un homme ne pût être produit que par les regles ordinaires. Un mot eût mieux réfuté les Payens que tout ce long diſcours mais ce que nous entendons aujourd'hui par

mationem niſi ut omnia genera viventium, quando ſunt conditione mortalitatis obitura, mutua poſſint ſucceſſione ſervari. Deo autem qui eſt ſempiternus, neque alter ſexus, neque ſucceſſio neceſſaria eſt. Dicet aliquis ut habeat vel miniſtros, vel in quos ipſe poſſit dominari, quid igitur ſexu opus eſt femineo, cum Deus, qui eſt omnipotens ſine uſu & opera femina poſſit filios procreare ? Nam ſi quibuſdam minutis animalibus id præſtitit, ut ſibi è foliis natos & ſuavibus herbis ore legant, cur exiſtimet aliquis ipſum Deum, niſi expermixtione ſexus alterius non poſſe generare ? Illos igitur, quos imperiti & inſipientes tanquam Deos & noncupant & adorant, nemo eſt tam inconſideratus, qui non intelligat fuiſſe mortales. Lactant. de falſa Relig. ſapient. Lib. I. Cap. 9. pag. 28.

la ſpiritualité n'étoit point connu de Lactance, & n'a commencé à l'être que près d'un ſiecle après lui, quoiqu'il vécût du temps de Conſtantin. En général tous les premiers Peres n'ont guere mieux réfuté les Payens qu'Arnobe & Lactance. Ils les accabloient, il eſt vrai, quelquefois; mais enſuite ils leur fourniſſoient de nouveaux moyens de défendre leur cauſe. Par exemple, les Peres condamnoient toute ſorte d'Idolâtrie: elle avoit été introduite ſelon eux, par le Diable: voici Juſtin Martyr qui en fait Dieu l'auteur, & qui veut qu'il eût donné aux (1) Gentils le Soleil, la Lune, afin de les adorer, & pour que de l'adoration de ces aſtres ils puſſent s'élever à celle de la Divinité; c'eſt-à-dire ſelon ce Pere, que Dieu étoit la cauſe efficiente & déterminative de l'Idolâtrie, & qu'il n'avoit d'autre moyen pour amener les hommes à ſa connoiſſance, que de les faire idolâtrer.

Quelqu'abſurde que ſoit cette opinion, Clément d'Alexandrie l'a adop-

[1] Juſtinus Marty. Dialogo cum Triphone, pag. 134 Vide & eundem Dialogum. pag. 213.

tée.

tée (1). Il a encore soutenu que Dieu étoit corporel : ainsi, selon ce Pere, la Divinité étoit double, puisque tout ce qui est corps a des parties, & que tout ce qui a des parties peut être divisé.

Je ne finirois jamais, si je rapportois ici toutes les contrariétés qui se trouvent dans tous les Peres sur la nature des attributs & les qualités de la Divinité. Convenez qu'ils avoient grand tort d'insulter les Philosophes sur leur division, & qu'ils s'exposoient à la rétortion d'un argument qu'ils faisoient sonner si haut. Passons maintenant à leurs sentiments sur l'essence de l'ame, & nous verrons qu'ils n'étoient pas moins divisés sur ce second article.

Origene croyoit que les ames humaines avoient existé avant la création du monde ; mais qu'ayant péché, elles avoient mérité d'être renfermées dans diverses prisons, selon la diversité de leurs crimes, les unes dans des astres, les autres dans des corps humains. Augustin (2) se moque de cette opinion.

[1] Clemens, Stromat. Lib. 6.

[2] Quid autem stultius dici potest quam per istum solem, ut in uno Mundo unus esset, non

Eſt-il rien, dit-il, de ſi impertinent que de prétendre que s'il n'y a qu'un Soleil dans le monde, cela ne vient pas de la ſageſſe de Dieu, qui l'a voulu ainſi pour la beauté & pour l'utilité de l'univers, mais parce qu'il eſt arrivé qu'une ame a commis un péché qui méritoit qu'on l'enfermât dans un tel corps : de ſorte que s'il fût arrivé que non pas une ame, mais cent, euſſent commis le même péché, il y auroit cent Soleils dans le monde. Ceux qui ſoutiennent une pareille opinion, montrent bien qu'ils n'ont aucune connoiſſance de la nature de l'ame.

decori pulchritudinis, vel etiam ſaluti rerum corporalium conſuluiſſe artificem Deum, ſed hoc potius evenisse, quia una anima ſic peccaverat, ut tali corpore mereretur includi ? Ac per hoc ſi contigiſſet ut non una, ſed duæ, imo non duæ, ſed decem vel centum ſimiliter æqualiterque peccaſſent, centum ſoles haberet hic Mundus ? Quod ut non fieret, non opificis proviſione mirabili ad rerum corporalium ſalutem decoremque conſultum eſt, ſed contigit potius tanta unius animæ progreſſione peccantis, ut ſola corpus tale mereretur. Non plane animarum, de quibus neſciunt, quid loquantur, ſed eorum ipſorum qui talia ſapiunt multum longè a veritate, & merito eſt coercenda progreſſio. S. Aug. de Civit. Dei, Lib. XI. Cap. 23. Tom. 7. pag. 190.

Tertulien tâche d'établir par pluſieurs raiſons qu'il eſt abſolument néceſſaire que l'ame ſoit matérielle ; il prétend appuyer ſon opinion par l'Ecriture. Si l'ame n'étoit point corps, dit-il (1), l'image de l'ame ne pourroit prendre l'image du corps. D'ailleurs, quelle eſt la ſubſtance, qui après la mort deſcend aux Enfers, qui y demeure juſqu'au jour du Jugement, ſi ce n'eſt un corps? Car tout ce qui n'eſt point corporel, eſt exempt de captivité, & ne peut ſouffrir aucune peine. Si l'ame exiſte donc

[1] Si enim non haberet anima corpus, non caperet imago animæ imaginem corporis, nec mentiretur de corporalibus membris Scriptura ſi non erant. Quid eſt autem illud quod ad inferna transfertur poſt divortium corporis? quod detinetur? quod in diem Judicii reſervatur? ad quod Chriſtus moriendo deſcendit, puto ad animas Patriarcharum. Sed quamobrem, ſi nihil anima ſub terris nihil enim ſi non corpus; incorporalibus enim ab omni genere cuſtodiæ libera eſt, immunis a pœna & fovela, per quod enim punitur & foveturr, hoc erit corpus, dicam de ipſo plenius & opportunius. Igitur ſi quid tormenti ſive ſolatii anima percipit in carcere ſeu diverſorio inferum, in igne, vel in ſinu Abrahæ, probaba erit corporalitas animæ, incorporalitas enim nihil patitur, non habens per quod pati poſſit: aut ſi habet, hæc erit corpus, in quantum enim omne corporale paſſibile eſt, in tantum quod paſſibile eſt, corpus eſt. Tertul. Lib. de anima, Cap. 7. Tom. 2. pag. 740.

après la mort, elle doit être sensible : soit qu'elle soit dans le séjour des supplices, ou dans le sein d'Abraham, il faut toujours qu'elle soit corporelle ; ce qui n'est point corps n'étant susceptible, ni de la douleur ni du plaisir. Un Epicurien qui voudroit prouver la matérialité de l'ame, raisonneroit de même que ce Pere de l'Eglise.

Arnobe ne s'est pas contenté de faire l'ame corporelle, il a voulu qu'elle fût mortelle de sa nature, & qu'elle ne subsistât que par un miracle renouvellé du Créateur. Selon ce principe, il établit que les ames des damnés seront un jour (1) anéanties par le feu. Quel est, dit-il, celui qui est assez imbécille, & qui raisonne assez peu conséquemment,

(1) Et quis erit tam brutus & rerum consequentia nescius, qui animis incorruptibilibus credat aut tenebras torturas posse aliquid nocere, aut igneos fluvios, aut cœnosis gurgitibus paludes, aut rotarum volubilium circumactus? Quod enim contiguum non est, & ab legibus dissolutionis amorum est, licet omnibus ambiatur flammis furentium fluminum, illibatum necesse est permaneat & intactum, neque ullum sensum mortiferæ passionis assumere. Arnob. Libr. 2. adversus Gent. pag. 190.

pour croire que les ames ſont incorruptibles & incorporelles ? Si cela eſt, comment eſt-ce qu'elles peuvent être ſoumiſes aux peines de l'Enfer ? Car tout ce qui n'eſt point étendu, n'eſt point ſujet aux loix de la diſſolution, & quoiqu'il ſoit au milieu des flammes, il ne peut être outragé, & doit demeurer dans ſon entier. D'ailleurs, une choſe ſans extenſion ne peut être ſenſible à la douleur. Dans un autre endroit le même Docteur s'explique encore plus clairement. Eſt-il quelqu'un, dit-il (1), qui ne voye que ce qui eſt immortel, que ce qui eſt ſimple, ne peut être ſuſceptible de peine, & que tout ce qui eſt ſujet à la douleur doit être privé de l'immortalité ? Lucrece parle de même qu'Arnobe : l'Epicurien & le Pere de l'Egliſe ſont parfaitement d'accord. N'eſt-ce pas, dit le dernier (2), une erreur groſ-

[1] Quis autem hominum non videt quod ſit immortale, quod ſimplex, nullum poſſe dolorem admittere, quod autem ſentiat dolorem, immortalitatem habere non poſſe ? Id. ibid. pag. 114.

[2] Deſipere eſt ; quid enim diverſius eſſe putandum eſt,
Aut magis inter ſe diſjunctum diſcrepitanſque,

fiere de vouloir associer l'avantage de l'immortalité avec la bassesse d'une nature corruptible. Il faut que tout ce qui est immortel soit capable de se soutenir d'une maniere inviolable contre les coups qu'il reçoit, & qu'il soit tellement inaccessible à la pénétration, que rien ne puisse le pénétrer. L'existence éternelle d'une chose dépend de ce qu'elle est hors de l'atteinte des impressions.

Lactance (1) est moins décisif qu'Origene, Arnobe & Tertulien. Il avoue

Quam mortale quod est, immortali atque perenni
Junctum in concilio sævas tolerare procellas,
. . . . . .
Præterea quæcumque manent æterna necesse est,
Aut quia sunt solido cum corpore, respuere ictus,
Nec penetrare pati sibi quidnam quod quem arctas,
Dissociare intus partes.
Lucret. de rer. nat. Lib. 3.

[1] Mentis quoque rationem incomprehensibilem esse qui nesciat, nisi qui omnino illam non habet, cum ipsa mens quo loco sit, aut cujusmodi nesciatur? Varia ergo a Philosophis de natura ejus ac loco disputata sunt; ac ego non dissimulabo quid ipse sentiam, non quia sic esse adfirmem (quod est insipientis in re dubia facere) sed ut ex-

qu'il ne connoît rien à la nature de l'ame, & qui plus eſt, il prétend que tout ce qu'on en dit, n'a aucune ſureté; & ſelon lui, ſur cette queſtion, un homme ſage ne doit rien décider. Voilà un Pere Pyrrhonien ſur la nature de l'ame; & qui ne le ſeroit pas, en conſidérant tous les ſentiments oppoſés des Théologiens anciens?

Irénée veut que l'ame (1) ait des yeux, une langue, des doigts, enfin tous les autres membres des hommes; qu'elle ſoit la reſſemblance d'un corps, & non point un corps. Que ſignifie ce galimathias? Qu'eſt-ce qu'une choſe qui a les membres d'un corps, & qui n'eſt pas corps? Cela eſt auſſi inintelligible que les myſteres Pythagoriciens. Le même Irénée, contre les ſentiments d'un nombre infini d'autres Peres (2),

poſita rei difficultate, intelligas quanta ſit divinorum operum magnitudo. Lactant de officio Dei ad Demetrianum Cap. 16.

[1] Ergone non dicam vera conſtantius? & habet (anima) oculum & habet linguam, & habet digitum, & habet cætera ſimilia corporis membra, & hæc tota eſt corporis ſimilitudo, & non corpus. Iren. Lib. 2. cap. 63.

[2] Manifeſtum eſt, quia & diſcipulorum Chriſ-

veut encore que les ames des Juſtes ne jouiſſent point de la gloire céleſte; il ſoutient qu'en ſortant du corps, elles deſcendent dans un lieu inviſible, où elles attendent un certain jour marqué pour leur réſurrection. Preſque tous les autres Peres nient l'exiſtence de ce magaſin, où Irénée loge un ſi grand nombre d'ames.

Clément d'Alexandrie, qui a cru Dieu & les ames corporelles, les a auſſi renfermées dans un lieu ſouterrein, & y a fait deſcendre (1) Jéſus-Chriſt pour y prêcher les ames des Juifs, & les Apôtres (2), pour faire quelques ſermons à celles des Payens, qui avoient vécu ſelon la loi de nature.

Ambroiſe a été d'un autre ſentiment: ſelon lui (3), toutes les ames, même

ei, propter quos & hæc operatus eſt Dominus, animæ abibunt inviſibilem locum, definitum eis a Deo, & ibi uſque ad reſurrectionem commorabuntur. ibid.

[1] Clemens, Strom. Lib. V. pag. 282.

[2] Ib. Strom. Lib. VI. pag. 320.

[3] Omnes oportet per ignem probari quicumque ad Paradiſum redire deſiderant, &c. . . Omnes oportet tranſire per flammas, ſive Joannes Evangeliſta ſit, ſive ille ſit Petrus. Ambroſ. in Pſ. 118. Serm. 5. & 20.

celles des Apôtres, doivent passer par le feu avant d'aller en Paradis. Le même Docteur veut qu'il y ait deux différentes résurrections (1), contre l'opinion de presque tous les Peres : les ames qui seront plus coupables que les autres, ressusciteront plus tard, & brûleront pendant l'espace de temps qu'il y aura entre la premiere & la derniere résurrection.

Toutes ces opinions sont condamnées formellement par d'autres Peres; mais que dirons-nous d'Augustin votre Chef, votre Patriarche? Si nous consultons plusieurs Docteurs anciens & modernes, ils nieront ce qu'il dit de l'état des ames des enfants morts sans baptême, qu'il soutient être damnées, traitant (2) de chimere les prétendus Lymbes. Ecoutons-le lui-même, & il nous apprendra

[1] Qui non veniunt ad primam resurrectionem, sed ad secundam reservantur, isti urentur, donec impleant tempus inter primam & secundam resurrectionem. Ambros. in Ps. 1.

[2] Nec est ullus medius locus, ut possit esse, nisi cum diabolo, qui non est cum Christo. August. Lib. de peccatis & peccatorum remissione, Cap. VIII. *Remarquez en passant que voilà le Purgatoire aussi formellement condamné que les Lymbes.*

encore que le Livre (1) qu'il a écrit sur l'immortalité de l'ame, est si obscur & si peu intelligible, qu'il a peine à comprendre ce qu'il a voulu dire : c'est-là une marque bien évidente qu'il étoit bien instruit des matieres dont il parloit.

Après avoir examiné les contradictions des Peres sur l'essence de Dieu, & sur les qualités de l'ame humaine ; voyons celles qu'on trouve dans leurs Ecrits sur la nature des Esprits. Il s'offre d'abord une foule de Docteurs, qui soutiennent que les Anges & les Démons sont corporels. Justin (2), Lactance, Basile, Augustin, plusieurs autres, comme Théophile, Tatien, Clément d'Alexandrie, parmi lesquels il faut de nouveau placer Justin & Lac-

[1] Scripsi Librum de immortalitate animæ . . . sed nescio quomodo me invito exiit in manus hominum, & inter mea opuscula nominatur, qui primo ratiocinationum contortione atque brevitate sic obscurus est, ut fatiget cum legitur, etiam intentionem meam, vixque intelligatur a me ipso. August. Retract. Lib. I. Cap. 5. Tom. I. pag. 7.

[2] Voyez les passages originaux de tous ces Peres dans une Lettre où il s'agit de la nature des Anges. Cherchez *Anges* à la Table des Matieres.

rance, ne se contentent pas de faire les Anges corporels : ils les rendent amoureux, & prétendent que ceux qui ont été transformés en Démons, ne sont déchus de leur premier état que parce qu'ils avoient commu charnellement des femmes. Athénagore (1) nous explique

[1] Idcirco enim Angelos creavit, ut rebus a se digestis providerent. Quamvis enim ipse universali sua & communi providentia universis prospiciat, particularem tamen rerum singularum, quæ cuique fuerint commissæ, Angelis imposuit. Cæterum, ut hominibus arbitrii libertas circa virtutem & vitia data est, (neque enim vos vel honore bonos, vel pœna malos efficeretis nisi sponte confutoque alteri boni, alteri mali essent :) & alii bona fideres sibi creditas procurant, alii improbi perfidique deprehenduntur : sic etiam circa Angelos res se habet. Alii enim ultro tales manserunt, qualis a Deo facti erant, & in natura sua fideles se præbuerunt ; alii & res sibi concreditas proterve contumelioseque tractarunt, & præter omne officii sui ac dignitatis decorum se gesserunt : hic, inquam, materiæ ejusque fornacum conditionis princeps, & alii ex illis qui circa primum mundi firmamentum erant, neque verò hic comminiscimur quicquam, sed ea quæ crediderunt Prophetæ exponimus. Itaque a statu suo defecerunt, alii quidem amoribus capti virginum, & libidine carnis accensi, ipse verò princeps, tum negligentia, tum improbitate circa procurationem sibi concreditam. Ex amoribus igitur virginum giganres, ut vocant, nati sunt : (quorum si Poëtæ etiam aliqua ex parte

fort au long cette opinion, qu'il suivoit lui-même. Dieu, dit-il, créa les Anges pour qu'ils eussent soin de gouverner les choses, dont il leur confieroit la conduite. Car quoiqu'il conduise tout par sa divine Providence, il avoit cependant départi à chaque Ange son district particulier : il leur donna aussi le libre arbitre, ainsi qu'aux hommes. Les uns resterent purs comme ils avoient été créés ; les autres ne remplirent point leur état, & s'acquitterent fort mal de leurs fonctions. Plusieurs se laisserent séduire par l'amour des femmes, & engendrerent les Géants, dont les Poëtes ont parlé dans leurs Ouvrages. S'ils n'en ont pas dit tout ce qui en étoit, on ne doit point s'en étonner, les connoissances de la sagesse divine étant aussi au-dessus de la science du monde, que la vérité l'est de la vraisemblance.

Athénagore ne manque pas d'auto-

historiam prodiderunt, non est quod miremini, quum divina & cælestis sapientia tantum a terrestri & humana absit, quantum ab ipsa veritate verisimilitudo). Athenagoræ Legatio pro Christianis, pag. 27.

riſer par les Prophetes & par l'Ecriture toute cette doctrine ; & qui ne croiroit, à voir la certitude dont il l'établit, qu'elle eſt univerſellement reçue? Cependant, voici Cyrille d'Alexandrie qui a pour lui les Peres poſtérieurs, qui traite tout cela de fables & de contes ridicules. Julien avoit mis dans un Livre qu'il avoit écrit contre les Chrétiens, ce qu'on diſoit de l'amour des Anges. Ce pere ſoutient qu'il eſt abſurde & outrageant à la nature des Anges, de croire une ſemblable hiſtoire, & de penſer qu'ils ayent pu être ſenſibles à de ſales voluptés. Il attribue (1) à deux cauſes la naiſſance de

(1) Quoniam autem strenuus Julianus etiam Angelorum meminit, & ad eam illos dicit perveniſſe intemperantiam, quod & nescio quomodo mulierum formoſitate capti, & corporum concupiſcentiis & voluptatibus præter ipſorum naturam dediti fuerint. Oſtendamus quod & in hoc longè a ſcopo aberraverit, & ſcio me uſurum ſermonibus maxime periculoſis, prolata femel in medium narratione, jam nihil offendat etiam ipſorum ſanctorum Angelorum naturæ patrocinari, calumnias ferenti, maxime quod eſt auditoribus non eſt ſine damno, audire etiam ipſos ſanctos Angelos corporum formoſitatibus offici & liquefieri, hoc eſt oblectari tam prophanis & abſurdis voluptatibus. An

cette fable : la premiere, à une faute que les Interpretes des Ecritures avoient commise, en mettant les *Anges* de *Dieu*

non veriſimile multos inde turbari, & contemnentes meliora deliciarumque amorem deligere, dum conſiderant quod difficile & arduum ipſis ſit carnalibus voluptatibus omnino obluctari, & crediderunt etiam ipſos Angelos ſanctos affectiones ſequi. Igitur quod ignoraverit virtutem Scriptorum, abſque labore demonſtrabimus. Scripſit itaque divinus noſter Moyſes : Et factum eſt quando cœperunt homines multi fieri ſuper terram, & filiæ natæ ſunt eis. Videntes autem filii Dei filias hominum quod pulchræ eſſent, acceperunt ſibi uxores. De omnibus quas elegerant, & genuerunt, inquit, gigantes. Ecenim & aliunde ipſe ad ſcripturam affirmavit, Angeli Dei, quamvis ipſa verior Scriptura & contextus habent Filii Dei. Sciendum autem quod poſt vulgatam interpretationem, Septuaginta, iſtud ipſum alii interpretantes dixerunt pro Filii Dei, Filii potentium. Unde quis eorum quæ ſcripta ſunt, ſcopus ſit, dicere tentabo. Nam duo fuerunt filii Adæ, Caïn & Abel, ſed Abel quidem quem adhuc careret puerio, à malitia Caïn graviter afflictus defunctus eſt ; occiſus enim eſt juxta fidem ſanctarum Scripturarum. Unde ex Caën propagatum eſt genus, & uſque ad Lamech, qui erat homicida ; confitebatur enim virum occidi in vulnus mihi, & adoleſcentem in cicatricem mihi, & peperit Eva, Seth, ex quo fuit Enoc. Hic cœpit invocare Nomen Domini Dei, non quoniam ſumma virtute prædictus erat, meritoque laudabatur, & vocabulo Dei ab his qui tunc erant, honoratus eſt. Div. Cyrilli Alexandrini Epiſcopi, &c. Lib. 9. Tom. 2. pag 206. Edit. Baſileæ, apud Joannem

pour les *Enfants de Dieu*, & dans un autre endroit les *Enfants des Puiſſants*, pour les *Enfants de Dieu*. La ſeconde cauſe de cette fable, c'eſt qu'on a pris les enfants de Noé, qui ſont ceux qui ſont appellés *Fils* de Dieu, pour des Anges, ces enfants ayant épouſé des filles deſcendantes de Caïn, qui, à cauſe de l'homicide de leur pere, étoient appellées *Filles des hommes*.

Voilà le ſyſtême de Cyrille ſur les Anges: il eſt à coup ſûr auſſi différent de celui des autres Peres, que les opinions de Démocrite ſont oppoſées à celles d'Ariſtote. Dans un autre endroit, le même Docteur dit qu'il eſt contraire (1) à la raiſon de ſuppoſer que les Anges puiſſent manger, & qu'étant exempts

Hervagium, anno M. D. XLVI. *Je me ſers d'une Edition purement Latine, n'ayant point celle où le texte Grec ſe trouve.*

[1] Furoris enim penitus plenum eſt Angelo (qui natura incorporei ſunt) rudiore uti alimento purare, parvocinioque indigere ſibi, quemadmodum animata hæc terreſtria corpora. Patet enim quia ſpiritus ſunt, naturaque intellectus, ſpirituali quoque illos ac intellectuali frui alimento. Id in Evang. Joan. Lib. 4. Cap. X. Tom. I. pag. 198.

de corps, & d'une nature purement ſpirituelle, ils ne prennent qu'une nourriture intellectuelle. C'eſt-là une ſeconde oppoſition avec cette foule de Peres, au nombre deſquels eſt Auguſtin (1) votre Chef, qui veulent que les Anges & les Démons ayent des corps.

Dans preſque toutes les autres matieres les Peres ne ſont pas plus d'accord entr'eux, que ſur les trois points que nous venons d'examiner, qui ſont les fondements de toute la Philoſophie. Parcourons encore quelques-uns de leurs ſentiments.

Auguſtin, dont vous ſuivez la doctrine, prétend que pour faire de bonnes œuvres, il faut non-ſeulement que notre volonté ſoit mue par une grace divine; mais il prétend même que ſans cette grace, les bonnes actions mêmes ſe (2) tournent en péché. Il admet la

[1] Conſultez encore la Table des Matieres au mot *Ange*, elle indiquera la Lettre où ſe trouvent les Paſſages de S. Auguſtin & des autres Peres.

[2] Attamen mors peccatorum peſſima illorum, inquam, quos antequam faceres cœlum & terram ſecundum abyſſum judiciorum tuorum occultorum, præſciviſti ad mortem æternam ... ut ſi etiam uſque ad cœlos aſcenderint, & caput eorum nubes pré-

prédestination (1) dans toute son étendue. Chrysostôme est d'une opinion contraire (2) : selon lui, Dieu ne prévient point la volonté humaine, il ne donne sa grace & le moyen de faire son salut, que lorsque les bonnes œuvres ont déja précédé. Qui croirai-je de ces deux Peres ? Ils ont chacun un grand nombre de Partisans. Je ne puis me ranger parmi les uns, que les autres ne me condamnent.

tetigerit, & inter sidera cœli collocaverint, nidum suum quasi sterquilinium in fine perdentur. Aug. Lib. Soliloq. Cap. XXVIII. num. 27. Cet ouvrage n'est peut-être pas de St. Augustin. Les Bénédictins de St. Maur sont de ce sentiment ; mais dans bien des endroits de ses Ouvrages il dit la même chose. Le passage qui suit est aussi fort.

[1] Nimiæ vanitatis & cæcitatis sunt, si etiam his consideratis nondum dignantur exclamare nobiscum. O altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ Dei ! quam inscrutabilia sunt judicia ejus & investigabiles viæ ejus ! Non itaque misericordiæ gratuitæ Dei pertinacissima adversentur insania... nec de inscrutabilibus judiciis ejus audeant judicare cur enim in una eadem causa super alium veniat misericordia ejus, super alium maneat ira ejus. Id. ad Sixtum Epist. 194. Tom. 2. pag. 725. Edit. Paris. 1679. oper. & stud. Monachorum Ordinis Sti. Benedicti è Congregatione Sti. Mauri. *J'avertis les Lecteurs que je me serts toujours de cette Edition.*

[2] Chrisostom. in Joan. Homil. XVI.

Voici une nouvelle opposition entre ces deux Peres bien plus considérable. Nous avons vu qu'Augustin condamne les enfants (1) morts sans baptême, au feu éternel, rejettant les Lymbes. Chrysostôme désapprouve également ces deux opinions: il prétend que quoiqu'on baptise les enfants, ils sont (2) exempts de péchés; il place dans les Cieux ceux qui meurent sans baptême.

Nous allons encore voir Augustin opposé à Jérôme. Ce dernier (3) borne les connoissances de la Providence divine, il soutient qu'il est absurde de croire que Dieu sait combien il y a de moucherons sur la terre. Augustin dit (4) au contraire que tout est connu à Dieu, qu'il sait le nombre de nos cheveux,

[1] In regnum Cœlorum, non accepto regenerationis lavacro, parvulus nullus intrabit. August. ad Sixtum. Epistol. 164. Tom. 2. pag. 278.

[2] Chrisost. Homil. ad Neophyt.

[3] Absurdum est ad hoc Dei deducere majestatem, ut sciat per momenta singula quot nascuntur culices, quotve moriuntur. Hieronim. Comment. in Habac. Cap. 2.

[4] Et tamen providentia Dei, cui nostri etiam pilli numerati sunt, sine cujus voluntate non cadit passer in terram, &c. August. Epist. 194. ad Sixtum.

qu'il ne tombe pas un seul moineau à terre, que ce ne soit par son ordre & sa volonté. Laquelle de ces deux opinions adopterai-je ? Suivrai-je celle de Jérôme ? Augustin me traitera d'hérétique. Prendrai-je la sienne ? Jérôme me nommera un *flatteur stupide* ; c'est le nom qu'il donne à ceux qui la croyent : il les appelle *fatuos adulatores*. Mais voici encore le même Jérôme, qui porte la défense des secondes noces aussi bien que Tertulien, & qui est presque regardé comme hérétique par d'autres (1) Peres sur cette article. Quel parti prendrai-je encore dans cette nouvelle dispute ?

Je suis dans un embarras mortel ; je ne puis faire un pas que je ne sois arrêté par quelque nouvelle division. Jérôme me dit que l'Esprit-Saint peut mentir officieusement, Augustin le nie. Cette question est agitée entr'eux deux avec toute l'aigreur & l'indécence possible ; les injures grossieres, les invectives sont employées de part & d'autre : jamais

[1] Hieronimus durior fuit bigamis, ita ut nisi leniùs agatur, vix possimus illum a reprehensorum criminationibus liberare. Concil. Tom. I. pag. 490.

Ariſtote ne traita avec tant de mépris ſon ancien maître Platon, ni les Philoſophes qui l'avoient précédé, que Jérôme, votre Chef, Auguſtin.

Ce n'eſt donc pas ſeulement dan l'incertitude qu'on trouve de la reſſemblance entre les Peres & les Philoſophes; mais encore dans la maniere indécente de critiquer. Je vais plus loin, & je ſoutiens que dans les matieres de Morale les Peres ont été non-ſeulement diviſés, mais qu'ils ont adopté les erreurs les plus groſſieres des différentes Sectes Philoſophiques. Parmi un nombre d'exemples que je pourrois citer, je me contenterai d'en rapporter deux bien déciſifs. Baſile veut que tous les péchés ſoient égaux, & qu'au (1) jour du Jugement Dieu les puniſſe d'un même ſupplice: c'eſt-là un des principaux dogmes des Stoïciens. Pécher, dit Ciceron (2), c'eſt outre-paſſer la ligne qui diſ-

[1] Baſil. regul. breviar. Interrogat. 293 & 293.

[2] Siquidem eſt peccare, tanquam tranſilire lineas; quod cum feceris, culpa commiſſa eſt; quam longè progrediare, cum ſemel tranſieris, ad augendam culpam nihil pertinet. Cicr. parad. 3. Cap. I.

tingue le bien du mal : le mal eſt donc de la paſſer ; que ce ſoit de beaucoup ou de peu, le péché n'en eſt ni plus ni moins grand. Il eſt étonnant qu'un Pere ait pu adopter une opinion auſſi viſiblement fauſſe, & dont les Payens ſe ſont moqués eux-mêmes, ſentant combien elle étoit pernicieuſe à la Société. La raiſon ne veut pas, dit Horace (1), qu'un homme qui prend un chou dans un jardin, ſoit auſſi coupable qu'un autre qui vole pendant la nuit dans un Temple. Il eſt néceſſaire d'établir des regles qui impoſent des punitions conformes aux crimes, & l'on ne doit point fouetter juſqu'au ſang un homme, qui ne mérite que deux ou trois coups de bâton. Il me paroît que le Poëte dans cette occaſion raiſonnne plus ſenſément que

[1] Nec vincet ratio hoc, tantundem ut peccet idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Ut qui nocturnus Divûm ſacra legerit. Adſit
Regula, peccatis quæ pœnas irroget æquas,
Ne ſcutica dignum, horribili plectere flagello;
Nam ut ferula cædas meritum majora ſubire
Verbera, cum dicas eſſe pares res.

Horat. Sat. Lib. I. Sat. 3.

le Philoſophe & que le Pere de l'Egliſe.

Voyons encore une autre erreur groſſiere & monſtrueuſe des Platoniciens, adoptée par un autre Pere. Platon, dans ſa République des Lettres voulut qu'on établît la pluralité des femmes; Clément Romain approuve cette loi, qui détruit de fond en comble toutes les regles de la pudeur, de l'amour conjugal & de la bienſéance, qui égale le genre humain aux brutes, ſous le vain prétexte de l'utilité publique, comme ſi ce qui eſt honteux & deshonnête pouvoit jamais être véritablement utile. Loin de condamner une opinion auſſi blâmable que celle de Platon, Clément dit que le plus ſage des Grecs avoit eu raiſon de prétendre que toutes les choſes devoient être communes entre les amis, & que les femmes étoient ſans doute (1) compriſes dans la communauté des biens. Que les Peres après cela, crient contre les Cyniques, que votre Chef Auguſtin (2)

(1) In omnibus autem ſunt ſine dubio & conjuges. Conc. T. I. Can. Dileſt. quæſt. I. cauſ. 23.

(2) Hoc illi canini Philoſophi, hoc eſt Cynici, non viderunt proferentes contra humanam verecundiam; quid aliud quam caninam, hoc eſt im-

déclame contr'eux, qu'il dise qu'ils avoient moins de pudeur que les chiens, qu'ils déshonoroient l'humanité. Voilà un Pere qui soutient la communauté des femmes, & qui veut qu'elles soient comprises dans les biens que les amis doivent se prêter. Je pense qu'en voilà assez, pour prouver évidemment que vos Docteurs ont été aussi divisés entr'eux que les Philosophes. Je vous laisse à décider à présent, si S. Justin (1) avoit bonne grace à dire qu'on découvroit leur ignorance en voyant leur division, & s'il étoit bien fondé à reprocher (2) à Platon, qu'il avoit assuré que l'es-

mundum, impudentemque sententiam? ut scilicet quoniam justum est quod fit in uxore, palam non pudeat id agere, nec in vico aut platea qualibet cum jugalem concubitum devitare. . . . Nam etsi perhibent hoc aliquando gloriabundum feciſſe Diogenem, ita jucantem Sectam ſuam nobiliorem futuram, ſi in hominum memoria inſignior ejus impudentia figeretur. Auguſt. de Civitat. Dei. Lib. 14. Cap. 20. Tom. I. pag. 371

[1] Quod ſi & ipſos minus inter ſe conſentire invenerimus, facile eorum quoque ignorationem manifeſtam cognoſcemus. S. Juſtini Mart. ad Græcos Cohortatio, pag. 6.

[2] Etenim Plato, perinde ac ſi cælitus deſcendiſſet atque ea quæ furſum ſunt accurate didiciſſet ac perviderit, omnia ſanctum Deum in ignem ab

ſence de Dieu étoit une ſubſtance ignée, comme s'il avoit bien été inſtruit de ce qu'il écrivoit, & qu'il fût deſcendu du Ciel. Si ce Grec a avancé des ſentiments qui ont été contredits par d'autres, à coup sûr il n'y a aucun des Peres dont pluſieurs opinions n'ayent eu le même ſort. Quel choiſir dans ce grand nombre & comment deviner les véritables? Quel eſt celui qui a droit de décider abſolument ſur cette matiere? Direz-vous que les Conciles fixent la croyance, qu'on doit leur ajouter foi? Voici un Pere, reconnu Saint (1) par des Conciles, qui les rejette tous ſans exception, & qui certifie qu'il n'en a jamais vu un, dont la fin ait été heureuſe. Il veut qu'ils ne cauſent que des diſcordes, & qu'au lieu de remédier aux maux, ils les augmentent. L'expérience (2) juſti-

ſonia eſſe dicit. S. Juſtini Mar. ad Græcos Cohortatio, pag. 6.

[1] Gregor. Nazian. Epiſt. ad Procopium, quæ in Paris. Codice eſt LV. in Baſilienſi XLII.

[2] Les Conciles ont été la cauſe de la ſéparation de Grecs, celui de Trente achevé le Schiſme qui diviſe aujourd'hui la moitié de l'Europe. S'il n'y eût point eu de Concile, peut-être tout le monde ſeroit-il d'accord aujourd'hui.

fie-

sie assez le sentiment de ce Pere : les Conciles tenus par Cyrille ont été des brigandages : ceux qui favorisoient Nestorius, n'étoient pas plus animés de l'esprit de paix & d'union.

Je me figure, sage & savant Abukibak, que si les Peres revenoient aujourd'hui, & qu'un Philosophe leur tint un pareil discours, ils se départiroient sans doute de l'argument qu'ils ont employé si souvent.

Je te salue.

LETTRE XXIX.

Astaroth, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE ne t'ai point écrit depuis quelque temps, sage & savant Abukibak. Il n'étoit arrivé aucun événement dans nos demeures Infernales, digne de t'être communiqué. Je n'ai même rien de nouveau à t'apprendre aujourd'hui ; cependant, pour ne pas tarder davantage à t'écrire, je t'envoie la conversation de deux Hollandois, qui m'a paru assez divertissante. Le premier est venu ici de-

puis quelques mois, le second y descendit il y a trois jours. En arrivant, il reconnut d'abord son ancien compatriote, & voici les discours qu'ils se firent mutuellement.

Dialogue entre deux HOLLANDOIS.

PREMIER HOLLANDOIS.

Ha! Vous voilà! Monsieur V.... Je suis charmé de vous rencontrer en arrivant dans ce séjour. Le plaisir de vous voir adoucit le chagrin que j'ai d'être mort : je m'ennuirai moins dans les Enfers que je n'aurois cru, puisque je pourrai parler avec vous des affaires de notre ancienne patrie.

SECOND HOLLANDOIS.

Ma foi! mon cher Monsieur So...., vous ne pouviez pas manquer de trouver dans ce pays des gens de votre connoissance. Le Médecin qui m'y a fait descendre assez promptement, a fait faire à plusieurs le même voyage. Je ne sais pourquoi, depuis quelque temps, il est plus réservé sur l'expédition des passe-ports qu'il accorde à ses malades.

Auroit-il par hazard, & par bonheur pour la ville de la Haye, changé de demeure? Le Ciel, touché des malheurs de nos anciens compatriotes, les auroit-il délivrés d'un Médecin plus cruel & plus dangereux que la peste & la famine? On peut dire des villes où il fixe sa demeure:

« Que la mort dévorante habite au milieu » d'elles.

Vous connoissez sans doute, mon cher Monsieur, l'assassin dont je vous parle?

PREMIER HOLLANDOIS.

Je suis parfaitement au fait, & je sais quel est l'homme dont vous vous plaignez. Il n'a point changé de demeure; mais les habitants de la Haye sont devenus plus sages, ou pour mieux dire, plus instruits. De votre temps on ne connoissoit point encore ce prétendu Médecin: depuis quelques mois on a découvert qu'il avoit vendu de l'orviétan & des petits paquets de poudre pendant toute sa vie. Aujourd'hui il n'a d'autre pratique que quelques Auteurs ruinés qu'il visite *gratis*, & auxquels par bonheur pour eux, il ne peut faire prendre

aucuns remedes, parce qu'ils n'ont pas de quoi les payer. Sans cela, il les obligeroit bien-tôt à prendre la route, par laquelle il vous a envoyé dans ces lieux.

II. HOLLANDOIS.

Ce que vous me dites-là me déſeſpere. Quoi! je ſuis mort de la main d'un Batteleur! Je me doutois bien que les maudites poudres qu'il m'avoit fait avaler, avoient abrégé mes jours. Ne faut-il pas que je ſois malheureux d'avoir été la dupe de ce maudit Charlatan? Je voudrois bien ſavoir, ſi, quand j'ai été mort, le Public a connu l'ignorance de mon aſſaſſin, & ſi cela a rendu beaucoup de gens plus ſages.

I. HOLLANDOIS.

Votre départ ſubit pour ce Monde ne laiſſa pas que de faire du bruit dans l'autre. Bien des perſonnes dirent hautement qu'on vous avoit tué par des remedes contraires à votre maladie. Le Médecin-Charlatan eut recours à ſes anciennes maximes, il voulut ſoutenir ſa réputation par le même expédient qu'il prônoit autrefois les vertus de ſon beaume. Il fit imprimer des billets qu'il débita dans toute la ville, dans

lesquels il vous accusoit d'être mort par pure malice pour lui faire piece, & d'avoir pris d'autres remedes que les siens.

II. HOLLANDOIS.

Il en a menti, l'imposteur, & la nuit que je décampai si subitement, j'avois encore pris avant de me coucher, un de ses remedes. En vérité je souhaiterois de tout mon cœur pouvoir retourner dans le Monde pour deux heures de temps, afin de désabuser le Public, & empêcher le mal que peuvent faire les prétendus manifestes du Saltimbanque.

I. HOLLANDOIS.

Ho! si ce n'est que cela qui vous donne envie de retourner dans le monde, tranquillisez-vous. Je vous ai déja dit qu'on a eu soin de désabuser les habitants de la Haye, & vous voyez bien qu'il falloit que cela fût de même, puisque vous vous êtes apperçu que depuis quelque temps vous ne voyez plus que très-peu de gens dépêchés dans ce pays par les ordonnances du Médecin-Charlatan. Quant à ses manifestes justificatifs, on les a tournés cruellement en ridicule. Voici ce qu'en a dit un certain Chansonnier.

„ De ceux, dont son ânerie
„ A précipité la mort,
„ Il soutient qu'ils ont encore
„ De quitter si tôt la vie.
„ Je n'en dirai pas le nom;
„ Lisez son Apologie, &c.

Ce couplet, qui se trouve dans une chanson assez jolie, où la vie du Saltimbanque est parfaitement décrite, n'a pas peu servi à faire ouvrir les yeux à bien des gens. Vous pouvez compter que deux ou trois personnes n'ont rien oublié pour garantir les jours des habitants de la Haye. Vous compariez seulement le charlatan qui vous a tué à la peste. Je puis appeller d'excellents antidotes les Pieces qui ont fait connoître l'ignorance de votre assassin, & qui ont appris au Public quelle avoit été son ancienne profession.

LE HOLLANDOIS.

Pardi, je sais bon gré à ces honnêtes gens qui s'intéressent à la conservation de nos anciens compatriotes, il faut que ce soit des personnes bien charitables. Je n'aurois pas cru qu'il eût pu se trouver parmi les Auteurs des hommes d'un caractere aussi officieux : ordinai-

sement ces Messieurs ne regorgent pas de compassion & d'affabilité.

I. HOLLANDOIS.

Cela se peut en général : mais j'ai ouï dire, peu de jours avant ma mort, qu'un certain Aaron Monceca avoit eu assez de patience pour se laisser critiquer à tort & à travers par le Médecin Saltimbanque pendant plus de deux mois, sans vouloir relever les bévues de ce pitoyable écrivain, uniquement parce qu'il croyoit rendre un service considérable aux Hollandois, & que lorsque l'assassin faisoit de mauvais Livres, les habitants de la Haye n'avoient rien à craindre de ses remedes & de ses ordonnances. Peut-ont pousser plus loin la modération, la probité & la sagesse ? Vous m'avouerez qu'il est peu d'Auteurs qui pensent d'une maniere aussi désintéressée.

II. HOLLANDOIS.

Je crois connoître cet Aaron Monceca dont vous me parlez. N'est-ce pas l'Auteur des *Lettres Juives*, dont j'ai vu quatre Volumes avant de mourir ? Est-ce que mon assassin a osé l'attaquer ? cela me paroît incroyable : car lorsque

je vivois, ces *Lettres Juives* étoient très-goûtées & recherchées avec empressement.

I. HOLLANDOIS.

Elles le sont encore davantage aujourd'hui. On en a fait un nombre d'Editions considérables : on les a traduites en Angleterre, insérées dans des papiers hebdomadaires, on les réimprime actuellement à Londres en volumes : on a fait la même chose à Dresde. Les Critiques de votre assassin ont eu le même sort que vous ; elles sont mortes subitement. L'on pourroit même dire qu'elles n'ont jamais existé ; car quoiqu'elles continuent aujourd'hui, elles ne sortent point de la boutique du Libraire. En naissant, elles y meurent ; aussi est-ce bien le plus absurde & le plus pitoyable Ouvrage, qu'un cerveau fanatique & ignorant ait pu produire. Aaron Monceca, dans la *Préface* de son sixieme Volume, s'est contenté de relever quelques bévues de son prétendu Critique : il en fait voir si clairement le ridicule, que l'antique Vendeur d'orviétan, n'ayant pu y répondre un seul mot, a pris le parti de se taire ; & dans

une misérable rapsodie, qu'il a intitulée *Préface*, il se contente de dire les injures les plus grossieres. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il accuse l'Auteur des *Lettres Juives* d'écrire comme un *Porte-faix* & comme un *Crocheteur*. On m'a dit que ce reproche avoit infiniment diverti Aaron Monceca, d'autant plus que cela lui avoit rappellé le jugement que le Vendeur d'orviétan porte sur les membres de l'Académie Françoise. Il les appelle *les Quarante* simplement, pour leur donner un nom cavalier, & qui marque le mépris qu'il en fait : ensuite il les traite d'ignorants & d'imbécilles. " J'ai une véritable obligation au prétendu Critique, a dit Aaron Monceca, de vouloir bien me regarder comme les premiers génies du Royaume. Je ne suis plus fâché qu'il ait parlé de l'illustre Voltaire, le Rival de Virgile, avec tant de mépris. Je croyois qu'il n'y avoit que de l'insolence & de la bêtise dans ses décisions ; je vois par le jugement qu'il porte sur les plus grands hommes, qu'il y a de la folie & de l'extravagance. Doit-on s'irriter contre un fou "

„ qui, attaché dans le fond de ſa loge,
„ vomit contre les paſſants toutes les
„ groſſiéretés que lui fournit ſon imagi-
„ nation déréglée ?

II. HOLLANDOIS.

Je ne ſaurois approuver l'indifférence & l'inſenſibilité de l'Auteur des *Lettres Juives*. Quand ce ne ſeroit que pour me venger, & ceux à qui ce maudit Charlatan a fait eſſuyer un ſort auſſi triſte que le mien, il devroit apprendre au Public quel eſt l'homme qui a voulu l'attaquer. En le démaſquant, il rendroit un ſervice conſidérable à pluſieurs honnêtes gens, qui donneront peut-être dans le même panneau que celui où je ſuis tombé. Que ſait-on ce qui peut arriver ? Peut-être que le Saltimbanque, ne trouvant plus en Hollande des gens aſſez dociles pour vouloir ſe laiſſer tuer, ira faire des ravages conſidérables dans quelqu'autre pays. Malheur aux Nations où il fixe ſa demeure ! Pour prévenir ces inconvénients, il faudroit qu'Aaron Monceca fît par charité ce qu'il ne veut pas faire pour ſa défenſe. Il eſt à craindre d'ailleurs que les invectives & les injus-

res groſſieres qu'on lui dit, ne préviennent contre lui des gens qui ne le connoiſſent pas. Il a déja aſſez d'ennemis, & lorſque je vivois encore, les Moines, & ſur-tout les Révérends Peres Jéſuites, ne l'épargnoient guere.

L. HOLLANDOIS.

J'ai entendu dire à quelques perſonnes qu'on lui repréſente toutes ces choſes d'une maniere très-vive, & que ſes amis condamnent ſa patience, & la taxent de foibleſſe & d'indolence; mais il ſe contente de leur répondre: " Meſſieurs, " le bon ſens s'avilit à ſe juſtifier. Con- " vient-il que je perde le temps à illuſ- " trer un faquin? Prenez patience en- " core quelque temps, il reviendra bientôt dans ſa forme ordinaire. Vous " le verrez au premier jour remonter " ſur ſes tréteaux. Alors, ne ſerai je pas " pleinement juſtifié? Quel mal pour- " ra-t-il me faire? Je veux même que " pour faciliter le débit de ſes criti- " ques, il s'en ſerve pour envelopper " les poudres & les drogues qu'il ven- " dra: on n'en fera pas un plus grand " cas que des papiers qu'il y joignoit " autrefois, & dans leſquels il vantoit

„ leurs grandes qualités & les admi-
„ rables cures qu'elles avoient faites „.
Je vois bien que vous n'approuvez point la façon de penſer d'Aaron Monceca, & que vous voudriez toujours qu'il drappât votre aſſaſſin : mais il n'y a pas apparence qu'il vous donne cette conſolation. Cependant, on m'a dit, peu de jours avant de mourir, que pour ſatisfaire ſes amis qui le perſécutoient, il a compoſé une piece aſſez ſinguliere, mais qui n'eſt point écrite dans le goût des Satyres ; on aſſure que c'eſt le meilleur de tous ſes ouvrages. Il y prouve démonſtrativement, & ſelon la méthode des Géometres, qu'il n'eſt pas plus obligé de répondre aux invectives de ſon Critique, que ſi elles partoient de la plume de Cartouche, ou de quelqu'un de ſes ſuppôts.

II. HOLLANDOIS.

Ce que vous m'apprenez me paroît très-intéreſſant ; mais vous diſiez que cette Piece n'avoit rien qui tînt de la Satyre, il me ſemble que le parallele n'eſt pas trop flatteur. Je conviens pourtant que d'aſſaſſin à aſſaſſin il n'y a que la main, & que tuer un homme par une

ſaignée ordonnée mal-à-propos, ou l'envoyer dans ce Monde par un coup de piſtolet, c'eſt également lui faire faire un voyage fort diſgracieux.

I. HOLLANDOIS.

Vous en voulez toujours à l'ignorance du Charlatan qui vous a expédié aſſez vîte. Mais je vous dirai qu'on m'a aſſuré que dans la Piece dont je vous parle, il n'eſt point du tout queſtion du Critique, en tant que Médecin. C'eſt ce qui m'a paru fort ſingulier : car je ne ſais ſur quoi Aaron Monceca fonde ſon ſentiment. Je ſuis au déſeſpoir de n'avoir pu lire ſon Ouvrage avant d'arriver ici, & je ſouhaiterois bien qu'il vînt quelqu'un de l'autre Monde, pour nous en apprendre des nouvelles.

II. HOLLANDOIS.

Vous m'avez dit que le Charlatan viſitoit encore quelques malades, ſoyons donc aſſurés qu'il ne tardera pas à contenter notre envie. N'eût-il qu'un ſeul de nos anciens compatriotes entre ſes mains, il l'enverra bientôt nous tenir compagnie.

Je ſouhaite, ſage & ſavant Abukibak, que la converſation de ces Hollandois

puiſſe te plaire. Gardes-toi toujours de te livrer à quelque Vendeur d'orviétan érigé en Médécin.

Je te ſalue, en *Belzébuth*, & par *Belzébuth*.

LETTRE XXX.

Le Sylphe Oromaſis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE paſſai il y a quelque temps à Amſterdam, ſage & ſavant Abukibak. La curioſité m'engagea d'entrer dans le cabinet d'un homme de Lettres de cette Ville; je parcourus tous ſes livres & ſes papiers, je trouvai la relation d'un voyage en manuſcrit, qui me parut très-amuſante. Je la lus avec plaiſir, & je crois que tu ne ſeras pas fâché que je t'en faſſe un précis, tel que ma mémoire peut me le fournir.

L'Auteur s'embarqua à Toulon pour ſe rendre à Gênes: de Gênes, il fit voile pour l'iſle de Corſe; de Corſe il paſſa à Malthe, & de Malthe à l'Argentiere. Il fait un détail des choſes les plus particulieres & les plus curieuſes

qu'il a vues dans ces Pays; mais comme elles ont été remarquées par pluſieurs autres Voyageurs, & qu'elles ſe ſont parfaitement connues, je ne m'y arrêterai pas. Peut-être ſeras-tu bien aiſe que j'entre dans un détail plus circonſtancié ſur les faits qui concernent les Iſles de la Grece.

L'auteur trace un portrait vif & délicat des mœurs des habitants de l'Argentiere. Tu ſais, ſage & ſavant Abukibak, que cette Iſle peut être regardée aujourd'hui comme le temple de la volupté. Les Turcs, les Grecs, les Maltois, les François, les Anglois, &c. y rendent leurs hommages à Venus; & quoique cette Déeſſe n'y ait point un Temple, ainſi qu'elle en avoit un a Cythere, elle n'y reçoit pas moins d'offrandes. Les équipages des vaiſſeaux qui abordent dans cette Iſle, courent autant de riſque que Télémaque dans celle de Chypre. Ils s'en tirent même avec moins de gloire que ce jeune Grec, n'ayant point de Mentor qui les arrache d'un lieu auſſi dangereux. C'eſt une choſe aſſez particuliere que toutes les femmes de ce pays, ſoit qu'elles ſoient

mariées, reçoivent sans façon les Etrangers chez elles, & pour une modique somme les introduisent dans leurs lits. Si l'on lisoit dans Hérodote ce qu'on voit aujourd'hui communément dans plusieurs Isles de l'Archipel, on traiteroit cet Historien de menteur, Plusieurs personnes ont rejetté ce qu'il a dit de la communauté des femmes, observée par les Nasomenes. Pourquoi ne peut-il pas y avoir des hommes qui ayent fait, il y a deux mille ans, par les loix & par les maximes, ce que des femmes font aujourd'hui par la coutume & par l'intérêt ?

De l'Argentiere, l'Auteur alla à Misithra ; c'est l'ancienne Lacédémone. Il parle amplement des restes antiques qu'il a vus dans cette ville. La peste y faisoit un grand ravage dans le temps qu'il y arriva ; ce qui lui donna occasion d'examiner quels étoient les remedes les plus surs contre la contagion. Il prétend que le meilleur est une boisson, faite avec du jus de citron & d'oseille. Considerés, savant Abukibak, la sagesse de la divine Providence : elle a pris soin de faire produire à tous les pays

des

des plantes & des fruits, propres pour la guériſon des maux où l'on y eſt ſujet. Elle a voulu donner aux hommes des moyens aiſés & faciles de ſe garantir & de ſe guérir des maladies, que les différents climats peuvent leur cauſer, & leur a fourni des remedes prochains, pour qu'ils trouvaſſent un prompt ſoulagement à leurs maux, ſans être obligés d'aller le chercher dans des contrées éloignées. Les Nations ne doivent jamais ſe plaindre de leurs maux, & envier le ſort des autres en ce qui regarde le partage que l'Etre ſuprême a fait entr'elles. Si elles manquent de certaines choſes, elles ont d'autres avantages, & ſi elles ont quelques biens, dont leurs voiſines ne jouiſſent pas, elles ont auſſi des maux qui ſont inconnus aux autres.

Les habitants de Miſithra prétendent que la peſte eſt cauſée par les vapeurs que les tremblements de terre font exhaler d'un vaſte cimetiere: mais il n'eſt rien d'auſſi abſurde que ce ſentiment; car dans certaines Iſles de l'Archipel où les tremblements ſont très-rares, & n'arrivent pas quelquefois dans un ſie-

très-vraisemblable : il reste cependant une difficulté, c'est que l'Isle ayant été la même de tous les temps, les mêmes inconvénients devroient s'en être suivis, & l'on ne voit point chez les Auteurs anciens que l'air de Chypre ait été aussi contagieux qu'il l'est aujourd'hui.

Après avoir visité cette Isle, l'Auteur se rendit à Alexandrette, de là à Damas, & de Damas au Mont-Liban. Il parcourut ce Mont, habité par les Druses ; son premier soin fut de s'instruire de leurs mœurs & de leurs coutumes. Il examina avec attention ces peuples, dont on débite tant de choses, & avec si peu de certitude, la plupart de ceux qui en parlent ne les connoissant point du tout. Il développe avec beaucoup de précision leurs coutumes & leurs usages ; & lorsqu'il y en a quelques-unes dont il ne peut savoir la raison ou l'origine, il aime mieux avouer son ignorance, que d'inventer des fables, selon la coutume ordinaire des Voyageurs, qui pour la plupart ne font pas difficulté de donner leurs visions & leurs idées chimériques pour des vérités authentiques.

Si l'on rayoit dans les Ouvrages de quelques Ecrivains de voyages tous les menſonges qu'ils y ont inſérés, il arriveroit ſouvent que dans de gros *in-quarto* on ne conſerveroit pas quatre pages, quelquefois même on ſeroit obligé d'effacer juſqu'au titre. Combien n'y a-t-il pas de prétendus Voyageurs, qui n'ont parcouru tous les pays dont ils parlent que dans leur cabinet, aſſis ſur quelque méchant tabouret & les coudes appuyés ſur quelque mauvaiſe table (1)? Ils paſſent rapidement de l'Aſie en Europe, & pour les conduire dans leur route, ils n'ont ſouvent que des guides qui ont voyagé à peu-près de la même maniere qu'eux. Le beau Recueil de fables que fait un Ecrivain qui travaille ſur les Relations de pareils Auteurs.

L'attention de s'inſtrire des uſages des Druſes, n'occupa point aſſez l'Auteur pour l'empêcher, de chercher, de déterrer & de deſſiner un grand nombre de plantes très-curieuſes, dont la plupart avoient été inconnues juſques à préſent.

[1] C'eſt ainſi que Dumont fit ſon Voyage au Levant, plus tolérable cependant que ſon Hiſtoire du Beau de la Chaiſe.

Après avoir fait plusieurs observations très-utiles dans la Botanique, il retourna sur ses pas jusqu'à Cæsarea Philippi, d'où il se rendit au camp du grand Prince des Arabes, qui pour lors étoit sur les bords du Jourdain. La description de ce camp est une des plus amusantes de l'Ouvrage; l'Auteur raconte avec beaucoup d'exactitude toutes les particularités que peut fournir une ville ambulante. Il est vrai que je ne crois pas qu'il y ait rien de plus intéressant & de plus digne de la curiosité d'un Européen, que de voir une Nation entiere vivre éternellement dans des maisons de toile, & mépriser les hommes qui habitent dans les villes, comme des esclaves qui sont destinés à subir des incommodités auxquelles la nature n'a point prétendu assujettir l'humanité, & qui ne prennent leur source que dans l'amour des vaines grandeurs, ou de la vie sédentaire.

Les Arabes ont trouvé les moyens de corriger l'intempérie des saisons. Ils jouissent d'un éternel printemps, ils respirent toujours un air pur, ils voient sans cesse la terre parée de ses plus ri-

chas trésors. Ils parcourent dans le cours d'une année plus de trois à quatre cents lieues. L'hyver, ils campent dans les climats les plus chauds ; l'été ils se rendent dans des pays plus tempérés. Leurs tentes & leurs troupeaux sont leurs plus grandes richesses. Un chef de famille porte sur quatre ou cinq chameaux sa maison, son parc, son serrail, ses femmes & ses enfans. En multipliant un peu plus le nombre des chameaux, les Seigneurs, ou pour mieux dire, les plus considérables des Arabes, trouvent par-tout où ils vont, des palais & des parcs.

Lorsque les Européens ont voulu forger dans leurs Romans des faits inouis, & surprenans, ils ont eu recours au pouvoir des Fées ; ils ont supposé des héros voyageant sans s'embarrasser du soin de trouver des hôtelleries, & rencontrant tous les jours quelque édifice superbe, élevé par un Enchanteur. Chaque Arabe peut être regardé avec autant d'admiration que ces héros imaginaires. Il parcourt, comme eux, des pays immenses, sans être plus occupé du soin de sa nourriture & de son logement ; par-tout où

la terre offre aux yeux une aimable retraite, il jouit des biens qu'elle lui présente. Peut-on, savant Abukibak, user plus sagement de la vie ? A quoi servent ces trésors, ces richesses immenses dont les Européens font tant de cas? Tout l'or des Indes & du Pérou donne-t'il à un cœur vertueux cette douce satisfaction qu'y répandent les plaisirs que procure la simple Nature ? Un courtisan, dévoré d'ambition, esclave dévoué aux caprices d'un maître dur & hautin, toujours inquiet, toujours agité sous les lambris dorés qu'il habite, est-il aussi heureux qu'un Arabe, tranquille sous les pavillons de toile, qui, content & satisfait des biens que la terre lui prodigue en abondance, trouve même le secret de forcer la Nature à lui continuer ses dons pendant tout le cours d'une année, sans qu'il ressente les incommodités où tous les hommes qui habitent dans les villes, sont indispensablement assujettis?

Après avoir parlé amplement des mœurs & des coutumes des Arabes, l'Auteur fait un portrait très-intéressant du Prince qui les commande. Il le dépeint

peint comme un Héros ſingulier, dont les qualités & les vertus avoient quelque choſe de bizarre. Il dit auſſi qu'il étoit aſſez mauvais Muſulman, & qu'il raiſonnoit en véritable Philoſophe ſur le chapitre de Mahomet.

On trouve par-tout, ſavant Abukibak, quelques hommes qui s'élevent au-deſſus des préjugés de l'enfance, & qui briſent les fers de la ſuperſtition; mais le nombre de ces heureux génies eſt bien petit, eu égard à celui de ceux qui gémiſſent dans les liens dont ils ſont garrotés. Combien y a-t-il d'Arabes qui penſent comme ce Prince? A peine peut-être en trouveroit-on un entre dix-mille. Et combien y a-t-il d'Italiens, d'Eſpagnols & de Portugais, qui oſent ſe figurer que les Reliques & les *Agnus*, faits de quelques vieux morceaux de la Pantoufle d'un Pape, ont une vertu auſſi opérante que les vieux ſoulliers de Margot la Ravaudeuſe?

En vérité, ſage Abukibak, lorſque j'examine la façon de penſer des hommes en général, je ſuis tenté de croire qu'une force invincible les empêche de faire uſage de leur raiſon, & que cette

lumiere naturelle dont les Philoſophes parlent tant, eſt un don du Ciel qui devient abſolument inutile dans la plupart des humains.

Je me ſens beaucoup d'inclination à devenir Chef d'une nouvelle Secte Janſéniſte, & à ſoutenir ſur le bon ſens ce que les partiſans de Janſénius ſoutiennent ſur la grace ordinaire. Elle eſt donnée à tout le monde ; mais elle devient inutile au ſalut : il faut une grace efficace, qui n'eſt accordée qu'à un très-petit nombre d'élus.

Il en eſt de même de la raiſon & du bon ſens. Tous les hommes en ſont doués, ſans avoir cependant la puiſſance de s'en ſervir, & ſans connoître la maniere d'en faire uſage. Il n'eſt que quelques génies heureux & favoriſés de la nature, qui reçoivent les qualités ſupérieures qui font agir cette raiſon, & qui la retirent de ſa léthargie.

Je te ſalue.

LETTRE XXXI.

Le Cabaliſte Abukibak, *à* Ben Kiber.

J'Avois prévu depuis quelque-temps, infortuné ben Kiber, que tu te dégoûterois bien-tôt des recherches Chymiques. Tes doutes, tes incertitudes, tes impatiences, tout cela me faiſoit connoître combien peu tu étois attaché à l'étude de la pierre Philoſophale. Eſt-il permis, mon cher Enfant, que tu n'aies point aſſez de conſtance pour perfectionner ce que tu avois commencé, & que tu aies mieux aimé perdre les ſoins que tu a pris, que de les voir récompenſer dignement après un peu de peine ?

Je ſuis auſſi étonné que tu oſes dire que tu regardes l'exiſtence des Eſprits élémentaires comme une chimere, que de te voir abandonner tes fourneaux. Hé quoi ! ne t'ai-je pas montré vingt fois les Lettres que je reçois du Sylphe Oromaſis & du Gnome Salmankar ? Penſes-tu que ce ſoit moi qui compoſe

ces Lettres, & que je m'en ſerve à vouloir te tromper ? Serois-tu aſſez injuſte & aſſez prévenu pour croire une choſe auſſi éloignée de ma probité & de ma ſincérité ? Non, je ne puis me figurer que tu me rendes ſi peu de juſtice. Je vois ce qui te fait prendre le parti que tu viens d'embraſſer. La nature t'a donné un tempérament enclin à l'amour. Tu ne peux te paſſer du commerce des femmes, & dans la crainte de n'avoir que très-tard le bonheur d'épouſer une Sylphide, tu aimes mieux te perſuader que les peuples élémentaires n'exiſtent point, que d'avoir à te reprocher d'avoir perdu pour toujours un bonheur qui t'attendoit par trop d'impatience. Mais enfin, mon cher ben Kiber, de quelque maniere que tu penſes, je te chéris toujours tendrement. J'aurois voulu te rendre un parfait Cabaliſte, un Philoſophe heureux : tu refuſes de te prêter à mes deſſeins, tu veux te contenter des Sciences ordinaires, ſuivre le train du commun des Savants, hé bien, mon fils, je conſens que tu contentes tes déſirs. Je ne veux point violenter ton inclination, pourvu que tu ſois toujours ver-

cueux, que tu ſois fermement attaché à l'honneur & à la probité. Je t'aimois Cabaliſte, je t'aimerai ſimple Phyſicien. Je ne déſaprouve pas même ton mariage, & dès que ton tempérament exige que tu ſois uni à une femme, je croirois faire un crime de t'empêcher de te mettre à l'abri des tentations impudiques.

Les Philoſophes & les plus grands Saints ont preſcrit le mariage; ils l'ont même ordonné comme le plus grand remede qu'il y eût pour éteindre la concupiſcence, & pour éviter la fornication. Puiſque ce n'eſt que dans une ſainte union qu'il eſt permis de goûter les plaiſirs de l'amour, & que les plaiſirs ſont, à ce que tu dis, ſi néceſſaires à ta ſanté & à ton contentement, marie-toi, mon cher ben Kiber. J'aime beaucoup mieux ne pas te voir Cabaliſte, & que tu ſois dans un état ſain & tranquille: mais en attendant le jour de ton mariage, puiſque tu me parois ſi échauffé & ſi enclin à l'amour, obſerves les ſages préceptes d'Avicenne; ne manges ni raiſin, ni veau, ni œufs (1). Ces

(1) *Ex adjuvantibus ad coitum ſunt quæcunque ſumuntur ex cibis calidis, acutis, aut inflativis, &c.*

aliments disposent & incitent les hommes à la concupiscence. La chair de chevreuil est aussi sévérement défendue à ceux qui veulent vivre chastement. Prends donc garde qu'avant la consommation de ton mariage, pressé par ta passion, tu ne t'abandonnes à des actions criminelles. Lors même que tu seras uni par des nœuds légitimes à ton épouse, il faut dans tes embrassements avoir grand soin de diriger ton intention, & te souvenir toujours, au milieu des plaisirs de la jouissance, que le mariage n'est pas fait pour se satisfaire; mais pour procréer des enfants (1).

Un savant Médecin a eu grand soin d'insérer cet avis utile dans ses Ouvrages. Il en est d'autant plus louable, que rarement les Médecins s'érigent en scru-

eur sunt cicera & uva, & vitellus ovi, & alia quæ aggregant utramque rem, sicut eruca & vinum novum, in quo est proprietas generandi sperma. Et meliores ad sperma cibi sunt, qui sunt ex carne hædi pinguis masculi, & carne ovina, cicere & cepe. Avicenna, XX. Tertii, Cap. XXI.

[1] *Majori parti hominum in appetendo coitu delectationis causa proponitur, paucorum verò finis & propositum est liberorum productio. Hali, Victoria, Cap. XX.*

pulcux Casuistes : cependant celui-ci l'est presqu'autant que Saint Augustin. Il est vrai qu'il ne décide pas formellement, comme ce Pere, que le manque d'intention est un péché (1). Je sais, ben Kiber, que le sentiment de Saint Augustin te paroîtra bien rigide, que tu trouveras qu'il est très-incommode d'être obligé de songer à faire des enfants dans des moments où l'on s'oublie souvent dans l'excès des plaisirs, & où l'on doute si l'on est encore au nombre des mortels : mais enfin tel est le sort des humains, il leur est défendu de se livrer entiérement à leurs plaisirs, & ceux qu'on prend dans les bras d'une chere épouse, doivent être diminués par une pénible direction d'intention. Saint Augustin l'a décidé de même. Qui sera le téméraire, qui osera soutenir le contraire ? *Quis hoc propugnet, nisi gens impia & ignara ?*

Souviens-toi donc, mon cher ben Ki-

[1] *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam, concupiscentiæ verò sanandæ, sed tamen cum conjuge, propter fidem tori venialem habet culpam. August. Lib. de Bono Conjugali, Cap. VI.*

ber, d'avoir toujours dans ton imagination l'idée de la procréation des enfants profondément gravée: & de crainte qu'elle ne s'efface, ou qu'elle ne s'éclipſe la premiere nuit des nôces, mets quelque marque dans quelques parties eſſentielles à la concluſion du mariage; en ſorte que dans les tranſports les plus vifs tu ſois néceſſairement averti que tu dois ſonger que tu ne travailles que pour avoir, ou des garçons, ou des filles, car les Peres de l'Egliſe n'ont pas décidé ſi l'on devoit préciſément diriger ſon intention à la formation des mâles. Je penſe qu'on peut également l'appliquer à celle des femelles, & que la volonté eſt libre, *actus ad libitum*, juſques à ce que le cas ait été décidé autrement par quelque ſavant Théologien moderne. Or, je ne ſache pas qu'aucun Révérend Pere Jéſuite Eſpagnol ait jamais agité cette matiere. C'eſt dommage que Sanchès, l'illuſtre Sanchès, dans ſon *Traité du Mariage*, n'ait pas voulu prononcer définitivement ſur une queſtion auſſi belle & auſſi importante. Il l'eût fait ſans doute avec la même ſageſſe & la même prudence, qu'il dé-

cide qu'un homme marié ne peche point en ſe ſervant de la voie Florentine, s'il ne peut en ſuivant l'autre route, ſe mettre en état de procréer des enfants (1).

[1] La raiſon qu'il apporte eſt préciſément la même. Quoique j'aye moins de pudeur que le chaſte Sanchès, je n'oſe cependant traduire ce paſſage. *Rogabis forſan qualis culpa ſit, ſi vir volens legitimè uxori copulari, quo ſe excitet, vel majoris voluptatis captandæ gratia inchoet copulam cum ea ſodomiticam, non animo conſummandi, niſi intra vas legitimum, nec cum periculo effuſionis extra illud. Quæſtionem hanc tetigit* Navar. L. 5. *Conſ.* in utraque Editione, *tit. de* Pœnit. & Remiſſ. Conſ. 7. *& facile ſe ab ea expedivit, dicens tantum reperiri peccatum tactus cujuſdam illiciti, nec teneri virum confiteri circumſtantiam Sodomiæ. Quare aperte ſolam venialem culpam in eo actu agnoſcit, nullamque reddit rationem. Et huic ſententiæ favere videtur* Ovidius 4. d. 31. q. un propos. 3. *ubi ait omnem coïtum libidinoſum excuſari inter conjuges, modo non ſit periculum extraordinariæ polutionis, atque probari poteſt, quia quidquid conjuges efficiunt ſervato ordine legitimo, non excedit veniale crimen* [*ut diximus Diſp. præc. p.* 4.] *Vas autem ſervari dicitur, quoties extra illud non effunditur ſemen, ut contingit in præſenti. Secundo, quia tactus hic, inſtar tactuum membri virilis cum manibus, aut uxoris cruribus, reliquiſque partibus poteſt ad copulam conjugalem referri, nimirum, ut vir ea delectatione excitetur, aptiorque ad eam efficiatur; & eſto ad ſolam voluptatem referretur, eſſet culpa venialis, quales ſunt cæteri tactus ita relati ad voluptatem.* R. Patris Thomæ Sanchez, *Cordubenſis*.

Cet habile Théologien permet donc qu'on prélude à l'Italienne, pourvu qu'on finisse à la Françoise, & qu'après s'être égaré du bon chemin, on le reprenne avant la fin du voyage, *licet modo ejaculatio fiat in vase licito.*

Il faut avouer, mon cher ben Kiber, que des Docteurs qui ont le mérite & la pénétration de Sanchès, sont bien utiles à la Société! Combien de gens n'y a-t-il pas qui sont redevables à la sage décision de ce Casuiste d'une nombreuse famille, qu'ils n'auroient peut-être jamais eue sans la prudente permission qu'ils ont reçue de se provoquer *ad actum finalem?* Il est vrai, mon cher ben Kiber, qu'il reste encore une difficulté, qui doit faire de la peine à bien des gens; c'est qu'il peut arriver qu'un homme, qui ne sera pas accoutumé à faire les changements de main ordonnés par Sanchès, & qui sera fort mauvais écuyer, fournira entiérement la carriere, sans pouvoir détourner son

e Societate Jesu, de Sancto Matrimonii Sacramento, Disputationum Tomi tres &c. de Debito Conjugali, Disputat. XVII. *Tom.* 3. *Lib.* IX. *pag.* 217. *Edit. Norimberg.* MDCC. VI.

confiée. En ce cas, je ne sais s'il y a quelqu'autre Révérend Pere Jésuite qui ait décidé que la volonté suffit, & que l'intention justifie. Puisque la Société est si attentive à tranquilliser les consciences, & à prévenir toutes les difficultés qui peuvent les troubler par des scrupules, elle devroit donner quelque décision sur un cas qui a autant de rapport avec celui que Sanchès a éclairci d'une maniere si prudente & si édifiante.

Je sais, mon cher ben Kiber, que de mauvais plaisants, qui condamnent tout ce qui n'est pas de leur goût, ont voulu critiquer le sentiment de cet habile Jésuite : ils ont tâché de le rendre ridicule, & ils n'ont pu en venir à bout : car enfin la procréation des enfants, étant le seul but & la fin unique du mariage, de quelque maniere qu'un mari s'y prenne pour parvenir à cette fin, il est toujours louable. *Mais*, dit-on, *pourquoi agiter une question pareille, & propre à scandaliser les esprits foibles ?* A cela je réponds que Sanchès n'a écrit que pour des Confesseurs, sur tout pour des Jésuites qui doivent posséder à fond ces matieres-là, & en connoître le fort

& le foible. Sans cela, lorſqu'un pénitent viendra ſe confeſſer de certaines fautes, comment pourront-ils en juger, & les punir ſelon qu'elles ſont plus ou moins conſidérables? Feront-ils comme cet ignorant Janſéniſte, qui refuſoit nettement l'abſolution pour une choſe qui n'eſt pas même un péché véniel? Cette hiſtoire, que je vais te rapporter, te convaincra entiérement, mon cher ben Kiber, de la néceſſité où ſont les Caſuiſtes d'éclaircir tous les cas qui peuvent embarraſſer les Directeurs, & juſtifiera pleinement Sanchès des reproches qu'on lui fait.

Un fort honnête bourgeois de Florence, ſe trouvant à Paris, voulut y prendre femme. Il choiſit une jeune beauté, qui juſqu'alors avoit été élevée dans le fond d'un Couvent; elle étoit auſſi novice que belle. Le vicieux Italien fut tenté de profiter de ſon innocence. Il avoit lu pluſieurs fois la ſage déciſion du Jéſuite Sanchès. " Je puis, „ diſoit-il, en ſureté de conſcience al„ lier le goût Florentin à celui du pays „ que j'habite. Le grand deſir que j'ai „ d'avoir des enfants eſt une excuſe lé-

„ gitime. J'ai pris dans mon pays une „ coutume, qui ne me permet point de „ changer tout-à-coup entiérement de „ méthode. „ Ayant raiſonné ſur des principes auſſi inſenſés, le Florentin commençoit toujours ſon travail matrimonial à l'Italienne, & le finiſſoit à la Françoiſe. Cela dura pendant plus de deux ans; mais enfin il lui vint certains ſcrupules qui lui faiſoient de la peine. Il entendoit dire à Paris que du Chaufour avoit été bien & duement brûlé en Place de Grêve, malgré les déciſions de Sanchès: il apprenoit tous les jours que les Hollandois puniſſoient ſévérement & ſans eſpoir de pardon, les gens qui étoient convaincus de ſuivre les coutumes & les maximes Gomorriennes. " Il ſe pourroit bien faire, dit-il, „ que je fuſſe dans l'erreur, que le Ca„ ſuiſte Eſpagnol ſe fût trompé, & qu'il „ ne ſeroit jamais permis, ſous quelque „ prétexte que ce ſoit, de s'écarter de la „ voie commune. Je veux, pour tran„ quilliſer ma conſcience, m'éclaircir „ du fait. Que ſait-on? Peut-être ce qui „ n'eſt regardé en Italie que comme „ une pécadille, devient en France un

„ péché mortel, & très-mortel. Un „ homme de sens doit s'accoutumer „ aux coutumes & aux loix des pays „ qu'il habite : *Quando eris Romæ, Romano vivito more.* Si je suis jamais „ à Rome, je reprendrai mon ancien „ train : mais je veux savoir ce que je „ dois faire à Paris.

Le sensé Florentin crut ne pouvoir pas mieux choisir, pour éclaircir ses doutes, qu'un Pere de l'Oratoire de ses amis & des Parents de sa femme. Il va le trouver, & le prie de l'écouter en confession. A peine a-t-il expliqué son cas au rigide Janséniste, que celui-ci, entrant en convulsion, s'écrie d'un ton colere : "Allez tison d'enfer ! Retirez-„ vous. Fuyez loin de ces lieux. Je „ crains que vous n'empestiez l'air que „ je respire. Il n'est aucun espoir pour „ votre salut, si par des torrents de „ larmes vous n'expiez vos crimes. „ N'attendez pas que je vous donne „ l'absolution, il faut auparavant des „ années entieres de pénitence & de re-„ pentir.

Le pauvre Italien fut excessivement surpris du courroux de l'Oratorien :

peu s'en fallut qu'il n'entrât dans le déſeſpoir, & ne ſe précipitât dans l'impénitence finale. Conſideres, mon cher ben Kiber, combien un Caſuiſte, qui n'eſt pas au fait de certaines matieres, peut cauſer de maux. Heureuſement l'Italien s'aviſa d'aller conſulter un habile Jéſuite, qui poſſédoit ſon Sanchès ſur le bout du doigt. Il confeſſa ſa faute en tremblant, le Confeſſeur l'écouta d'une maniere tranquille, & comme il convient à un Directeur d'entendre un pénitent. " Mon fils, lui dit-il enſuite » d'un ton doux & pieux, je crains que » vous n'ayez commis un grand péché: » car vous ne me dites point ſi la fin de » votre action s'eſt terminée *ad actum* » *generationis*. Répondez ſincérement. » En commençant illicitement, avez-» vous fini licitement, & de façon à » eſpérer de procréer des enfants? Oui, » mon très-Révérend Pere, répondit le » Florentin. A telles enſeignes que mon » épouſe eſt enceinte. Ho, ho! répli-» qua le Jéſuite. Cela commence à » prendre une autre face. Dites-moi, » la coutume, dont vous uſez, vous » eſt-elle abſolument néceſſaire pour

» accomplir les fonctions du mariage ?
» Eſt-ce une habitude, dont vous ne
» puiſſiez vous défaire ? Elle m'eſt auſſi
» commune, repartit le Florentin, que
» le vin aux Allemands, & le genevre
» aux Hollandois. Cela étant ainſi, dit
» le Caſuiſte, continuez toujours de
» même. Mais, mon pere, repliqua
» l'Italien, le Pere S. Sarnin de l'Ora-
» toire, auquel j'ai été me confeſſer
» l'autre jour, m'aſſura que je ſerois
» damné, ſi je perſiſtois dans cette ha-
» bitude. Ha, vraiment ! reprit le Jé-
» ſuite, voilà une déciſion à l'Orato-
» rienne ! Allez, allez, dites au Pere
» S. Sarnin qu'il liſe Sanchès, & qu'il
» apprenne à faire des enfants, avant
» de vouloir ſe mêler de confeſſer.
» *Ego te abſolvo, tantum quantum*
» *poſſum, & tu indiges.*

Le Florentin, comme tu le juges bien, mon cher ben Kiber, remercia le Jéſuite dans les termes les plus vifs & les plus expreſſifs. " Je vous dois mon
» ſalut, lui dit-il, mon Pere, & ma
» tranquillité ; ſans vous je ſerois tom-
» bé dans le déſeſpoir. Puiſſe naître
» dans votre Société une foule de Ca-

ſuiſtes,

» ſuiſtes, dont les déciſions ſoient auſſi
» utiles & auſſi profitables au bien de
» la Société & à la tranquillité des
» conſciences !

Je penſe de la même maniere que ce Florentin. Je ne trouve rien de plus reſpectable qu'un Caſuiſte, qui meſure d'une maniere juſte & exacte les bornes du crime & celles de la vertu. Que les Janſéniſtes & les Proteſtants, ennemis mortels des Jéſuites, diſent tout ce qu'ils voudront de la prétendue indécence qu'ils reprochent à certains Théologiens de la Société; l'expérience nous apprend qu'il eſt très-utile, pour le bonheur des hommes, qu'ils bravent cette ſcrupuleuſe retenue qu'on exige d'eux. Que ſeroit devenu le pauvre Florentin, ſi Sanchès n'eût pas fait la ſage diſtinction qui mit ſa conſcience en ſureté? Peut-être auroit-il reſté dix ans de ſuite ſans ſe confeſſer, peut-être auſſi auroit-il fait pis, & n'eût plus dit tous les jours, ni l'*Angelus*, ni le Roſaire. O *Tempora* ! O *Mores* ! On ſe déchaîne tous les jours contre les gens qu'on devroit le plus reſpecter.

Je te ſalue, mon cher ben Kiben.

LETTRE XXXII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

LA Lettre que tu m'as écrite, ſage & ſavant Abukibak, m'a fait un plaiſir infini. J'ai vu avec beaucoup de ſatisfaction que tu ne me jugeois point indigne de ton amitié, quoique j'aie abandonné l'étude des Sciences Cabaliſtiques. Quant aux doutes que je t'ai témoignés ſur leur utilité, l'exemple des plus grands hommes juſtifie ma défiance; ils ont preſque tous été incertains, & ils ont cru qu'on ne pouvoit s'aſſurer de la réalité que de bien peu de choſes.

Phérecide, le pere des Philoſophes, écrivoit peu de temps avant ſa mort à Thalès ſon diſciple, qu'il y avoit peu de connoiſſances certaines, & qu'il n'avoit jamais pu s'aſſurer de rien (1).

[1] *Bene moriaris cum tibi fatalis dies ſupervenerit. Morbus me invaſerat cum tuas accepi litteras, pediculis operiebar, & febri quatiebar totus. Mandavi itaque quibuſdam ut ſimiliarentur, ut eum*

Pythagore étoit presque aussi incertain que Phérecide : il ne voulut jamais prendre le fastueux titre de Sage, il soutint avec raison qu'il n'y avoit que Dieu qui le fût véritablement (1).

me sepelierint, ait te perfidiam quæ scripsi, tu autem, si quidem ea probaveris cum sapientibus reliquis, ita legenda demum trades ; sin autem improbaveris, nolito edere, Mihi certè necdum satis placebant, est ibi quidem non certa rerum fides, neque enim id recepi, sed quid sit verum me scire profitebar. Laert. Diogen. *de Vitâ & Moribus Philosophorum, Libri. X. &c. Lib. I. Vita.* Pherec. *pag.* 5. 9. *Edit. Antverp. ex officinâ Christ. Plantini.* cIↃ. cI. LXVI.

(1) Dans un long entretien qu'il eut avec le Prince Léon, il lui parla avec tant d'éloquence & de sagesse que Léon étonné & ravi, lui demanda enfin quel étoit son art ? Pythagore lui répondit qu'il n'avoit aucun art, mais qu'il étoit Philosophe. Le Prince fut surpris de la nouveauté de ce nom, qu'il n'avoit jamais entendu ; car c'étoit Pythagore lui-même, qui, choqué de l'arrogance du titre que ceux de cette profession se donnoient avant lui en s'appellant Sages, & sachant qu'il n'y a de Sage que Dieu, changea ce nom trop superbe en un nom plus doux, plus humble, en s'appellant Philosophe, c'est-à-dire amateur de la sagesse. *La Vie de Pythagore, ses Symboles, ses Vers dorés, & la Vie d'Hiérocles, par M* Dacier. *&c. Tom.* I. *pag.* 103. C'est à l'occasion de cette réponse que Cicéron a dit que les philosophes étoient plutôt dévoués par leurs mœurs, que par leur savoir, à la souveraine Directrice de l'art de bien vivre. *Have*

Emphocle avoua naturellement que les voies qui conduiſoient à la vérité, étoient ſi étroites qu'il étoit, pour ainſi dire, impoſſible de parvenir juſqu'à elle (1).

Xenophane pouſſa l'incertitude encore plus loin. Il prétendit que toutes les choſes ne dépendoient que de l'opinion, & qu'elles n'étoient point ſujettes à aucune regle ni déterminées par une vérité fixe & ſtable (2).

Parménide diſoit qu'il n'y avoit que des gens inſenſés ou enivrés par l'amour propre, qui puſſent ſe figurer de connoître parfaitement quelque choſe,

ampliſſimam omnium artium bene vivendi diſciplinam, vitâ magis quam litteris perſecuti ſunt. Cicer. Tuſc. *Quæſt.* Lib. IV. *Cap.* 3.

[1] *Accepit id Empedocles à Doctore Pythagoræ, & tenuit, & anguſtas eſſe ad veritatem percipiendam ſenſuum ſemitas conqueſtus eſt.* Huetius *de Imbecilitate Mentis Humanæ, Libr.* I. *Cap.* XIV. *pag.* 72.

[2] *Acute quoque vidit eadem Xenophanes, qui inter Pythagoricos ponitur, firmè comprehendi animo nihil poſſe, veritatis regulam eſſe nullam nonnationem, non ſenſus, ea opinione omnia pendere; atque hæc tam apertè prædicavit, ut primus doctrinæ hujus, falſo licet, auctor creditus ſit.* Huetius, *ibid. pag.* 73.

les hommes ne pouvant jamais acquérir aucune ſcience parfaite (1).

Xéniade le Corinthien ſoutenoit que tout ce qu'on voyoit n'étoit que des illuſions, & qu'il n'y avoit aucune réalité dans les opinions qui paroiſſoient les plus probables (2).

Anaxagoras avouoit que tout étoit enveloppé de ténebres. (3).

Démocrite feignoit que la vérité étoit dans le fond d'un Puits, & nioit qu'on pût prouver qu'il y eût rien de véritable; ou que s'il y avoit quelque choſe, on pût le démontrer (4).

Protagoras, diſciple de Démocrite,

[1] *Parmenides ille, qui magnus cognomento perhibetur a Platone, temerarios appellabat & arrogantes qui tribuerint ſibi ſcientiam quam homo conſequi non poſſit.* Huet. *ibid. pag.* 74.

[2] *Omnè detraxit crilerium Xeniades Corinthius; falſaque dixit eſſe omnia, falſa viſa, opiniones falſas.* Huet. *ibid pag.* 75.

[3] *Anaxagoras . . . circumfuſa tenebris eſſe omnia definivit.* Huet. *ibid.*

[4] *Ignorari rerum cauſas ſtatuebat Democritus; negabat eſſe veri quicquam, aut ſi verum eſſet aliquid negabat id nobis notum eſſe, negabat ſe ſcire, ſciret ne aliquid, an nihil ſciret, eſſet ne aliquid, an nihil eſſet. Tollebat omnem demonſtrandi rationem; ac fertur illud ejus imprimis, veritatem, in profundo eſſe demerſam* Huet. *ibid. pag.* 76.

n'admettoit aucune réalité dans toutes les ſciences, & diſputoit également pour ou contre les queſtions qu'on lui propoſoit (1).

Socrate, le Sage Socrate, diſoit qu'il ne ſavoit qu'une ſeule choſe; c'eſt qu'il ne ſçavoit rien (2).

Platon, diſciple de ce grand homme fut auſſi incertain que lui; il ſuivit les maximes modeſtes de ſon Maître. Cicéron l'accuſe d'avoir vacillé ſans ceſſe ſur la nature des Dieux (3).

[1] *Democriti auditor Protagoras, cognominis Sapientiæ dictus, nullam eſſe dixit veritatis regulam, nihil verum aut falſum: hominem homini plurimum intereſſe; neque quod huic videatur, idem alteri videri; neque rem ullam eſſe magis talem quam tantem: cumque de rebus ſingulis contraria & pugnantia differi poſſe deprehendiſſet, ac de ipſa quoque re, an utrimque eſſet diſputabilis illum in utramque partem diſputandi modum primus invenit.* Huet. *ibid. pag.* 76.

[2] *Nihil ſe ſcire dicebat, niſi id ipſum.* Cicer. *Acad. Quæſt. Lib.* I. *Cap.* IV.

[3] *De Platonis inconſtantia longum eſt dicere qui in* Timæo, *Patrem hujus Mundi nominari neget poſſe, in* Legum autem Libris *quid ſit omnino Deus inquiri oportere non cenſeat ... Idem & in* Timæo *dicit & in* Legibus, *& Mundum Deum, eſſe, & Cælum, & aſtra, & Terram, & Animos, & eos quos majorum Inſtitutis acceptimus.* Cicero, *de Nat. Deorum, Lib.* I. *Cap.* XII.

Pyrron pouſſa ſes doutes juſqu'à l'excès. Il fut certain de ſon exiſtence, & n'admit aucune diſtinction réelle entre le bien & le mal (1).

Cicéron, ainſi que tous les Académiciens de la Secte deſquels il étoit, pouſſoit également les objections contraires en agitant une queſtion, & la laiſſoit très-ſouvent indéciſe (2).

Plutarque ſoutient alternativement, dans différents Ouvrages, les ſentiments

[1] *Unde & nobiliſſimè Philoſophiam tractare videtur, commentus modum quo de omnibus nihil decerneret, neque quicquam comprehendi poſſe, diceret, ut* Scanius Abderites *auctor eſt, Negabat enim quicquam turpe eſſe, aut honeſtum, juſtum vel injuſtum, eadem ratione & omnibus nihil veri eſſe, ceterum lege atque conſuetudine cuncta homines facere.* Diogen. Laert. *de Vita & Moribus Philoſophorum. Lib.* IX. *pag.* 389

[2] *Omnes pene Veteres nihil cognoſci, nihil ſciri poſſe diſſerunt, auguſtos ſenſus imbecilles animos, brevia curricula vitæ.* Cicer. *Quæſt. Acad. Lib.* I. Ce grand homme ne croyoit pas être plus éclairé que les Anciens; car dans un autre endroit il avertit qu'on ne doit exiger de lui que des choſes probables & vraiſemblables. *Ut ſi probabilia dicantur, nihil ultra requiratis.* Cicer. Tuſc. *Quæſt. Lib.* I. Cicéron penſoit n'être point aſſez inſtruit pour décider de la nature des choſes: aujourd'hui le plus ſimple pedant ſe vante de réſoudre les plus épineuſes difficultés.

de presque tous les Philosophes (1).

Séneque, quoiqu'attaché à la Secte des Stoïciens, doute souvent de bien de leurs opinions.

St Augustin a cru que le desir de savoir n'étoit qu'une vaine curiosité (2).

St Thomas a été vacillant dans plusieurs choses.

Albert le grand son maître, laissa bien des questions indéterminées.

Scot n'a pas adopté plusieurs sentiments, parce qu'il en étoit persuadé; mais pour avoir le plaisir de contrarier St Thomas, & d'être d'une opinion différente de la sienne.

Montagne, ce sage & éloquent Ecrivain, a soutenu presque hautement le Pyrrhonisme. „ Je conseillois, dit-il, en „ Italie à quelqu'un qui étoit en peine „ de parler Italien, pourvu qu'il ne „ cherchât qu'à se faire entendre sans

[1] Voyez les Oeuvres Philosophiques de Plutarque.

[2] *Garriebam planè quasi peritus, & nisi in Christo Salvatore nostro viam tuam quærerem, non peritus, sed perituras essem. Jam enim cœperam velle videri sapiens, plenus pœnâ meâ; & non flebam insuper, & inflabar scientiâ.* August. *Confess. Lib. VII. Cap. XX.*

„ y vouloir autrement exceller, qu'il
„ employât ſeulement les premiers mots
„ qui lui viendroient à la bouche, La-
„ tins, François, Eſpagnols ou Gaſcons;
„ & qu'en y ajoutant la terminaiſon
„ Italienne, il ne faudroit jamais à ren-
„ contrer quelque idiome du pays, ou
„ Toſcan, ou Romain, ou Venitien, ou
„ Piémontois, ou Napolitain, & de ſe
„ joindre à quelqu'une de tant de for-
„ mes. Je dis de même de la Philoſophie.
„ Elle a tant de viſages & de variétés,
„ que tous nos ſonges & rêveries s'y
„ trouvent. L'humaine fantaiſie ne peut
„ rien concevoir en bien & en mal, qui
„ n'y ſoit. *Nihil tam abſurde dici poteſt*
„ *quod non dicatur ab aliquo Philoſo-*
„ *phorum.* Et j'en laiſſe plus librement
„ aller mes capriées en public, d'autant
„ que bien qu'ils ſoient nés chez
„ moi & ſans patron, je ſai qu'ils
„ trouveront leur relation à quelque
„ humeur ancienne, & ne faudra
„ quelqu'un de dire, *Voilà d'où il le*
„ *print* (1).

Gaſſendi n'a pas ſoutenu le Pyrrho-

(1) Eſſai de Michel de Montagne, *Liv. II. Chap.* XII.

niſme auſſi ouvertement que Montagne; mais il n'a pas laiſſé que de lui fournir des armes redoutables dans la plupart de ſes Ouvrages (1). Ce ſavant ne pouvoit ſouffrir qu'on voulût décider hardiment; il croyoit que l'on devoit toujours propoſer les queſtions d'une maniere modeſte, & qui montrât qu'on ſentoit que les choſes qu'on ſoutenoit étoient vraiſemblables, & non pas évidentes (2).

Bernier, diſciple de ce grand homme, après avoir philoſophé pendant quarante ans avouoit qu'il doutoit de bien des

[1] Gaſſendi reproche avec raiſon à Deſcartes d'avoir eu recours à la ſuppoſition d'un Eſprit malin qui pouvoit l'avoir trompé dans tout ce qu'il avoit apperçu. *Pourquoi*, dit-il à ce Philoſophe, *avoir fait intervenir une Divinité trompeuſe? La foibleſſe de l'eſprit humain & les ténebres dont la nature l'a entouré, ſuffiſoient aſſez pour fonder tous vos doutes.* Et vide ut neceſſe fuerit quod tibi ipſi facere fidem, fingere Deum deceptorem, aut neſcio quem malum genium deluſorem, cum viſum fuiſſet ſufficere humanæ mentis caliginem, ſolamve Naturæ imbecillitatem cauſari. Object. quint. in Medit. Renat. Cartes. p. pet. Caſſend. pag. 4. Edit. Amſtelodam. ex typographia Blaviana, M. DC. LXXXV.

[2] Gaſſendi, Operum Tom. I. pag. 4. & varia alia loca.

choses, & qu'il y en avoit plusieurs dont il ne doutoit plus, parce qu'il désespéroit de pouvoir jamais y rien comprendre (1).

Le fameux Huet, Evêque d'Avranches, Prélat aussi illustre par sa science que par sa piété, a fait un Ouvrage excellent pour prouver uniquement l'incertitude des connoissances humaines (2). Il l'a divisé en trois parties. Dans la I. il soutient qu'il est impossible que l'esprit humain puisse être assuré d'une manière évidente de la vérité. Dans la II. il examine quelle est la façon la plus sai-

[1] Plus on spécule sur les choses naturelles, plus on découvre qu'on y est ignorant. Il y a trente à quarante ans que je philosophe, fort persuadé de certaines choses; & voilà que je commence d'en douter. Bien plus, il y en a dont je ne doute plus, désespéré de pouvoir y rien comprendre. *Abrégé de la Philosophie de Gassendi*, &c. par M. *Bernis*, Tom. 7. pag. 1. *Ce dernier Tome contient les doutes de Bernier.*

[2] Ne temere vagaretur hæc Disputatio, certisque concludatur terminis, trifaria distribuenda est; ac probandum ante omnia veritatem ab humana mente firmissimè, clarissimè, cognosci posse accuratè deinde explicandum quænam tutissima videatur ac legitima philosophandi ratio, refellenda demum argumenta Adversariorum. *Huet.* de Imbecillitate Mentis humanæ, Prof. pag. 8.

ne d'étudier & de s'appliquer à la Philosophie. Dans la III. il réfute les Sayants qui ont voulu décider avec trop de hauteur.

La Mothe-le-Vayer a adopté ouvertement le Pyrrhonisme. Il n'est rien de si sensé que les raisons qu'il apporte pour autoriser son sentiment, il les fonde même sur les principes du Christianisme. „ La Sceptique Chrétienne, „ dit-il, me donne des défiances de „ tout ce qui se propose en Physique, „ & tant s'en faut que j'y veuille passer „ pour un grand maître ès arts, que „ rien ne me paroît plus vain que ce ti„ tre, quand je considere qu'à peine se „ trouve-t'il un homme qu'on puisse juste„ ment nommer maître en une seule „ profession. La mienne est de tâcher à „ m'instruire en proposant mes doutes, „ & non pas mes résolutions. Vous sa„ vez que l'inscription du Temple con„ sacré au Dieu de la Science, étoit „ toute Sceptique, puisque cet....., „ qu'on y lisoit, est une particule qui „ nourrit nos défiances, qui marque „ notre incertitude, & qui ne conclut „ jamais avec détermination. C'étoit

» sans doute pour nous apprendre que
» rien ne peut être plus agréable au Ciel
» de la part des hommes, que leurs
» doutes Philosophiques, leur ignoran-
» ce raisonnée, & leur modestie à ne
» rien décider de ce que l'esprit humain
» a droit de contester. En effet, y a-t-il
» chose aucune si apertemment fausse
» qu'on ne puisse revêtir de quelque
» vraisemblance? Je viens de considé-
» rer avec horreur un lieu de Plutarque
» rempli de blasphême, où il s'est ima-
» giné avoir fort bien démontré que tou-
» te la Religion des Juifs n'étoit rien
» que des Bacchanales. Avouons-le
» franchement, il n'y a que les vérités
» révélées, comme sont celles de notre
» Croyance, qui doivent captiver notre
» esprit, & que nous devions embrasser
» inébranlablement. Tout le reste est su-
» jet à tromperie, & notre raison ajou-
» tant à l'erreur des sens sur lesquels el-
» le se fonde, sa mauvaise façon de dis-
» courir & de tirer des conséquences,
» ne nous peut rien donner de bien cons-
» tant. Mais puisque j'ai touché ce mot
» de l'infidélité & du mauvais rapport
» de nos sens, qui composent les prin-

» cipaux moyens de l'époque, permettez-
» moi que je vous récite en riant ce que
» j'ai lu de même dernièrement dans le
» second des Livres que Pétrarque a
» faits touchant les *Remedes contre l'une*
» *& l'autre Fortune*. Il assure qu'un hom-
» me de son temps, ne pouvant souffrir le
» chant des rossignols, se levoit la nuit
» pour les chasser avec des gaules & des
» pierres. Il dit qu'il faisoit même arra-
» cher les arbres où se retiroient ces ai-
» mables oiseaux, pour les éloigner de
» sa demeure : & ce qui est encore plus
» extravagant & plus digne de considé-
» ration, ce même homme, dit Pétrar-
» que, ne trouvoit point de Musique
» si agréable que le chant des grenouil-
» les qu'il entendoit avec grand plaisir
» au bord d'un étang où il s'étoit logé.
» En vérité, cet exemple de la bizarre-
» rie de nos sens & de la diversité de
» nos sentiments, dont nous sommes
» tous également jaloux & idolâtres,
» est trop illustre pour n'en pas orner
» notre Sceptique, & je crois même
» que je ne puis finir cette Lettre par
» un plus bel endroit. Il faut pourtant
» que j'y ajoute qu'en des sujets pareils

» à celui qui nous vient d'entretenir,
» nous n'avouons pas assez ingénument
» notre foiblesse. Nous voulons paroître
» savants partout, & nous maintien-
» drions s'il nous étoit possible que la
» Nature n'a point de plus grande éten-
» due en ses effets, qu'est celle de no-
» tre petite connoissance. O! que le gé-
» nie de Socrate étoit bien différent de
» celui qui nous possede! Il le détour-
» noit seulement, disent tous les An-
» ciens, & jamais ne l'incitoit à rien en-
» treprendre; c'est-à-dire qu'il lui don-
» noit assez de mouvement & de lumie-
» res pour nier à propos, mais que ja-
» mais il ne lui inspiroit la hardiesse d'as-
» surer ses pensées, ni d'établir ses opi-
» nions avec trop d'affirmation. Aussi
» dit-on que ce même génie étoit Sa-
» turnien, & non pas Martial; ce qui
» signifie qu'il portoit véritablement So-
» crate à la contemplation des choses,
» sans pourtant les lui faire défendre
» avec cette contestation & cette opi-
» niâtreté qui accompagne toujours les
» Dogmatiques (1).

(1) *La Mothe le Vayer*, Oeuvres, Tom. II. pag. 666. de l'Edit. in-folio.

Descartes, le restaurateur de la bonne Philosophie, le destructeur des chimeres scholastiques, a fondé toute sa philosophie sur le doute. Il connoissoit si parfaitement combien de fausſetés il avoit regardé pendant un temps comme des vérités évidentes, qu'il crut ne pouvoir venir à bout de découvrir le vrai, qu'en commençant par douter de tout. Il pousſa le Pyrrhonisme presqu'aussi loin que Pyrron même : & si dans la suite il se détermina en faveur de certaines opinions avec un peu trop d'attachement, ce fut un défaut dans lequel le jetta l'esprit systématique qu'il avoit reçu du Ciel, & qui brille même dans les endroits où il a donné dans l'erreur (1).

Locke, le plus grand, le plus sage & le plus modeste des Philosophes, conseille à ceux qui veulent faire quelque

[1] Animadverti jam ante aliquot annos quam multa ineunte ætate falsa pro veris admiserim, & quam dubia sint quæcumque iſtis postea super extruxi, ac proinde funditus omnia semel invitâ esse exercenda, atque a primis fundamentis denuo inchoandum, si quid aliquando firmum & mansurum cupiam in scientiis stabilire ; sed ingens opus esse videbatur. *Renati Descartes* Meditat. de prima Philosophia, &c. Medit. I. pag. 3.

progrès dans les ſciences, de ne point chercher à connoître bien des choſes, que l'on voit être, après les avoir examinées, au-deſſus de la conception humaine. „ Si nous en uſions de la ſorte, „ *dit-il*, nous ne ſerions peut-être pas „ ſi empreſſés par un vain deſir de con„ noître toutes choſes, à exciter inceſ„ ſamment de nouvelles queſtions, à „ nous embarraſſer nous-mêmes, & à „ engager les autres dans des diſputes „ ſur des ſujets qui ſont tout-à-fait diſ„ proportionnés à notre entendement, „ & dont nous ne ſaurions nous former „ des idées claires & diſtinctes; ou „ même (ce que peut-être n'eſt arrivé „ que trop ſouvent) dont nous n'avons „ abſolument aucune idée (1) „.

Puiſque les plus grands génies que l'Univers ait produits, ont eu ſi peu de certitude & ont témoigné tant de doute; peux-tu me condamner, ſage & ſavant Abukibak, de ſuſpendre mon jugement, même dans les choſes qui me paroiſſoient les plus claires? Le faux ſait ſi bien prendre la figure du vrai, & le

(1) *Locke*, Eſſai Philoſophique ſur l'Entendement Humain, Avant-Propos, pag. 3.

vrai la reſſemblance du faux, qu'il eſt preſque impoſſible d'être ſûr de connoître la vérité. Les préjugés de l'éducation, les fauſſes préventions, l'amour propre, le zele de la Religion, la ſuperſtition, la crainte, l'amitié, enfin toutes les paſſions, ſemblent, à l'envi les uns des autres, s'empreſſer à nous ſéduire.

Foibles mortels que nous ſommes, nous voulons décider hardiment les queſtions les plus épineuſes, & nous ne réfléchiſſons pas que dans les actions les plus ſimples où nous croyons être le plus autoriſés, d'autres mortels, auſſi vains que nous, nous condamnent hautement, & ſont condamnés par d'autres à leur tour! Quels ſont ceux des trois qui ont raiſon? Tous également en appellent au bon ſens, à la lumiere naturelle, à la tradition, & même à la révélation. Un Jéſuite à Rome encenſe une ſtatue ſur un Autel, un Proteſtant à Geneve briſe & détruit toutes les images, un Luthérien à Straſbourg les condamne tous les deux, & il tient un milieu entr'eux. Il a des images dans ſon Égliſe; mais il ne les encenſe pas. Un

Anabaptiſte de ſon côté, ſe moque de ces trois premiers. Et pourquoi ne croirois-je pas qu'ils ſe trompent peut-être tous les quatre, puiſqu'ils prétendent avoir également pour eux la raiſon, la révélation & la tradition? eſt-ce que j'ai reçu des talents au-deſſus des autres hommes pour pouvoir diſtinguer les choſes beaucoup plus clairement qu'eux? Si je n'ai pas plus de lumieres qu'eux, en vertu de quoi prétendrois-je être leur Juge?

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak.

LETTRE XXXIII.

(1) Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

IL me paroît, ſage & ſavant Abukibak, que les hommes abuſent du nom de la fortune, & qu'ils l'emploient ordinairement mal-à-propos; il ſemble qu'ils veuillent imputer au hazard la plupart des choſes qui arrivent. Je crois qu'on devroit être très-réſervé à ſe ſer-

[1] Dans la Lettre ſuivante on verra la réfutation de celle-ci.

vir de certaines expreſſions qui tendent à diminuer & à ſupprimer en quelque maniere la liberté que Dieu a accordée à tous les hommes.

L'erreur qui établit la fortune comme *un être réel, qui pouſſe & détermine les événements indépendamment d'aucune cauſe primitive & intelligente*, n'eſt pas nouvelle. Les anciens croyoient que le concours & la diſpoſition des circonſtances qui occaſionnoient néceſſairement certains accidents, étoient indépendants des ordres du Ciel; c'eſt-là ce qu'ils appelloient *Fortune*, *Deſtin*, *Sort*, &c. Tous ces mots étoient ſynonimes, & ſignifioient à peu près la même choſe. Virgile ſoumet Jupiter aux deſtinées. *Ne craignez rien* (1), dit ce Dieu à Vénus, *le ſort de votre Fils & des Troyens eſt immuable*. Tout le pouvoir qu'avoit Jupiter, c'étoit de connoître la deſtinée des hommes, c'eſt-à-

(1) Parce metu: Cytherea, manent immota tuorum
Fata tibi, cernes urbem & promiſſa Lavini
Mœnia, ſublimemque feres ad ſidera cœli
Magnanimum Æneam. . . .

Virgil. Æneid. Lib. I.

dire, s'ils ſeroient heureux ou malheureux; mais il ne pouvoit changer leur ſort: auſſi n'offre-t-il à Vénus que de (1) *lui révéler les ſecrets des deſtinées.* Juvenal s'explique auſſi clairement, & d'une maniere encore plus forte au ſujet de la fortune. " Si elle veut (2), *dit-il*, " elle fera un Conſul d'un Rhéteur, & " un Rhéteur d'un Conſul. Qu'étoit " Ventidius? Tullius qu'étoit-il devenu? Peut-on s'empêcher, après cela, " de conſidérer avec étonnement les " miracles cachés du deſtin? "

Les Hiſtoriens les plus illuſtres n'avoient pas des idées plus ſaines & plus orthodoxes que les Poëtes. Tacite dit (3)

[1] Hic tibi favor enim quando hæc te cura remordet:
Longius & volvens fatorum arcana movebo.
Id. ibid.

[2] Si fortuna volet, fies de Rhetore Conſul;
Si volet hæc eadem, fies de Conſule Rhetor.
Ventidius quid enim? Quid Tullius? anne aliud quam
Sidus & occulti miranda potentia fati.
Juven. Sat. VII.

[3] Vix quiete agmine nunc eluctantibus patuit quantum diſcriminis ad eundum foret, ni Vitellium retro fortuna vertiſſet. Quæ Flavianis ducibus

que la fortune ſert ſouvent autant que la prudence aux Généraux. Dans un autre endroit il la repréſente comme indéterminée ſur le parti qu'elle prendra entre Galba & Vitellius ; il ſemble qu'il veuille inſinuer que le ſort des plus grands Princes dépend de ſes caprices. Paterculus va encore plus loin. La prévoyance la plus ſage eſt inutile, lorſqu'elle n'eſt pas ſecondée par la fortune ; elle aveugle ceux qu'elle veut rendre malheureux, & c'eſt vainement qu'on cherche à éviter le ſort qu'elle nous réſerve. " Les Devins, *dit cet Hiſtorien* (1), avoient averti Céſar de ſe " garantir des dangers qui le menaçoient le jour des Ides de Mars. Son " épouſe Calpurnia, épouvantée par

non minus ſæpe quam ratio affuit. Tacit. Hiſt. Lib. 3. Cap. LIX. pag. 370. Edit. Lipſ. 1715.

[1] Nam & Haruſpices præmonuerant, ut diligentiſſimè iduum Martiarum caveret diem, & uxor Calpurnia, tertia nocturno viſu, ut ea die domi ſubſiſteret, orabat ; & libelli conjurationem nuntiantes dilati ab eo, neque protinus lecti erant, ſed profecto ineluctabilis fatorum vis cujuſcumque formam mutare conſtituit, conſilia, eorumpſit. Velletii Paterculi Hiſt. Roman. Lib. 2. pag. 262. & 263. Edit. Lipſ. 1712.

» des songes, le prioit instamment de
» rester pendant cette journée renfermé
» chez lui. Tous ces avis furent inuti-
» les, on ne sauroit résister au destin,
» ni changer la fortune ; elle prive du
» jugement les personnes qu'elle veut
» perdre.

Plusieurs modernes ont adopté en partie les sentiments des anciens; ils ont regardé la fortune comme l'arbitre du bien & du mal qui arrive à tous les hommes. Les Spinosistes suivent tous cette opinion : selon eux, la volonté (1) ne

[1] Volontas non potest vocari causa libera, sed tantum necessaria.

Demonstratio.

Voluntas certus tantum cogitandi modus est, sicuti intellectus, adeoque (per prop. 28.) unaquæque volitio non potest existere, neque ad operandum determinari, nisi ab alia causa determinetur, & hæc rursus ab alia, & sic porro in infinitum. Quod si voluntas, infinita supponatur, debet etiam ad existendum & operandum determinari à Deo, non quatenus substantia absolutè infinita est, sed quatenus attributum habet, quod infinitam & æternam cogitationis essentiam exprimit (per prop. 23.). Quocumque igitur modo, sive finita, sive infinita concipiatur, causam requirit, à qua ad existendum & operandum determinetur ; adeoque (per definit. 7.) non potest dici causa libera, sed tantum necessaria vel coacta.

peut point être appellée une cauſe libre, mais ſeulement néceſſaire, parce que la volonté n'eſt qu'un mode de la penſée, qu'une penſée eſt toujours déterminée par une autre, & qu'il faut donc qu'une premiere cauſe détermine néceſſairement toute la ſuite de nos idées.

Leibnitz n'a pas été fort éloigné de ce ſentiment, & un ſavant Phyſicien de nos jours l'a ſoutenu fortement, quoiqu'il ait tâché d'adoucir ſes expreſſions le plus qu'il a pu. „ Il eſt queſtion, dit-„ il (1), de choiſir entre A. & B. & vous

[1] Inter A. & B. tibi eligendum eſt. Dices te, ſepoſitis omnibus, poſſe eligere unum aut alterum. Eligis A. quare? Quia volo, refers. Sed quare vis A. & non vis B. Iterum reſpondes, quia volo; Deus mihi dedit facultatem hanc. Sed quid hoc ſignificat, volo me velle, aut volo quia volo? nihil præter hoc, volo A. Sed quæſtioni nondum ſatisfactum eſt; quare non vis B. Quia habeo facultatem me determinandi ut libet. Sed facultas indeterminata eſt; quare tibi placet hanc determinare ad A. non ad B. an ſine ulla ratione rejicis B? Si dicas mihi placet A. quia placet, aut omnino nihil ſignificat, aut ita intelligi debet, mihi placet, quia datur ratio me ita determinandi, aliter nihil eſſet cauſa effectus. Ad quam conclusionem reducuntur ii qui hanc ſententiam defendunt. G. J. Graveſande Introductio ad Philoſo-

„ dites

„ dites que toutes choſes miſes à part,
„ vous êtes le maître de choiſir l'un
„ ou l'autre. Il vous plaît de choiſir A.
„ D'où vient? C'eſt que je le veux, ré-
„ pondez-vous. Mais par quelle raiſon
„ prenez-vous A. & non pas B? Vous
„ repliquez: c'eſt que Dieu m'a accor-
„ dé la faculté de choiſir à ma volonté,
„ & que je le veux ainſi. Mais apprenez-
„ nous, je vous prie, ce que ſignifie: *Je*
„ *veux parce que je veux.* Ces mots ne
„ diſent autre choſe, ſi ce n'eſt je veux
„ A. Mais vous ne répondez point à ma
„ demande. D'où vient ne voulez-vous
„ point B.? Parce que je ſuis libre de
„ me déterminer pour A. & non point
„ pour B. Eſt-ce ſans raiſon que vous
„ refuſez B.? Si à cette derniere queſ-
„ tion vous répondez, A. me plaît,
„ parce qu'il me plaît, cela ne ſignifie-
„ ra rien. On doit dire certainement A.
„ me plaît, à cauſe de quelque raiſon
„ qui me le fait paroître préférable à
„ B. Sans cela, le néant produiroit un
„ effet, & votre détermination ſeroit
„ cauſée par lui: cela eſt abſurde, il

phiam, Metaphyſicam & Logicam continens, Cap. XII. pag. 58.

„ faut que tout effet doive avoir sa cau-
„ se ; vous n'avez donc point une li-
„ berté d'indifférence.

En rapportant le sentiment de ce Physicien sur la liberté, je suis bien éloigné de soupçonner qu'il ait pensé à favoriser l'irréligion. Pour connoître sa probité & sa vertu, il ne faut que lire ses Ouvrages ; le caractere de l'honnête homme s'y découvre par-tout. Mais la matiere de la fatalité, ou si l'on veut, de la détermination absolue, est si épineuse, que bien de grands hommes ont donné à ce sujet dans des opinions erronées, & n'ont pas examiné toutes les conséquences qu'on pouvoit tirer du principe qu'ils admettoient ; car enfin, si l'homme est absolument déterminé, si toute sa prudence doit céder à ce que lui réserve la fortune, si son sort dépend d'une cause primitive, s'il n'a pas la liberté entiere, si malgré l'équilibre apparent dont il jouit, un poids dont il ignore la nature, le fait nécessairement pencher d'un côté, tous les crimes ne doivent plus être imputés qu'à la cause primitive de sa détermination. Son destin étoit d'être voleur, il suit les ordres de sa prédestination, il

ne ſauroit ſurmonter la fortune qui lui étoit réſervée, & pour me ſervir des termes du ſavant Phyſicien que j'ai cité ſeulement, *dans chacune* (1) *de ces déterminations le contraire étoit impoſſible.* Ainſi, on ne doit point le punir d'un crime, qu'une force majeure l'a contraint de commettre; ſes forfaits ſont ceux de la fortune, & non pas les ſiens.

Quels déſordres n'entraîne point une pareille opinion? Outre qu'elle eſt contraire au bien de la Société, elle détruit entiérement la bonté de Dieu, elle fait un Tyran de cet Etre miſéricordieux, & ravale les hommes juſqu'à les égaler à de ſimples machines déterminées dans tous leurs mouvements par le Moteur abſolu de leurs méchaniques reſſorts. Permets que je place ici, ſage & ſavant Abukibak, les magnifiques vers de Voltaire.

(1) *Neceſſitatem tamen in determinationibus voluntatis humanæ dari affirmo, non quidem abſolutam aut fatalem, ſed talem ut in ſingulis determinationibus contrarium impoſſibile ſit.* s' Gravesande *ibid. pag.* 59.

[*] Ha! sans la liberté que seroient donc nos ames ?
Mobiles agités par d'invisibles flammes,
Nos vœux, nos actions, nos plaisirs, nos dégoûts,
De notre être en un mot rien ne seroit à nous.
D'un Artisan suprême, impuissantes machines,
Automates pensants, mus par des mains Divines,
Nous serions à jamais de mensonge occupés,
Vils instruments d'un Dieu qui nous auroit trompés.
Comment sans liberté serions-nous ses images ?
Que lui reviendroit-il de ses brutes ouvrages ?
On ne peut donc lui plaire, on ne peut l'offenser,
Il n'a rien à punir, rien à récompenser.
Dans les Cieux, sur la terre il n'est plus de justice,
Caton fut sans vertu, Catilina sans vice,
Le destin nous entraîne à nos débordements,
Et ce chaos du monde est fait pour les méchants.
L'oppresseur insolent, l'usurpateur avare,
Cartouche, Mirivis, ou tel autre barbare,
Plus coupable enfin qu'eux, le calomniateur,
Dira : Je n'ai rien fait, Dieu seul en est l'auteur.
Ce n'est pas moi, c'est lui qui manque à ma parole,
Qui frappe par mes mains, pille, brûle, viole.
C'est ainsi que le Dieu de justice & de paix
Seroit l'auteur du trouble & le Dieu des forfaits.
Les tristes partisans de ce dogme effroyable
Diroient-ils rien de pis, s'ils adoroient le Diable ?

[*] Voltaire, Epître sur la liberté, pag. 15. édit. d'Amsterd. 1738.

La connoiſſance que la révélation nous a donnée de la nature de Dieu, rend le dogme de la fatalité, ou ſi l'on aime mieux, de la détermination abſolue encore plus odieux. Car enfin les Payens, en faiſant la fortune auteur de tous les maux qui arrivoient dans le monde, n'outrageoient qu'un Etre aveugle; ils n'imputoient tant d'actions barbares & cruelles, tant de vols, tant de meurtres, tant de pillages, tant d'adulteres, tant de menſonges, tant de folies & d'impiétés, qu'à un concours de circonſtances déterminées par un principe ſans connoiſſance. Mais, aujourd'hui que l'on convient qu'il n'y a point de fortune qui ne ſoit dirigée par quelque cauſe intelligente, on eſt obligé, malgré les faux-fuyans qu'on apporte pour éviter d'avouer que Dieu eſt la cauſe du mal, de ſoutenir cette affreuſe opinion: en niant qu'on veuille l'admettre, on ne ſe ſauve qu'à la faveur d'un jeu de mots. Le dogme de la prédeſtination abſolue conduit là, il attribue à l'Etre, ſouverainement bon & ſouverainement juſte, les cruautés les plus grandes & les injuſtices les plus criantes.

Ceux qui combattent la liberté d'indifférence, ſentent bien les difficultés inſurmontables qu'on leur oppoſe : ils comprennent combien eſt contraire à la nature de Dieu d'être l'auteur du mal, ils cherchent tous les moyens poſſibles, pour ſe mettre à l'abri des reproches qu'on peut leur faire ſur une opinion auſſi condamnable. Jovianus Pontanus, ſoûtenant la détermination abſolue & la fatalité des deſtins, crut trouver un moyen de ſe tirer d'affaire, en ſoutenant que la fortune (1) n'étoit pas Dieu, puiſque Dieu étoit toujours ſtable, toujours juſte, toujours bon; au lieu qu'elle étoit capricieuſe, bizarre, injuſte, faiſant du bien aux méchants, accablant de maux les honnêtes.

[1] Quomodo enim Deus erit, ſi hæc (*fortuna*) ſæpe tam ſæpe, tam inconſideratè, tam etiam iniquè, atque ex inopinato extollit ignavos, locupletat immeritos, vexat, atque affligit inſontes, bonos in calamitatem adducit & ſervitutem, pravos ſtatuit in ſolio, liberat à periculis perverſos, moderatos & honeſtos viros laboribus, periculis, ærumnis ac miſeriis conficit? Tyrannorum hæc ſunt, non Dei cujus eſt ſumma bonitas, abſoluta juſtitia, æquiſſimum judicium, æquiſſima rerum omnium diſpenſatio. *Jovian. Pontan.* de Fortuna Lib. I. fol. 129.

gens. Il prétendoit que la fortune n'étoit point auſſi la nature (1), cette derniere conſervant toujours l'ordre & l'arrangement, étant ſans ceſſe aſſervie aux mêmes loix; l'autre au contraire, ſe plaiſant dans le déſordre & la confuſion. Ces deux principes poſés, Pontanus concluoit que la fortune étoit une certaine force naturelle (2) & irraiſonnable. Cela eſt abſurde; car c'eſt attribuer la

[1] Naturamquoque non eſſe eam (*fortunam*) hæc ipſa liquido ſatis docent, quod fortuna ipſa quidem inconſtans eſt, inordinata, varia, repentina, incerta, contra verò quid natura ipſa ordinatius, conſtantius, certius? Cujus is ordo, ea lex, ac regula, ut non niſi certis, conſtitutiſque è principiis ſuo tempore, ſuis progreſſionibus, menſuriſque tum univerſa proveniant, tum etiam ſingula quarumque ipſa rerum, effectionum, operum author eſt & cauſa. Pergit natura ordine ſuo, graditur ſuis paſſibus, diſpenſat actiones ſuas cum temporibus, viribus opibuſque ſuis uiturcum menſura & penſo, non fluitat, non mutat, ſtabilis eſt in officio ſuo, ſibique ſemper conſtat. *Id.* ibid.

[2] *Non inquam defuere fortunam qui aſſeverant irrationalem quandam eſſe naturam, nec aliud illam denique, quam naturæ impetum quemdam, hoc eſt ratione carentem agitationem naturæ quandam, in iis ipſis videlicet, quæ nec rationi ſubjiciantur naturæ, neque hominum electionibus, ac conſiliis.* Ide ibid. fol. 150.

déciſion de tout ce qui arrive dans l'univers à un principe aveugle. Eſt-il probable que Dieu, ayant créé les hommes raiſonnables, ait cependant voulu faire dépendre leur ſort *d'une force*, ou *d'un élancement irraiſonnable* ? A quoi ſervoit-il donc qu'il leur donnât la raiſon ? Il eût mieux fait d'en faire des bêtes conduites par le ſeul inſtinct.

Convenons donc, ſage & ſavant Abukibak, que l'opinion qui prive l'homme de la liberté d'indifférence, qui l'aſſujettit au deſtin, ou à une détermination néceſſaire, eſt inſoutenable, quelque moyen qu'on cherche pour la rendre probable.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak; donnes-moi de tes cheres nouvelles.

LETTRE XXXIV.

Abukibak, *au ſtudieux* Ben Kiber.

JE penſe, ainſi que toi, ſtudieux ben Kiber, que l'opinion de ceux qui prétendent que la fortune n'eſt qu'un concours aveugle de certaines circonſtances inévitables

inévitables eſt abſurde. Il eſt même contraire aux lumieres naturelles de faire dépendre tous les biens & les maux qui arrivent dans l'Univers, d'une *force majeure & irraiſonnable*; c'eſt rendre l'ordre & l'arrangement la ſuite du hazard. Le principe des Epicuriens, qui prétendoient que le monde étoit une de ſes productions, n'étoit guere plus faux que le ſentiment des partiſans de la fortune. Il eſt auſſi impoſſible que le hazard ſoit chargé de l'entretien de l'ordre, qu'il l'eſt qu'il puiſſe produire ce qui demande abſolument un Créateur intelligent. Je rejette avec toi l'erreur des Anciens & de certains Modernes, je ne donne rien au hazard, & je penſe que rien n'arrive qui ne ſoit réglé & ordonné par la Providence divine. Je n'admets d'autre fortune que la volonté de Dieu. S. Auguſtin autoriſe mon ſentiment; il paroît même qu'il étoit fâché d'avoir employé dans ſes Ouvrages le terme de *hazard* (1).

(1) *Sed in eiſdem tribus Libris meis, non mihi placet toties me appellaſſe* fortunam, *quamvis non aliquam Deam voluerim hoc nomine intelligi, ſed fortuitum rerum eventum, vel in rebus corporis noſtri*

Je me répens, dit-il dans ses rétractations au sujet des trois Livres qu'il avoit écrits contre les Académiciens, " de
» m'être servi si souvent du mot de
» *fortune*, quoique je fusse bien éloi-
» gné de vouloir désigner par ce nom
» une Déesse. J'entendois seulement les
» cas fortuits qui nous arrivent, où
» qui produisent des différents évene-
» ments qui nous sont étrangers. Quoi-
» qu'il ne soit défendu dans aucune
» religion de nommer *le hazard*, *le*
» *destin*, *la fortune*, *le sort* : cepen-
» dant on doit ramener toutes ces ex-
» pressions à la Providence divine; c'est
» ce que j'ai dit formellement dans ce

vel in æternis bonis aut malis; unde & illa verba sunt, quæ nulla Religio dicere prohibet, fortè, forsan, forsitan, fortasse, fortuitò; quòd tamen omnia ad divinam providentiam revocandum est, hoc etiam ibi non tacui, dicens: Etenim fortasse *quæ vulgo fortuna* nominatur, occulto quodam ordine regitur, nihilque aliud in rebus casum vocamus, nisi cujus ratio & causa secreta est. *Dixi quidem hoc, verumtamen pœnitet me sic illic nominasse* fortunam, *cum videam homines habere in pessima consuetudine, ubi dici debet, hoc modo Deus voluit, dicere hoc voluit fortuna.* S. Aug. Hipponensis Episcopi, *Retractationum Lib.* 1. *Cap.* 1, *Num.* 2. *Edit Paris.* 1679.

» même Ouvrage. Voici les termes
» dont je me ſuis ſervi : ce que l'on
» nomme fortune, eſt conduit & diri-
» gé par un ordre ſecret, & nous ne
» donnons le nom de hazard qu'aux
» évenements dont nous ignorons la
» cauſe cachée. Malgré cet éclairciſſe-
» ment, je ſuis mortifié de m'être ſer-
» vi du mot de fortune, ſur-tout lorſ-
» que je ſonge que les hommes ont la
» mauvaiſe coutume de dire, la fortune
» a voulu une telle choſe, au lieu de
» dire Dieu l'a ainſi ordonné.

Après avoir établi avec S. Auguſtin, ſtudieux ben Kiber, non-ſeulement que la fortune ne regle pas le ſort des hommes, qu'il n'y a aucun hazard, & que le pouvoir des deſtins eſt une viſion chimérique des Poëtes, je ſuis bien éloigné de croire à cette liberté d'indifférence dont tu parois ſi fort le partiſan. S'il eſt vrai, comme il l'eſt évidemment, qu'il n'arrive rien ſans la volonté & la permiſſion de Dieu, il s'enſuit néceſſairement que nous ſommes prédeſtinés, & qu'une détermination immuable regle toutes nos actions. Car la préſcience de Dieu ne peut-être fautive

cela eſt impoſſible, contraire à la nature de Dieu ; il faut que ce que l'Etre ſuprême a prévu arrive néceſſairement. Or, il a prévu toutes les choſes de toute éternité, tout lui ayant été également connu dans tous les temps, & ſon eſſence n'admettant aucun accroiſſement de connoiſſance & de perfection : donc toutes les choſes deviennent abſolument néceſſaires, & les hommes ſont déterminés au bien, au mal, ſuivant qu'il a plu à Dieu, en les créant, de les ranger dans le nombre des prédeſtinés, ou dans celui des damnés. S. Auguſtin ne cherche point à adoucir ſes expreſſions dans une matiere auſſi délicate, il dit (1) en termes precis *qu'avant la création du ciel & de la terre, Dieu avoit prédeſtiné par ſes jugements ſecrets un grand nombre d'hommes à la mort éternelle.* Le même Pere de l'Egliſe examine dans pluſieurs autres en-

[1] *Attamen mors peccatorum peſſima illorum, inquam, quos antequam faceres cœlum & terram ſecundum abyſſum judiciorum tuorum oculorum, ſemper autem juſtorum, præſciviſti ad mortem æternam: quorum dinumeratio nominum & meritorum pravarum apud te eſt.* Auguſt. *Lib. Soliloq. Cap.* XXVIII. *num.* 4.

droits les myſteres de la prédeſtination abſolue (1). " D'où vient dit-il, les enfants qui n'ont pas reçu le Baptême, n'entreront-ils pas dans le Royaume des Cieux? Dépendoit-il d'eux de naître d'un pere & d'une mere Chré-

(1) *Cur ergo in regnum Cœlorum, non accepto regenerationis lavacro, parvulus nullus intrabit? num quidnam ipſe ſibi parentes infideles, vel negligentes, de quibus naſceretur... Si parentum attenderis mala, ſunt illa quorum filii recentinis mortibus ſine Chriſti Baptiſmate pervenerunt, bona verum illa, quorum filii per Chriſtianorum aliquam poteſtatem ad Sacramenta Eccleſiæ pervenerunt, & tamen providentia Dei, cui noſtri capelli numerati ſunt, ſine cujus voluntate non cadit paſſer in terram, quæ nec fato premitur, nec fortuitis caſibus impeditur, nec ulla iniquitate corrompitur, ut renaſcantur ad hæreditatem cœleſtem non conſulit omnibus parvulis filiorum ſuorum, & nonnullis conſulit etiam parvulis impiorum? Iſte infans, de fidelibus conjugatis ortus, lætitia parentum ſuſceptus, matris vel nutricis ſumnolentiâ ſuffocatus, ſit extorris & expers fidei ſuorum: ille infans de ſacrilego ſtupro naſcitur, crudele timore matris exponitur, alienorum miſericordi pietate colligitur, eorum Chriſtiana ſolliciſtudine baptizatur, ſit æterni conſors, & particeps regni. Iſta cogitent, iſta conſiderent, his autem dicère, Deum vel acceptorem in ſua gratia perſonarum, vel præcedentium meritorum. S. Auguſt. ad Sixtum, Edit. Paris 1679. opera & ſtudio Monachorum Ordinis Sti Benedicti è Congregatione Sti Mauri, Epiſt. 194. Tom. II. pag. 725.*

» tiens, plutôt qu'infideles ? D'ailleurs,
» si l'on fait attention aux parents, il
» arrive quelquefois que les enfants
» des Chrétiens ſont privés du Baptême
» par des morts ſubites & imprévues,
» au lieu que quelques-uns des Payens
» ſont appellés à la poſſeſſion des plus
» grands biens, parce qu'une occaſion
» favorable pour eux les fait paſſer ſous
» la puiſſance de quelque Chrétien.
» La Providence de Dieu qui connoît
» le nombre de nos cheveux, ſans la
» volonté duquel le plus petit oiſeau de
» de la terre ne meurt point, qui n'eſt
» pas ſujette aux loix du deſtin, qui
» n'eſt jamais conduite par la fortune,
» & qui ne ſauroit commettre rien d'i-
» nique, n'a pas voulu que tous les en-
» fants des juſtes fuſſent ſauvés, & a
» voulu faire miſéricorde à pluſieurs de
» ceux des impies. Un jeune garçon né
» d'un mariage légitime, qu'une mere
» ou qu'une nourrice étouffe malheu-
» reuſement pendant la nuit, eſt ré-
» prouvé, & la foi de ſes parents ne lui
» ſert de rien. Un autre enfant, formé
» par l'adultere, expoſé en naiſſant par
» la cruauté de ſa mere, eſt élevé par

» des gens charitables qui ont pitié de
» son sort, & le font baptiser : quoi-
» qu'étranger, il est reçu dans le corps
» & devient citoyen du Royaume cé-
» leste. Que ceux, qui disent que Dieu
» est obligé de donner ses graces à tout
» le monde, & de récompenser le mé-
» rite de toutes les bonnes actions, pen-
» sent à ces choses, & les considerent
» attentivement ! Il faut avouer (1)
» qu'après les avoir murement exami-
» nées, ils seront bien aveugles ou bien

[1] Nimiæ vanitatis & cæcitatis sunt, si etiam his consideratis nondum dignantur exclamare nobiscum : O altitudo divitiarum, sapientiæ & scientiæ Dei ? quam insrutabilia sunt judicia ejus & investigabiles viæ ejus ! Non itaque misericordiæ gratuitæ Dei pertinacissima adversentur insania . . . nec de insrutabilibus judiciis audeant judicare : cur enim in una eademque causa super alium veniat misericordia ejus, super alium maneat ira ejus.

Qui enim sunt isti qui respondeant Deo ? quando quidem ille Rebeccæ habenti geminos ex uno concubitu Isaac patris nostri, cum illi nondum nati nihil egissent boni vel mali, ut secundum electionem propositum ejus maneret, electionem scilicet gratiæ, non debiti, electionem qua eligendos facit ipse, non invenit, non ex operibus, sed ex vocante dicit, minori servaturum esse majorem. Id. ibid.

» orgueilleux, s'ils ne s'écrient avec
» nous: O! grandeur des richeſſes de
» la ſcience & de la ſageſſe divine!
» Combien impénétrables ne ſont pas
» ſes jugements? Qu'ils ceſſent donc
» de combattre les miſericordes gra-
» tuites de Dieu & qu'il n'ayent plus
» la folie de vouloir trouver à redire à
» ſes déciſions, & de condamner ſa
» conduite, parce que dans le même
» cas, dans la même occaſion il ſauve
» l'un, & damne l'autre. Que repon-
» dront les adverſaires de la prédeſtina-
» tion abſolue, à l'exemple que l'Ecri-
» ture nous fournit dans Rebecca?
» Elle étoit enceinte de deux enfants:
» l'aîné fut prédeſtiné dès le ventre de
» ſa mere à être le ſerviteur du cadet.
» Ces deux enfants n'avoient pu avant
» leur naiſſance faire aucun bien ou
» aucun mal, & cependant Dieu ré-
» pend ſur l'un des graces dont il prive
» l'autre.

Cette derniere preuve de S. Auguſtin, ſtudieux ben Kiber, eſt plus eſſentielle que la premiere, puiſqu'elle eſt puiſée dans le Livre qui regle la foi de toutes les différentes Sectes Chrétiennes, celle

de la réprobation des enfants morts ſans Baptême étant réjettée par les Proteſtants.

Ce Pere de l'Egliſe eſt encore auſſi précis dans pluſieurs autres endroits ſur la prédeſtination abſolue & ſur la détermination néceſſaire des hommes. Je penſe que la raiſon & la bonne Philoſophie ſe réuniſſent enſemble pour autoriſer ſon ſentiment : car enfin y a-t-il rien de ſi abſurde, que d'admettre un Dieu qui apprend aujourd'hui ce qu'il ignoroit hier ? C'eſt pourtant-là que conduit le dogme de la liberté d'indifférence. Ou Dieu a prévu tout ce qui devoit arriver, ou il ne l'a pas prévu. S'il l'a prévu, ſa nature parfaite ne permet pas qu'il ſe puiſſe tromper ; & s'il ne l'a pas prévu, il ne connoît donc pas l'avenir, il y a des choſes qui lui ſont cachées.

La préſcience, répondent les partiſans de la liberté d'indifférence, ne contraint point la volonté ; Dieu connoît quel parti elle prendra, ſans la forcer à le prendre. A cela je réponds, ſtudieux ben Kiber, ce que dit le Phyſicien dont

tu m'as parlé dans ta Lettre (1). " Il
" n'eſt pas queſtion de ſavoir ſi la preſ-
" cience nous pouſſe indiſpenſable-
" ment à une action malgré nous. Con-
" traindre la volonté eſt une contra-
" diction, il s'agit ſeulement de déci-
" der ſi le contraire de ce que Dieu a
" prévu, peut arriver. Or, comme cela
" eſt impoſſible, ce que Dieu a prévu
" dévient néceſſaire, puiſque ſa prévo-
" yance eſt infaillible.

Ce n'eſt pas Dieu qui nous pouſſe au mal, c'eſt nous qui nous y portons. Dieu a prévu que nous nous y porterions, cela arrivera ſurement; mais c'eſt notre faute qui fonde ſa prévoyance infaillible, & non pas ſa prévoyance infaillible qui cauſe notre faute. Je ſais ſurement qu'un homme qui prendra

[1] Reſpondent præſcientiam hanc non cogere voluntatem, neque eſſe cauſam determinationis; ſed de his non agitur, voluntas non cogitur. Sed ubi Deus quid prævidet, quomodocumque de divina præſcientia ratiocinemur, contrarium eſſe non poteſt; id eſt, eſt impoſſibile, & ideò neceſſarium illud eſt quod fuit prævisum: hæc enim eſt ipſa neceſſarii definitio. *G. J. 's Graveſande* Introductio ad Philoſophiam Metaphyſicam & Logicam continens, Cap. XII. pag. 60.

de l'arſenic s'empoiſonnera ; je vois certainement que ceux qui en mangeront mourront : ſuis-je la cauſe de leur mort ? De même Dieu connoît de tout temps qu'un homme commettra une mauvaiſe action : il ne ſe trompe point ; il ne ſauroit ſe tromper. Cet homme la commettra certainement, mais ce n'eſt point la préſcience de Dieu qui contraint ſa volonté ; il n'y a aucune fatalité qui influe ſur ſa conduite. " Ceux qui admettent la fatalité, *dit* (1) *le même* " *Phyſicien*, n'attribuent pas nos actions à nos idées, dans leſquelles ſeules réſide la perſuaſion ; mais à une cauſe méchanique, laquelle entraîne en même temps avec ſoi la détermination de notre volonté, de maniere que nous n'agiſſons pas parce que nous le voulons, mais que nous voulons

(1) Qui fatum admittunt, non ideis noſtris, in quibus ſolis perſuaſio quærenda eſt, actiones noſtras, tribuunt, ſed cauſæ mechanicæ, quæ eadem cauſa etiam noſtræ voluntatis determinationem ſecum trahit ; ita ut non agamus, quia volumus, ſed agimus : hæcque eſt diſtinctio inter libertatem & fatum. *G. 's Graveſande* Introductio ad Philoſophiam, Methaphyſicam & Logicam cognitionis, Cap. XII. pag. 11.

„ parce que nous agiſſons „. C'eſt-là la vraie différence entre la liberté & la fatalité. Je m'étonne, ſtudieux ben Kiber, que tu n'aies pas pris garde à la diſtinction que fait ce Phyſicien : tu te ſerois apperçu que ceux qui nient la liberté d'indifférence, ſont bien éloignés de croire que ce ſoit Dieu qui nous prédeſtine au mal, qui nous incite aux mauvaiſes actions. On peut reprocher ces erreurs aux partiſans de la fatalité; mais les autres n'attribuent nos actions bonnes ou mauvaiſes qu'à nos idées, dans leſquelles ſeules réſident la perſuaſion. S. Auguſtin penſe la même choſe que ce Philoſophe, & l'on ne peut condamner le Moderne, ſans faire le procès à l'Ancien. " Quoique Dieu, „ *dit ce Pere de l'Egliſe* (1), prévoie „ quelles ſeront nos volontés, il ne s'en-

(1) [1]. Quamobrem quamvis præſciat Deus noſtras voluntates futuras, non ex eo tamen conficitur ut non voluntate aliquid velimus, nam & de beatitudine quod dixiſti, non aba ſeipſo beatum fieri ita dixiſti, quaſi hoc ego negaverim; ſed dico cum futurus es beatus, non te invitum, ſed volentem futurum. Cum igitur præſcius Deus ſit futuræ beatitudinis tuæ, nec aliter aliquid fieri poſſit quam ille præſcivit, alioquin nulla præſcientia eſt, non

» ſuit pas de-là que nous n'ayons plus
» de volonté; car lorſque vous voulez
» devenir heureux & que vous travail-
» lez pour cela, ce n'eſt pas malgré
» vous. Il étoit pourtant ſûr que vous
» le deviendriez & que vous travaille-
» riez à l'être, ſi Dieu avoit prévu que
» vous le ſeriez, puiſque la prévoyance
» de Dieu ne ſauroit être fauſſe. Il ſe-
» roit pourtant ridicule de conclure de-
» là que c'eſt malgré vous que vous
» ſerez heureux: or, tout de même que
» la volonté d'être heureux ne vous
» eſt point enlevée par la préſcience,
» de même l'inclination que vous
» avez au péché, ne vous eſt point
» donnée, parce que Dieu a prévu que
» vous auriez cette mauvaiſe inclina-
» tion.

Voilà, ſtudieux ben Kiber, où il faut

tamen ex eo cogimur ſentire, quod abſurdiſſimum eſt, & longè à veritate ſeclusum non te volentem beatum futurum: ſicut autem voluntatem beatitudinis, cum eſſe cœperis beatus, non tibi aufert præſcientia Dei, quæ hodieque de tua futura beatitudine certa eſt; ſic etiam voluntas culpabilis, ſi qua in te futura eſt, non propterea voluntas non erit, quoniam Deus eam futuram eſſe præſcivit. S. *Aug.* de libero Arbitrio, Lib. 3. Tom. I. pag. 613. num. 7. Edit. Paris. 1679.

rapporter la distinction que fait 's Gravesande entre la fatalité & la volonté. Ne condamnes donc plus aussi aisément ceux qui soutiennent qu'il n'est point de liberté d'indifférence, & pensés, ainsi que Saint Augustin, que quoique Dieu ne soit pas l'auteur du mal, il est cependant certain qu'il y a une prédestination absolue qu'il est impossible aux hommes d'éviter; l'expérience confirme tous les jours la vérité de cette opinion. Je te salue.

Porte-toi bien.

LETTRE XXXV.

Astaroth, *au sage Cabaliste* Abukibak.

IL arriva hier, sage & savant Abukibak, dans nos infernales demeures, un Roi Indien; il étoit accompagné de plus de deux cents de ses sujets, qu'on avoit immolés sur son tombeau. Parmi ces victimes infortunées, & dévouées à la grandeur & à la majesté du Trône, il y avoit des femmes, des enfants, des hommes dans l'âge viril & des vieil-

ſards. Le ſucceſſeur du Monarque mort avoit cru devoir lui compoſer une maiſon, dans laquelle ſe trouvaſſent tous les domeſtiques qui le ſervoient pendant ſa vie.

Juges, ſage & ſavant Abukibak, de la ſurpriſe de ce Roi, lorſqu'il arriva dans ce ſéjour. Celle de ſes eſclaves fut beaucoup moindre : ils ne s'attendoient pas d'avoir dans ce monde un ſort plus heureux que dans l'autre ; ils penſoient d'être éternellement deſtinés à ſe ſoumettre aveuglément aux volontés d'un Tyran cruel, barbare, orgueilleux, inſolent, & qui ne regardoit les hommes que comme des créatures que la Nature avoit produites uniquement pour le ſervir, & pour être le jouet de ſes caprices. Dès que ce Monarque Indien eut paſſé la fatale porte de nos priſons, il devint auſſi humble & auſſi rampant qu'il étoit vain & orgueilleux peu de temps auparavant. Il ſe jetta aux genoux de Belzébut, il le pria de vouloir ne point le placer dans le même endroit que les autres. " N'aurez-vous point „ d'égard, lui diſoit-il, noble & puiſ„ ſant Belzébut, au rang que j'occu-

„ pois dans le monde ? Ne ferez-vous „ aucune distinction entre moi & ces „ misérables esclaves qu'on a immolés „ pour me servir ? „ J'enferai une très-considérable, répondit Belzébut, & je vais te mettre dans un lieu bien plus incommode que celui que je destine pour ces Indiens, dont tu as causé la mort, & que tu as persécutés & traités inhumainement pendant toute ta vie. Dis-moi, misérable, est-ce que tu te figurois d'être d'une espece différente de celle des autres hommes ? Remarquois-tu en toi quelque particularité, qui dût te faire croire que tu n'étois pas semblable en tout au dernier de tes sujets ? Avois-tu quatre yeux, six bras, huit jambes ? Ton corps étoit-il organisé d'une maniere plus parfaite que le sien ? Ton esprit étoit-il plus pénétrant ? Dévoilois-tu les mysteres de la Nature ? Connoissois-tu les secrets qui sont cachés aux autres mortels ? Parles. Tu ne réponds point ; la honte & la confusion te couvre le visage. Il falloit être honteux, lorsque tu vivois, des excès où tu te portois ; cela t'auroit été utile. Dis-moi, Prince orgueilleux, d'où vient n'as-

n'as-tu jamais daigné réfléchir sur toi-même? Tu avois tous les moyens de connoître la vertu, il dépendoit de toi de la trouver, & tu n'as pas voulu la chercher. Tu t'es livré tout entier à ta vanité & à tes plaisirs. Tu te regardois comme une Divinité, tu insultois par ton faste les Dieux que tu servois, & auxquels tu t'égalois dans le fond du cœur. Toute la Nature sembloit avoir été créée uniquement pour t'obéir. Un objet t'incommodoit-il, on l'éloignoit de tes yeux; un homme, quelque vertueux qu'il fût, n'avoit-il pas le don de te plaire, on le chassoit; croyois-tu avoir quelque leger sujet de te plaindre d'un de tes sujets, une mort prompte te délivroit d'un mortel odieux. Mais toi, en privant les autres de la vie, étoit-il possible que tu fusses assez insensé pour te figurer que la tienne seroit éternelle? Les maladies auxquelles la Nature t'avoit assujetti, ne te rappelloient-elles pas ton état naturel? La raison, le bon sens, si tu avois voulu les écouter, ne te crioient ils pas sans cesse: " Roi! La mort ne respecte point les " Souverains, elle viendra un jour t'ar-

» racher de ton Trône ; tout ton pou-
» voir & ta grandeur ne sauroient l'ar-
» rêter ? Tu n'es, ainsi que les autres
» hommes, qu'un foible mortel, que
» le moindre dérangement peut dé-
» truire dans un instant. Une goutte
» d'eau qui tombe dans le cerveau ;
» un peu d'air, renfermé dans les en-
» trailles ; une pierre presque insensi-
» ble, placée dans les reins ; cinquante
» autres maux menacent tes jours.
» Crois-tu que tu ayes le pouvoir de
» t'en garantir ? As-tu le moyen, lors-
» que tu en es atteint, d'y apporter des
» remedes assurés ? Sais-tu te rendre une
» santé plus vigoureuse, que celle que
» tu possédois avant ta maladie ? Si tu
» n'as ni ce pouvoir, ni cette science,
» pense donc que tu es homme, &
» juges combien la vie doit être chere
» à un autre, par le cas que tu fais de
» la tienne. Quoi ! tu sacrifies des gens,
» sur lesquels tu n'as d'autres avantages
» que ceux que t'a donnés le hazard ;
» tandis qu'eux en ont plusieurs de bien
» plus respectables, & qu'ils ne doivent
» qu'à eux-mêmes ! Le sort te fit naître
» Roi : l'étude, l'application, la conf-

» tance, la fermeté, le courage, les
» rendit bons & vertueux. Autant que
» vertu eſt au-deſſus de la naiſſance,
» autant un ſujet ſage & rempli de pro-
» bité, eſt au-deſſus d'un Roi qui n'a
» d'autre mérite que ſa grandeur.

Voilà les diſcours que te faiſoient la raiſon & la lumiere naturelle; mais tu fermois tes oreilles pour ne point les ouir. Tu étois auſſi inſenſé qu'un homme, qui marchant dans un chemin raboteux & entouré de précipices, fermeroit les yeux, & craindroit d'être éclairé par le ſoleil. Tu n'es pas le ſeul Prince, qui ait agi d'une maniere auſſi abſurde. L'amour propre aveugle aiſément ceux qui ſont ſur le Trône, & dans le lieux où je vais t'envoyer, tu trouveras un grand nombre de ces Tyrans ſuperbes & cruels. Mais avant d'aller te charger des fers qui te ſont deſtinés, il faut que tu ſubiſſe le ſort de ceux, qui, comme toi, ont mépriſé les autres hommes. Tu dois répondre à toutes les queſtions qu'on te fera, & écouter les reproches de tous ceux qui ont droit de ſe plaindre de ta conduite. Vous, Eſclaves, continua Belzébut,

demandez à votre ancien maître, aujourd'hui votre égal, & même votre inférieur, tout ce que vous souhaiterez.

„ Je profiterai, répondit un Vieillard, de la liberté que vous m'accordez. Dis-moi donc, poursuivit-il en s'adressant au Monarque Indien, pourquoi, après m'avoir disgracié deux ans avant ta mort, & banni de ta ville capitale, n'as-tu ordonné qu'on me fît mourir que dans le moment que tu allois expirer?„ Le Vieillard ayant cessé de parler, Belzébut dit au Souverain: réponds sans mentir, car nous avons le droit de lire dans les cœurs. Et si tu déguises ta pensée, pour te punir de tes mensonges, j'ordonnerai qu'on te fasse avaler dix tasses de plomb fondu. " Je te bannis, repartit le Roi, honteux de l'aveu qu'il „ étoit obligé de faire, parce que ta „ vertu m'étoit à charge depuis long- „ temps. Lorsque je te choisis pour mon „ Ministre, j'avois cru trouver un hom- „ me qui iroit toujours au-devant de „ mes souhaits; cependant tu avois „ quelquefois la fermeté de me repré-

» ſenter les fautes dans leſquelles je
» tombois. Cette liberté, que je regar-
» dois comme une audace inſupporta-
» ble, t'attira ma haine. Je réſolus de
» me défaire de toi; mais je n'oſai
» pourtant te faire mourir, parce que
» je craignois de déplaire à une de mes
» favorites qui te protégeoit. En faveur
» de l'amour que j'avois pour elle, je te
» laiſſai la vie; je t'exilai ſous de vains
» prétextes, & tant que je vécus, je
» conſentis que tu vécuſſe tranquille
» dans la retraite; mais lorſque je ſen-
» tis que ma mort approchoit, il me
» vint dans l'eſprit qu'ayant été le té-
» moin de toutes mes foibleſſes, que
» m'ayant connu plus particuliérement
» qu'aucun autre de mes ſujets, dès
» que je ſerois mort, tu ne manquerois
» pas de flétrir ma mémoire, & de dé-
» couvrir ce que la crainte t'obligeoit
» à tenir caché pendant que je vivois.
» J'ordonnai qu'on t'immolât ſur mon
» tombeau, pour me ſervir de premier
» Miniſtre dans ce monde.

Tu n'avois donc point d'autre raiſon, dit Belzébut, pour chaſſer de ton palais le plus honnête homme qu'il y eût. Hé

quoi ! misérable, tu étois aussi méchant que le plus mauvais des Diables mes sujets. Tu ne te contentois pas d'aimer le vice, tu haïssois la vertu, uniquement parce que tu n'en pouvois souffrir l'éclat. Regardes quel étoit ton caractere, tu persécutois & tu détestois les gens de probité, non parce que tu craignois que leurs bonnes qualités pussent te nuire, mais à cause des reproches secrets que ta conscience te faisoit, en te rappellant la différence qu'il y avoit de ta façon de penser à la leur. Tu connoissois si clairement que ta conduite étoit injuste, tyrannique, insupportable, que la crainte qu'on ne divulgât un jour toutes tes mauvaises actions, te fit résoudre à donner la mort à ce vieillard. Il est vrai que tu dis que tu ne lui avois laissé la vie que par complaisance pour une de tes favorites; tu faisois donc pour une maîtresse ce que tu n'aurois pas fait par un principe d'honneur & de probité. Je vais, pour te combler de confusion, te faire connoître si celle que tu idolâtrois aussi éperdument, méritoit ta tendresse. Réponds-moi, Fatime, continua Belzébuc, en s'adressant à une

des femmes qu'on avoit immolées. Aimois-tu ce Roi véritablement ? " Non, » dit la favorite, je le haïssois au con» traire. Et comment aurois-je pu avoir » pour lui une véritable tendresse ? » Je connoissois tous ses défauts, sa » cruauté m'épouvantoit, son orgueil » m'étoit insupportable, sa mauvaise » foi me faisoit horreur. Mais je me » contraignois, je tâchois de surmon» ter ma haine. La vanité d'être aimée » du Souverain m'aidoit à vaincre mon » dégoût, le sceptre chez lui me tenoit » lieu de toutes les vertus, j'aimois » cette pompe vaine, qui suit toujours » les Monarques, ce pouvoir absolu, » dont il me faisoit la dépositaire, & » cette foule de courtisans qui l'envi» ronnoit, & qui me respectoit par » rapport à lui. Si ces grandeurs, ces » honneurs & ces biens avoient pu lui » manquer, je l'eusse abandonné dans » l'instant. » Tu lui jurois, cependant, reprit Belzébut, un amour & une fidélité éternelle. " Il falloit bien, *repli*» *qua Fatime*, que je le trompasse. Je » ne pouvois conserver sa tendresse que » par ma dissimulation. Combien de

„ fois, s'il avoit pu lire dans mon cœur, „ lorſque je l'accablois de careſſes, y „ auroit-il vu le mépris le plus grand „ & l'averſion la plus forte ? Quelque„ fois même j'avois peur de n'être point „ aſſez maîtreſſe de mes mouvements, „ je craignois qu'il ne démêlât la vérité „ à travers les artifices que j'employois : „ j'avois alors recours à une maladie „ imaginaire, j'attribuois ma triſteſſe „ & mon chagrin à des maux que me „ cauſoit la haine que j'avois pour lui „.

Si tu haïſſois autant le Roi que tu le dis, repliqua Belzébur, pourquoi as-tu voulu être miſe au nombre des femmes qu'on a immolées ſur ſon tombeau ? Il auroit dépendu de toi de conſerver ta vie, puiſqu'en mourant il avoit ordonné qu'on te laiſſât maîtreſſe de ton ſort.

„ Le même motif, *répondit Fatime*, „ qui m'avoit obligé à me contraindre „ lorſque je vivois, m'a déterminée à „ mourir. Un Bonze m'avoit perſuadée „ qu'en m'immolant ſur le tombeau „ du Roi défunt, je redeviendrois en„ core ſa favorite dans ce Monde. Cette „ idée s'étoit emparée de mon imagina„ tion.

» tion. Je croyois d'être encore ſervie
» après ma mort par une foule d'eſcla-
» ves, de voir une Cour brillante s'em-
» preſſer à prévenir mes deſirs. L'ambi-
» tion & la vanité ne m'ont pas laiſſé
» balancer ſur le choix du parti que
» j'avois à prendre, d'un côté perſua-
» dée de l'aſſurance que le Bonze me
» donnoit en mourant, je redevenois
» favorite d'un Souverain, de l'autre,
» en vivant j'étois réduite à l'état d'une
» ſimple particuliere. J'avois la douleur
» de voir une autre femme occuper au-
» près du nouveau Roi celui que j'avois
» eu auprès du défunt. Trouvez-vous
» extraordinaire que j'aye voulu être
» immolée? Ah, ſi j'avois ſu ce qui
» m'arrive, je me ſerois bien gardée de
» mourir!

» Je ſuis charmé, dit le Monarque
» Indien, en jettant un regard terrible
» ſur Fatime, que le Bonze dont tu te
» plains, t'ait ſéduite & trompée. Il m'a
» vengé de ta perfidie & de ta diſſimu-
» lation. » Il a augmenté ton ſupplice, repartit Belzébut, au lieu de te ſervir; car cette femme, de la mort dont tu te félicites, fera le principal inſtrument de

ta punition. J'ordonne qu'elle ſoit enchaînée avec toi dans le même cachot, afin qu'elle te reproche ſans ceſſe tes crimes, & que tes peines & tes ſupplices ſoient accrus par ce que tu eus de plus cher autrefois. Quant à elle, elle trouvera dans ta compagnie & dans ta vue la punition de ſon ambition démeſurée. Abandonnée de ces grandeurs auxquelles elle immoloit toute ſa haine, elle la rallumera à préſent, & cette antipathie lui rongera éternellement le cœur. Déteſtez-vous donc mutuellement, & faites dans les enfers ce que vous auriez fait ſur la terre, ſi vous vous étiez mieux connus.

Le Vieillard ſera condamné à une peine plus douce, en faveur des bonnes qualités qu'il eut; mais pour le punir d'avoir cherché à conſerver ſa faveur par le ſecours de la concubine de ſon Souverain, & d'avoir ravalé la vertu & la probité juſqu'à les faire ramper devant une orgueilleuſe favorite, il ſera obligé tous les huit jours d'aller vous voir pendant un quart d'heure dans votre cachot, & de conſidérer quel étoit le maître dont il s'eſtimoit heureux d'a-

voir la confiance, & quelle étoit la créature qu'il avoit choisie pour l'aider à la conserver.

Dès que Belzébut eut prononcé cet arrêt, il fut mis en exécution.

Je te salue, sage & savant Abukibak, en *Belzébut*.

LETTRE XXXVI.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE continue toujours, sage & savant Abukibak, à m'appliquer, le plus qu'il m'est possible, à la recherche de tout ce qui peut orner mon esprit. Je lis les ouvrages des plus grands Philosophes, & pour délasser quelquefois mon imagination, fatiguée par l'application, je parcours les relations des plus célebres voyageurs. Rempli d'idées Philosophiques, je m'en sers utilement à examiner les mœurs, les loix, les coutumes & les Religions des différents peuples.

Il y a quelques jours que je tombai, en ouvrant un Livre, sur la croyance de la Métempsycose, reçue chez tous

les Indiens. Je vis avec plaiſir que les hommes, à quelque choſe près, penſent ſouvent de la même maniere, quoiqu'il paroiſſe d'abord qu'ils ont des ſentiments très-oppoſés. Ne ſemble-t-il pas qu'entre la façon de penſer d'un Européen & celle d'un Indien, ſur l'état des ames après la mort, il y ait une différence infinie? Cependant, ſi l'on conſidere attentivement l'opinion de l'un & celle de l'autre, on verra qu'elles ſont très-reſſemblantes, qu'elles admettent les mêmes principes, & qu'elles viſent au même point.

Les Indiens prétendent que les ames, qui, en ſortant de ce Monde, ſont entiérement purgées de toutes les ſouillures, vont dans un ſéjour délicieux, où elles reſtent pendant toute l'éternité? voilà le Paradis des Européens. Ils diſent encore que celles à qui il reſte quelques taches, retournent animer d'autres corps, juſques à ce qu'elles ſoient parfaitement pures & nettes; voilà le Purgatoire. Ils ajoutent que ſuivant les crimes qu'elles ont commis, elles paſſent dans des corps plus ou moins commodes & honorables; voilà les diffé-

rents degrés de souffrance qu'il y a dans le Purgatoire. Voyons à présent si l'effet que produit la croyance des Indiens, est le même que celui qu'opere celle des Européens.

La crainte d'une punition, momentanée à la vérité, mais cependant très-rigoureuse, oblige beaucoup de gens à se contraindre. Elle est utile à la Société, à ce que prétendent les Européens. *Un homme*, disent-ils, *qui croit qu'une certaine faute ne sera point punie, ne craint guere de la commettre.* Les Indiens retirent la même utilité de la croyance de la Métempsycose. Un péché, qui met un Italien, ou un Espagnol pour deux ans en Purgatoire, oblige une ame Siamoise de passer dans le corps d'un perroquet, ou d'un canari. Une faute, qui est punie en Europe par mille ans de Purgatoire, force un Indien à devenir consécutivement deux ou trois fois cheval de poste, ou haridelle de fiacre. Il reste à savoir si la crainte de ce dernier supplice ne doit point produire autant de frayeur, que celle du Purgatoire.

Un homme qui décidera cette ques-

tion du premier coup d'œil, prononcera sans doute en faveur du système Européen : mais s'il l'approfondit, s'il en pénetre toutes les parties, il verra que l'Indien est pour le moins aussi capable d'effrayer l'imagination. Quand une ame est en Purgatoire, il est mille moyens pour la soulager : les prieres des Moines, les aumônes qu'on leur fait, les indulgences, &c. toutes ces choses diminuent, & même finissent le tourment qu'elle souffre. Pour dix ou douze écus, il est peu de Prêtres qui ne prennent sur eux de la délivrer de ses peines, ou du moins les rendre-il si légeres, que leur rigueur est très-aisée à supporter.

Supposons qu'une ame soit condamnée à rester pendant dix ans au milieu des flammes, six Litanies, trois Pseaumes Pénitentiaux diminuent la moitié de l'ardeur de ces flammes. Le gain d'une ou deux indulgences, appliquées à l'ame patiente, font encore un plus grand effet. Si à tous ces soulagements on ajoute ceux que peuvent procurer une Grande-Messe, voilà une ame, qui au milieu des flammes n'en sentira pres-

que point l'ardeur; elle sera dans le feu le plus violent, comme un poulet qu'on fait réchauffer au Bain-Marie, & qui n'est pénétré que d'une chaleur douce & humide. Cette punition devient alors bien légere, & n'est guere capable d'épouvanter par la crainte qu'elle doit inspirer.

Mais l'ame d'un Indien, qui passe dans le corps d'un cheval de poste, ne peut espérer aucun soulagement. Les Brames prieroient en vain Samonocodom, ils offriroient inutilement dix moutons en sacrifice, l'impitoyable postillon n'en donneroit pas un coup de fouet de moins, & son éperon ne peut être émoussé par le chant de tous les Bonzes. Il faut que l'ame essuye dans son entier la peine où elle a été condamnée.

Pour être délivré du Purgatoire Indien, il n'est qu'un seul moyen, c'est celui de vivre en honnête homme lorsqu'on est dans ce Monde. Un Européen, qui pendant sa vie a mérité de brûler pendant dix ans, s'il est riche, s'embarrasse peu de son sort après sa mort: il prend seulement la précaution

d'ordonner dans ſon teſtament un nombre de prieres. Il faudra bien que le feu du Purgatoire s'éteigne pour lui, chaque Grande-Meſſe produit autant d'effet qu'une pompe, qui jette dans un quart-d'heure trois cents ſceaux d'eau.

Conſideres, ſage & ſavant Abukibak, que le ſentiment des Indiens eſt cent fois plus utile au bien de la Société, puiſqu'il ſoumet également les riches & les pauvres aux peines de la Métempſycoſe, & qu'en Europe le Purgatoire n'eſt à craindre que pour ceux qui ſont dans l'indigence. On diroit qu'on a dans le lieu expiatoire les mêmes mœurs & les mêmes maximes qu'en France. Dans ce pays un homme, qui a des tréſors conſidérables, eſt aſſuré d'être beaucoup plus reſpecté, chéri & recherché qu'un autre qui n'a pour lui que la vertu & le mérite. Un pauvre miſérable, qui n'a pas de quoi faire boire & chanter les Prêtres, eſſuye néceſſairement les dix ans de peines auxquelles il a été condamné, pendant qu'un Fermier-général pour la ſomme de mille livres, employées en Pſeaumes, Meſ-

ſes & Antiennes, obtient une rémiſſion pour dix mille ans. Cela eſt abſurde, & je n'héſite pas à dire que ſi la croyance du Purgatoire eſt utile au bien de la Société, il falloit l'établir à la maniere des Indiens, & le placer dans le corps de certains animaux.

Si l'on introduiſoit cette croyance en Europe, on verroit bien-tôt la tranquillité & la paix ſuccéder aux troubles & à la diſcorde? les diviſions qui agitent depuis ſi long-temps les Théologiens, ceſſeroient ſans doute. Lorſqu'un Jéſuite injurie, outrage, calomnie quelqu'adverſaire de la Société, il regarde cela comme une peccadille; s'il commet cent fois la même faute, il eſt aſſuré après ſa mort de n'en être point puni. Chacun de ſes confreres lui fait préſent de deux ou trois *Oremus* pour le moins; & le voilà en paradis. Il traverſe le feu du Purgatoire avec autant de vîteſſe, & avec auſſi peu de dommage, que ces poiſſons qui ſautent au travers de ces feux qu'on allume dans les jours de réjouiſſance. Il faudroit qu'il fût bien timide ou bien imbécille pour ſe contraindre & pour ne pas épancher ſa bile, puiſqu'il a ſi peu à craindre.

Si une ame, sortant du College de Louis le Grand, ou de la maison Professe, alloit s'enfermer dans le corps de quelque misérable rosse; & si le même Révérend Pere, qui pendant trente années a persécuté nombre d'honnêtes gens à Paris, s'y promenoit pendant quinze attelé avec quelqu'autre de ses confreres au timon d'un Fiacre, on verroit alors les Jésuites plus modérés. Chaque fois que quelques-uns d'eux passeroient sur le Pont-neuf, & qu'ils verroient les cochers des Fiacres fouetter impitoyablement leurs rosses, ils ne manqueroient pas de dire: „ Soyons honnêtes „ gens, évitons de médire, de déchirer „ à tort & à travers tous ceux que nous „ n'aimons point, de mentir effrontément. Peut-être que l'ame de notre „ Pere Caraffe est dans le corps de ce „ cheval blanc, & celle du Pere Maimbourg dans celui de ce gris pommelé. „ Qui sait si celle du cocher n'a pas autrefois animé le corps de quelque Janséniste. A la façon impitoyable dont „ il traite ces pauvres animaux, je serois tenté de le croire. Il agit sans „ doute par les mouvements secrets &

» par les impressions d'une haine, dont
» il ignore la source & l'origine. C'eſt-
» là cette ſéminiſcence, dont Platon a
» parlé ſi ſouvent. Evitons donc de de-
» venir cheval de Pirate, & craignons ſur-
» tout de ne tomber entre les mains de
» quelques poſtillons ou cochers, dont
» doivent les ames avoir été autrefois Jan-
» ſéniſtes. Soupçons que le crédit, que
» les prieres de toute notre Société ne
» pourroient nous garantir d'un ſeul
» coup de fouet, ni nous procurer une
» poignée d'avoine. Si nous voulons évi-
» ter la Métempſycoſe, ſoyons honnêtes
» gens. Il eſt vrai que cela ſemble être
» incompatible avec l'habit que nous
» portons: mais enfin que ne doit-on
» pas tenter de faire pour éviter le ſort
» qui nous menace?

La croyance de la Métempſycoſe ne ſeroit pas moins utile aux Janſéniſtes qu'aux Jéſuites: elle produiroit ſans doute ſur les premiers le même effet que ſur les derniers. Un *Appellant* & *Réappellant*, qui verroit un dogue enchaîné dans ſa loge, à qui l'on donneroit des coups de verge dès qu'il voudroit aboyer pendant le jour, ne manqueroit

pas de dire : " Il y a ſans doute dans le
" corps de ce dogue l'ame de quelque
" Janſéniſte outré. Je vois que les mou-
" vements de ce chien & les peines
" qu'il eſſuye, ſont conformes au
" Purgatoire que les gens déſintéreſſés
" établiſſent pour mes confreres. Ce
" dogue a la permiſſion d'abboyer
" pendant la nuit, parce qu'alors ſes
" abboyements mettent en ſureté la
" maiſon du maître ; mais il ne ſe
" contente pas de japper pendant les
" ténebres, il heurle ſans néceſſité pen-
" dant le jour. Les Janſéniſtes font
" la même choſe. On leur permet d'é-
" crire, lorſqu'il s'agit de défendre les
" droits de la Couronne & de l'Etat ;
" ſur ce prétexte ils attaquent ſouvent
" des gens qui ne penſent point à dé-
" truire les privileges de la Nation, ils
" abuſent de la bonne cauſe, & la font
" ſervir à leurs paſſions. On a beau
" leur défendre d'écrire, & les attacher
" comme ce dogue, ils conſervent
" toujours leur humeur querelleuſe, &
" il faut pour les faire taire, la verge
" à la main les punir & les châtier.
" Sans doute que la Divinité permet

„ qu'ils ſoient traités après leur mort „ de la même maniere. Et puiſque „ par les regles de la Métempſycoſe „ une ame impure, en ſortant d'un „ corps, va animer celui de l'animal „ auquel elle a le plus reſſemblé, les „ Janſéniſtes ſont deſtinés à multiplier „ l'eſpece doguine „. Un homme qui raiſonne ainſi, tâche certainement d'éviter le ſupplice qu'il appréhende. Voilà donc encore la Métempſycoſe plus utile aux Bénédictins, aux Oratoriens aux Chanoines réguliers, &c. que le Purgatoire, & plus néceſſaire à la tranquillité publique. Voyons à préſent ſi elle ſeroit moins profitable aux Prêtres & aux Moines, qui vivent des revenus qu'ils ont fondés ſur la croyance du Purgatoire.

Les Courtiſans, les Magiſtrats, les hommes d'affaires, les bourgeois, les payſans même, laiſſent quelque legs dans leurs teſtaments, pour faire prier Dieu après leur mort. Ce feu expiatoire les épouvante, ils n'ont garde de mourir avant d'avoir pris la précaution de conſigner une ſomme pour leur délivrance. Les Européens agiſſent ſur ce

qui concerne le Purgatoire, comme les Corſaires Eſpagnols, ou Italiens, qui vont combattre contre les Turcs. Pour prévenir tous les accidents, ils mettent toujours en dépot une certaine ſomme pour ſervir à leur rançon, au cas qu'ils ſoient faits eſclaves. Les Indiens agiſſent d'une maniere auſſi prudente, ils vont même plus loin: ſans attendre après leur mort, ils donnent dès leur vivant aux Bonzes & aux Brames des tréſors conſidérables, pour les engager à prier les Dieux, pour qu'ils ne paſſent point dans le corps de quelque animal, obligé à ſupporter beaucoup de peines & de fatigues.

La Métempſycoſe ſeroit donc plus utile & plus lucrative aux Eccléſiaſtiques que le Purgatoire, puiſqu'elle leur attireroit les dons & les préſents d'un millier de perſonnes, dès le temps même qu'ils vivent: au lieu qu'ils ne les reçoivent qu'après leur mort. Il n'y a pas de doute, ſage & ſavant Abukibak, qu'un homme qui ſait qu'après le trépas les prieres des Moines ſont auſſi infructueuſes qu'elles ſont utiles pendant la vie, ne ſe repoſe point ſur ſes

héritiers du soin de le délivrer des peines qui l'attendent dans l'autre Monde. Je me figure que s'il avoit plu aux Papes d'établir le dogme de la Métempsycose, au lieu de celui du Purgatoire, on verroit un nombre de personnes partager régulièrement leur revenu avec des gens, qui en échange des louis, des guinées & des ducats, leur rendroient des Oraisons & des Antiennes.

Convenons donc, sage & savant Abukibak, que les Ecclésiastiques Européens ont mal connu leurs intérêts : mais convenons aussi qu'ils ont visé au même but que les Prêtres Indiens. Les uns & les autres ont voulu se rendre respectables, en faisant croire aux hommes que leurs prieres & leur médiation auprès de la Divinité étoient très-puissantes & très-efficaces ; ils ont prétendu s'enrichir, jugeant avec raison qu'il n'est point de revenu plus fixe & plus durable que celui qui est fondé sur la superstition & sur la crédulité des hommes. Ils ont également trouvé des dupes & des imbécilles, & ils sont parvenus à leurs fins.

Peut-on demander des preuves plus

fortes & plus visibles de la conformité & de la ressemblance de la façon de penser de la plupart des hommes ? On peut en Europe les diviser en général en deux classes ; la premiere contient les fourbes, la seconde renferme les dupes & les ignorants. Qu'on parcoure toutes les nations des autres parties du Monde, il faudra toujours les ranger sous ces deux classes.

Je te salue, sage & savant Abukibak.

LETTRE XXXVII.

Le Sylphe Oromasis, *au Cabaliste* Abukibak.

JE traversai, il y a quelques jours, la ville de Rome. J'apperçus dans la place de S. Pierre deux Ecclésiastiques qui examinoient avec beaucoup d'attention les beautés de la colonnade dont cette place est presqu'entourée. Je ne doutai pas qu'ils ne fussent étrangers, je descendis légérement auprès d'eux pour écouter leur conversation.

Les hommes, disoit l'un de ces Abbés,

bés, ſont bien bons & bien crédules. S'ils s'aviſoient jamais d'arracher le bandeau qui leur couvre les yeux, l'état que nous avons embraſſé vous & moi, perdroit bien de ſon prix. Il en eſt des Eccléſiaſtiques à-peu-près comme des Juges, des Avocats & des Procureurs : ils vivent également, ainſi que les derniers, des ſottiſes d'autrui. Les Parlements, les Conſeils de judicature ne gagnent qu'à proportion des procès qu'ils décident, & la Cour de Rome remplit ſes coffres plus ou moins, ſelon la quantité d'Indulgences, de diſpenſes & de permiſſions qu'elle négocie. Combien n'a-t-il pas fallu qu'elle ait profité pendant pluſieurs ſiecles de l'imbécillité & de la ſuperſtition de tous les peuples de l'Europe, pour ſubvenir aux frais qu'a coûté la bâtiſſe de l'édifice ſuperbe que vous voyez ? Je crois que je puis encore pouſſer plus loin le parallele des Eccléſiaſtiques & des Juges : car de même que les Magiſtrats ſubalternes ſe reſſentent de la grande quantité des procès, les ſimples Prêtres & les Moines trouvent leurs avantages particuliers dans ceux de la Cour de Rome.

J'ai acheté, depuis que je suis ici, une Bulle pour ériger deux Autels privilégiés dans mon Eglise : je compte que dans six mois j'aurai regagné mon argent ; elle ne me coute que cinquante écus. Il faudroit que je fusse bien malheureux, pour ne pas retirer trente pistoles par an de mes deux Autels. La Bulle leur octroie des Indulgences plénieres trois fois par semaine. Mes Paroissiens sont de bonnes gens : je n'ai, graces à Dieu, parmi eux ni Huguenots, ni Jansénistes : je suis assuré qu'il n'y en aura aucun, dont la générosité n'aille au-delà de mes espérances. J'ai pris de si sages précautions, qu'il est impossible que mes projets ne réussissent : j'ai fait accorder les privileges à l'Autel de S. Eloi, & à celui de S. Antoine, je suis certain par-là de toutes les femmes & de tous les laboureurs, messagers, voituriers, charretiers, cochers, postillons, &c. Vous savez que S. Antoine de Padoue a le pouvoir de faire retrouver les choses perdues, jugez si lorsque son Autel devient privilégié, il y aura une seule femme qui n'y ait recours, dès qu'elle écartera la moin-

dre bagatelle. Et pour S. Eloi, on l'a érigé dans presque toutes les villes de la France en protecteur & conservateur de tous les ânes, mulets & chevaux du pays : il a presqu'autant de pouvoir sur ces animaux, que S. Hubert sur les dogues, les bracs, les levriers & les basſets. Je ne doute pas que mes Paroissiens, qui tous les premiers du mois de Novembre n'ont jamais manqué de m'amener leurs bêtes de charge pour les faire bénir, ne veuillent à l'avenir leur faire gagner les Indulgences trois fois la semaine. Je n'aurai pas fait deux Prônes sur leurs grandes vertus & sur les miracles qu'on doit attendre de leur voir opérer, que je verrai leur crédit parfaitement établi. Des gens, qui sont assez bons pour faire entendre en cérémonie des prieres à des ânes & des mulets, ne vont guere s'aviser d'agiter des matieres de controverse sur l'étendue des Indulgences.

„ Vous devez, répondit l'autre Ecclé-
„ siastique, pensant comme vous faites, vous réjouir dans le fond du
„ cœur de la foiblesse de ces pauvres
„ gens, lorsqu'un cierge à la main

„ & un aſperſoir de l'autre, vous vous
„ promenez gravement au milieu de
„ tous leurs beſtiaux, & répandant
„ votre eau bénite à grands flots, vous
„ ordonnez au Démon, aux Eſprits
„ follets, aux Sorciers & à maints au-
„ tres perſonnages de cette eſpece d'a-
„ voir à les laiſſer tranquilles, ſous peine
„ d'eſſuyer votre courroux. En vérité je
„ ne comprends pas comment vous
„ pouvez conſerver votre gravité, en
„ faiſant des actions auſſi ridicules.
„ Quant à moi, je n'ai jamais voulu
„ me mettre à une pareille épreuve,
„ dans la crainte de m'éclater de rire.
„ Lorſque je me promene dans l'Egliſe,
„ un encenſoir à la main, & que non
„ content d'encenſer un nombre de
„ figures de bois, je vais après cela offrir
„ trois fois de l'encens à tous ces Prê-
„ tres qui me regardent avec autant de
„ grandeur & de fierté que s'ils étoient
„ des Divinités véritables, il me prend
„ envie de me divertir à leurs dépens.
„ Il eſt des moments, où, ſi la crainte
„ de perdre mon bénéfice ne m'arrê-
„ toit, j'allongerois le bras un peu plus
„ qu'il ne faut, & dérangerois d'un

» coup d'encenſoir dans le nez, tout ce
» faſte & cet orgueil, dont je ne puis
» m'empêcher de me moquer.

» Quelqu'intérêt que je trouve à ſou-
» tenir l'oſtentation de l'état que j'ai
» embraſſé, la vérité, la raiſon, le bon
» ſens, une honte qui me ſaiſit malgré
» moi, me font gémir des outrages que
» nous faiſons aux autres hommes.
» N'eſt-ce pas les regarder comme des
» créatures réduites au ſeul inſtinct,
» que de les rendre le jouet de notre or-
» gueil, de notre fourbe, de notre hy-
» pocriſie & de notre avarice? Nous les
» mépriſons même ſi fort, que nous ne
» nous embarraſſons pas des moyens
» que nous employons pour parvenir à
» nos fins. Nous abuſons groſſiérement
» des choſes les plus reſpectables, nous
» défigurons la Religion par les chan-
» gements & les augmentations que
» nous y faiſons; & pour empêcher
» qu'on ne s'apperçoive de nos démar-
» ches criminelles, nous n'avons beſoin
» que de l'expédient le plus comique &
» le plus abſurde: c'eſt de feindre d'exa-
» miner nos fautes, & d'ordonner
» qu'on les regarde comme des articles

» essentiels à la croyance. Y a-t-il rien
» qui marque plus l'imbécillité & la
» superstition des hommes ? Nous leur
» disons de croire une chose ridicule,
» ils la croyent ; nous leur commandons
» de ne point réfléchir sur les idées que
» le bon sens pourroit leur fournir, &
» ils éloignent ces idées comme des
» pensées criminelles. En vérité vous
» avez raison de dire que les hommes
» en général sont bien fous & bien
» ignorants, & que la plus grande
» gloire & les plus grands revenus de
» notre état ne sont fondés que sur
» leur imbécillité. Je crains cependant
» que tôt ou tard ils ne viennent à ou-
» vrir les yeux, qu'ils ne reconnoissent
» enfin la honte de l'esclavage dans le-
» quel ils gémissent depuis si long-temps.

Votre crainte est imaginaire, repliqua l'autre Ecclésiastique. Tel est le sort des foibles humains, ils sont destinés à gémir éternellement sous le joug de la superstition. Tant qu'il y aura des gens qui sauront adroitement se servir de son secours, ils seront toujours assurés de duper l'imbécille Public.

» Cependant, repartit le premier Ab-

» bé, nous voyons que notre ſiecle pro-
» duit beaucoup plus de gens ſenſés que
» les précédents. Comparez la façon
» de penſer d'aujourd'hui à celle du X. &
» du XI. ſiecle, il vous ſera aiſé d'apper-
» cevoir que ſi dans les ſuites les choſes
» vont toujours en augmentant, à la
» fin on ſera entiérement déſabuſé des
» chimeres qui nous rendent ſi reſpecta-
» bles. Croyez-vous que ſi l'on vouloit
» actuellement commencer à bâtir ce
» ſuperbe édifice (1), il y eût beaucoup
» de gens qui fuſſent d'humeur de ſe
» ruiner pour ſubvenir aux frais & aux
» dépenſes qu'il faudroit faire? Ma foi,
» mon cher Monſieur, dès qu'une in-
» dulgence aujourd'hui, ou une per-
» miſſion pour ſe diſpenſer de jeûner,
» de manger maigre, &c. coute plus
» de quinze ou ſeize francs, on trouve
» rarement à s'en défaire. Mais autre-
» fois, quelque prix que la cour de
» Rome mît aux marchandiſes ſpiri-
» tuelles, elle avoit aiſément le moyen
» de s'en défaire. La raiſon du rabais
» & du déchet du commerce Eccléſiaſ-
» tique, c'eſt que preſque tous les gens

(1) L'Egliſe de S. Pierre.

„ d'un certain rang ſe ſont déſabuſés
„ des préjugés qui nous étoient ſi fa-
„ vorables. Il ne nous reſte preſque
„ plus que le bas peuple, & l'on ne
„ peut guere débiter chez lui des mar-
„ chandiſes d'un grand prix.

„ Pour connoître plus clairement le
„ décrédit de la Cour de Rome, & par
„ conſéquent celui de tous les Eccléſ-
„ ſiaſtiques qui lui ſont attachés, ſongez
„ pour un moment à ces fameuſes croi-
„ ſades. Il y a quatre ou cinq cents ans
„ qu'un Pape n'avoit qu'à dire un ſeul
„ mot, des millions d'hommes étoient
„ prêts à s'aller faire aſſommer. Trop
„ contents des aſſurances que leur don-
„ noient ceux qui prêchoient les Croi-
„ ſades, ils quittoient leurs femmes &
„ leurs enfants, ils vendoient tous leurs
„ biens, laiſſant leurs familles très-
„ ſouvent dans la miſere la plus cruelle.
„ A préſent je ſuis perſuadé que vous
„ prêcheriez en vain depuis le matin juſ-
„ qu'au ſoir dans votre Egliſe, & que
„ vos Paroiſſiens, bien loin de ſonger
„ à quitter leurs femmes pour aller ſe
„ faire échiner en Egypte ou en Barba-
„ rie, ne voudroient pas même ſacrifier,

„ pour

„ pour l'avancement des Croisades les „ plus florissantes, & pour l'entiere „ destruction de l'Empire Ottoman, un „ de ces mulets que vous bénissez régu„ liérement toutes les années „.

Je vois, répliqua l'autre Ecclésiastique, que vous n'avez pas encore une connoissance parfaite de tous les avantages de l'état que vous avez embrassé. Vous êtes jeune, & jusqu'ici les plaisirs vous ont occupé. Elevé & nourri dans le sein de votre famille, vous ne vous êtes guere appliqué qu'à manger le plus joyeusement que vous avez pu, les revenus de votre bénéfice. Depuis deux mois que vous êtes à Rome, vous ne fréquentez que des gens, dont le caractere particulier ne décide point de celui des hommes en général. Je veux vous désabuser de votre erreur, & vous démontrer évidemment que les mêmes sottises qui ont été reçues autrefois avec tant d'applaudissement, le seroient encore aujourd'hui, pourvu qu'on sut les offrir aux esprits sous la forme & la figure que les situations exigent.

A quelque chose près, tous les hommes sont dans tous les siecles également

ſots & ſuperſtitieux. Je conviens qu'il eſt des temps, où il y a un plus grand nombre de gens éclairés que dans les autres. Nous ſommes aujourd'hui dans le cas, les Belles-Lettres ont arraché le bandeau à quelques particuliers, que l'étude & la ſcience a garantis des attaques de la ſuperſtition; mais qu'eſt-ce que le nombre de ces perſonnes, eu égard à celui qui penſent d'une maniere directement contraire à la leur? Vous diſiez ſeulement que les tréſors Eccléſiaſtiques diminuoient par le peu de zele & de ferveur des Grands: elle regagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Depuis qu'on a établi les Confrairies, dont les Jéſuites ſont directeurs, combien de Bulles, d'Indulgences & de permiſſions ne débite-t-elle pas? Par ce moyen, & dans les Congrégations différentes, il y a des perſonnes de tous les états: dans la plus petite ville des Provinces la Société en a ſouvent établi trois ou quatre; *la Congrégation des Meſſieurs*, *la Congrégation des Dames*, *la Congrégation des Bourgeois*, *la Congrégation des Artiſans*, *la Congrégation des Payſans*, dix autres encore, que je ne

comme point, & qui toutes, par le canal des Jéſuites, travaillent à augmenter ſans ceſſe les tréſors & ſur tout le pouvoir de la Cour de Rome. Penſez-vous que ſi l'on prêchoit les Croiſades dans ces aſſemblées, & qu'on y fît valoir avec chaleur l'aggrandiſſement du Catholiciſme, il ne ſe trouvât pas beaucoup de gens qui ſe laiſſaſſent duper aujourd'hui, comme on a dupé autrefois les premiers Croiſés? Vous vous tromperiez, ſi vous croyiez le contraire: & pour vous déſabuſer de cette erreur, faites attention à ce qui s'eſt paſſé en France ſur la fin du dernier ſiecle. La Cour de Rome, par le moyen des Jéſuites, ne fit-elle pas prêcher une Croiſade en France contre les Proteſtants? Ne vit-on pas dans ce temps-là le pere abandonner ſon fils & le déshériter, ſous le prétexte de la religion; le fils chaſſer ſon pere de ſes biens, s'emparer de ſes terres, & l'obliger d'aller en Hollande, ou en Angleterre vivre de quelques aumônes ou de quelques bienfaits mandiés, tandis que lui, par le droit de Catholique, ou plutôt de Croiſé contre le Proteſtantiſme, étoit comblé d'honneurs, & au

milieu de l'infamie & du crime ſe regardoit comme un défenſeur du Ciel outragé ! Hé quoi ! Ne trouvez-vous pas qu'il faut être cent fois plus fou, plus fanatique, plus aveugle, pour détruire ſes parents, ſes concitoyens, ſes amis, ſes compatriotes, que pour aller combattre des Turcs & des Barbares ? C'eſt pourtant ce qu'on a fait dans ces temps, où vous croyez que le crédit de la Cour de Rome, des Eccléſiaſtiques & des Prêtres ſoit fort diminué. Je le répete encore, tant qu'on ſaura faire agir adroitement les reſſorts de la ſuperſtition, on conduira toujours les hommes où l'on voudra. Ils ſont faits pour être les eſclaves de ceux qui veulent leur commander, & perſonne n'a plus d'envie ni d'inclination à gouverner, que les Eccléſiaſtiques. Vous êtes jeune, lorſque vous aurez un peu plus d'expérience, vous ſerez parfaitement convaincu de la vérité de mon opinion. Cependant, ſouffrez que je vous diſe que vous vous expliquez quelquefois trop librement, vous découvrez aiſément le fond de votre cœur, cela peut nuire à votre fortune. Les Prélats, les Abbés, les Prêtres

veulent bien dominer : mais ils ſont fâchés qu'on découvre leur manœuvre ſecrette. Ils ne pardonnent jamais à ceux qui tentent de les démaſquer : à plus forte raiſon à un de leurs Confreres, que ſon intérêt propre doit obliger au ſilence & à la retenue. Vous voyez que je vous parle naturellement, tâchez de profiter de mes conſeils. Servez-vous habilement des ſottiſes des hommes, mettez-les à profit, mais gardez-vous de divulguer devant des profanes l'uſage que vous en faites.

A ces mots, ſage Abukibak, ces deux Eccléſiaſtiques prirent le chemin du Pont S. Ange, & moi, je continuai ma route.

Je te ſalue, en *Jabamiah*, &c.

LETTRE XXXVIII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

DEpuis que mon eſprit, ſage & ſavant Abukibak, n'eſt plus occupé à la recherche des découvertes Chymiques, j'emploie mes moments de loiſir à réfléchir ſur les foibleſſes humaines. Je contemple avec étonnement les erreurs

& les égarements où les plus grands génies ſont tombés quelquefois: j'examine ce qui a pu les aveugler juſqu'à ne point appercevoir ce dont les plus ſimples & les plus groſſiers ont été frappés, & je reconnois que les préjugés de l'eſprit ſyſtématique ſont les ſources ordinaires, deſquelles découlent les opinions les plus erronées.

Quelque génie qu'ait un homme de Lettres, rarement ſe dépouille-t-il entiérement de certaines préventions qu'il a ſucées, pour ainſi dire, avec le lait; il lui reſte toujours un penchant ſecret pour les premieres impreſſions de l'enfance, & ſans qu'il s'en apperçoive, il cherche ordinairement à ſe tromper lui-même. Il attribue à la raiſon & aux notions naturelles ce qui ne vient que des préjugés qui agiſſent comme imperceptiblement, & qui déterminent ſa volonté, ſans qu'il paroiſſe y avoir la moindre part.

Lorſqu'il arrive, par un cas aſſez rare, que les premieres impreſſions de l'enfance ſont entiérement effacées, qu'un homme eſt venu à bout de ſe dépouiller entiérement des préjugés, & que ſuivant la méthode de Deſcartes, après avoir

long-temps combattu contre l'impreſſion que lui ont faite cetaines idées, reconnoiſſant combien il y en avoit de fauſſes, il les a rejettées, il ſe livre aux mouvements de l'eſprit ſyſtématique. Aux premieres erreurs dont il a eu tant de peine de ſe dépouiller, il en ſuccede de nouvelles, qui ne ſont ni moins fortes, ni moins groſſieres, & qui n'ont d'autre avantage ſur les premieres, que celui d'être cent fois plus difficiles à guérir, par la fauſſe reſſemblance que leur donne avec la vérité un enchaînement ſubtil de raiſons étudiées, compaſſées avec ſoin, & arrangées avec ordre.

C'eſt à l'eſprit ſyſtématique que les hommes doivent attribuer toutes les diſputes, qui, pendant tous les temps & dans toutes les Religions, ont cauſé tant de diviſions parmi les Théologiens, & c'eſt aux préjugés qu'ils doivent imputer les malheurs, les meurtres, les maſſacres qui ſuivent ces diſputes. Le peuple s'égorge pour des queſtions auxquelles il n'entend rien, parce qu'il eſt perſuadé qu'il doit ſoutenir par le fer & par le feu les ſentiments des Chefs de ſa Religion.

Si tous les hommes, à qui le Ciel a ac-

cordé du génie, pouvoient en faire un assez bon usage pour connoître ces vérités, malgré le grand nombre de ceux qui seroient privés des mêmes secours, on pourroit espérer de voir tôt ou tard les peuples connoître leurs véritables intérêts, & détester enfin des maximes & des coutumes si pernicieuses. Le nombre des gens qui penseroient d'une maniere sage & équitable, étant considérable, les instructions qu'ils donneroient à leurs compatriotes, serviroient à les éclairer. Mais combien se trouve-t-il de personnes, qui dans les choses qui regardent les disputes de Religion, puissent profiter des lumieres qu'elles ont reçues, & ne point se laisser offusquer par leurs préjugés? Pour deux ou trois Philosophes qui verront la vérité à découvert, il se trouvera trente personnes qui, quoique douées de beaucoup d'esprit, suivront le torrent de la superstition, ou adoptant avec feu un nouveau système dont la singularité leur plaira, le soutiendront avec toute l'opiniâtreté possible, dussent tous les hommes de l'Univers s'égorger mutuellement.

Lorsque je dis, savant Abukibak, que

les gens qui ont beaucoup de génie, ſont très-ſouvent la dupe de leurs préjugés & de leurs faux raiſonnements, je ſuis autoriſé par l'expérience & par des exemples que tous les ſiecles fourniſſent en abondance. Il n'en eſt aucun qui n'ait produit quelque grand homme, rempli d'eſprit, & même de probité, qui cependant a donné dans les plus grands travers. Sans te citer une foule d'autorités, je me contenterai de celle que me fournit l'Empereur Julien. Ce Prince fut ſobre, chaſte, généreux & ſavant. Quelle paſſion ridicule n'eut-il pas pour les faux Dieux du Paganiſme? Il fut auſſi zélé pour le culte de Junon, de Minerve & de Vénus la dévergondée, que l'Evêque de Montpeillier l'eſt pour celui de M. Paris, & le général des Jéſuites pour la gloire de S. Ignace.

Je ne crois pas, ſage & ſavant Abukibak, que tu vouluſſes, pour détruire cette objection, avoir recours à ce que certains Peres de l'Egliſe ont dit de Julien, & le faire paſſer, ainſi qu'eux, pour un furieux, un lâche & un inſenſé. Rien n'eſt ſi faux que le portrait que ces Auteurs ont fait de ce Prince. On eſt

étonné que St. Cyrille ait osé avancer une infinité de fois que Julien étoit un homme sans cœur. Un sage Ecrivain moderne a repris avec beaucoup de liberté ce Pere de l'Eglise du mensonge qu'il avoit publié. Après avoir justifié cet Empereur de tous les crimes imaginaires que beaucoup d'auteurs Ecclésiastiques lui ont imputés par un faux zele, il dit en parlant de sa mort: „ Sa fin seule, quand le reste de ses actions n'y „ eût en rien contribué, lui pouvoit „ acquérir cette grande réputation. „ Car la façon douteuse dont en parle „ Saint Grégoire, fondé sur quelques „ bruits qu'on fit alors courir, & sur „ les raisons que nous avons dit qu'il „ avoit de le décrier même après sa „ mort, ne nous peut pas empêcher de „ déférer au témoignage de deux Historiens qui parlent de ce qu'ils ont „ vu. Ammian principalement, qui „ passe pour un Auteur digne d'être „ cru en tout le reste de ces Livres, qui „ n'a rien pardonné à Julien, comme „ nous avons fait voir, & qui l'a même „ taxé de sévérité contre les Chrétiens, „ ne doit pas être rejetté, ce me semble,

» en cette narration. Il le repréſente
» courant ſans ſa cuiraſſe à la premiere
» alarme des ennemis, parmi leſquels
» il reçut le coup dont on n'a jamais
» ſu le véritable auteur. Auſſi tôt qu'il
» eut repris un peu de force par le pre-
» mier appareil de ſa plaie, il demande
» ſon cheval & ſes armes pour aller à la
» mêlée, & fait paroître un courage
» de général, qu'Ammian ne peut
» s'empêcher de comparer à celui d'É-
» paminondas au combat de Mantinée.
» Les propos qu'il tint enſuite touchant
» le mépris de la mort, le regret ſeul
» qu'il témoigna de celle d'Anato-
» lius, la véhémence avec laquelle il
» reprit ceux qui pleuroient autour de
» lui, & ſon dernier entretien avec
» Priſcus & Maximus ſur le ſujet de
» l'immortalité de nos ames, ſont des
» preuves d'une vertu à qui il n'a man-
» qué que la foi pour être tenue bien-
» heureuſe (1).

Après qu'un homme d'un courage auſſi mâle & d'un génie auſſi grand, a

(1) La Mothe le Vayer, de la Vertu des Payens; dans ſes Oeuvres, pag 697. Tom. II. Edition in-folio.

été le protecteur, le soutien, le restaurateur des folies les plus évidentes, & a cru servir utilement le genre humain, en empêchant la ruine du Paganisme, peut-on refuser d'avouer que les personnes qui ont le plus d'esprit, sont la dupe de leurs préjugés & de leurs faux raisonnements? Car enfin, je ne pense pas qu'on puisse rien inventer d'aussi extravagant que l'étoit la religion que Julien soutenoit avec tant de zele. Sans être Philosophe, il suffisoit de raisonner un instant sans prévention, pour en connoître le ridicule; cependant de grands hommes, des génies du premier ordre ne s'apperçoivent pas des choses qui pouvoient frapper, & qui frappoient même les personnes les plus simples.

Avouons donc de bonne foi, sage Abukibak, que dans bien des cas l'autorité des plus savants personnages doit être comptée pour peu de chose, & même pour rien, dès qu'elle est contraire à ce que nous dicte la droite raison. Si l'on établissoit ce principe, on détruiroit bien des erreurs, qui ne sont ap-

puyées que ſur le fondement qu'elles ont été adoptées, reçues & crues par de grands hommes.

Quelques gens ſe récrient en vain contre cette ſervile & aveugle ſubjection. On croit leur répondre d'une maniere ſans replique, en leur diſant: „ Prétendez-vous ſavoir davantage que „ St. Chryſoſtôme? Croyez-vous être „ meilleur Philoſophe qu'Ariſtote? „ Penſez-vous plus ſenſément que le „ divin Platon? „ Après cela, c'eſt inutilement qu'on a la raiſon de ſon côté, il faut ſe taire: Ariſtote a parlé, Saint Chryſoſtôme a décidé; le bon ſens eſt un ſot, & la raiſon une étourdie. Lorſque je trouve des perſonnes qui penſent d'une maniere auſſi abſurde, je ſouhaiterois avoir autant de bouches qu'Argus avoit d'yeux, pour crier de toute ma force: " Les plus grands Ecrivains ſe „ ſont trompés quelquefois? ils étoient „ hommes, & ſujets aux foibleſſes de „ l'humanité. Pluſieurs Philoſophes ont „ cru & ont adopté les plus grandes ſot„ tiſes: il y en a qui ont pouſſé leurs pré„ jugés, juſqu'à ſe figurer qu'ils vien„ droient à bout d'autoriſer toutes les

„ folies du Paganiſme, & de les faire
„ regarder comme des choſes très-reſ-
„ pectables.

Pour connoître, ſage Abukibak, quel a été l'aveuglement des grands génies qui ont défendu l'Idolâtrie, il faut en conſidérer le ridicule dans les Ecrits des Savants qui l'ont combattue. Je ne penſe pas qu'on puiſſe tourner en ridicule l'abſurde religion des Payens d'une maniere plus ſpirituelle & plus forte, que l'a fait St. Auguſtin dans ſon Livre de la *Cité de Dieu* (1).

(1) *Voici ſes propres termes.* Cum mas & fœmina conjunguntur, adhibetur Deus Jugalinus. Sit hoc ferendum. Sed domum eſt ducenda, quæ nubit, adhibetur Deus Domiducus. Ut maneat cum viro, additur Dea Manturna. Quid ultra quæritur? Parcatur humanæ verecundiæ: peragat cætera concupiſcentia carnis & ſanguinis, procurato ſecreto pudoris. Quid impletur, cubiculum turba Numinum, quando & Paranymphi inde diſcedunt, & ad hoc impletur, non ut eorum præſentia cogitata, major ſit cura pudicitiæ, ſed ut faminæ, ſexu infirmæ, novitate pavidæ, illis cooperantibus, ſine ulla difficultate virginitas auferatur. Adeſt enim Dea Virginenſis, & Deus Pater Subigus, & Dea Mater Prema, & Dea Perfunda, & Venus, & Priapus. Quid eſt hoc? ſi omnino laborantem in illo opere virum ab Diis adjuvari oportebat, non ſufficiebat aliquis unus, aut aliqua una?

» Lorſque deux perſonnes ſe marient, » *dit ce Pere*, elles demandent & im- » plorent le ſecours du Dieu qui pré- » ſide aux engagements. Paſſe encore » pour ce premier Dieu; mais lorſ- » qu'on conduit la mariée chez elle, » on invoque le Dieu conducteur. Le » mari appelle la Déeſſe de compagnie: » ce n'eſt encore rien que ces premieres » Divinités, & la chambre de la nou-

Numquid Venus ſola parum eſſet, quæ ab hoc etiam dicitur nuncupata, quod ſine ejus vi fœmina Virgo eſſe non deſinat? Si ulla eſt frons in hominibus, quæ non eſt in Numinibus? Nonne cum credunt conjugati tot Deos utriuſque ſexus, præſentes & huic operi inſtantes, ita pudore efficiuntur, ut & ille minus moveatur, & illa plus reluctetur? & certè ſi adeſt Virginenſis Dea, ut Virgini zona ſolvatur; ſi adeſt Dea Prema, ut ſubacta ne ſe commoveat, prematur Dea Pertunda ibi quid facit? Erubeſcat, eat foras, agat aliquid, & maritus. Valdè inhoneſtum eſt, ut quod vocatur illa, impleat quiſquam, niſi ille. Sed fortè ideò toleratur, quia Dea dicitur eſſe, non Deus; nam ſi maſculus crederetur & Pertundus vocaretur, majus contra eum pro uxoris pudicitia poſceret maritus auxilium, quam Pœta contra Sivanum. Sed quid hoc dicam; cum ibi ſit & Priapus nimis maſculus, ſuper cujus immaniſſimum & turpiſſimum faſcinum ſedere nova nupta jubebatur, more honeſtiſſimo & religioſiſſimo matronarum? Auguſtin. de civitate Dei, Lib. VI. Cap. IX. Tom. VIII. Edit. Patiſ.

„ velle épouſe eſt remplie de Dieux qui
„ viennent, non pas dans le deſſein de
„ l'aider à conſerver dans les premieres
„ actions du mariage la pudeur & la
„ bienſéance; mais pour l'empêcher
„ de réſiſter aux premieres attaques.
„ Cette foule de Divinités n'eſt occu-
„ pée que du ſoin de la défloration
„ d'une vierge, tout l'Olympe eſt en
„ mouvement pour la perte d'un puce-
„ lage. La Déeſſe de la virginité, le
„ Dieu qui préſide au déduit, la bonne
„ Junon, Vénus la dévergondée &
„ Priape, n'ont garde de manquer à
„ cette cérémonie. Il faut que ce ſoit
„ une choſe bien pénible & bien diffi-
„ cile que de faire paſſer une fille de
„ l'état de vierge à celui de femme,
„ puiſqu'on a beſoin du ſecours de tant
„ de Dieux & de Déeſſes, qu'un ſeul de
„ la troupe céleſte ne peut ſuffire. Hé
„ quoi! Vénus, la puiſſante Vénus,
„ ſans la permiſſion de laquelle une
„ fille ne ſauroit perdre ſa virginité,
„ ne pouvoit-elle pas elle ſeule venir à
„ bout de cette entrepriſe. Comment
„ eſt-il poſſible, s'il eſt vrai que les
„ hommes ne ſoient point auſſi effron-
„ tés

» tés que les Dieux, que les nouveaux
» mariés qui croient être regardés par
» tant d'auguſtes Divinités, n'aient
» pas honte de conſommer leur ma-
» riage ? Je crois que les attaques
» de l'époux doivent être moins preſ-
» ſantes, & les défenſes de l'épouſe
» plus fortes. Une autre choſe m'em-
» barraſſe, c'eſt le rôle que joue la
» bonne Déeſſe de la jouiſſance; car
» la Déeſſe de la virginité eſt occupée
» à délier la ceinture de la mariée, le
» Dieu du déduit l'étend ſur le lit pour
» faciliter à l'époux ſa victoire, la
» bonne Junon a ſoin de la tenir cou-
» chée, pour que l'action ne demeure
» pas imparfaite; que fait donc la
» Déeſſe de la jouiſſance ? Elle doit
» rougir d'être auſſi inutile, puiſque
» c'eſt l'époux qui remplit ſes fonctions.
» Je m'étonne comment elle peut ſe
» réſoudre d'être témoin de cette au-
» guſte cérémonie; peut-être comme
» elle n'eſt qu'une Déeſſe, elle ſouffre
» patiemment qu'un autre prenne ſa
» place. Si ſa Divinité avoit été du genre
» maſculin, le mari auroit eu pour le
» moins autant à craindre, que ſi le

„ Dieu Sylvain eût assisté à ses nôces.
„ Peut-être aussi n'auroit-il rien eu à
„ redouter, & que cette Déesse mas-
„ culinisée seroit aussi tranquille, que
„ le redoutable Priape qui se trouve à
„ la tête, & qui soüffre paisiblement
„ & sans donner des marques de con-
„ cupiscence, que de sages & vertueu-
„ ses matrônes asseyent les jeunes ma-
„ riés sur ses genoux & sur son sceptre
„ prolifique.

Quelques bigots, ou quelques critiques ridicules, trouveront peut-être mauvais que S. Augustin ait parlé d'une maniere aussi libre; mais les gens sensés qui réfléchiront qu'il écrivoit contre des erreurs grossieres qu'on consacroit de son temps sous le nom de cérémonies religieuses, verront bien qu'il a été obligé d'entrer dans un détail circonstancié, & de réfuter par de sanglantes railleries des extravagances & des impiétés, qui ne méritoient pas d'autres réponses. D'ailleurs, des plaisanteries vives & piquantes étoient les seules armes avec lesquelles il convenoit d'attaquer une croyance aussi absurde que celle, qui mettoit tout l'Olympe en

mouvement pour une pareille affaire.

Voilà pourtant des erreurs & des folies, dont les plus igorants ſe moquent aujourd'hui, & qui ont été ſoutenues & défendues autrefois avec beaucoup de feu par de grands génies, & par des perſonnes douées d'une vertu, à laquelle, pour me ſervir des termes de la Mothe-le-Vayer, *il n'a manqué que la foi, pour être tenue bienheureuſe.* Dira-t-on après cela, que les grands hommes doivent décider en dernier reſſort de nos ſentiments, & qu'il ne convient pas d'examiner ce qu'ils ont cru? Faudra-t-il donc que j'honore la bonne Déeſſe Junon & la Gourgandine Vénus? " Non ſans doute, me répon-
" dra un Jéſuite. Hé pourquoi donc,
" mon Réverend Pere, puiſque vous
" me diſpenſez de ſuivre le ſentiment
" d'un Philoſophe ancien, lorſqu'il
" eſt contraire à la raiſon, voulez-vous
" m'obliger d'encenſer le croupion de
" Saint Ignace, l'os pubis de S. Regis,
" & le tibia de S. Staniſlas? Parce
" qu'un Théologien moderne veut
" rendre à ces os le même ſervice
" que Julien tâcha de rendre autrefois

„ au Dieu Priape & au Dieu Syl-
„ vain, avez-vous des preuves con-
„ vaincantes, à me donner que les
„ Savants d'aujourd'hui ſe livrent
„ moins aux préjugés & à l'eſprit ſyſ-
„ tématique, que ceux d'autrefois? Je
„ ſuis prêt à adopter vos ſentiments;
„ mais juſques alors ceſſez d'exiger
„ que je croie rien qui ſoit directement
„ oppoſé à la lumiere naturelle. C'eſt
„ un préſent que Dieu m'a donné lui-
„ même pour me conduire. Je dois la
„ conſulter, ou je ſuis indigne d'avoir
„ reçu un ſi grand bien, dont je ne fais
„ aucun uſage.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak.

LETTRE XXXIX.

Le Sylphe Oromaſis, *au Cabaliſte* Abukibak.

JE voulus connoître par moi-même, il y a quelque temps, ſage & ſavant Abukibak, la maniere dont on parvenoit dans l'Egliſe aux différentes dignités & aux grades que la vanité, plutôt que la piété y a établi depuis pluſieurs

ſiecles. Je volai à Paris, & deſcendis dans un des principaux Séminaires.

J'apperçus deux jeunes Abbés qui parloient avec beaucoup de feu, & cependant fort doucement. Je compris qu'ils craignoient que leurs diſcours ne puſſent être ouis : leur défiance augmenta ma curioſité, je me plaçai au milieu d'eux pour entendre plus aiſément toute leur converſation. J'eſpere, diſoit celui qui me paroiſſoit le plus âgé, qu'après bien des peines & des maux, je vais bientôt quitter cet affreux ſéjour. Depuis plus de ſix ans, je languis dans cette maudite priſon, & ſi je n'avois pas eu le moyen de donner dix mille livres à une Dame qui ſait conduire une affaire dans la perfection, j'aurois riſqué de ſortir du Séminaire, ſans avoir été nommé par la Cour à aucun Bénéfice.

" Vous êtes fort heureux, répondit
" l'autre Abbé, d'en avoir été quitte
" à ſi bon marché. En vérité, dix mille
" livres pour un Prieuré Royal de ſix
" mille livres de rente, on ne ſauroit
" rien acheter à ſi bon compte. Je vou-
" drois bien pouvoir être auſſi fortuné

„ que vous, mais je n'oſe l'eſpérer. J'ai
„ fait parler, il y a quelque temps, à
„ la femme de chambre d'une Prin-
„ ceſſe, je lui ai promis trois mille
„ écus, ſi je pouvois être ſur la liſte à
„ la premiere nomination des Bénéfi-
„ ces. Je ne ſais ſi cette tentative me
„ réuſſira: ſi elle ne produit aucun effet,
„ il faudra que j'aie recours à quel-
„ qu'autre expédient: car je ne ſuis pas
„ moins ennuyé que vous de reſter dans
„ ce maudit Séminaire. C'eſt une choſe
„ bien terrible que pour avoir aujour-
„ d'hui un bénéfice, ce ne ſoit pas aſſez
„ que d'avoir le moyen de l'acheter, &
„ qu'il faille encore uſer de la plus fine
„ & de la plus ruſée hypocriſie.

Nous ſommes, mon cher, répliqua le premier Abbé, dans un temps bien dur & bien difficile. Autrefois, pour obtenir des dignités dans l'Egliſe, il ſuffiſoit d'être parent de quelqu'un qui fût connu de la maîtreſſe du Souverain: un Frere-lai des Jéſuites avoit le crédit de faire mettre ſon couſin ſur la liſte. On a vu des temps, où une Danſeuſe de l'Opéra pouvoit faire des Evêques: aujourd'hui tout à changé de face. Le

Prince, véritablement pieux, entend qu'on ne nomme aux bénéfices que des gens dignes de les posséder. Le Ministre, aussi soigneux de sa gloire que de celle de son Maître, fait ce qu'il peut pour qu'on ne surprenne pas sa candeur & sa probité; il apporte tous les soins possibles à n'être pas trompé. Il faut donc bien, malgré qu'on en ait, pour ne pas empêcher l'effet des ressorts cachés, qu'on fait jouer, dissimuler & feindre une dévotion dont on est bien éloigné. Sans cela, quand ceux qu'on paie pour faire notre éloge au Ministre, voudroient entreprendre de le tromper, ils ne pourroient y réussir: au lieu qu'il n'est rien de plus persuasif, pour prouver la sagesse, la retenue, la modestie d'un jeune Ecclésiastique, que de montrer qu'il est depuis cinq ou six ans renfermé dans un Séminaire, uniquement occupé de ses exercices de piété. Tel est le malheur de ces temps, il faut gagner à la sueur de son front & aux dépens de son embonpoint, un bénéfice que l'on paie, & qu'on n'obtient qu'à la faveur d'une ruse bien chere & bien couteuse.

» On pourroit, si l'on vouloit, re-

„ partit l'autre Abbé, avec un peu de
„ patience éviter de donner une ſom-
„ me pour acquérir ce qu'on auroit,
„ en perſiſtant d'édifier les Supérieurs
„ d'un Séminaire. Mais cela ſeroit peut-
„ être un peu long. „ Et plus que long, repliqua l'Abbé qui avoit acheté le bénéfice. Encore ne ſeroit-on pas certain, après avoir bien ſouffert, d'être récompenſé; car enfin, quelque bonnes & pures que ſoient les intentions du Prince & de ſon Miniſtre, il eſt preſqu'impoſſible qu'on ne leur en impoſe très-ſouvent. On leur parle en faveur de pluſieurs perſonnes qui paroiſſent être d'une grande piété, & qui donnent des marques de leur zele pour la Religion. N'eſt-il pas naturel qu'ils penſent plutôt à ces perſonnes, qu'à celles pour leſquelles perſonne ne leur dit rien? Un Miniſtre peut-il deſcendre dans le détail de ce qui ſe paſſe dans des Communautés Eccléſiaſtiques? Comprenez, mon ami, qu'à mérite égal la recommandation détermine toujours les faveurs de la Cour. Et le meilleur moyen pour acquérir cette recommandation, c'eſt l'argent: avec ce métal précieux on

trouve

trouve le ſecret de gagner le cœur des perſonnes les plus diſtinguées. Il n'y a que le plus ou le moins qu'on en offre, qui détermine le grade des perſonnes auxquelles on peut s'adreſſer.

Vous ſavez qu'un Roi de Macédoine étoit aſſuré de prendre une ville, dès qu'il pouvoit faire parvenir juſqu'à la porte un âne chargé d'or. Il en eſt des courtiſans & des femmes de la Cour, comme des Gouverneurs des places fortes, qui vivoient du temps de Philippe. Les uns ont autant d'inlination que les autres pour les richeſſes, & dès qu'on a de l'or à donner, on doit être auſſi aſſuré d'obtenir des bénéfices, que le Roi de Macédoine l'étoit de prendre des villes.

Les diſcours de ces deux Séminariſtes, ſage & ſavant Abukibak, me firent naître l'envie de ſavoir ſi l'on obtenoit les Evêchés par les mêmes moyens que les ſimples bénéfices. Je me traſportai dans un Hôtel garni, j'entrai par le canon de la cheminée dans l'appartement d'un riche Abbé, arrivé depuis peu à Paris, de ſon Abbaye. Sa chambre étoit fermée, il n'y avoit aucun de ſes

domeſtiques, il étoit ſeul avec un Notaire, qui s'occupoit à compter des ſacs d'argent. Après qu'on eut vu la ſomme qu'ils contenoient, l'Abbé dit au Notaire. : " Monſieur, il eſt bon que je
" prenne quelques précautions pour la
" conſignation que je fais dans vos
" mains; car enfin, quoique je con-
" ſente que vous remettiez à Madame
" la Maréchale les quarante mille li-
" vres, dès que j'aurai été nommé à
" un Evêché, je voudrois bien ſpécifier
" qu'elle ſe chargera de m'en faire don-
" ner un, qui ne ſera tout au plus
" éloigné que de cent lieues de Paris.
" Je ne voudrois point être aſſez dupe
" pour acheter quarante mille livres
" l'Evêché de Senès, ou celui de Vence.
" Le titre de *Monſeigneur*, ne m'eſt pas
" aſſez cher, pour vouloir le payer
" auſſi exorbitamment.

Tranquilliſez-vous, Monſieur, repliqua le Notaire, vous aurez tout lieu d'être content de Madame la Maréchale. Perſonne juſques ici n'a eu lieu de ſe plaindre d'elle, & il n'eſt point de mois où je ne conclue quelque marché en ſon nom. Vous aurez un excellent Evêché,

& je vous en réponds : cependant il ne ſeroit pas mal-à-propos que vous gardaſſiez un peu plus de meſures que vous ne faites; vous allez tous les jours à l'Opéra, on vous voit ſouvent à la Comédie. Vous ſavez que tout le monde a des ennemis, les vôtres pourroient bien parler à votre déſavantage au Miniſtre, & cela rendroit inutiles toutes les ſollicitations de Madame la Maréchale. Il ſeroit fort fâcheux pour une auſſi illuſtre Dame, qu'elle ſe fût donnée des peines & des ſoins inutilement.

" Ma foi, reprit l'Abbé tout bruſque-
" ment, en ce cas là, tant pis pour
" elle. Je ſerois auſſi mortifié qu'elle,
" ſi elle ne réuſſiſſoit pas ; mais le Dia-
" ble m'emporte, ſi je voudrois payer
" d'une obole tous ſes ſoins perdus.

Mon Dieu ! repliqua doucereuſement le Notaire, je ne dis pas cela : mais il eſt de la prudence de prévenir tous les inconvénients. Si nous étions encore ſous le Miniſtere du Cardinal du Bois, non-ſeulement je ne vous preſſerois pas de ne point aller à l'Opéra, je conſentirois, ſi vous le vouliez, que vous vous logeaſſiez chez quelque Danſeuſe. Quand

vous auriez encore fait pis, cela ne vous auroit pas nui: un homme, au ſortir d'un lieu public, pouvoit alors aller ſur le trône Epiſcopal. L'Abbé T....., le Cardinal du Bois lui-même, étoient des exemples évidents qu'on bravoit impunément les regles les plus ſimples de la pudicité & de la bienſéance, & qu'on n'en parvenoit pas moins aux premieres dignités eccléſiaſtiques; mais aujourd'hui tout a changé de face. Il ſemble qu'on veuille ramener les choſes à la pureté de leur premiere inſtitution. On demande dans les perſonnes qu'on nomme aux Evêchés, des mœurs pures & chaſtes.

Je ſais, continua le Notaire, que de prétendre que tous les Prélats qu'on feroit dorénavant, ayent la bonne foi & la candeur de l'Evêque de Riès (1), le déſintéreſſement de celui de Montpeillier (2), la ſcience de celui d'Auche (3), la fermeté & le courage héroïque de celui de Marſeille (4), c'eſt deman-

(1) Il eſt de la maiſon de Phelipeaux.
(2) M. de Colbert.
(3) Le Cardinal de Polignac.
(4) Mr. de Belſunce, Evêque de Marſeille,

der l'impoſſible. Mais enfin, on veut à quelque prix que ce ſoit, tenter d'exécuter les choſes les plus difficiles, & le Cardinal-Miniſtre ſe fait un point d'honneur de n'élever à l'Epiſcopat que ceux qu'il croit en être dignes. Il faut donc, mon cher Monſieur, vous accommoder au temps & aux ſituations, faire comme font vos compétiteurs, affecter une grande ſévérité, & jouer le rolle d'un cagot, juſques à ce que vous ſoyez venu à bout de vos deſſeins. Alors vous pourrez agir ſans vous contraindre, vous imiterez le plus grand nombre de vos confreres qui font bonne-chere, ont des équipages magnifiques, boivent d'excellent vin de Champagne, & voient quelquefois la fille, ſans uſer même de trop de précautions.

„ Les conſeils que vous me donnez, „ répondit l'Abbé, ſont fort bons: mais „ ils ſont d'un exécution difficile. Vou„ lez-vous que je m'enterre au milieu

donné pendant la Peſte des marques d'un zele digne des Apôtres. Il alloit lui même ſecourir les Peſtiférés & les aſſiſtoit de toutes les manieres. Sa bourſe étoit toujours ouverte pour le ſoulagement des pauvres.

» de Paris, & que ſemblable à Tanta-
» le, je meure de ſoif, ſans que je puiſ-
» ſe me déſaltérer ? Connoiſſez-vous
» rien d'auſſi dur, rien d'auſſi pénible
» que d'être à portée de goûter tous les
» plaiſirs de la vie, & d'être obligé de
» s'en priver ? Il le faut cependant, puiſ-
» que cela peut me nuire. Oh ! Evêché,
» Evêché ! que tu vas me coûter cher
» de toutes les manieres ! Oui, Mon-
» ſieur Grifonet, je vous jure ſur mon
» honneur que je ne regretterois pas de
» donner mille écus de plus, & qu'il me
» fût permis d'être diſpenſé de la gêne &
» de la contrainte que je ſuis obligé de
» m'impoſer. Mais puiſque cela eſt ab-
» ſolument néceſſaire, il faudra bien
» que je prenne patience.

Vous penſez ſagement, repliqua le Notaire. Vous devez agir d'une maniere qui réponde aux bonnes intentions que Madame la Maréchale a pour vous. Je vous exhorte à vous obſerver le plus que vous pourrez, & je vais avoir l'honneur de prendre congé de vous ; car je dois aller recevoir pour une Ducheſſe une conſignation de quinze mille livres, qu'un Chanoine, à

qui elle s'engage de faire donner une Abbaye, doit me remettre ce matin. Vous voyez que je n'ai pas de temps à perdre.

Vous ſervez donc, Monſieur Grifonet, pluſieurs Dames de la Cour? dit l'Abbé. Oui, Monſieur, repartit le Notaire. J'ai aſſez de pratiques, on a, graces à Dieu, de la confiance à ma diſcrétion. Vous ſavez que dans le commerce des bénéfices le ſilence eſt très-eſſentiel. C'eſt en vérité quelque choſe de bien néceſſaire aux Dames de la Cour, que le trafic qu'elles ont trouvé le moyen de faire des dignités eccléſiaſtiques; ſans cet utile négoce, la plupart n'auroient pas pour ſuffire pendant ſix mois aux dépenſes qu'elles font; & la penſion qu'elles tirent de leurs époux, ne les conduiroit pas à la moitié de l'année. Il eſt vrai qu'elles ſe donnent bien de la peine pour faire réuſſir les affaires qu'elles entreprennent. Si vous ſaviez tous les reſſorts qu'elles font mouvoir pour obtenir ce qu'elles demandent! Elles ont à leur diſpoſition des gens de tous les différents états, des Prêtres, des Courtiſans, des Evêques, des Jé-

ſuites, Monſieur l'Abbé, oui des Jéſuites; & lorſqu'il faut répondre de la dévotion & de la pureté des mœurs de certains Eccléſiaſtiques, pourvu qu'ils ne ſoient pas Janſéniſtes, la Ducheſſe, chez qui je vais, a deux de ces Révérends Peres, toujours prêts à louer tous ceux qu'elle protege. Comment voulez-vous qu'avec tant de précautions & tant de peines on ne vienne enfin à bout d'obtenir ce qu'on demande? Il faudroit qu'un Miniſtre fût un Dieu, & qu'il pût lire dans le fond de tous les cœurs, pour s'empêcher de tomber dans les pieges qu'on lui tend. De dix Prélats, il y en a neuf qui ſe ſont faits par le canal des femmes, & un par le vrai mérite. N'eſt-ce pas aſſez que la vertu ait un dixieme des bénéfices & des Evêchés? Ma foi, ſi ſes droits étoient plus étendus, je me trouverois fort à plaindre, & je ne gagnerois pas trop ma vie. Mais je m'apperçois qu'il eſt près de midi, & je vais recevoir mes quinze mille livres.

A ces mots, ſage & ſavant Abukibak, le Notaire ſortit de la chambre de l'Ab-

bé, & moi je retournai dans l'heureux séjour des Sylphes.

Je te salue en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

LETTRE XL.

Ben Kiber, *au sage Cabaliste* Abukibak.

JE réfléchis souvent, sage Abukibak, sur l'orgueil & la présomption des gens de Lettres, ou plutôt des demi-Savants, qui jugent avec tant de hardiesse du mérite des Auteurs anciens, & décident de la maniere la plus haute & la plus absolue de bien des choses, dont il seroit aisé de prouver qu'ils n'ont qu'une très-légere connoissance.

Pour prononcer sur la bonté d'un Ouvrage, il faut trois qualités essentielles : la premiere, connoître parfaitement le génie, les beautés & les finesses de la Langue de l'Auteur ; la seconde, être instruit des mœurs, des usages, des loix & des maximes de son siecle & de son pays ; la troisieme, se dépouiller de tous les préjugés qui ne nous laissent regarder

favorablement que les coutumes & les goûts qui regnent aujourd'hui. Or, il eſt certain, ſage Abukibak, que bien des Savants ont rarement ces deux dernieres qualités, elles ne ſont guere le partage que d'un petit nombre d'hommes de Lettres choiſis. Et quant à la premiere, il n'eſt perſonne au monde qui puiſſe, ni qui doive ſe flater d'en être doué.

Je ſoutiens qu'il eſt impoſſible qu'une perſonne puiſſe aſſez bien poſſéder les Langues mortes, pour connoître toutes les beautés qui ſont répandues dans les Ouvrages des Ecrivains Grecs & Latins. Nous jugeons de leur diction & de la pureté de leur langage, comme un Anglois qui entend le François, mais qui le parle très-mal, juge des fineſſes de cette Langue. Il en eſt mille & mille qui lui échappent dans les bons Auteurs, & auxquelles il n'eſt point ſenſible.

Mais, dira-t-on, un Savant diſtingue parfaitement la douceur & l'harmonie du ſtyle de Cicéron, de la dureté de celui de Valère Maxime; il ſent les beautés de Virgile, & les défauts de Stace. Je conviens qu'en gros il connoît que le ſtyle de certains Auteurs eſt beaucoup plus cor-

rect que celui des autres ; cependant il lui échappe toujours mille agrémens, que les contemporains de Cicéron trouvoient dans ſes Ouvrages, & qui ſont perdus pour nous autres.

Un Anglois, qui la plupart du temps écorche le François & qui eſtropie toutes les phraſes, ſent pourtant la différence du ſtyle de Voltaire & de celui de Chapelain ; il goûte une ſatisfaction en liſant les Ouvrages du premier, que le ſecond eſt bien éloigné de lui donner. Dira-t-on pour cela que cet Anglois eſt en état de juger parfaitement du mérite d'un Auteur François, & de ſentir toute la fineſſe de ſon ſtyle ? Ce ſeroit-là une abſurdité que l'expérience dément tous les jours. Il ne faut que conſulter un Anglois pour détruire un auſſi faux raiſonnement.

Je connois aſſez bien, ſage & ſavant Abukibak, la Langue Italiene : je lis avec plaiſir le Taſſe & l'Arioſte ; mais je me garderois bien de croire que j'apperçois dans la diction de ces Poëtes toutes les beautés qu'un Romain y ſentira.

Un des plus habiles hommes que la

France ait eus, a parfaitement compris le ridicule qu'il y avoit aux Modernes de vouloir décider ſur le mérite de la diction des Auteurs anciens. Ceux, dit-il, qui entendent la ſeconde cauſe qui donne lieu aux jugements téméraires dont nous nous plaignons, eſt que ceux mêmes qui entendent aujourd'hui les Livres Grecs, ne peuvent pas connoître toutes les beautés du langage de Platon; non plus qu'un Allemand qui ſait paſſablement le François, ne ſent pas les délicateſſes de ceux qui écrivent le mieux dans notre Langue. Et néanmoins nous nous mêlons de juger de ſon éloquence, tout ainſi que nous ferions de celle de quelque Auteur qui ſe ſeroit ſervi d'un idiome vivant, & que nous poſſéderions parfaitement. La Langue Latine & la Grecque ſont des Langues mortes, comme on nomme celles qui ne ſe parlent plus, & il faut croire qu'elles tiennent enſeveli avec elles ce qu'elles ont eu de plus exquis, de plus fin, de plus gentil, lorſqu'elles étoient en vigueur. C'eſt pourquoi je ne doute point que nous ne languiſſions ſou-

vent dans la lecture de certains lieux de Platon, où les Anciens trouvoient mille graces qui les raviſſoient, & que du même endroit, d'où naiſſent ſouvent nos dégoûts, ils ne tiraſſent des ſatisfactions d'eſprit que nous ne pouvons plus reſſentir, parce qu'en qualité d'étrangers, nous n'avons pas les mêmes lumieres qui les éclairoient dans leurs Livres. Je crois que perſonne ne contredira cette propoſition, ſi l'on conſideré que Cicéron qui avoit appris le Grec dans Athenes, & déclamé même en cette Langue devant les plus célebres Rhéteurs de Rhodes, ne laiſſa pas d'avouer que de ſon temps on ne connoiſſoit déja plus en quoi conſiſtoit la principale force de ces anciens Orateurs de Grece, quoique leur gloire ſe fût conſervée toute entiere, & ſans être endommagée par le temps. *Atticorum Oratorum*, dit-il, *ipſa vis ignota eſt, nota gloria.* Qui eſt-ce, je vous prie, qui peut aujourd'hui diſcerner dans les Oraiſons de Démoſthene ce qu'Eſchine lui reprochoit qui n'étoit pas de pur Athénien? Que ſi les années ont eu le pou-

voir de nous couvrir quelques défauts de ces beaux monuments de l'antiquité, il eſt certain qu'elles nous ont auſſi caché une infinité de vertus qui n'y ſont plus reconnoiſſables.

Il ſeroit à ſouhaiter, ſage & ſavant Abukibak, que tous ceux qui dans ces derniers temps ont critiqué avec tant de hauteur les anciens Ecrivains, euſſent voulu profiter des avis de la Mothe-le-Vayer (1); ils n'auroient point donné dans les défauts où ils ſont tombés. N'eſt-il pas abſurde qu'un homme, né à Paris plus de deux mille ans après la mort d'Homere, ait voulu critiquer & condamner la diction de ce Poëte, & lui reprocher non-ſeulement des expreſſions baſſes & des termes rampants; mais aller juſqu'à le comparer avec Chapelain, & le ravaler aſſez pour lui préférer le plus mauvais & le plus dur des Poëtes François.

Que diroient les Athéniens, s'il revenoient à la vie, & qu'ils luſſent dans les Ouvrages de Pérault les critiques que cet Auteur a faites ſur bien des ex-

(1) La Mothe-le-Vayer, Oeuvres, Tom. II. 1re. p. de l'Edit. in-folio.

preſſions de Platon, d'Homere & de Pindare, qui peut-être étoient pleines de cette grace, inconnue à ceux qui vivent aujourd'hui? Que diroient-ils enfin, s'ils voyoient les reproches que Fontenelle a faits à Homere (1)? Ne riroient-ils pas à juſte titre de ce qu'il a oſé avancer qu'Homere parloit Grec comme un homme, qui compoſeroit un Livre écrit en Picard, en Normand, en Provençal, & en Languedocien, parleroit François?

Que des Savant ordinaires ayent dit des impertinences, je n'en ſuis pas étonné; mais qu'un homme d'un génie auſſi beau que celui de M. de Fontenelle, qu'un Ecrivain, qui s'eſt acquis à bon droit le titre de juge des Philoſophes, ait été aſſez la dupe de ſes préjugés & de ſon imagination, pour hazarder une critique auſſi peu raiſonnable, en vérité il y a dans une pareille faute de quoi ſurprendre les gens qui ſont les plus accoutumés à réfléchir ſur les foibleſſes de l'humanité, auxquelles les Philoſo-

(1) Dans la Digreſſion ſur les Anciens & les Modernes.

phes ne ſont pas moins ſujets que les autres.

Ce n'eſt pas ſeulement des fineſſes du langage des Auteurs Grecs, qu'il eſt impoſſible que les Savants modernes puiſſent décider, les Latins ſont dans le même cas que les Ecrivains d'Athenes. Quoique la langue Latine ſoit encore aſſez uſitée, on ne la parle point avec cette perfection où elle étoit portée à la Cour d'Auguſte. On peut comparer les Auteurs qui écrivent aujourd'hui en Latin, à des gens, qui dans le fond du Nord écrivent en François. Il y a toujours dans leurs Ouvrages quelque choſe de dur & d'étranger, les fineſſes du langage dont ils ſe ſervent, ne leur ſont point aſſez connues. Dans le temps même où les Romains, maîtres du monde, avoient porté leur langue dans les pays les plus éloignés, ne voyons-nous pas que leurs Auteurs ont reproché à des Eſpagnols, & à d'autres Etrangers qui avoient écrit en Latin, de n'avoir point aſſez de pureté, & d'ignorer cette urbanité Romaine, que des perſonnes, nées dans le ſein de l'Italie, & nourries dès leur tendre enfance

fance au milieu des gens qui la poſſe-doient, étoient ſeules capables d'acquérir?

Je ne doute pas, ſage & ſavant Abukibak, que cette foule de Docteurs, de Profeſſeurs, de Régents, de Pédants qui penſent égaler Cicéron, ne ſe récrient contre mon ſentiment; qu'ils ne ſoutiennent qu'on peut parler en Latin aujourd'hui auſſi correctement que du temps d'Auguſte. Pour les déſabuſer de leur erreur, je les renvoie à la Mothe-le-Vayer: il leur prouvera que non-ſeulement ils ne peuvent écrire parfaitement, mais qu'il eſt abſurde qu'ils veuillent s'ingérer de critiquer certains paſſages des Auteurs Latins. S'ils examinent avec ſoin les ſentiments ſenſés de ce ſage Ecrivain, ils ſe déſabuſeront de leur ſotte vanité. Réfléchis, je te prie, ſavant Abukibak, ſur ce qu'il dit, après avoir parlé des Auteurs Grecs. Voici ſes propres termes.

Ce que nous diſons au ſujet du Grec, ſe peut encore ſoutenir à l'égard du Latin, bien qu'il ſoit beaucoup plus familier que l'autre. Car je tiens pour aſſuré que les Romains ont vu une infi-

nité de choſes dans leurs grands Auteurs, que nous n'appercevons plus à préſent; ſur-tout aux Ouvrages de l'une & l'autre éloquence, poétique & oratoire. Et cela étant ainſi, on ne ſauroit trop blâmer ceux qui ſe donnent la licence de corriger Cicéron & Virgile, en ce qui touche même le langage & la pureté de leur diction. Celui que vous connoiſſez, qui valoit beaucoup en Francois, me ſembloit le plus ridicule des hommes, autant de fois qu'il ſe mêloit de reprendre le *Quos ego*, que Virgile fait prononcer à Neptune courroucé, n'y remarquant pas, diſoit-il, la conſtruction Grammaticale aſſez entiere. Il trouvoit de même à redire au premier vers du IV. Livre de l'*Enéide*, où l'adverbe *jam dudum* étoit à ſon avis improprement employé & hors de ſa légitime ſignification, vu le peu de temps qui s'étoit paſſé depuis la premiere entrevue de Didon & d'Enée. En vérité il faut avoir fait banqueroute à la pudeur, & j'oſe dire au ſens commun, pour entreprendre de ſemblables cenſures, contre l'approbation de tant de ſiecles, & d'autant d'hommes ſa-

vants qu'il y en a eu depuis Virgile juſqu'à préſent. Nous ſommes téméraires juſqu'à ce point, de croire que nous voyons plus clair que les anciens dans leur propre pays; au lieu de reconnoître ingénument & avec ſoumiſſion que nous n'y remarquons pas la moitié des beautés & des graces dont il eſt queſtion, qui n'ont été bien diſcernées que par les originaires, & ſouvent dans le même temps où elles ont été produites (1).

Ces ſages avis de la Mothe-le-Vayer, & la critique vive qu'il fait de l'orgueil & de la préſomption des Savants en *us*, me rappellent ce Pédant dont parle Deſpréaux dans une de ſes réflexions ſur le *Traité du Sublime* de Longin, qui, pour expliquer ces mots Latins *obduruerat & percalluerat Reſpublica*, après avoir travaillé pendant long-temps à en rendre toute la force, ne crut pouvoir les mieux traduire que par ceux-ci, *la République avoit contracté un durillon.* Combien y a-t-il de Commentateurs, & de Commentateurs qui ont donné

(1) La Mothe-le-Vayer, Oeuvres, Tom. II. pag. 9.

au Public avec emphaſe leurs Ouvrages, qui ont fait un grand nombre de remarques & de critiques auſſi utiles & auſſi juſtes, que la belle traduction *du durillon*?

Si l'on vouloit faire un Recueil de toutes les impertinences & les inutilités que les Commentateurs ont inſérées dans leurs Livres, on compoſeroit un Livre qui ſeroit auſſi ridicule, que le fameux Commentaire ſur le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Si d'un autre côté on compiloit toutes les différentes critiques que bien des Savants modernes ont écrites ſur les Ouvrages des anciens, on feroit un Recueil qui ſerviroit à prouver juſqu'où peut aller une imagination échauffée, qui ſe livre à la paſſion & qui ſuit les préjugés.

Peut-on rien voir de plus fou que ce Vénitien, qui avoit traduit dans un autre Latin les *Métamorphoſes d'Ovide*, de peur que ſon fils, en apprenant la Fable, ne corrompît ſa Latinité? Grand Dieu! qui ne gémiroit, ou plutôt qui n'éclateroit de rire, en voyant un homme né dans ces derniers temps, condamner le langage d'un des plus polis

Courtiſans de la Cour d'Auguſte, & ſe figurer de parler beaucoup mieux le Latin que lui ! Pierre Victorius & Lambin n'approuvoient point auſſi la diction de ce Poëte : ces Savants avoient le goût plus délicat que les Romains les plus aimables & les plus ſpirituels. Scaliger s'eſt moqué d'eux avec juſte raiſon ; mais il auroit pu le faire d'une maniere plus vive. *Il faut*, pour me ſervir des termes de la Mothe-le-Vayer, *avoir fait banqueroute à la pudeur & au ſens commun*, pour décider d'une maniere auſſi impertinente ſur des matieres, dont il eſt évident qu'on n'a qu'une médiocre connoiſſance. Je ne déſeſpere pas qu'un de ces jours quelque Auteur moderne n'entreprenne de prouver que les Vers de Virgile ſont forcés, & ceux d'Horace fades & ſans ſel (1).

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak.

(1) La choſe eſt arrivée. Voyez les *Lettres* qui ſont mention du Pere Hardouïn, dans les Volumes ſuivans de cet Ouvrage.

LETTRE XLI.

Le Sylphe Oromasis, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE t'inſtruiſis dans ma derniere lettre, ſage & ſavant Abukibak, d'une converſation dont j'avois été le témoin. Je te ferai part aujourd'hui de ce que j'ai entendu dans une autre, d'un goût bien différent de la premiere.

En volant au-deſſus de la ville de Paris, j'apperçus dans un des boſquets des Tuilleries deux femmes qui me parurent jolies. Je fus curieux d'ouir leurs diſcours, je deſcendis auprès d'elles. Je vis qu'elles étoient d'un âge aſſez différent : l'une pouvoit avoir trente-cinq ans, & l'autre dix-ſept ou dix-huit. La plus âgée diſoit à la jeune : Vous ne voulez pas me croire, vous vous en repentirez, & vous connoîtrez trop tard que vous avez été la dupe de votre cœur. A quoi ſerviront tous ces beaux ſentiments que vous m'étalez ? A rien, ma chere enfant, qu'à vous faire mourir un jour de faim, ſi vous perſiſtez dans votre réſolution,

& ſi vous continuez d'être entêtée de ce freluquet d'Officier. Renvoyez-le à ſon Régiment, vous lui rendrez un bon ſervice; auſſi bien que fait-il ici à Paris? Je ſuis aſſurée que les affaires de ſa Compagnie ſont auſſi délabrées que celles de ſa bourſe.

Tu parles de cela fort à ton aiſe, repartit la jeune perſonne : mais enfin j'aime le Chevalier. Il m'eſt impoſſible de paſſer une journée ſans le voir; comment veux-tu que je puiſſe prendre ſur moi de le congédier? Quand je voudrois le faire, mon cœur n'y conſentiroit jamais, & ma bouche ne pourroit lui prononcer un arrêt auſſi cruel.

Ha, ha! reprit la plus âgée, vous voilà montée ſur le grand ton. Morbleu! Votre cœur eſt un ſot, & votre bouche une pécore. Laiſſez-moi-là tous ces grands mots, & conſultez un peu le bon ſens. A quoi vous ſert l'amour du Chevalier? A vous ruiner, loin de vous enrichir. Il faut la plupart du temps que vous lui donniez de l'argent pour payer ſes créanciers. A peine les appointements que vous recevez de l'Opéra, quelques conſidérables qu'ils ſoient, peuvent-ils

ſuffire à votre dépenſe. Dites-moi, que deviendriez-vous, ma chere enfant, ſi vous perdiez votre voix? Tout le monde aujourd'hui vous applaudit, chacun cherche à vous plaire, une ſimple fluxion de poitrine, un enrouement peut écarter tous ces adorateurs. Dès le moment que vous n'êtes plus au Théâtre, que vous n'y brillez point, vos plus grands charmes s'évanouiſſent; l'appas enchanteur eſt détruit, il ne reſte plus qu'une fille, telle qu'il en eſt dix mille à Paris. A quoi vous auroit ſervi la tendreſſe de votre cher Chevalier? A vous empêcher de ramaſſer dans le bon temps de quoi pouvoir ſubſiſter pendant le mauvais. Quel ſecours pourriez-vous tirer de lui? Il vous laiſſeroit à Paris, & s'en retourneroit fort tranquillement à ſon Régiment, monté ſur ſon cheval Anglois, des proueſſes duquel il vous entretient les trois quarts du jour.

S'il m'arrivoit, répondit la jeune perſonne, un malheur pareil à celui que tu me fais prévoir, je compte aſſez ſur l'amour du Chevalier pour être aſſurée qu'il ne m'abandonneroit point. Quoiqu'il

qu'il ne soit pas excessivement riche, il ne laisse pas que d'avoir du bien; il est Seigneur d'une petite terre, je m'y retirerois avec lui.

Est-il permis, repliqua la plus âgée, que vous vous repaissiez de pareilles chimeres? Ah! ma chere enfant, que vous connoissez encore peu les hommes, & que dans la suite vous penserez d'une maniere bien différente! Si vous saviez quel fond l'on doit faire sur les protestations des amants, vous ne vous flatteriez pas d'une ressource aussi imaginaire. Voyez, pour vous détromper, ce que sont devenues toutes les femmes qui ont quitté l'Opéra. Il n'en est aucunes qui ne fussent dans un état pitoyable, si elles avoient eu la foiblesse de suivre les mouvements de leurs cœurs, & si elles eussent compté sur les promesses de leurs amants. Si elles ont de quoi vivre, c'est aux sages précautions qu'elles ont prises, qu'elles en sont redevables. Ce Fermier-Général, en faveur de qui je vous parle, & à qui vous refusez de sacrifier votre grêle d'Officier, peut dans six mois de temps vous mettre dans une situation à vous

paſſer de tout le monde. Il eſt exceſſivement riche, il eſt généreux, il vous aime, que pouvez-vous demander davantage?

Ah! ma chere, répondit la jeune perſonne, cet homme eſt ſi laid, que quand même je n'aimerois pas le Chevalier, je crois que je ne pourrois jamais prendre ſur moi de l'écouter. Je n'ai jamais vu de figure auſſi ignoble, il ſemble qu'on ait habillé quelque Cocher, ou quelque Suiſſe, avec les habits d'un Seigneur. La parure & la magnificence ne ſervent qu'à rendre plus ridicule ce Fermier-Général.

Je conviens, repartit l'autre femme, que Monſieur le Comte de Pillorfelin n'eſt pas fort beau, & qu'il n'a pas les allures fort aimables; on ſe reſſent toujours un peu de ſon premier métier. Avant que M. Pillorfelin fût Comte; il avoit été ſimple Fermier-Général; avant d'être Fermier-Général, Inſpecteur des Douanes; avant d'être Inſpecteur des Douanes, Commis; avant d'être Commis, Rat-de-Cave; avant d'être Rat-de-Cave, Paleſrenier d'un homme d'affaires. Mais, ma chere en-

sant, cela ne doit ni te dégoûter, ni te surprendre : cette gradation est l'échelle avec laquelle on monte le plus vîte & le plus aisément au faîte des grandeurs. Si l'on alloit s'embarrasser de pareilles vétilles, on tomberoit dans un cas fort épineux; il faudroit exclure tous les gens d'affaires de l'Opéra, & franchement ils sont un des plus fixes & des plus liquides revenus des coulisses. Il faut oublier les choses qui sont passées, prendre un Comte & un Marquis faits depuis deux jours, comme s'ils descendoient des premieres familles de l'Europe. A quoi sert la noblesse en amour ? C'est le meuble le plus inutile que je connoisse. Les titres ne rendent pas un amant, ni plus beau, ni plus aimable : ils ne lui communiquent aucune vertu secrette, qui le fasse aimer de préférence à un autre.

Sur toutes les lettres de Noblesse qui furent expédiées par les Rois de la premiere race, on ne trouveroit pas chez un Marchand le crédit d'une robe de velours, ou d'une cornete de dentelle d'Angleterre. Avec le seing d'un Fermier-Général, je garnirai dans un quart-

d'heure dix garderobes des plus belles nippes. A te dire vrai, tu aurois assez besoin d'avoir à ta disposition un pareil seing; on ne sauroit avoir des habits plus simples que ceux que tu as, & en moindre quantité. Je voudrois bien voir dans tes mains un petit billet construit de cette façon : „ Monsieur Gevaudan, „ vous donnerez à la porteuse du pré- „ sent billet jusqu'à la concurrence de „ vingt mille livres en marchandises „ qu'elle jugera à propos de prendre „ dans votre boutique, dont je me charge „ de vous tenir compte : „ *Pillorfelin.* Ah! mon cher cœur, il me semble que je suis actuellement dans le magasin de Monsieur Gevaudan, & que sur un grand bureau je fais étendre diverses pieces d'étoffes d'or. N'en avez-vous point, Monsieur Gevaudan, dont le fond soit ponceau? " Pardonnez-moi, Made- „ moiselle. Charlot, apportez cette „ piece qui est au troisieme pillier „. Ha! voilà qui est bon, Monsieur Gevaudan: allons, coupez-en trente aunes, & vingt-huit de celle au fond verd & à ramage. C'est ainsi que je me nipperois, & que....

Que tu es folle ! dit en éclatant de rire la jeune perſonne, & en interrompant ſon amie. Laiſſes-là Monſieur Gevaudan & ſes pieces d'étoffes. Je trouve cependant que ſi j'étois tentée de faire quelqu'infidélité au Chevalier, ce ſeroit en faveur de la parure & des nippes ; mais enfin je ſens que je l'aime encore mieux que les pieces d'étoffes d'or de Monſieur Gevaudan. Ainſi, ma chere, le Fermier-Général n'avancera rien.

En vérité, repliqua l'amie, ſi l'on attaquoit le cœur de votre cher Chevalier par des offres auſſi tentantes que celles que je vous fais de la part de Monſieur Pillorfelin, il ne balanceroit guere à vous ſacrifier. Lui ! repartit la jeune perſonne : il me ſacrifieroit ? Ah ! je vois bien que tu ne le connois pas. Sais-tu qu'il a perdu pour moi bien des profits qu'il eût pu faire en reſtant à ſon Régiment ! Il n'eſt perſonne d'auſſi généreux que ce garçon, c'eſt dommage qu'il n'ait pas plus de bien.

Que vous êtes bonne ! répondit la plus âgée. Vous croyez tous les contes que vous débite un petit Fat, qui peut-

être dit la même chose tous les jours à trente femmes différentes. Si quelqu'un lui offroit de quoi acheter un Régiment, à condition qu'il ne nous verroit de sa vie, il jureroit cent fois qu'il vous fuiroit comme la peste. Il me semble de lui entendre dire : " Je sens, Monsieur, " que ce que vous exigez, est très-rai- " sonnable. Il ne convient guere qu'un " jeune homme, qui veut acquérir dans " le monde une certaine réputation, " se livre à des filles de Théâtre. Tôt ou " tard ces sortes d'inclinations devien- " nent pernicieuses. Je vous proteste, " Monsieur, que dès ce moment, je " renonce non-seulement à l'Actrice " que vous me défendez de voir; mais " à toutes les Actrices de l'Univers. Je " comprends parfaitement que le sacri- " fice n'est pas grand, je voudrois que " vous en exigeassiez de plus considéra- " bles, pour vous montrer mon obéis- " sance & ma soumission,,. Voilà com- me parleroit à coup sûr votre cher Che- valier. Et vous, lorsqu'on vous offre une fortune brillante, à peine daignez-vous écouter ce qu'on vous dit. Vous vous livrez à votre folle passion, vous

refuſez de croire une perſonne de vos amies, à qui l'uſage & l'expérience ont appris à connoître ce qui peut vous être utile. Allons, parlez-moi franchement. Je vois que mes diſcours commencent à faire quelqu'impreſſion ſur votre eſprit, & que vous reconnoiſſez cette ſottiſe; mais qu'une fauſſe honte & une gloire aſſez mal entendue vous obligent de ſoutenir vos premieres démarches. Ma chere enfant, n'ayons jamais de honte de réparer nos bévues. Vous avez fait une folie, hé bien, les plus courtes ſont les meilleures; une faute eſt à demi-guérie, lorſqu'on la reconnoît. Parlez-moi donc.... Vous ne répondez point?

Que veux-tu que je te diſe? reprit la jeune perſonne. Je ſens bien que je ne deviendrai jamais riche avec le Chevalier. Quelquefois, quand je vois les autres femmes miſes ſuperbement, & enrichies aux dépens de leurs amants, je réfléchis que ſi je voulois écouter Monſieur Pillorfelin, je ſerois vêtue comme elles. Mais en même temps je penſe à mon amant, & je voudrois trouver un moyen, s'il étoit poſſible.... J'entends,

j'entends, dit l'amie, interrompant la jeune perſonne. Vous voudriez, s'il étoit poſſible, allier Monſieur Pillorfelin avec le Chevalier, & avoir l'un, ſans perdre l'autre. Malepeſte! Vous n'êtes pas auſſi novice que vous me le paroiſſiez, & depuis huit mois de temps que vous êtes à l'Opéra, vous vous êtes terriblement formé l'eſprit & le jugement. Je conviens que votre deſſein eſt fort bon, il n'eſt rien de ſi gracieux que d'unir l'agréable à l'utile. Je vous aurois d'abord propoſé cet expédient: mais j'ai craint qu'il n'eût pour vous des ſuites fâcheuſes. Savez-vous bien, mon cher cœur, qu'il eſt beſoin d'avoir une grande prudence pour ménager deux amants à la fois, ſur-tout lorſqu'un paie, & que l'autre vit *gratis* & aux dépens de ſon rival? Des Actrices, après vingt ans de profeſſion, ont échoué quelquefois dans cette entrepriſe. Il faut une ſi profonde diſſimulation, une retenue ſi affectée, il faut enfin être ſi maîtreſſe de ſes mouvements, que je ne ſaurois croire que vous puiſſiez être capable de tromper M. Pillorfelin, ſans qu'il s'en apperçoive.

Mon Dieu, ma chere, repliqua la jeune perſonne, l'amour & le deſir d'avoir des nippes & des bijoux font bien faire des choſes. Ce ſont deux grands motifs pour obliger une femme à s'obſerver dans toutes ſes démarches. D'ailleurs, j'obtiendrai bien du Chevalier, ſous quelque prétexte ſpécieux, qu'il ne me voie plus chez moi; ainſi je pourrois y recevevoir en liberté Monſieur Pillorfelin. La ſeule choſe qui m'embarraſſe, c'eſt de trouver un endroit où je puiſſevoir le Chevalier. Ho! ſi ce n'eſt que cela, répondit la plus âgée, nons ne ſerons pas fort en peine. Je vous offre ma maiſon; elle ſera d'autant moins ſuſpecte, que Monſieur Pillorfelin, voyant combien je m'intéreſſe pour lui, & m'ayant l'obligation d'être bien avec vous, n'auroit garde de ſoupçonner que je vouluſſe me prêter à vos infidélités.

Hé quoi! dit la jeune perſonne en riant, pourras-tu te réſoudre à tromper ton cher ami le Fermier-Général? Lui! mon ami, répondit la plus âgée. Par ma foi je ne l'aime, ni ne l'eſtime. Mais il eſt riche, il eſt généreux, &

nous avons, vous & moi, assez besoin de sa bourse. Voilà la source, le motif & le but des services que je veux bien lui rendre. Quand nous l'aurons soulagé d'un certain nombre de pistoles, s'il vous ennuie trop, je vous aiderai à vous en débarrasser, & je me charge de lui signifier son congé.

Ces deux femmes, sage & savant Abukibak, étant sorties du bosquet où elles étoient, craignant d'être entendues, changerent de discours : & moi je revolai dans notre heureux séjour.

Je te salue, en *Jabamiah* & par *Jabamiah*

LETTRE XLII.

Le Sylphe Oromasis, *au sage Cabaliste* Abukibak.

PARMI les Princes, sage & savant Abukibak, qui ont eu le bonheur après leur mort d'être reçus dans l'heureuse demeure des Sylphes, Henri IV. tient un rang distingué. Ce bon Roi est presque aussi chéri des Esprits aëriens, qu'il le fut des véritables François. Il a con-

ſervé ſa gaieté, ſon enjouement, & ſon affabilité; il eſt enfin tel qu'il étoit lorſqu'il fut ſur la terre.

Quelque grandes qu'aient été les vertus de Henri IV. il eut cependant bien de la peine à obtenir le bonheur dont il jouit. L'Ange accuſateur lui reprocha des défauts eſſentiels; il l'accuſa d'avoir aimé le jeu avec une paſſion démeſurée, il lui reprocha fortement ſon inclination pour les femmes. " Un Prince, » dit-il, qui pendant toute ſa vie s'eſt » abandonné au vice de l'impureté, » eſt-il digne de reſpirer un air auſſi pur » que celui qu'habitent les Sylphes? Si » l'amour eſt une foibleſſe qui peut » quelquefois être pardonnée, on ne » ſauroit l'excuſer dans un homme âgé » qui étoit marié, à qui Dieu avoit » fait tant de graces, & qui devoit à » ſa bonté un Royaume qu'il lui avoit » conſervé par un miracle extraordinaire. Henri IV. a aimé toujours, & » de toutes les manieres; il a eu des » deſirs paſſagers qui ne l'attachoient » que pour une nuit. Il a eu des inclinations qui ont duré pendant pluſieurs » années; & lorſqu'il a trouvé des

„ beautés qui le touchoient vivement ;
„ il s'oublioit lui-même & faiſoit des
„ folies cent fois plus extravagantes
„ que celles qu'on a reprochées à Her-
„ cule. Ce Héros de la Fable fila auprès
„ d'Omphale, & lui, il ſe traveſtit un
„ jour en payſan & chargea un fardeau
„ de paille ſur ſa tête, pour pouvoir
„ aborder la belle Gabrielle d'Etrées.
„ Ne voilà-t-il pas une action bien
„ digne d'un Roi, & d'un Roi, qui
„ par ſes travaux devoit avoir appris à
„ régner, que de ſe déguiſer en manant
„ & d'oublier ſon caractere, pour y
„ ſubſtituer à la place celui d'un porte-
„ faix ? S'il eſt des foibleſſes en amour
„ qui ſoient excuſables, ce ne ſont pas
„ celles qui nous font perdre entiére-
„ ment la pudeur, qui violent les re-
„ gles les plus ſimples de la bienſéance,
„ & qui nous expoſent à recevoir les
„ affronts les plus ſanglants. Henri IV.
„ en a eſſuyé pluſieurs, pour s'être li-
„ vré en aveugle à ſes paſſions. Com-
„ bien de fois n'eſt-il pas tombé aux
„ genoux de la Marquiſe de Verneuil,
„ & n'a-t-il pas éprouvé les dédains de
„ cette fiere créature, qui ſouvent joi-

» gnit les injures au mépris? Eſt-ce là
» la conduite d'un Roi, digne de com-
» mander aux hommes? Comment
» peut-il exiger de gouverner les autres,
» lorſqu'il ſait ſi peu ſe conduire? Et
» comment un Souverain peut-il punir
» les vices & les débauches, quand il
» s'y livre entiérement? Henri IV. mé-
» rite d'aller dans l'humide ſéjour des
» Ondins, où la quantité de thé élé-
» mentaire qu'on lui fera boire, tem-
» pérera cette ardeur criminelle immo-
» dérée dont il a toujours été dévoré.
» Elle auroit dû cependant être dimi-
» nuée par les chagrins qu'il avoit reçus
» des femmes; car celles qu'il avoit
» épouſées, ne le rendirent pas fort
» heureux. L'une le déshonora par ſes
» débauches, l'autre le tourmenta par
» ſa jalouſie, par ſa mauvaiſe humeur,
» par ſes manieres hautaines; & celles
» qu'il aima comme ſimples maîtreſſes,
» ou lui furent infidelles, ou lui donne-
» rent mille chagrins par les peines &
» les inquiétudes qu'elles lui cauſerent.
» Tant d'obſtacles & tant de ſoins pé-
» nibles étoient des avis ſecrets que le
» Ciel donnoit à Henri IV. pour le faire

„ rentrer en lui-même. Il n'en fit aucun
„ cas, de même que des avis que lui
„ donnerent ſes plus zélés favoris. Ses
„ débauches étoient ſi viſibles & ſi ſcan-
„ daleuſes, que l'Egliſe fut obligée de
„ lui repréſenter pluſieurs fois le tort
„ qu'il ſe faiſoit, & le mauvais exemple
„ qu'il donnoit à ſes ſujets.

Il faut avouer, ſage & ſavant Abukibak, que ces accuſations étoient très-graves, & que ſi Henri IV. n'eût pas eu d'auſſi grandes vertus que celles dont il fut doué, il auroit été condamné à reſter dans l'humide ſéjour des *Ondins*, peut-être même à habiter dans les demeures ténébreuſes des Gnomes. Mais l'Ange protecteur repréſenta avec beaucoup de force le courage héroïque, la généroſité, la bonté, la probité de ce Prince, & tant de grandes qualités obtinrent aiſément de la Divinité le pardon de quelques fautes où la foibleſſe avoit plus de part que la malice & l'irréligion. Le même Ange obſerva auſſi qu'on avoit outré les reproches qu'on avoit faits à Henri ſur ſon incontinence, & qu'il falloit rejetter bien des crimes imaginaires qu'on lui imputoit, & dont il n'avoit jamais été coupable.

Je ne sais si tu as jamais pris garde, sage & savant Abukibak, à l'affectation de quelques Ecrivains, mal-intentionnés pour la gloire de Henri IV. Ne pouvant lui reprocher que son inclination pour les femmes, ils ont outré les choses le plus qu'il leur a été possible ; ils ont raconté cinquante contes absurdes, qui n'ont pas même l'apparence de la vérité. Un illustre favori de ce Prince a défendu vivement sa gloire contre ses calomniateurs, qui, se ressentant encore du poison que la Ligue avoit répandu dans le cœur de bien des François, tâchoient en vain de flétrir la mémoire du plus illustre Prince que la France ait vu sur le Trône.

Quelques Auteurs Protestants, piqués du changement de Henri, ont aussi cherché des prétextes pour épancher leur bile : ils n'en ont pu trouver d'autre que celui qu'ont choisi les derniers partisans de la Ligue.

C'est juger de la vérité d'un fait par le récit d'un ennemi intéressé à le déguiser que de vouloir ajouter foi à ce que la plupart des Historiens ont écrit de la grande incontinence de Henri IV. Je sais

ſage & ſavant Abukibak, qu'il aima beaucoup les femmes : les bâtards qu'il eut de pluſieurs, en ſont des marques évidentes ; mais elles ne lui firent point faire toutes les extravagances que rapportent certains Hiſtoriens. Il les aima, il eſt vrai, ſans pourtant en être l'eſclave ; c'eſt ce qu'on voit clairement dans l'*Apologie* que Monſieur de Sulli a faite de ce bon Prince, en réfutant certains Ecrivains qui ne lui avoient point rendu juſtice. " Quand ils ſe mettent, dit-
" il, ſur les diſcours des gaillardiſes & " joyeuſetés de ce tant doux & débon-
" naire Prince, ils les exagerent telle-
" ment & les invectivent de ſorte par
" de ſi menſongeres & fallacieuſes cir-
" conſtances, par tant de dommagea-
" bles & pernicieuſes conſéquences,
" les flétriſſent de tant de paſſions, per-
" turbations vicieuſes, honteuſes, in-
" fâmes, voir exécrables & ſcanda-
" leuſes, qu'il ſemble, à les en ouir
" parler avec telle audace, impudence,
" effronterie & témérité, qu'ils ayent
" été les ſcrutateurs des cœurs & des
" penſées, . . . ou qu'ils euſſent été ſes
" Peres, Confeſſeurs & grands Péni-
" tenciers.

„ tenciers..... Et ſur-tout ont ils été
„ tant téméraires, que de nommer au
„ rang de ſes maîtreſſes une, de laquelle
„ les qualités, l'éminence, les vertus
„ & la ſageſſe l'avoient toujours adver-
„ ti, quand bien il y eût penſé, de la
„ tenir pas pour telle, & partant mé-
„ riteroient grande punition ces impoſ-
„ teurs d'Ecrivains d'en avoir ainſi par-
„ lé. Ils diſent en d'autres lieux que les
„ femmes avoient pris un tel empire
„ ſur lui, à cauſe que le vice lui étoit
„ naturel & tourné en habitude par le
„ long uſage, grande accoutumance
„ avec des gens pervers, & s'étoit
„ rendu tant éperdument amoureux
„ de quelques-unes de ces Beautés,
„ qu'il n'avoit plus d'autre volonté
„ que les leurs, & que cette tache
„ étoit cauſe que toutes les affaires les
„ plus importantes étoient expédiées
„ par leur entrepriſe, & qu'elles n'é-
„ toient eſconduites d'aucunes choſes
„ qu'elles puſſent deſirer. Ils ajoutent
„ ſi fréquemment tant d'autres inepties
„ & fadaiſes, que toutes ces impoſtu-
„ res téméraires étant trop longues à
„ réfuter par ce préſent diſcours (fait

„ à autre intention) nous renvoyerons
„ ceux qui voudront voir leurs calom-
„ nies au jour, à tous les propos qui en
„ ſont tenus dans le cours de ces *Mé-*
„ *moires*, par leſquels il ſe connoîtra
„ comment & pour quelles raiſons le
„ Roi ne ſe fût jamais réſolu d'épouſer
„ une femme de joie, qu'elles ne diſ-
„ poſoient d'aucunes affaires, & qu'il
„ avoit des ſerviteurs, leſquels, par
„ ſon commandement, leur ſavoient
„ bien dire leurs vérités, même en ſa
„ préſence; & les eſconduire & refu-
„ ſer des choſes qu'ils jugeoient *injuſ-*
„ tes & dommageables à l'Etat, aux
„ affaires & revenus du Roi, ou à ſon
„ peuple, & falloit qu'elles paſſent
„ par-là (1).

Dans ce paſſage, ſage & ſavant Abu-kibak, je découvre deux choſes eſſentielles à la gloire de Henri IV, & à la confuſion de ſes ennemis. La premiere, c'eſt que les femmes l'ont touché, ſans lui ravir l'uſage de ſa raiſon. La ſeconde, c'eſt ſa bonté, ſa douceur & ſa complaiſance. Combien y a-t-il peu de Monarques qui veuillent permettre

(1) Mémoires de Sulli, Tom. III. Epître.

qu'on leur repréſente leurs défauts, & qu'on les empêche de commettre de plus grandes fautes que celles dans leſquelles ils ſont déja tombés ?

Je ne trouve rien de ſi rare, mais en même temps de ſi grand, qu'un Roi qui ſouffre d'être repris par ſes véritables amis. Les Monarques les moins dignes de l'eſtime du Public, ont toujours aſſez de vanité pour croire qu'on doit les regarder comme des Dieux, dont il n'eſt jamais permis de condamner les actions : ils veulent que leurs ſottiſes ſoient approuvées, que leurs impertinences ſoient louées, que leurs crimes ſoient mis au nombre des vertus. Henri IV. au comble de la gloire, vainqueur de ſes ennemis, ayant foudroyé ſes ſujets révoltés, chaſſé honteuſement les Eſpagnols, jouiſſant d'une réputation qui le mettoit au-deſſus de tous les Monarques qui l'avoient précédé, & l'aſſuroit qu'il y en auroit bien peu qui l'égaleroient dans les ſiecles à venir, écoutoit avec douceur les avis de ſes favoris, & profitoit de leurs inſtructions. L'éclat du Trône ne l'éblouiſſoit point, il avoit l'affabilité & la

cordialité d'un ſimple particulier, ſon cœur n'étoit point incapable d'une véritable amitié, il entroit avec ſes favoris dans les détails les plus circonſtanciés de toutes ſes affaires, il leur découvroit juſques à ſes plus ſecrettes penſées. On s'en apperçoit par bien des faits qu'on trouve dans les *Mémoires de Sulli*. La converſation qu'il eut avec Rôni ſur le choix qu'il devoit faire d'une femme, eſt originale. "Si l'on obtenoit, lui di-„ ſoit-il, les femmes par ſouhaits, afin „ de ne me reſſentir point d'un ſi hazar-„ deux marché, j'en aurois une, la-„ quelle auroit entr'autres bonnes par-„ ties ſept conditions principales; à „ ſavoir, beauté en la perſonne, pudi-„ cité en la vie, complaiſance en l'hu-„ meur, habilité en l'eſprit, fécon-„ dité en génération, éminence en ex-„ traction, & grands Etats en poſſeſ-„ ſion. Mais je crois, mon Ami, que „ cette femme eſt morte, voire peut-„ être n'eſt pas encore née, ni prête à „ n'aître; & partant voyons un peu „ enſemble quelles filles ou femmes „ dont nous ayons oui parler, ſeroient „ à deſirer pour moi, ſoit dehors,

» ſoit dedans le Royaume. Et pour ce
» que j'y ai déja (ſelon mon avis,) plus
» penſé que vous, je vous dirai pour
» le dehors que l'Infante d'Eſpagne,
» quelque vieille & laide qu'elle puiſſe
» être, je m'y accommoderois, pour-
» vu que j'épouſaſſe avec elle les pays-
» Bas, quand ce devroit être à la char-
» ge de vous redonner le Comté de Be-
» thune. Je ne refuſerois pas non plus
» la Princeſſe Reibelle d'Angleterre, ſi,
» comme l'on publie que l'Etat lui ap-
» partient, elle en avoit été ſeulement
» déclarée préſomptive Héritiere : mais
» il ne me faut pas attendre à l'une ni
» à l'autre; car le Roi d'Eſpagne & la
» Reine d'Angleterre ſont bien éloi-
» gnés de ce deſſein-là. L'on m'a auſſi
» quelquefois parlé de certaines Prin-
» ceſſes d'Allemagne, deſquelles je n'ai
» pas retenu le nom : mais les femmes
» de cette région ne me reviennent
» nullement, & penſerois, ſi j'en avois
» épouſé une, devoir avoir toujours un
» lot de vin couché auprès de moi;
» outre que j'ai oui dire qu'il y eut un
» jour une Reine en France de cette
» Nation, qui la penſa ruiner, telle-

» ment que tout cela m'en dégoûte.
» L'on m'a parlé auſſi de quelqu'une
» des ſœurs du Prince Maurice ; mais
» outre qu'elles ſont toutes Hugue-
» nottes, & que cette alliance me
» pourroit mettre en ſoupçon à Rome
» & parmi les zélés Catholiques,
» elles ſont filles d'une Nonnain, &
» que quelque autre choſe que je vous
» dirai une autre fois, m'en alienе
» la volonté. Le Duc de Florence a
» auſſi une niece, que l'on dit d'être
» aſſez belle : mais étant d'une des
» moindres maiſons de la Chrétienté
» qui porte titre de Prince, n'y ayant
» pas plus de ſoixante ou quatre-vingts
» ans que ſes devanciers n'étoient qu'au
» rang des plus illuſtres bourgeois de
» leur ville, & de la même race de la
» Reine Mere Catherine qui a tant fait
» de maux à la France, & encore plus
» à moi en particulier, j'appréhende
» cette alliance, de crainte d'y rencon-
» trer auſſi mal pour moi, les miens &
» l'Etat (1).

Ces dernieres réflexions de Henri IV, ſage & ſavant Abukibak, ne lui ſervi-

(1) Mémoires de Sulli, Tom. II. pag. 1134.

rent guere dans la ſuite, puiſqu'il épouſa cette même Princeſſe de la Maiſon de Médicis, qu'il avoit rejettée. Voilà à quoi aboutiſſent ſouvent toutes les réſolutions humaines, elles ſont auſſi-tôt détruites que formées. Dans un temps on penſe ce à quoi on ne penſe pas dans un autre, & l'on oublie juſqu'aux maux qu'on avoit eu la précaution de prévoir. Les chagrins que Henri IV. craignoit d'eſſuyer en épouſant la Princeſſe de Médicis, ne manquerent pas de lui arriver. Elle ne put ſouffrir les tendreſſes qu'il avoit pour ſes maîtreſſes, elle en témoigna un dépit extrême, qui cauſa des brouilleries domeſtiques. Elle ſe porta même pluſieurs fois à des dédains & des contrariétés d'autant plus fâcheuſes pour Henri IV. qu'elles retardoient l'exécution des grands deſſeins qu'il avoit conçus. Tel eſt le plus ſouvent le ſort des plus grands hommes. Pendant que la fortune les comble de bonheur au-dehors, elle les accable dans l'intérieur de leur famille.

Porte-toi bien, ſage & ſavant Abu-Tibak.

LETTRE XLIII.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

JE viens de lire un livre, ſage & ſavant Abukibak, rempli d'excellentes choſes, écrites avec une ſincérité & une noble hardieſſe, dignes d'un véritable Philoſophe. Ce livre eſt intitulé *Hiſtoire Critique de la Philoſophie.* L'Auteur traite de ſon origine, de ſes progrès & des diverſes révolutions qui lui ſont arrivées juſques dans ces derniers temps. Il expoſe d'abord quel étoit l'état de la Philoſophie avant les Grecs, il examine les opinions des Egyptiens, & développe d'une maniere préciſe, claire & intéreſſante les difficultés qui ſe rencontrent dans des faits qui ſemblent à demi-enſevelis dans la nuit des temps. Après avoir cherché la Philoſophie juſques dans ſon origine, il la ſuit pas à pas, & remarque ſoigneuſement tout ce qui a ſervi à ſa perfection. Il obſerve le temps de la naiſſance des différentes Sectes, il entre dans un détail ſavant & rempli

rempli d'érudition, de leurs principaux ſentiments. Il en réfute pluſieurs en grand maître, il donne la force à quelques-uns par les nouvelles raiſons dont il les appuie, & par la clarté avec laquelle il les explique. Il trace d'une main ſure & hardie le portrait de tous les plus célebres Philoſophes, il les repréſente, non pas tels que la paſſion, les préjugés, la haine ou la prévention les ont peints bien ſouvent; mais tels qu'ils ont été réellement. Il juge de leur cœur, de leur probité, de leur caractere auſſi impartialement, qu'il décide ſavamment du prix & du mérite de leurs ouvrages. A ces portraits particuliers il en joint de généraux, qui ne ſont pas d'un moindre prix; tel eſt celui qu'il fait des premiers hommes qui s'appliquerent à l'étude de la Philoſophie. „ Il eſt aiſé de voir, dit-il, ... que la „ Philoſophie dans les premiers temps „ étoit toute différente de ce qu'elle eſt „ aujourd'hui. Elle tenoit d'un côté à „ la Religion, & de l'autre à la Poli„ tique; elle s'élevoit au gouverne„ ment des Etats, & à ce qui devoit „ occuper les plus grands génies, au

» bonheur des peuples; elle formoit des
» professions graves, importantes, plei-
» nes de ressources, dignes d'occuper
» toute la vie d'un homme raisonnable.
» Ceux qui s'y dévouoient, n'étoient
» point des ames mercénaires, des sa-
» vants querelleux, & d'une imagina-
» tion rembrunie, plus propre à avilir,
» suivant l'expression des anciens, qu'à
» faire aimer cette divine Pallas, qui
» par un don singulier des Dieux est venu
» habiter sur la terre. De là naissoient
» plusieurs avantages, qui doivent à
» nos yeux accréditer les Philosophes
» barbares. Nés, pour ainsi dire, au
» milieu des connoissances, ils n'étu-
» dioient point selon leur goût & leur
» caprice, mais par autorité de l'Etat.
» Le soin importun de pourvoir à leur
» subsistance, & plus importun encore
» dans les commencements, ne leur
» causoit aucune distraction. Assez ri-
» ches des bienfaits publics, ils ne
» pouvoient exercer, ni la Banque, ni
» le Commerce, ni aucune de ces pro-
» fessions lucratives, que Platon appel-
» loit agréablement l'*art de voler le*
» *bien d'autrui suivant les loix*. Le pri-

„ vilege d'étudier étoit même réſervé à „ certaines familles choiſies, & très- „ jalouſes d'un ſi noble avantage. Le fils „ docile recevoit avec reſpect les inſtruc- „ tions de ſon pere, & les tranſmettoit „ ſans aucun changement à ſa poſté- „ rité. Ainſi, les dogmes ne ſe corrom- „ poient point, ne ſouffroient aucune „ altération, & l'on diſoit qu'après „ Dieu, la mémoire étoit la choſe du „ monde la plus ſacrée & la plus reſ- „ pectable, parce qu'elle perpétue & „ conſerve le ſouvenir des premieres inſ- „ tructions qu'on a reçues (1) „.

Quelle différence, ſage & ſavant Abukibak, n'y a-t-il pas entre les perſonnes qui s'appliquent aujourd'hui à l'étude de la Philoſophie, & celles qui autrefois en faiſoient une occupation principale ! Si l'on excepte quelques grands hommes, qui dans ces derniers temps ont tâché de rappeller le bon ſens qui paroiſſoit avoir été exilé de chez les hommes, & qui ont tenté de détruire ce ramas de chimeres monſtrueuſes,

[1] Hiſtoire Critique de la Philoſophie, imprimée à Amſterdam, chez Changuion, en 1737. Tom. I. pag. 14.

que la ſuperſtition, l'amour de la diſpute, l'oiſiveté monacale & le pédantiſme avoient inventées, à qui peut-on donner le titre de Philoſophe? Eſt-ce à un Jacobin, partiſan outré des viſions de S. Thomas, qui, avant d'ouvrir les Ouvrages de cet Ecrivain, jure & promet qu'il adoptera aveuglément tout ce qu'il y trouvera, & qu'il défendra, en dépit de la raiſon & de l'évidence, toutes les erreurs, les puérilités & les queſtions inutiles, qu'il aura plu à ſon ancien Patriarche de ſoutenir? Eſt-ce à un Cordelier, vil eſclave des ſubtilités ridicules de Scot, qui, auſſi zélé pour cet Auteur, que le Jacobin pour S. Thomas, ſe fait une loi & une maxime inviolable de dire *non*, lorſque l'autre dit *oui*? Y a-t-il rien de ſi plaiſant, & qui marque mieux juſqu'où va la foibleſſe des hommes, que de voir deux perſonnes, qui, ſans connoître les ſentiments de deux Philoſophes, les embraſſent aveuglément, & promettent de penſer comme eux, parce qu'ils endoſſent des habillements faits de la même maniere que ceux que portoient ces Philoſophes? Celui, dont le capu-

chon eſt blanc, doit être pour les *formes ſubſtantielles*, & celui dont la robe eſt blanche & noire, doit défendre juſqu'à la derniere goutte de ſon encre l'*a parte mentis*.

La plupart des autres gens qui ſe vouent à l'étude de la Philoſophie, n'y apportent guere un eſprit plus pénétrant & plus dépouillé des préjugés. Un Jéſuite emploie les talents qu'il a, non pas à rechercher la vérité, & à trouver dans Deſcartes, Locke, Newton, Mallebranche, la ſolution de certaines difficultés qui l'embarraſſent : tout cela ne l'occupe point, c'eſt de découvrir quelque nouvelle raiſon qui puiſſe l'empêcher de ſe rendre à une démonſtration évidente. Ariſtote a dit une abſurdité, il faut abſolument excuſer ce Philoſophe. La Société enſeigne la Philoſophie Péripatéticienne, elle la croit plus utile à ſes intérêts que le Cartéſianiſme, ou le Newtoniſme. Qu'importe que la vérité ſouffre, que l'aveuglement des hommes augmente, que les véritables Savants gémiſſent & déplorent l'état préſent des Belles-Lettres ? L'honneur du Péripatétiſme eſt attaché à ne point dé-

mordre de certaines opinions ; on doit, pour les soutenir, employer tous les moyens, dût-on dire, comme autrefois les Pythagoriciens, *le Maître l'a dit, il faut que cela soit.*

Les Philosophes scholastiques, & surtout les Jésuites, se servent assez souvent d'un semblable argument. Quand une objection les embarrasse, ils traitent celui qui la leur fait d'hérétiques ; ils appellent l'autorité de l'Eglise & celle du Pape à leur secours, & cela doit terminer, selon eux, la dispute, en leur donnant gain de cause. Lorsque Descartes soutint & démontra évidemment que l'étendue étoit l'essence de la matiere, tous les Moines, tous les Professeurs de College donnerent l'alarme, sonnerent le tocsin, & il ne tint pas à eux que cet illustre Philosophie ne fût excommunié, & qui pis est, brûlé. Cependant, si l'on fait aux Jésuites & aux Ecclésiastiques le reproche d'imiter la sotte crédulité des Pythagoriciens, ils vous diront hardiment qu'ils ne croient un sentiment, que parce qu'ils pensent qu'il est conforme à la raison. Non contents de tromper les hommes, ils les

mépriſent, & ſe figurent qu'ils n'ont pas aſſez de jugement pour connoître les choſes les plus claires & les plus viſibles.

Si l'on fait attention, ſage & ſavant Abukibak, à la conduite des principales Sectes des Scholaſtiques, on verra qu'elles conſervent toutes quelque choſe qui fut particuliérement attaché à quelqu'une des anciennes. On trouve dans les Thomiſtes & dans les Scotiſtes la ſoumiſſion ſervile des Pythagoriciens; les Franciſcains, les Capucins, &c. ſe reſſentent de la craſſe, de la fénéantiſe & du fanatiſme des Cyniques. Car comment peut-on nommer cette effronterie avec laquelle ils s'offroient aux yeux du Public à demi-nuds, ſales, remplis de poux, couverts de craſſe, & affectant ſous leurs haillons l'air d'une auſtere ſageſſe? En faiſant le portrait de ces anciens fous, je peins d'après nature ceux des Moines mandiants. L'Auteur de la *Philoſophie Critique* a eu la même penſée, mais il a ſubſtitué à la place des Capucins, des Recollets, des Piquepuces & des Capucins d'Ebene; d'autres gens, qui, peut-être ne reſſembloien-

point autant aux Confreres de Diogene.
" Les Syniques, dit-il, n'étoient point
» ſi attachés à l'ancienne Philoſophie,
» qu'on n'en ait trouvé des rejettons
» dans tous les ſiecles poſtérieurs, &
» juſques au milieu du Chriſtianiſme.
» En effet, ne peut-on pas donner ce
» nom à tant de ſectaires qui ont cher-
» ché à avilir & à déshonorer une Re-
» ligion auſſi reſpectable par les Myſte-
» res qu'elle propoſe à croire, qu'ai-
» mable par la Morale qu'elle enſeigne
» à pratiquer? Tels ſont, pour remon-
» ter aux plus anciens de ces ſectaires,
» les Ebionites, les Manichéens, les
» Adamites, les Béguards, les Turlu-
» pins, les Vaudois ou pauvres de Lyon,
» les Flagellants, les Humiliés, les Ca-
» thares ou Paterins, les Anabaptiſtes,
» les Mennonites, les Quakres ou Trem-
» bleurs, les petits Prophetes échap-
» pés des Cévennes, & que nous avons
» vus de nos jours ſe répandre avec tant
» d'éclat en Angleterre. L'Hiſtoire con-
» tinuée de ces ſectaires pourroit à juſte
» titre s'appeller l'*Hiſtoire des Cyniques*
» *Chrétiens*, ou l'*Hiſtoire du Fanatiſ-*

me dans la Religion Chrétienne (1).

L'idée que donne ce ſage Ecrivain du reſpect qu'on doit aux grands hommes, eſt un des plus beaux morceaux de ſon Ouvrage. Il montre qu'ils doivent être bien plus reſpectés dans la Société, que ces Princes enivrés de leur grandeur, inutiles au bien de leurs Peuples, & ces Conquérants, nés pour le malheur des humains. En effet, ſi un homme ne doit être conſidéré que parce qu'il a un mérite réel, qui a plus droit de prétendre à l'eſtime des honnêtes gens, ou un ſage Philoſophe qui les inſtruit par ſes conſeils, qui les encourage par ſes lectures à ſupporter les coups de la fortune, qui leur apprend par ſon exemple à devenir vertueux, leur communique ſes utiles découvertes dans la nature; ou un Roi, qui les ruine par ſes dépenſes frivoles, qui les ſacrifie à ſon ambition, qui les abandonne au ſoin d'un Miniſtre avare, dur, cruel & ignorant? Ne ſeroit-on pas fou de vouloir égaler Charles IX. & Henri III. à Deſcartes, ou Charles & Jacques II. à Neuwton? Ces Savants

[1] Hiſt. Crit. de la Philoſophie, Tom. II. pag. 492.

étoient nés pour le bonheur du genre humain, & ces Rois pour le malheur de la France & de l'Angleterre. On doit convenir de cette vérité : rien n'eſt plus grand, plus eſtimable qu'un Prince ſage & vertueux ; rien n'eſt ſi mépriſable qu'un Tyran. Ils ſont cependant également Souverains ; mais le premier eſt un Monarque Philoſophe, & le ſecond un Roi ſimplement. Ce n'eſt donc pas le Trône qui illuſtre les Souverains, mais la vertu, ainſi que les autres hommes. » Qu'il me ſoit permis, dit l'Auteur dont je parle, de citer ici un » trait, non pour l'honneur qui m'en » peut revenir de m'être familiariſé » avec les plus grands hommes de ce » ſiecle, mais par le rapport qu'il peut » avoir à l'*Hiſtoire de la Philoſophie.* » Ayant paſſé en Angleterre avec feu » M. le Duc d'Aumont, qui joignoit à » tant de talents ſupérieurs une géné- » roſité preſque inconnue dans notre » ſiecle, je fus prié de dîner chez l'il- » luſtre M. Newton ; & comme c'eſt » l'uſage en Angleterre de boire ſur la » fin du repas à la ſanté des Rois & des » Princes, que les Philoſophes ordinai-

» rement ne connoiſſent & ne fréquen-
» tent guere, M. Neuwton, plus judi-
» cieux, me porta la ſanté de tous les
» honnêtes gens, de quelque pays
» qu'ils fuſſent. *Nous ſommes tous*
» *Amis*, m'ajouta-t-il, *parce que nous*
» *tendons unanimement au ſeul but*
» *digne de l'homme, qui eſt la connoiſ-*
» *ſance de la vérité. Nous ſommes en-*
» *core tous de la même Religion, parce*
» *que menant une vie ſimple & nous*
» *conformant aux bienſéances, nous*
» *tâchons ſincérement de rendre à*
» *l'Etre Suprême le culte que nos foi-*
» *bles lumieres nous perſuadent lui*
» *devoir plaire davantage.* Les té-
» moins de ce diſcours furent M. Hal-
» ley, M. de Moivre & M. C... tous
» Mathématiciens du premier ordre.
» Eraſme, qu'on doit regarder comme
» le modele des eſprits doux & modé-
» rés, des amis de la paix, Eraſme,
» dis-je, après avoir rapporté les der-
» nieres paroles de Socrate prêt à boire
» la ciguë, paroles ſi nobles & ſi tou-
» chantes, le félicite ſur tout, *Quod*
» *bonam ſpem conceperit fore ut Deus*
» *pro ſua bonitate boni conſulturus*

„ *eſſet, quod ſtuduiſſet bene vivere* (1).

Je ne doute pas, ſage & ſavant Abukibak, que tu ne ſois charmé de la liberté noble & hardie qui regne dans le paſſage que je viens de te citer. On aime à voir les grands hommes encourager par leur exemple tous ceux qui s'appliquent aux ſciences, & leur faire ſentir combien leur état eſt au-deſſus de celui que leur aſſignent l'ignorance & la fauſſe grandeur. Il y a pluſieurs endroits dans cet Ouvrage auſſi beaux, auſſi frappants & auſſi intéreſſants. L'Auteur a ſu mêler adroitement l'agréable à l'utile, & il divertit en inſtruiſant. Cependant, ſon Livre a trouvé des ennemis redoutables: les Eccléſiaſtiques ſe ſont élevés contre lui, il n'a pas tenu à eux qu'ils ne l'aient accablé, parce qu'ils ont cru qu'il n'avoit point eu aſſez de reſpect pour leurs erreurs & pour leurs opinions; ils l'ont regardé comme un eſprit dangereux. Tu ſais qu'aujourd'hui, ſage Abukibak, l'ambitieux Clergé exige que l'on baiſe les fers dont il charge tous ceux ſur leſquels

[1] Hiſt. Crit. de la Philoſophie, Tom. II. pag. 264.

il peut étendre ſes droits. Quel ſupplice pour des perſonnes qui font uſage de leur raiſon, que celui d'être obligé de gémir ſous le poids inſuportable de l'hypocriſie, de la ſuperſtition, de la mauvaiſe foi & de l'ambition de gouverner! Encore, ſi les Eccléſiaſtiques, tranquilles & d'accord entr'eux, ne ſe rendoient point mépriſables par la maniere dont ils tâchent de ſe détruire, de ſe ſupplanter & de s'aggrandir aux dépens de leurs confreres, on pourroit ſe contraindre à garder le ſilence. Mais quel eſt l'homme qui pourroit ſe taire, voyant ces diſputes indécentes & ces haines mortelles, occaſionnées par les différents partis formés & fomentés par les Eccléſiaſtiques? L'Auteur de l'*Hiſtoire Critique de la Philoſophie* a dépeint dans la perfection l'inutilité, ou plutôt le mal dangereux de ces guerres théologiques, & je crois ne pouvoir mieux finir ma Lettre, que par ce paſſage rempli de réflexions ſenſées. „ Quoique l'Empire, dit-il, eût ſouffert des ſecouſſes violentes depuis que les Paléologues s'en étoient rendus les „ maîtres, il faut cependant avouer

„ que jamais peut-être on y avoit
„ trouvé tant de gens habiles. Les dif-
„ putes entre l'Egliſe Grecque & la
„ Latine, entre les Papes & les Empe-
„ reurs, étoient alors plus vives &
„ plus fréquentes que jamais, ſoit que
„ les Grecs vouluſſent effectivement
„ terminer le Schiſme, ce que j'ai de
„ la peine à croire de leurs ſubtilités &
„ de leur diſſimulation, ſoit qu'ils ſe
„ ſerviſſent de ce prétexte pour enga-
„ ger les Princes du Rit Romain, & le
„ Pape même à les ſecourir. Tout cela
„ obligeoit de côté & d'autre d'entrer
„ dans de longues diſcuſſions, & de
„ conférer en préſence des perſonnes
„ les plus accréditées & les plus aguer-
„ ries à la diſpute; & il falloit bien pour
„ cela étudier ſoigneuſement l'Ecriture
„ Sainte, recourir aux autorités des
„ anciens Peres, ou trouver le moyen
„ de les détourner. C'eſt ce que plu-
„ ſieurs Grecs ont fait avec ſuccès, &
„ même au-delà de ce qu'on devoit at-
„ tendre de leur capacité. Je ne citerai
„ ici que ce qui s'eſt paſſé ſous Michel
„ Paléologue & Grégoire X. au Con-
„ cile de Lyon, & ſous Jean Paléo-

» logue & Eugene IV. au Concile
» de Florence. Je doute qu'on puiſſe
» trouver des gens auſſi artificieux, &
» auſſi éclairés ſur leurs intérêts, que
» l'étoient les députés de l'Egliſe Grec-
» que qui aſſiſterent à ces deux Conci-
» les. En effet, quelle utilité & quel
» fruit en tira-t-on? Chaque parti s'opi-
» niâtra davantage dans ſon ſentiment,
» & les efforts qu'on fit de côté &
» d'autre pour s'aſſurer la victoire,
» rendirent irréconciliables ceux qui
» avoient paru céder. Tel eſt le ſort de
» toutes les conférences de Religion,
» & il ſemble que Dieu le permette
» pour apprendre aux hommes que
» c'eſt lui qui tourne les cœurs com-
» me il veut, & que ſans ſon ſecours,
» ceux qui paroiſſent chercher à ſe réu-
» nir, s'éloignent encore davantage (1).

Quel bonheur pour l'Univers entier, ſi les Prêtres de toutes les différentes Religions pouvoient être perſuadés un jour de la vérité de cette derniere maxime!

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukikak.

[1] Hiſt. Crit. de la Philoſophie, Tom. III. pag. 214.

LETTRE XLIV.

Ben Kiber, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

J'EXAMINE avec ſoin, ſage & ſavant Abukibak, les différents caracteres des hommes. Je tâche de me dépouiller le plus qu'il m'eſt poſſible des préjugés que j'ai reçus dans mon enfance. Je ne me laiſſe point éblouir à des apparences trompenſes, & qui, ſemblables à ces clinquants qui brillent aux yeux lorſqu'on les examine de loin, perdent entiérement leur prix & leur mérite dès qu'on les conſidere de près. Je ne regarde dans les hommes que la ſageſſe & la vertu. Sous quelque forme qu'ils me les offrent, je les reſpecte toujours. Un bourgeois vertueux, un payſan rempli de candeur & de bonne foi, me ſont cent fois plus précieux qu'un Noble, deſcendu d'une race ancienne, & qui n'a devers lui d'autre qualité que le bonheur d'être né de parents, qui peut être ne durent leur mérite, ainſi que lui, qu'à d'autres parents,

parents, qui ſe trouvoient dans le même cas.

Si l'on remontoit juſqu'à la premiere origine de bien des familles illuſtres par leur ancienneté, on verroit avec étonnement que cette illuſtration, qui n'a eu d'autre fondement que la faveur d'un Miniſtre, celle d'une maîtreſſe, ou quelquefois l'achat d'un morceau de parchemin, payé par une ſomme pillée à la veuve & à l'orphelin, s'eſt augmentée, ſans que ceux qui avoient tant d'intérêt, y priſſent plus de part qu'à la gloire du Grand Mogol & aux victoires du Roi de Pégu.

Eſt-il rien, ſage & ſavant Abukibak, de plus extraordinaire que d'avoir attribué aux familles les mêmes qualités qu'à ces arbres, qu'on eſt aſſuré de voir croître dans quelque terrein qu'on les plante, ſans qu'il ſoit beſoin de les cultiver? Dès qu'une fois un particulier a ennobli ſa maiſon, il eſt certain que ſes ſucceſſeurs, pourvu qu'ils ſoient riches, iront toujours en augmentant, quelque peu de mérite qu'ils aient. Tel eſt le ſort de la Nobleſſe; dans quelque terre qu'elle ſoit plantée, il

faut, tant qu'elle dure, qu'elle devienne plus respectable; sa véritable essence ne consiste que dans l'ancienneté.

Quelques vertus, quelques grandes qualités qu'ait un nouveau noble, ce n'est qu'*un Gentilhomme de nouvelle fabrique*; mais un stupide, un fat, un imbécille, né d'une ancienne race, c'est une personne respectable, c'est *un bon Gentilhomme*.

Je serois tenté, sage & savant Abukibak, de regarder les préjugés des Européens sur la Noblesse, comme étant aussi ridicules que ceux de certains Savants, qui n'estiment point les plus belles Editions de Thucidide, de Tacite, de Cicéron, &c. & qui ne veulent lire ces Auteurs que dans de vieux manuscrits & à demi-usés, effacés & déchirés. On a beau leur représenter la netteté, la justesse, la correction qui se trouvent dans les Editions imprimées, & les fautes, les mots effacés, les caracteres presqu'inintelligibles dont fourmillent la plupart des Manuscrits: ce qui n'est point ancien n'a pour eux aucun appas. Cicéron n'est plus Cicéron, & Thuci-

dide perd toutes ſes graces, dès qu'il ne faut pas orner ſon nez d'une lunette, & ſe perdre la vue pour déchiffrer des ouvrages tranſcrits depuis plus de huit ou neuf cents ans. Je crois, ſage & ſavant Abukibak, que ce reſpect ſervile & cette vénération pour l'ancienne Nobleſſe, qui n'a d'autre mérite que ſon ancienneté, ſont des imaginations auſſi folles, que celles de la paſſion & de l'entêtement pour les vieux manuſcrits. J'aurois même envie de les comparer à l'amour outré qu'ont les Hollandois pour les vieilles porcelaines; un vaſe de terre, dont ils ne feroient aucun cas, s'il étoit fait depuis une année, leur devient précieux dès qu'il eſt depuis cinquante ou ſoixante.

Quand je condamne auſſi hautement les préjugés où l'on eſt ſur la Nobleſſe, je ne prétends point cependant ſoutenir qu'elle doive être mépriſée. Je voudrois ſeulement qu'on ne la conſidérât qu'autant qu'elle ſeroit ornée de pluſieurs excellentes qualités, je ſouhaiterois qu'elle eût les mêmes avantages que la vertu lorſqu'elle l'accompagneroit, & qu'elle ne pût rien obtenir dès

qu'elle ſeroit ſeule. Les Epicuriens ont fait pour principes des choſes le *vuide* & les *atomes* : le premier de ces principes ne peut rien ſans l'autre. Ne pourroit-on pas établir pour maximes fondamentales des honneurs qu'on accorde aux gens de diſtinction, la *Nobleſſe* & les *ſentiments* ? Sans ces dernieres qualités, la premiere ſeroit le véritable *vuide* des Epicuriens.

La coutume que je voudrois établir, paroît d'abord ramener les choſes à leur premiere origine. Il ſemble que je veuille qu'il n'y ait preſque d'autre Nobleſſe que celle qu'on acquiert perſonnellement & par ſes actions ; ce n'eſt pas là cependant mon but. Si je détruiſois abſolument toutes les diſtinctions qui ſont entre certaines familles par leur ancienneté, je tomberois dans un excès auſſi vicieux que celui que je condamne. Il faut que dans des Etats bien policés il y ait des rangs différents, dont quelques-uns ſoient deſtinés à des gens qui aient reçu une éducation qui les mette en état de pouvoir exercer dignement les charges qu'on leur confie. Or, il eſt

naturel que des perſonnes qui ſont nées dans des familles qui depuis long-temps jouiſſent des emplois les plus conſidérables, ſoient plus propres à les remplir, y ayant été, pour ainſi dire, élevées, que des hommes à qui les fonctions en ſont ſouvent entiérement inconnues.

Il faut donc établir ce principe. La Nobleſſe eſt utile & reſpectable, lorſqu'elle eſt accompagnée de la vertu, mais elle ne doit, ni ne peut donner aucun véritable relief au vice, à l'ignorance, à l'imbécillité, à la mauvaiſe foi, &c. Tous ces défauts ſont auſſi condamnables dans un Noble aux yeux d'un Philoſophe, que dans le plus petit particulier.

Voici encore ici un autre principe, qui me paroît auſſi vrai que le premier. Entre deux Gentilshommes le mérite ſeul doit décider de la préférence qu'on doit leur donner : ſi l'on ſe détermine en faveur de l'un, parce que ſa race eſt plus ancienne d'un ſiecle que celle de l'autre, c'eſt là une déciſion que je compare à celle des Hollandois en faveur de la vieille porcelaine. Voilà

l'amour ridicule pour de vieux manuſcrits. Je ſoutiens alors tout ce que j'ai établi au commencement de ma lettre, & je crois être fondé à dire, que la Nobleſſe ne doit jamais entrer pour rien dans les jugements qu'on prononce ſur l'eſtime que mérite un galant homme.

Je ne m'étonne point, ſage & ſavant Abukibak, que tant d'illuſtres Ecrivains ſe ſoient récriés contre les préjugés outrés où l'on étoit en faveur de la Nobleſſe; ils défendoient leurs propres cauſes. La Nature, en les avantageant du côté de l'eſprit & des qualités du cœur, les avoit maltraités du côté de la naiſſance; n'étoit-il pas naturel qu'ils ſouffriſſent avec peine qu'on leur préférât des gens ſur leſquels ils avoient tant d'avantages réels? En vérité, je paſſe à tous les ſavants les déclamations qu'ils ont faites contre la Nobleſſe, ils étoient en droit d'attaquer une chimere, ſur l'Autel de laquelle on brûloit un encens, qui n'auroient dû être deſtiné qu'à celui de la vertu.

Si les Auteurs qui ont écrit contre le ſervile reſpect qu'on a pour les vieux pa-

piers, pour les anciens contrats & pour les titres, avoient été en état & dans une ſituation à pouvoir connoître par eux-mêmes l'intérieur de ceux qui retiroient tant de gloire, ils auroient attaqué encore avec plus de ſuccès le phantôme redoutable qu'ils combattoient. Malheureuſement la plupart d'entr'eux ne connoiſſant que le foible de la Nobleſſe, & fort peu le ridicule de bien des Nobles, ils faiſoient des déclamations vagues, & ils ſe contentoient d'élever la vertu au-deſſus de la naiſſance. Ils avoient ſans doute raiſon; mais ils euſſent remporté des avantages bien plus conſidérables, ſi entrant dans un détail circonſtancié, ils euſſent pu dévoiler les caracteres ſinguliers, & mépriſables en même temps, des trois quarts des nobles. Peu de Savants ont agi de cette maniere, parce que peu ſe ſont trouvés dans une ſituation à connoître la Cour & le grand monde. Les uns ont paſſé leur vie dans leur cabinet, les autres ont reſſenti tout le poids de l'injuſtice dont ils ſe plaignoient. L'obſcurité de leur naiſſance les a empêchés d'approcher de près les perſonnes d'un

certain rang; quelques-uns, qui auroient pu être plus inſtruits des foibleſſes des Grands, ont cru devoir mieux employer leur loiſir, qu'à examiner les folies & les ſottiſes d'un nombre de gens qui ſe figurent avoir acquis le droit par leur naiſſance de pouvoir être auſſi ridicules qu'ils le jugent à propos, ſans qu'on ſoit en droit d'y trouver à redire. Je penſe cependant, ſage Abukibak, que le temps qu'on emploie à étudier les différents caracteres des hommes, quelque vicieux qu'ils ſoient, eſt toujours bien employé. On apprend à haïr le vice, en conſidérant toute ſa laideur. La fréquentation, par exemple, d'un Petit-Maître eſt utile à un Philoſophe, pour lui faire connoître parfaitement le néant de la vie de la plus grande partie des gens du monde.

Je ne ſaïs, ſage & ſavant Abukibak, ſi tu as jamais daigné faire quelqu'attention aux manieres groteſques & ridicules de ces perſonnes, à qui l'on accorde libéralement le titre d'*homme aimable*, d'*eſprit enjoué*, de *caractere gracieux*. Tu aurois pu en tirer des raiſons bien fortes pour prouver la ſpiritualité

cualité de l'ame des ſinges. Je m'étonne que les Philoſophes, qui ont ſoutenu que l'ame des bêtes étoit de même nature que celle des hommes, n'aient pas fait d'abord cette objection à leurs adverſaires: " Ou il faut que vous avouiez „ que l'ame d'un ſinge eſt ſpirituelle, „ ou il faut que vous conveniez que „ celle d'un Petit-Maître eſt matérielle. „ Puiſque j'apperçois dans ces deux „ ames les mêmes qualités, les mêmes „ inclinations, les mêmes mouvements, les mêmes paſſions, elles „ doivent avoir la même eſſence & ſont „ également, ou matérielles, ou ſpirituelles. Or, vous prétendez que „ celle du Petit-Maître eſt ſpirituelle; „ donc celle du ſinge l'eſt auſſi „.

Après cette premiere propoſition, il reſteroit à prouver l'égalité des penſées, des ſentiments & des inclinations entre le ſinge & le Petit-Maître; il n'y auroit rien de ſi aiſé que d'en venir à bout. Je me mets pour un inſtant à la place du Philoſophe qui ſoutient cette opinion. " N'eſt-il pas vrai, demandai-je, „ qu'on ne doit, & qu'on ne peut même „ juger de la nature de l'ame que par

„ les opérations qu'on lui voit faire ;
„ ſon eſſence ne ſouffrant point qu'elle
„ puiſſe être apperçue par les yeux.
„ Quelles ſont les fonctions de l'ame
„ d'un Petit-Maître? Elle agite le corps
„ dans lequel elle fait ſa demeure.
„ Tantôt elle le fait ſiffler, tantôt elle
„ le force à danſer, à ſauter, à ca-
„ brioler ; tout cela ſans aucun ſujet,
„ & ſi promptement, que l'on voit bien
„ que la raiſon & le jugement n'en-
„ trent pour rien dans ces pirouettes.
„ J'apperçois dans les ſinges ces ſauts,
„ ces gambades, ces élans précipités,
„ & dans un ſapajou, qui ſe démene
„ dans ſa loge, je découvre avec un peu
„ d'attention les contorſions les plus
„ rafinées d'un jeune étourdi au milieu
„ d'un cercle de femmes.

Pourſuivons cet examen. Lorſqu'un ſinge ſe regarde dans un miroir, enchanté de ſa figure, il redouble ſes grimaces groteſques, il déploie toute ſa légéreté, il fait trente ſauts, il marmotte dans les dents quelque choſe d'inintelligible pour nous, mais qui ne l'eſt point ſans doute à quelqu'autre ſinge. Un Petit-Maître ſe conſidérant dans un grand

trumeau, rappelle toutes ſes graces, il s'examine en détail, il ſe tourne & retourne vingt fois, hauſſe la tête & la ſecoue, la baiſſe enſuite & la releve, tient quelques diſcours qui ne peuvent être entendus que par un autre Petit-Maître, parle de *boucle flottante*, de *nœud à grand ruban*, de *toupet court & rond*. Où peut-on trouver de reſſemblance plus parfaite?

Le ſinge, naturellement traitre & malin, mord ou déchire les habits de ceux qui ont l'imprudence de s'approcher trop près de lui, attirés par le plaiſir que leur donnent ſes ſauts & ſes gambades. Le Petit-maître fait préciſément la même choſe; on achete toujours cher les divertiſſements qu'il donne. En ſortant d'une maiſon où il aura étalé tout ſon ſavoir-faire, & déployé ſes tours les plus ſubtils, il déchire la réputation des gens qu'il y a vus, & médit du maître & de la maîtreſſe. Rien n'eſt à l'abri de ſa langue maligne, elle eſt au moins auſſi dangereuſe que les dents du ſinge le plus mauvais.

Après une égalité auſſi viſible dans les ſentiments, dans les manieres &

dans le caractere, n'eſt-on pas en droit de conclure que l'ame du ſinge & celle du Petit-maître ſont de la même nature? Je t'avouerai, ſage & ſavant Abukibak, que je pencherois preſque vers cette opinion. Je ſais qu'elle a de grandes difficultés, & que ſi l'on en convenoit une fois, il faudroit avouer que l'ame des Petits-maîtres eſt matérielle; car il n'y auroit aucune apparence à vouloir rendre ſpirituelle celle des ſinges; mais quand il ſeroit vrai qu'on ſeroit forcé de convenir que les Petits-maîtres ne ſont que des automates, des eſpeces d'horloges montés par la folie & par l'extravagance, quel mal cela feroit-il? Dans le fond il n'y auroit rien de ſi aiſé que de prouver que l'ame d'un homme raiſonnable n'eſt point de la même nature que celle d'un Petit-maître. Penſes-tu, ſage Abukibak, qu'on trouvât beaucoup de reſſemblance entre l'ame d'un Philoſophe, tel que Newton, & celle d'un ſinge renfermé dans un corps humain?

Je te ſalue, illuſtre Cabaliſte.

LETTRE XLV.

Aſtaroth, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

VOICI, ſage & ſavant Abukibak, une converſation aſſez hardie entre les deux damnés qui ont écrit le plus librement lorſqu'ils étoient ſur la terre. Si tu trouves quelque choſe de trop hardi dans leurs diſcours, ne l'attribue qu'à la néceſſité où je ſuis de te les rapporter fidellement. Quoique nous autres Diables, nous nommions les choſes par leurs noms, je ſais le reſpect que je te dois, je tâcherai donc d'adoucir, autant qu'il me ſera poſſible, les expreſſions choquantes dont ſe ſont ſervis ces deux damnés.

Dialogue entre L'ARETIN *& le Jéſuite* SANCHÈS.

SANCHES.

Je ne comprends point en vérité comment vous pûtes pouſſer la débauche juſqu'à oſer publier votre infâme Ouvrage, intitulé: *Il Libro dei Sonnetti*,

e delle figure luſſurioſe, dans lequel vous aviez fait graver en dix-huit planches toutes les attitudes les plus luxurieuſes qu'un amant qui cherche à raffiner dans les plaiſirs amoureux, étoit capable de prendre. Vous eûtes ſoin d'ajouter un ſonnet à chacunes de ces eſtampes, & vous joignîtes à toutes ces choſes ordurieres un Dialogue, intitulé *La Putana errante*, dans lequel vous traitâtes fort au long *de i diverſi conjungamenti*. Vous craigniez apparemment que vos ſonnets ne puſſent ſuffire à expliquer aſſez clairement la matiere que vous traitez.

L'ARETIN.

Je m'étonne que vous me reprochiez ma façon d'écrire impudique ; mon deſſein étoit d'être utile aux femmes, & de leur fournir des moyens pour pouvoir entretenir & accroître l'amour de leurs maris, ou de leurs amants. Il me paroît que vous n'êtes guere en droit de condamner mon attention pour le beau ſexe ; vous lui avez été pour le moins auſſi favorable que moi. Vos égards pour lui ſe ſont étendus juſques aux

vieilles femmes ; vous avez ſoutenu (1) que quelque âgées qu'elles fuſſent, on ne devoit jamais refuſer de les marier,

[1] Unde nunquam ob ſenectutem deneganda eſt alicui ab Eccleſia facultas ineundi matrimonium, niſi aliud impedimentum allegetur & probetur. Conſtat ex dictis duplici n. præced. Et tradit Euriques, dicens ita uſum quæ patiens eſt, & ſemen recipit, ad quod calor juvenilis minime deſideratur. Sylv. Matrim. 8. q. 16. Dicto. 4. in fin. Ant. Cuc. L. 5. Inſtit. Majorum, Tom. 12. n. 262. Barboſa, L. 1. p. 1. n. 97. ff. Sol. Matr.

Sed difficultas eſt, an quando vir ſenex eſt adeò exhauſtus, ut omnino impotens ſit ad copulam habendam, nec judicio Medicorum juvari arte poſſit, ſit incapax matrimonium ineundi? Quibuſdam placet eum non eſſe incapacem; nam ſemper habitu retinet intrinſecam ſeminandi intra vas potentiam, ac ſenio per accidens impeditam. Ita videntur ſentire Ant. c. 2. n. 5. de Frig. & malef. Jaſon. I. Sed eſt quæſitum n. 1. notab. 1. ff. de Lib. & Poſthuum. Rolandus de Lucro dotis. q. 103. n. 17. habetur Tom. 9. tract. Aiunt enim ſenes validè poſſe matr. inire. R. Patris Thomæ Sanchez Cordubenſis è Societate Jeſu, de Sancto Matrimonii Sacramento Diſput. Tomi tres. De impedimentis Matrimonii Lib. 7. Tom. 2. Diſputat. XCII. pag. 37. Les Lecteurs verront par la traduction, ou plutôt par la paraphraſe de ce premier paſſage, combien j'adoucis les termes ſales & choquants du Jéſuite

parce que l'état de femme emportant celui de *patient*, & non point celui d'*agent*, la chaleur de la jeuneſſe ne leur étoit pas d'une néceſſité abſolue. Vous les comparez enſuite à des vaſes qui ſont faits uniquement pour recevoir : vous n'avez pas la même complaiſance pour les hommes, & dès qu'ils ſont trop vieux, vous voulez qu'ils ne puiſſent plus contracter des mariages légitimes. Vous diſtinguez ſagement la différence des emplois du vaſe & du jardinier : le jardinier doit verſer, il faut pour cela une force marquée; le vaſe, pour recevoir, n'a point beſoin de ſe mouvoir. Or, dès que le jardinier ne peut plus hauſſer le bras, il lui eſt impoſſible d'ar-

Sanchès. Quelques gens, trop ſcrupuleux, diront peut-être que j'ai mal fait de traduire des impuretés auſſi grandes; mais ils changeront de ſentiment, s'ils réfléchiſſent que mon unique but a été de flétrir la mémoire de l'Auteur qui les a le premier données au Public, & de couvrir de confuſion les Jéſuites, qui non-ſeulement ont permis l'impreſſion de l'ouvrage impudique de leur Confrere Sanchès, mais qui s'obſtinent encore à le défendre, & qui même oſent en parler comme d'un excellent Livre. Les Lecteurs jugeront, après avoir lu ce Dialogue, s'il ne faut pas que ces Peres aient perdu toute honte.

roſer : par cette même raiſon un mari trop âgé ne peut plus remplir les fonctions du mariage ; donc il ne ſauroit le contracter légitimement.

J'adoucis, comme vous voyez, les termes dont vous vous ſervez, & quoique vous m'accuſiez d'être impudique, je ne le ſuis point encore aſſez pour oſer nommer les choſes les plus ſales auſſi cruement que vous faites. Mais enfin, cela ne ſert de rien à notre diſpute, il s'agit de ſavoir ſi vous n'avez pas auſſi favoriſé le beau ſexe dans vos déciſions, que moi dans mes Dialogues.

SANCHES.

Comment pouvez-vous dire que j'ai eu de grands égards pour les femmes, moi qui les ſoumets à ſubir tous les chagrins que leur peut cauſer la foibleſſe du tempérament d'un mari peu vigoureux? N'ai-je pas décidé en termes précis (1) que ſi une jeune femme

[1] Tertio deducitur quid dicendum ſit de fœmina arcta, quæ viro minime frigido nupſit, & ab eo cognoſci nequit, ac per coïtum alterius viri potentioris poteſt ei aptari, aut jam aptata eſt : Sanches, ibid. pag. 341.

Univerſi ſupero eo textu Scribentes inde colligunt fœminam uni cognoſcibilem, unive arctam,

poſſede un bien ſi parfait, qu'il ne puiſſe lui être enlevé par un mari, à qui non pas la bonne volonté, mais les forces manquent, il faut que cette jeune femme ſouffre qu'un barbare ciſeau faſſe une opération qui n'étoit réſervée qu'à l'amour, & qu'on élargiſſe impitoyablement les voies qui peuvent conduire l'époux à une entiere jouiſſance?

Ce que je prononce en faveur des maris que la Nature a trop avantagés, n'eſt pas moins dur au beau ſexe, que ce que j'ai décidé ſur la facilité qu'on doit donner à ceux qui ne l'ont point été aſſez. J'établis comme une choſe certaine, que quelque monſtrueux (1)

præſumi talem omnibus. Tandem quia ſi fœmina, illa re tam molli, ac eſt membrum virile alterius viri, potuit aperiri, ac apta reddi congreſſui prioris viri, cur id non poterit inſtrumento ligneo aut ferreo, quæ duriora ſunt, abſque vitæ periculo fieri? Id impedimentum, quod ſic auferri poteſt, nec eſt perpetuum, nec Matr. dirimit. juxta regulam relatam. Id. ibid. Diſputat. XCIII. pag. 341.

[1] Sed procul dubio renendum eſt. Si ope medicinæ abſque mortis periculo poſſit ſubveniri fœminæ virgini; ut apta reddatur congreſſui illius viri imbecillis, validum eſſe matr. quia textus d.

que ſoit un mari, il faut que ſa femme prenne patience, & qu'elle aie recours au Chirurgien, dès qu'elle ne court point riſque de la vie. Un homme, fût-il auſſi puiſſant que Priape, & une femme, auſſi parfaite que Minerve, cette contrariété ſi grande ne porte aucun préjudice au mari; une main cruelle dût-elle faire une ouverture plus large que celle de la Caverne de la Sibylle, il faut que le mari puiſſe jouir de tous

fraternitatis eam regulam generalem tradidit ad dignoſcendum an impedimentum perpetuum ſit, ac dirimens matr. quando per opus humanum abſque corporis periculo tolli nequit. Et quamvis textus loquatur de fœmina arcta, id non efficit quaſi ad ſolam arctam reſtringens diſpoſitionem, ſed quia ſatisfacit quæſt. propoſitæ, quæ de ſola muliere arcta fuit. Atque ita dum tradit regulam, generaliter loquitur, non reſtringens ad arctam, ſed ex generali regula deſcendit ad decidendum caſum ſpecialem, quæſitum de arcta, ut conſtat ex illis verbis: Nos tamen perſpicaciter attendentes quod impedimentum illud non erat perpetuum, quod præter divinum miraculum, per opus humanum abſque corporali periculo potuit removeri. Et confirm. quia ſi vir ſenex aut debilis coïre nequeat, niſi opere medicinæ adjutus, fatentur omnes id impedimentum temporale eſſe, nec dirimere matr. quod poſſit illi ſubveniri abſque corporis periculo. Id. ibid. pag. 344.

ſes droits. Après des arrêts auſſi peu favorables aux femmes, & ſur-tout à celles pour leſquelles on a ordinairement dans le monde le plus d'inclination, pouvez-vous me taxer d'avoir ſongé à leur être utile dans mon Ouvrage?

ARETIN.

Vous faites un peu trop valoir cette inciſion dont vous parlez tant. Je pourrois vous dire que c'étoit ſans riſque pour le beau ſexe, que vous l'établiſſiez comme une choſe néceſſaire, ſur-tout dans le cas où le mari ſe trouvoit trop avantagé. L'aviez-vous jamais vu arriver pendant votre vie? Pour moi, je n'avois jamais ſoupçonné qu'il fût beſoin de décider quelque choſe ſur une pareille matiere. Cependant, pour abréger toutes les diſputes inutiles, je conviendrai, ſi vous voulez, que votre déciſion peut être utile quelquefois; mais vous y avez apporté de ſi grands ménagements, vous l'avez accompagnée de tant de clauſes, qu'il eſt aiſé de voir votre attention pour l'intérêt & le ſalut du beau ſexe. Vous ne voulez point

qu'un mari (1) puiſſe lui-même ſe faciliter les plaiſirs que lui interdit ſa foibleſſe ou ſa groſſeur. Non-ſeulement vous lui défendez de ſe ſervir de quelqu'inſtrument de fer ou de bois: mais vous ne voulez pas même qu'il emploie les doigts: vous craignez qu'il ne dérangeât par ſon ignorance quelque choſe dans le temple de l'amour, vous exigez que ce ſoit un Architecte qui en connoiſſe la ſtructure & la conſtruction, qui faſſe les réparations néceſſaires.

Ne découvre-t'on pas aiſément dans

[1] Tandem dubitabis an integrum ſit huic viro impotenti ad virginem, potenti autem ad corruptam propria auctoritate inſtrumento aliquo ligneo aut ferreo ad id apto, digitiſve clauſtra hujuſmodi virginis à ſe ducte referare, ut vel ſic conſummare poſſit matr. Id eſſe licitum clarè ſentire videntur. D. Th. Jo. de Friburgo, Aſtens. Sab. relati. N. 26. Nam verba D. Thom. quæ cæteri tranſcribunt, ſunt hæc: Si non poſſet implere carnalem actum cum virgine, & poſſit cum corrupta tunc medicinaliter aliquo inſtrumento poſſet clauſtra pudoris frangere, & ei conjungi. Quod idem clarius doctè videtur Albert. Magn. eo num. 26. relatus, dicens poſſe virum, digitis aperire viam. At credo id non ſentire D. Th. nec ejus ſequaces; non enim abſolute dixere poſſe virum, ſed prudenter addidere medicinaliter, quaſi dicant juxta Medicorum præſcriptum. Id. ibid. pag. 345.

ces ordres, si utiles à la conservation des beautés les plus cachées du sexe, l'amitié & la tendresse que vous aviez pour lui ? Il me sera aisé de vous convaincre entiérement par plusieurs autres endroits de vos Ouvrages, que vous étiez bien plus commode pour les femmes que les Médecins, qui marquent certains temps dans l'année, où les plaisirs amoureux doivent être interdits. Si tous les suppôts d'Hypocrate avoient été aussi complaisants que vous, Cléantif ne se fût jamais plainte des jours Caniculaires. Vous n'exceptez aucun jour de l'année (1), & les jours

[1] Quarta sententia (qui adhæreo, licet existimem duas præcedentes esse valde probabiles) ait solum esse concilium quibusvis diebus a copula conjugali abstinere, ac proinde omni culpa vocare tunc exigere. Ducor quia præceptum de colendis festis prohibet solas operationes externas serviles, qualis non est debitum petere, nec finis præcepti nempe, ut liberius vacetur Deo, cadit sub præcepto, auctore D. Th. 1. 2. p. 96. art. 2. & multis aliis, quos refert & sequitur. Cov. cap. Alma matr. 1. p. §. 5. n. 1. Et confirmatur, quia commemo teneatur in diebus festis, aut supplicationum aut jejunii orare. ineptum se reddens his diebus ferventiori contemplatione, minimæ culpæ reus erit, quam nulli contraveniens præcepto. Nec in diebus jejunii tenetur ad aliam carnis macera-

de fêtes quelque ſolemnels qu'ils ſoient n'en doivent pas moins être des jours de mariage. Vous mettez la conſcience de toutes les dévotes en repos, ſoit par les loix divines, ſoit par les loix humaines; le Calendrier des Saints n'a aucune influence ſur le mariage. Quel bonheur pour la jeune Italienne, dont parle Bocace & la Fontaine! Si elle avoit ſu votre déciſion, elle l'eût ſans doute oppoſée à tous les préceptes de ſon mari.

Je te ſalue, ſage & ſavant Abukibak. J'aurai ſoin de t'envoyer inceſſamment la ſuite de ce Dialogue.

tionem, quam ad eam quæ ab Eccleſia præſcripta eſt, quæ eſt abſtinentia à pluribus commeſtionibus & cibis vetitis. Secundo, quia culpa non eſt, ubi nullius præcepti adeſt prohibitio, quod hic contingit. Quia præceptum divinum de colendis feſtis minime interdicit debiti conjugalis exactionem, ut probavi. Nec etiam eſt præceptum humanum. Id. ibid. de Debito conjugali, Diſputat. 131. Lib. 9. Tom. 3. pag. 209.

LETTRE XLVI.

Aſtaroth, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

Suite du Dialogue entre L'ARETIN *&* SANCHÈS.

ARETIN.

JE pourſuivrai les avantages que vous accordés ſi libéralement aux femmes. Votre prévoyance pour elles s'étend juſqu'aux actions les plus ſecrettes de l'hymen ; vous diſpenſez les femmes de tous les ſoins qui pourroient les ambarraſſer dans les combats amoureux (1) : vous laiſſez à leur choix d'ê-

[1] Secunda concluſio. Non eſt neceſſe utrumque conjugem ſeminare ſimul ; quare dum vir ſemen effudit, minime tenetur fœminæ effuſionem expectare. probatur, quia fœmineum ſemen nec eſſe neceſſarium, nec activè ad generationem concurrere docent Galen. ſibi contrarius L. 1. de Sanituenda, C. 1. & L. 2. de naturalib. Facult. C. 3. Ariſt. L. 1. de Generat. Animal. C. 2. & L. 3. C 3. Avicenn. L. 9. de Animal. C. 1. Alb. Magnus. L. 5. de Animal. C. ult. Hugoſinenſis ſuper Libros tegni Galeni, L. 2. ff. Frigidum vero & ſiccum, textu 1. & multi alii, & univerſa Theologorum ſchola [ſi Scoti ſectatores excipias] cum D. Th. 3. p. 9.

tre

tre promptes ou lentes, & vous apportez une foule d'autorités pour prouver que le comble de leurs plaisirs étant inutile à la génération, elles sont les maîtresses de hâter, ou de reculer le moment le plus fortuné de la jouissance. Vous citez les exemples de bien des femmes qui ont conçu dans le bain, quoiqu'elles ne participassent point aux

31. art. 4. ad 3. quod inde constat, quia experientia teste, fœminæ omnino invitæ, in balneisque semen virile recipientes, concipiunt. tunc autem minime seminant; alias veneream delectationem maximam non possent non sentire. Ergo cum absque eo semine, nedum ubi, non simul, sed post effunditur, generatio sequatur, nullum præceptum constringit ad pariter effundendum. Nec obstat id generationi convenientius esse, quoniam non tenentur conjuges convenientiorem ac facilliorem generandi viam eligere, sed satis illis est si generationi non obstent, juxta dicta Disp. præcep. num. 6. Et ideò hanc conclusionem tenet Enriq. Lib. II. de Matrim. Cap. 16. num. 7. fin. Hinc deducitur minime culpæ lethalis reum esse virum, tactibus irritantem Venerem, scientem se ob id præmaturius fœminam seminare, quia concursus utriusque seminis minime ad generationem desideratur, ut num præcedenti probavimus. Sic viri sapientissimi è Societate Jesu, & Enriq. L. II. de Matrim. C. 15. n. 13. dicens sic sensisse DD. Complutenses, hac de re consultos. Id. ibid. Disput. 17. pag. 218.

plaiſirs qu'elles procuroient à leurs amants, ou à leurs maris : vous concluez enſuite, fortifié dans votre ſentiment, de l'autorité de pluſieurs ſages Jéſuites, qu'un mari n'eſt point coupable lorſque, connoiſſant la vivacité de ſa femme, il prélude quelques temps auparavant, pour pouvoir être plus en état de mettre les inſtruments à un uniſſon parfaitement juſte.

Voilà qui eſt fort utile & fort commode pour les femmes d'un tempérament prompt : on ne ſauroit leur preſcrire des préceptes qui puſſent leur paroître plus agréables. Il ſemble même que vous vouliez faire une néceſſité à un mari de ſonger à fournir toujours également la carriere avec ſon épouſe ; car vous remarquez que quoique le plaiſir parfait de l'amour dans les femmes ne ſoit point néceſſaire à la génération, cependant la ſage Nature qui ne fait rien en vain, a voulu que le concert mutuel des plaiſirs du mari & de la femme facilitaſſent la procréation des enfants.

Vos précautions pour la tranquillité des Dames ne ſe ſont point arrêtées à

ces premieres obſervations : vous avez prévu tout ce qui pouvoit les fatiguer, diminuer leur beauté, & altérer la fraîcheur de leur teint ; vous leur permettez (1) de ceſſer le combat amoureux toutes les fois qu'elles ſe ſentent trop fatiguées. Il eſt vrai que vous apportez une clauſe qui met une reſtriction à votre déciſion, c'eſt qu'il faut que le mari ait auparavant rempli en entier les fonctions du mariage ; mais votre opinion n'en eſt pas moins favorable aux fem-

[1] Non crederem autem mortale, ſi contra accidat, ſed ſolum veniale, nempe ſi viro feminante, fœmina ante proprii ſeminis effuſionem, deſiſtat à copula, vel data operâ nitatur non feminare ; quia cum ejus ſemen ad generationem non deſideretur, ut diximus hoc Lib. Diſp. 17. n. 9. ceſſat prorſus ratio cogens ad damnandam culpa lethali contra naturam repreſſionem ſemini in viro fœmina feminari. Atque ita colligo ex DD. n. præc. relatis. Ea enim ratione probant in viro eſſe culpam mortalem quod impediat finem generationis, ad quam ejus ſemen exigitur. Et licet Tabiena & Armilla videantur nobis adverſari ; loquuntur enim indiſtinctè ſi altero, ſeminante, alter conjux ſe retrahat. At ratio quam Tabiena ſubjicit, eo quod generatio impeditur, ſuam mentem eſſe teſtatur ut loquatur de viro ſicut cæteri loquuntur, cujus ſemen deſideratur, ſufficitque proli concipiendæ. Id. ibid. pag. 222.

mes d'un tempérament froid & lent. Il étoit bien juſte qu'après avoir pourvu aux beſoins de celles qui ont trop de vivacité, en ordonnant à leurs maris de s'exciter avant le combat, vous euſſiez pour les autres la même attention.

Il s'en faut bien que vous ayiez marqué les mêmes égards pour les hommes. Vous leur faites un crime (1) de pouvoir s'arrêter au milieu de leur

[1] Quidam aſſerunt culpam eſſe lethalem, ſi vira copula inepta, ante ſeminis effuſionem, deſiſtat, cum effundere poſſit. Ducuntur, quia impeditur generatio, ad quam copula ſuapte natura ordinatur; fruſtrari autem copulam conjugalem ſine fine, obſtando generationi, culpa lethalis eſt. Secundo probat Sylv. quia tactus impudici inter conjuges animo non perveniendi ad copulam, ſunt mortales, nedum clauſtra pudoris eo animo penetrare. Ita docent Sylv. Debitum q. 7. addens omnino à ratione deviare oppoſitam ſententiam, Graffis, p. 1. decis. 1. 2. C. 82. n. 16. Petr. à Ledeſma de Matrim. q. 49. a. 6. Dub. 2. Concl. 4. Enriq. L. 11. de Matr. C. 15. n. 4. Temperant. vero Sylv. Graffis, & idem Enriq. C. 16. n. 7. ad fin. niſi ante feminæ ſeminationem, vir ſe retrahat, non animo generationi obſtandi, ſed ex cauſa juſta, ne ſaluti nocent ſeminis effuſio.

Alii vero in alio ſunt extremo; docent enim etiam ubi uxor ſeminavit, non eſſe contra naturam, nec lethale crimen virum, ante ſeminis effuſionem, recedere, niſi uxor jure conjugii ſemen exigat, vel

courſe; en duſſent-ils crever, il faut qu'ils fourniſſent entiérement la carriere. Vous ne traitez guere mieux les maris, que le courier du Cabinet les chevaux de poſte. Les adouciſſements que vous dites que quelques Auteurs apportent à une déciſion auſſi pénible pour les maris fatigués, ou d'un tempérament foible, ne portent aucun préjudice au beau ſexe; car ceux qui paroiſſent, ſelon vous, les plus favorables aux hommes, ne laiſſent pas que de vouloir qu'un mari ne puiſſe s'arrêter dans la carriere que du conſentement de ſon épouſe. Car, ſi ſemblable à une plante prête à ſécher, elle demande d'être arroſée, le mari ne peut ſans crime lui refuſer cette roſée prolifique qui lui eſt ſi néceſſaire; il manqueroit à l'équité & à la charité.

Vous avez favoriſé encore plus les femmes dans les deux Theſes que vous agitez dans votre dix-ſeptieme Diſpute du Devoir conjugal. Vous prenez avec

ſit in illa periculum conſentiendi pollutioni voluntariæ. In priori enim caſu eſſe mortale contra juſtitiam, in poſteriori verò contra charitatem. Id. ibid. pag. 291.

chaleur la défenſe de ces jeunes victimes, qu'un barbare Italien voudroit ſacrifier au goût dépravé de ſa Nation; vous mettez le beau ſexe à couvert de toutes les fauſſes attaques, vous leur fourniſſez des armes contre l'impudicité de leurs maris, vous remarquez (1)

[1] Aliqui tamen id admittunt (ut refert Abulenſis C. 5. Math. q. 224.) ut verum ſit in viro agenti, ſecus in fœmina patienti; quia non habet ſui corporis poteſtatem, ſed ſolus vir. Deinde quia ſtat petentem reum eſſe culpæ, reddentem verò illius immunem. Verum tenendum eſt nullo modo licere uxori pati copulam ſodomiticam, aut effuſionem ſeminis extra vas, licet alias mors ſibi comminata obeunda ſit, quia ea copula eſt intrinſece mala, pejorque fornicatione, quæ nullo timore poteſt honeſtari; nec eſt matrimonialis, quæ ſolo licita eſt. Ita Alenſis. 2. p. q. 66. Membr. 3. ad 2. Abulens. d. q. 224. D. Ant. 3. p. t. 1. c. 20. §. 3. Sylv. verb. Debitum. q. 4. Mit. Tabien. Matrimonium 3. quæſt. pen. Ledeſm. 2. p. 4. q. 51. a. 6. propos. 5. Margarita, Confeſſ. 6. præcept. f. 86. pag. 1. Graffis, p. 1. decis. L. 2. C. 82. n. 13. Nec obſtat argumentum contrarium, quoniam vir non habet poteſtatem in uxoris corpus ad quemcumque uſum, ſed ad ſolum uxorium intra vas legitimum. Hoc tamen libenter fatebor, ſi velit vir intra vas legitimam copulam habere, quamvis tempore effuſionis ſeminis ſoleat membrum retrahere quo ſemen extra decidat, uxorem copulæ aſſentientem minimè autem membri retractioni, liberam eſſe à culpa, quia dat operam rei licitæ, debitum legiti-

avec raiſon que le pouvoir d'un époux ne s'étend point ſur ſon épouſe, juſqu'à la forcer de commettre un crime énorme. Après avoir fourni des moyens aux femmes de réſiſter aux ſéductions dépravées de leurs maris, vous éclairciſſez un ſecond point qui n'eſt pas moins néceſſaire que le premier. Quelques perſonnes, qui ſouvent ne ſe ſoucient point d'avoir des enfants, s'interrompent dans leurs plaiſirs amoureux, il arrive ſouvent qu'un mari n'arroſe jamais la terre qu'il cultive : il peche mortellement, en agiſſant de même, mais ſa femme eſt exempte de tout crime, parce que ce n'eſt point ſa faute, ſi ſon mari ne fournit point entiérement la carriere. Quant à elle, elle ſe prête à une œuvre permiſe, & elle eſt aſſez fâchée de la malice de ſon mari, pour qu'elle ne doive point en répondre. Peut-on pouſſer plus loin l'attention pour le beau ſexe, que d'éclaircir d'une maniere auſſi préciſe &

mè exactum reddens, & malitia viri eſt omnino extrinſeca, & aliena ab illo actu, nec uxor illi aſſentiens fit particeps, quin potius diſſentit culpæ. Id. ibid. pag. 217.

auſſi claire, toutes les choſes qui pourroient donner quelques ſcrupules aux femmes trop dévotes? D'ailleurs, dans cette derniere déciſion tout homme qui triche ſa femme, trouve ſa condamnation éternelle.

Voici un autre cas, que vous avez traité d'une maniere auſſi favorable au beau ſexe (1). Vous demandez s'il eſt permis, pendant le déduit, à une femme de ſonger à un autre qu'à ſon mari. Vous convenez que tous les Caſuiſtes traitent de péché mortel la direction d'intention dans cette occaſion; mais vous trouvez un excellent expédient pour ne pas priver les femmes d'un

[1] Similiter eſſet culpa mortalis, ſi conjux in actu conjugali delectetur in alterius viri aut fœminæ cogitatione carnaliter dilectorum. Quia eſt delectatio morosa in objecto lethaliter malo. ita Dic Ant. 3. p. t. 1. C. 20. §. 1. Sylv. verb. Debitum, q. 2. fin. Philiarc. de Offic. Sacerd. Tom. 1. p. 2. l. 4. c. 19. Paulò poſt. Princ. Meritò tamen dicunt carnaliter dilectorum, quia ſi delectatio in ulla re turpi eſſet, ſed in ſola pulchritudine viri aut fœminæ, ac poſſet in cogitatione arboris pulchræ delectari, ut vel ſic ad actum conjugalem excitetur, nullam video lethalem culpam, cum delectatio in nullum turpe objectum feratur, & ad honeſtum finem dirigatur. Id. ibid. p. 217.

plaiſir

plaisir, qui ne laisse pas que de donner un nouveau goût à ceux que l'hymen leur prodigue. Vous concluez donc que si une femme dans le moment où elle remplit les devoirs du mariage, n'est occupée de l'idée de la beauté de quelque homme que pour s'exciter à l'acte conjugal & pour en augmenter les charmes, elle ne commet aucun crime, puisque sa direction d'intention a pour objet une bonne fin.

Après tant de décisions, si formelles en faveur du beau sexe, pouvez-vous nier que vous n'ayiez été pour le moins aussi prévenu pour lui que je l'étois. On ne prend point des intérêts de quelqu'un avec autant de feu, lorsqu'il nous est indifférent. Vous avez beau me reprocher mes débauches, je conclurai toujours de vos Ouvrages que vous avez aimé les femmes pour le moins autant que moi.

Ce n'est pas encore là, sage Abukibak, la fin du Dialogue; je n'aurois pu te le donner tout entier sans passer les bornes d'une Lettre: je te renvoie à la premiere occasion.

Porte-toi bien.

LETTRE XLVII.

Aſtaroth, *au Cabaliſte* Abukibak.

Suite du Dialogue entre L'ARETIN *&* SANCHÈS.

SANCHES.

POuvez-vous me taxer d'avoir été auſſi impudique que vous, moi qui fus toujours ſi ſoigneux de conſerver ma chaſteté? Il eſt peu de fameux Théologiens de la Société qui n'en aient fait l'éloge. Sotuel certifie (1) que je conſervai juſques au tombeau ma virginité immaculée. Théophile Renaud (2) atteſte la même choſe, le Jéſuite (3).

[1] Homo vitæ puriſſimæ innocentiſſimæque actæ, & nulla unquam graviori labe contaminatæ... caſtimoniæ tantum decus, ut virginitatis florem in tumulum intulerit. *Sotuel.* Biblioth. Scriptor. Societ. Jeſu, pag. 252.

[2] Sanchem hominem ſanctiſſimæ vitæ, & perpetuo virginitatis candore nitentem, ut graves Scriptores prodiderunt. *Th. Raynaud*, de bonis & malis Libris, pag. 57.

[3] Pater Thomas Sanchez Cordubenſis, quem ante unum annum Deus ad laborum præmia evo-

Joannes Combrecius a appris après ma mort à tout l'Univers que c'étoit par les ordres du Ciel que j'étois entré dans la Société. Peut-être ignorez-vous le miracle qui arriva à cette occasion. J'avois une grande difficulté de parler, ma langue fut deliée tout-à-coup. Ribade-

cavit, vir dum viveret, domi nobilis, humilitatis laude, & Juris utriusque, ac Theologiæ eruditione illustris, cum adolescens à Societate nostra, cujus ingressum summis votis expetebat, ob linguæ impeditæ defectum excluderetur, fusa ad beatissimam virginem prece, à qua recedere noluit, donec ipsa se voti comporem fecisset, minime spe sua frustratus est, soluto linguæ impedimento; & ad Societatem admissus, perpetuum se magnæ Matris cultorem atque imitatorem exhibuit, cum multis religiosarum virtutum ornamentis, tum integerrimâ vitæ sanctitate, ac columbinâ simplicitate amabilis. Idem à Clemente VIII. Pont. Max. ob illa celeberrima de Matrimonio scripta eximiè laudatus, omnibus cujuscumque ordinis ob excellentem puritatem, incredibilem abstinentiam, indefessosque labores pro Sancto habitus, veneratione fuit. Hic ergo tantus vir hanc nostram negotiationem cum summo vitiorum odio virtutisque amore singulari sic coluit atque exercuit, ut omnem docendi, dicendique rationem excesserit, etsi libri deficerent merito ex ejus vita, ac moribus tota hæc nostra Doctrina defumi revocarique posse videretur... Ex Libris P. Joannis Combrecii de Studio Perfectionis.

neira (1), dans les éloges qu'il a faits des Auteurs Jéſuites; loue exceſſivement l'Ouvrage que vous condamnez ſi fort, & fait mention du même miracle arrivé en ma faveur, dont parle *Joannes Combrecius.* Le Pape (2) Clément

[1] Vir fuit, in quo virtus cum doctrina, ingenium cum aſſiduâ legendi aviditate certavit, & qui non minus utriuſque Juris, quam Theologiæ cognitione excultus fuit ſcripſit per eruditos de Sacrament. Matrimonii, Tomos tres, doctis viris valdè probatos... Fama eſt Thomam Sanchium, quo tempore Societatem noſtram ambiebat ſæpe à Superioribus repulſam paſſum, quod impeditioris eſſet linguæ, Cordubæ in templum Sanctiſſimæ Virginis Mariæ, quod à fonte ſancto nomen habet, confugiſſe, & multis ſuſpiriis lacrymiſque à Dei para Virgine efflagitaſſe impedimentum illud ut auferret quo in Societatem admitteretur, atque etiam profeſſum ſe domum ſuam non reverſurum, niſi quod petebat impetraſſet. Quid multa impetravit & ſublato impedimento, ad Societatem aggregatus eſt? Elegia de P. Thoma Sanchez, ex elogiis Scriptorum Societ. Jeſu, auctore P. Petro Ribadeneira.

[2] Vehementer (Clemens VIII.) admiratus eſt ſubtile hominis acumen, peracre judicium, raram perſpicacitatem, ſingularem & exquiſitam in rebus indagandis ſolertiam, in tradendis facillimam methodum in evolvendis citandiſque Auctoribus exactiſſimum & planè indefeſſum ſtudium; ſerioque pronuntiavit nullum unquam Scriptorem extitiſſe, qui dubias de Matrimonio controverſias

VIII. a donné des éloges très-pompeux à mes Disputes sur le Sacrement de Mariage. En me reprochant d'avoir violé les regles de la chasteté, c'est condamner les décisions d'un souverain Pontife.

D'ailleurs, je puis dire pour m'excuser, que je n'ai écrit que pour des Confesseurs ou des Jurisconsultes; il faut absolument qu'un Auteur qui travaille pour de pareilles gens éclaircisse à fond les matieres qu'il traite. Auroit-on raison de trouver mauvais qu'un habile Anatomiste, écrivant sur les parties de la génération, entrât dans un détail qui blesseroit les oreilles d'un homme du monde, qui par son état ne seroit point obligé de connoître à fond l'Anatomie? Les questions que j'ai agitées, intéressent autant les Confesseurs & les Jurisconsultes, que la connoissance des parties secrettes les Chirurgiens ou les Accoucheurs. Quant à vous, vous n'avez aucune raison pour agiter les matieres sur lesquelles vous avez écrit: votre unique but étoit d'exciter

uberius & accuratius enodasset. Nat. Sotuel. Bibliogh. Scriptor. Societ. pag. 767.

les libertins à la débauche. Vous ne vous contentiez pas d'ailleurs d'être impudique, vous étiez auſſi médiſant que luxurieux ; vous déchiriez les perſonnes les plus reſpectables, vous n'épargniez pas même les plus grands Princes. Vous n'ignorez pas la fameuſe Epitaphe qu'on fit après votre mort (1), dans laquelle on dit *que ſi vous reſpectâtes la Divinité & ſi vous n'en médîtes point, c'eſt que vous ne la connoiſſiez pas.* A tant de crimes ajoutez celui de l'hypocriſie dans lequel vous tombâtes ſi ſouvent ; compoſant tantôt des Ouvrages ſur des matieres de dévotion, & tantôt ſur des ſujets infames. Vous convenez vous-même de ce fait, & vous dites que c'étoit pour prouver au Public la fécondité & la vivacité de votre génie ; mais l'on ſait aſſez dans le Public que ce n'étoit point là votre but. En compoſant des Ouvrages de dévotion, vous trompiez quelques femmes de condition dévotes, auxquelles vous

(1) „ Qui giace l'Aretin amato ſolo
„ Dei ſem' human, la cui lingua trafiſſe
„ Et vivi & morti : d'Iddio mal non diſſe.
„ Et ſi ſcuſſo, col dir, io ne'l conoſco.

les offriez pour en avoir de l'argent ; & quant aux Ecrits sales que vous publiyez, vous contentiez votre tempérament, porté à la débauche la plus outrée. L'inclination que vous aviez à l'impudicité étoit si violente, qu'elle vous coûta la vie. Vous savez que le plaisir d'entendre des discours sales vous transporta si fort (1) de joie, & vous fit rire à un tel excès, qu'oubliant que vous étiez assis, vous mourûtes sur l'heure. Voilà une mort digne de la vie que vous aviez menée.

ARETIN.

En vérité vous avez bonne grace à citer, pour prouver votre chasteté & votre amour pour la pudeur, les Ecrivains, vos confreres les Révérends Peres Jésuites. Et qui doute qu'ils n'aient fait tout ce qu'ils ont pu pour justifier dans le Public les infamies que vous avez écrites ? On sait assez que la cou-

(1) Infandas obscenitates de meretricibus, ut aiunt, sororibus suis, cum audiret, ex risu sellam in qua sedebat, evertisse, occiputque vehementer graviterque ad terram affixisse atque elisisse, ne tempore nequissime interiret. Ant. Laurentinus Polianus, in Dialogo de Risu, pag. 78.

tume de la Société eſt d'excuſer toutes les fautes de ſes membres. Elle a bien oſé prendre la défenſe du Pere Girard, pourquoi n'auroit-elle point embraſſé la vôtre? Si vous avez écrit les choſes du monde les plus impures & les plus ſales, cet autre Jéſuite les avoit faites; l'un vaut bien l'autre. Laiſſons donc à part le miracle dont parlent vos peres, ainſi que les louanges qu'ils vous donnent. Dites-moi, mon cher ami, croyez-vous le Public aſſez ſot pour penſer que vous ayeiz pu lui préſenter autant de ſaletés, ſans que votre eſprit les ait jamais communiquées à votre cœur? Vous dites que vous avez travaillé pour les Juriſconſultes & pour les Confeſſeurs, ſi cela étoit, vous n'auriez dû agiter que des queſtions qui les regardaſſent; mais vous en avez traité un nombre auſſi ſales qu'inutiles, qui roulent ſur des faits qui ne ſont jamais arrivés, & qui n'arriveront jamais. Un Magiſtrat, auſſi ſage qu'éclairé, crut ne pouvoir rendre un plus grand ſervice au Public, que de défendre votre Livre. C'eſt un Auteur fort ſincere qui certifie cette défence: " Une des dignes actions

» (1), dit-il, de M. le Préſident le Jay, » lorſqu'il étoit Lieutenant-Civil à » Paris, ce fut d'avoir fait faire la » perquiſition du Livre de Thomas San» chès, défenſe aux Libraires de Paris » d'en avoir, ſous peine de la bart. » Il s'en faut bien que mes Ouvrages aient jamais été proſcrits d'une maniere ſi infamante.

Lorſque vous m'accuſez d'avoir été auſſi médiſant qu'impudique, je pourrois vous dire que les gens d'eſprit ont regardé mes Ecrits comme très-utiles à la Société civile. En blâmant hardiment les défauts des Grands, je leur faiſois honte de leurs vices, & les forçois à devenir meilleurs. " Vous ne ſa» vez peut-être pas, m'écrivoit (2) un » de mes amis, que vous vous êtes » plus ſoumis de Princes par votre plu» me, que le plus grand Potentat par

(1) Le Franc Archer de la vraie Egliſe contre les abus & les énormités de la fauſſe, par Antoine Tuſſi, pag. 266.

(2) Non ſapete voi, che con la penna voſtra in mano havere foggiogato piu Principi, ch'ogni altro potentiſſimo Principe con l'arme? La penna voſtra à qual non mette terrore à quale non è formidabile. Liter. diverſ. pag. 128.

„ ſes armes. Vos Ecrits inſpirent de la „ terreur. „ Les vôtres à coup sûr ne produiſoient pas un pareil effet.

SANCHES.

Il falloit que le Seigneur Strozzi ne vous craignît guere, puiſqu'il vous fit menacer (1) de vous faire tuer dans votre lit, ſi vous oſiez une ſeconde fois vous aviſer de plaiſanter ſur ſon compte. Vous eutes une ſi grande peur qu'il n'exécutât ce qu'il diſoit, que pendant tout le temps qu'il demeura à Veniſe, vous n'osâtes ſortir de votre maiſon, ni jour ni nuit. Si les Princes qui avoient aſſez de complaiſance de vous faire des préſents, avoient agi comme le Seigneur Strozzi, ou qu'ils vous euſſent

[1] Mà il ſignor Pietro, come huomo valoroſo, & che non voleva ſue burle nè ſuo motti, gli fece intendere che a tenderſſe ad altro, perche la farrebe ammazzare in ſu'l letto. Onde il povero Aretino, che conoſceva el Signor Pietro huomo piu de farlo che da dirlo, ſi miſe tanto ſpavento, che ſerrato in caſa, nè dando ingreſſo à perſona alcuna, guardava pure ſe i pogiuali piovevano. & menò giorno e notte una vita infeliciſſima, e perfin che lo Strozzi ſtete in paeſe de veneziani, non ardì mai uſcir di caſa. Remigio Florentino, Conſiderat. civili ſopra Guicciardini, Ca. VI. fol. 9.

fait donner des coup de bâton, comme firent d'eux petits Gentilshommes Padouans, contre lesquels vous aviez fait des vers satyriques, tous les grands progrès que votre plume avoit faits, se seroient bien-tôt évanouis.

ARETIN.

En! rappellant quelques aventures disgracieuses qui me sont arrivées, vous ne diminuez point la réputation que je me suis acquise. Si tous les satyriques imitoient mon exemple, on verroit tôt ou tard les grands Seigneurs respecter la vertu & la probité. Enfin, il faut bien que je ne sois pas plus coupable que vous, puisque vous êtes condamné, ainsi que moi, à rester un million d'années dans les Enfers, & à être anéanti ensuite pour jamais.

Je te salue, sage Abukibak., en *Belsebut* & par *Belsebut*.

LETTRE XLVIII.

Le Gnome Salmankar, *au ſage Cabaliſte* Abukibak.

IL y a quelque temps, ſage & ſavant Abukibak, que je ne t'ai point écrit, ayant été obligé de faire un voyage dans les mines du Potoſe. Je ſaiſis à mon retour la premiere occaſion que je trouve pour te donner de mes nouvelles, & t'aſſurer que je ſuis toujours attentif à m'informer de tout ce que je crois pouvoir ſervir à ton amuſement. Il eſt arrivé depuis quelques mois dans nos ténébreuſes demeures un Médecin & un Avocat, qui ont été condamnés à y reſter pendant deux mille ans, pour avoir abuſé de leurs profeſſions, & n'avoir ſongé qu'à ramaſſer des richeſſes aux dépens de ceux qui étoient aſſez malheureux pour tomber dans leurs mains. Ils diſputent ſouvent ſur la préférence qu'on doit donner à leur art. Ils eurent hier ſur ce point une converſation qui me parut ſinguliere, je te l'envoie telle que je la copiai dans l'inſtant ſur mes tablettes.

Dialogue entre un AVOCAT *& un* MÉDECIN.

L'AVOCAT.

Vantez, mon cher Monſieur le Docteur, votre métier tant que vous voudrez, cela n'empêchera point que je ne ſoutienne qu'il n'eſt rien de ſi inutile que les Médecins. Je vais encore plus loin, & je dis qu'il y a eu des Nations entieres qui ſe ſont parfaitement bien trouvées de ne les avoir du tout point connus, & chez leſquelles on vivoit plus ſainement & plus longuement qu'on ne vit aujourd'hui en Europe, malgré les drogues & les remedes dont vos anciens confreres abreuvent tous ceux qui ont recours à eux. Une vérité, Monſieur le Docteur, que vous ne ſauriez nier, c'eſt que le menu peuple, qui ſe paſſe ordinairement du miniſtere des Médecins, n'eſt pas ſujet à une mort plus maturée que les grands Seigneurs & les riches bourgeois; auſſi faut-il avouer que quant à ce qui regarde la vénération ridicule pour la Pharmacie, un ſimple payſan raiſonne ordinairement beaucoup mieux qu'un homme

de distinction. Le premier laisse agir la nature, & le second emploie tous ses soins à la ruiner.

LE MEDECIN.

Vous faites beaucoup plus d'honneur au peuple qu'il ne mérite, Monsieur l'Avocat, en lui attribuant des sentiments dont il est bien éloigné. S'il ne se sert pas de Médecins, ce n'est pas qu'il ne les révere & ne les estime; mais c'est qu'il est dans l'impossibilité de les payer. Or, vous savez qu'il en est des enfants d'Hypocrate ainsi que des Suisses, *point d'argent, point de Médecins.* Si le bas peuple pouvoit avoir de quoi les payer, *ne* doutez pas qu'il n'y eût recours. Je vous passerai, si vous voulez, que les hommes vivent autant d'années sans l'aide de la Médecine, que lorsqu'ils en sont secourus; mais je ne vous accorderai point qu'ils n'aient tous également un secret penchant à se livrer entre les mains des Médecins, dès qu'ils ressentent quelqu'incommodité. On peut dire que les pauvres se passent du ministere de mes confreres, par la même raison qu'ils n'ont pas besoin de celui des vôtres. Ils ne voient point des Médecins

lorſqu'ils ſont malades parce qu'ils n'ont point d'argent; ils ne conſultent point des Avocats lorſqu'ils ont des démêlés & des affaires d'intérêt, par la même raiſon. Les ſectateurs de Cujas & ceux de Galien ne font rien *gratis*.

L'AVOCAT.

Le portrait que vous faites des Avocats, ne leur convient point du tout. Des hommes, uniquement occupés à défendre le foible, à protéger le malheureux, à ſoutenir ceux qui leur confient leurs intérêts, agiſſent plus noblement que vous ne penſez. Il eſt vrai qu'ils reçoivent un certain ſalaire de leurs peines & de leurs travaux; mais n'eſt-il pas juſte que des gens, dont le métier eſt de défendre la vérité, puiſſent vivre par le produit d'une auſſi noble profeſſion?

LE MEDECIN.

Je crois que vous plaiſantez, & je ne puis me figurer que vous parliez ſérieuſement, lorſque vous prétendez que le métier des Avocats eſt de défendre la vérité. Dites plutôt que c'eſt de ne la diſtinguer jamais du menſonge, & de ne reconnoître d'autre cauſe juſte que

équitable, que celle qui rapporte du gain. Entrez dans l'étude d'un Avocat, parlez-lui ſimplement d'une affaire, il vous répondra d'une maniere chancelante & douteuſe. Cujas aura dit cela, Barthole ceci, du Moulin quelqu'autre choſe, & d'Argentré ſera encore d'un autre ſentiment. On ſent qu'il eſt indifférent à l'Avocat de ſoutenir de ces opinions laquelle on ſouhaitera, ſi l'on en choiſit quelqu'une. Qu'on l'en charge, & qu'on le paie bien, auſſi-tôt il s'échauffe, il ouvre ſes livres, cherche des autorités pour fortifier ſa cauſe, & à force de dire aux autres que l'affaire qu'il défend eſt d'une clarté évidente, qu'elle eſt juſte, qu'elle eſt imperdable, il vient à ſe le perſuader lui-même, & reſte dans cette croyance juſqu'à ce qu'il ſoit chargé de plaider un autre procès entiérement contraire à ce premier. Alors il change de ſentiment, & ce qu'il regardoit il y a quinze jours comme une vérité évidente, devient une inſigne fauſſeté. La bonté d'un procès, chez les Avocats dépend du profit qu'ils en retirent. Voilà en vérité une belle maniere pour parvenir à démêler le vrai :

du

du faux, & l'injuſte de l'équitable ! Allez, mon cher Monſieur, vous êtes trop prévenu en faveur de votre ancienne profeſſion. Vous diſiez ſeulement que les nations où les Médecins étoient inconnus, n'en étoient pas plus malheureuſes; croyez que celles qui ignorent qu'il y a des Avocats dans le monde, n'en ſont pas moins fortunées.

L'AVOCAT.

Il faut que les hommes penſent différemment, puiſqu'il y a eu des peuples, qui, ayant reconnu l'inutilité des Médecins, ou plutôt le mal qu'ils cauſoient, les ont exilés & chaſſés de leur pays. Les Romains avoient été ſix cents ans ſans en avoir aucun chez eux : les ayant reçus après ce temps, ils furent obligés dans les ſuites de les chaſſer; ils les traiterent approchant de la même maniere que les *Aſtrologues* & les *Diſeurs de bonne aventure*. Il eſt vrai qu'ils eurent raiſon d'agir de la ſorte; car je ne connois rien de ſi reſſemblant au métier de Devineur, que celui de Médecin; auſſi les anciens regardoient-ils Eſculape, le Dieu de la Médecine, comme étant celui de la divination & des au-

gures. Il faut être bien crédule pour se persuader que toutes ces Médecines, composées de trente drogues différentes, agissent conformément aux ordonnances du Médecin. Vous savez ce que Pline disoit, *qu'il falloit être impudent, plutôt qu'incertain, pour oser mêler ensemble tant de choses dont les qualités & les vertus sont souvent opposées.* (1) Convenez naturellement, mon cher Monsieur le Docteur, que vos Confreres guérissent leurs malades par hazard, comme les Devineurs disent quelquefois la vérité. Je ne saurois assez louer la bonne foi de ce Charlatan, qui, distribuant ses drogues au hazard, disoit à ceux qui les achetoient. *Deo te la mandi buona*; c'est-à-dire, *Dieu te la donne bonne.* Je reviens aux Romains, & je trouve qu'ils agirent de fort bon sens. Ils s'étoient garantis des Médecins pendant six cents ans, ils les prirent, eurent lieu de s'en repentir, les chassèrent & firent bien. Les plus courtes folies sont les meilleures.

(1) Scrupulosius quidem colligere ad miscenda vina, nec conjectumæ humanæ opus, sed impudentiæ est. Plin. Historia Nat. Lib. XX. Cap. IX.

L'exemple d'un peuple auſſi ſenſé devroit inſtruire les hommes qui vivent aujourd'hui.

LE MÉDECIN.

Il eſt vrai que les Romains étoient des gens fort ſenſés ſur ce qui regardoit les malades ; car pendant près de ſix cents ans, c'eſt-à-dire, tout le temps qu'ils n'eurent point de Médecins, ils ne ſe ſervirent d'autres remedes que du bouillon de chou. Je vous demande ſi vous voudriez, lorſque vous êtes incommodé, qu'on vous traitât de la même maniere, & ſi vous croyez que les bouillons de chou ſoient fort bons pour rétablir les forces, pour fortifier l'eſtomac, pour purifier le ſang, pour diſſiper les mauvaiſes humeurs....?

L'AVOCAT.

Pourquoi ne le croirois-je pas ? Les remedes guériſſent par hazard, & les bouillons de chou produiſent le même effet. " Qui croiroit, dit la Mothe-le-
" Vayer, qu'une charge de poudre d'ar-
" quebuſe, brouillée dans un grand
" verre d'eau-de-vie, fût une bonne
" médecine ? Les Moſcovites, au rap-
" port du Capitaine Margeret, n'en

„ pratiquent point de meilleure. Et „ quand la fortune le veut, un Turc „ panſe heureuſement le mal de rate, „ en mettant ſécher à la cheminée la „ figure de la même rate en bois de „ noyer (1) „. Je vous demande pourquoi vous trouvez extraordinaire qu'un bouillon de chou guériſſe les Romains, lorſqu'une médecine de ſalpetre, capable de tuer tous les chevaux de l'Europe, rend la ſanté aux Moſcovites? Mais vous ſeriez bien ſurpris, ſi je vous ſoutenois que les plus grands Médecins ne doivent leur réputation qu'à l'imagination frappée de leurs malades; du moins me ſera-t-il facile de vous prouver que l'on peut guérir quelquefois ſans aucun remede des maladies, très-dangéreuſes, par l'impreſſion que font ſur l'eſprit certaines idées. Il a été un temps où preſque tous les Souverains, ſans avoir jamais lu les Ouvrages d'Hypocrate, d'Avicene & de Galien, s'érigeoient en Docteurs; cette qualité étoit une des principales prérogatives, attachées à leur Couronne. Les Rois de France gué-

(1) Oeuvres de la Mothe-le-Vayer, Tom. II. pag. 580. de l'Edit in-folio.

riſſoient les écrouelles, ceux d'Angleterre ſoulageoient les épileptiques, ceux de Hongrie rendoient la ſanté aux ictériques. Ceux de Caſtille opéroient encore de plus grandes merveilles, ils rendoient ſains les démoniaques. Cette dernière guériſon eſt ſans doute beaucoup plus difficile que celle que peuvent faire tous les Médecins de l'Univers. Cependant pour opérer tant de merveilles, les Monarques Caſtillans, ainſi que les autres Rois, n'avoient que trois ou quatre mots à prononcer. En diſant, *le Roi te touche, Dieu te guériſſe*, l'affaire étoit faite. Je conviens avec vous que la guériſon des *malades touchés* étoient ſouvent très-douteuſe; mais vous m'avouerez bien malgré cela qu'il falloit qu'il y eût quelques perſonnes qui recouvraſſent la ſanté, puiſqu'on parloit tant ces miraculeuſes cures. Or, à quoi peut-on les attribuer, ſi ce n'eſt à la force de l'imagination, qui produiſoit un grand mouvement dans le ſang, agitoit violemment les eſprits vitaux, & cauſoit un changement conſidérable dans la machine. La même choſe arrive chez les malades qui ont recours aux

Médecins. Une bonne partie de leur ſanté dépend de la bonne opinion qu'ils en ont. On aſſure que François I. ne guérit d'une maladie dangereuſe, que par la grande confiance qu'il avoit à un Médecin, nommé Huarte, qu'il avoit fait venir de Conſtantinople. Vous voyez donc que des bouillons de chou pouvoient parfaitement guérir les Romains, puiſque leur imagination étoit frappée de la bonté de ce remede. Et je penſe qu'ils firent très-bien ; après avoir connu l'inutilité des Médecins, de retourner à leurs premieres maximes. Ils avoient appris à leurs dépens que l'art de Galien & d'Avicene eſt une véritable charlatanerie.

LE MÉDECIN.

Pouvez-vous trouver de plus grands Charlatans que les Avocats ? Voyez-les dans leur étude travailler à leurs plaidoyers, vous diriez que ce ſont des Opérateurs qui compoſent leurs baumes. Ils pillent un paſſage dans un Auteur, prennent une citation dans un autre, empruntent une autorité dans un troiſieme, & de tous ces larcins ils compoſent un plaidoyer, fait d'autant de mor-

ceaux différents, qu'il y a de diverſes herbes dans les drogues les plus compoſées. Il n'eſt point de vendeur d'orviétan qui débite ſes paquets avec plus d'emphaſe, que les Avocats prononcent leurs harangues & leurs oraiſons volées. Perſonne ne ment auſſi impudemment qu'eux : tous leurs talents conſiſtent à embrouiller la vérité, ils nieront hardiment aujourd'hui ce qu'ils auront affirmé le jour auparavant, en plaidant une autre cauſe. L'arracheur de dents le plus hardi n'a point autant d'effronterie que ces Meſſieurs, lorſqu'il faut avancer quelque fait faux & ſuppoſé, qui peut leur être utile. Dites-moi, je vous prie, où eſt-ce que l'on peut trouver des gens qui reſſemblent plus qu'eux aux Charlatans ? Allez, Monſieur le Juriſconſulte, ſi les Médecins ſont de grands hableurs, les Avocats ne leur cedent en rien.

Je ſouhaite, ſage & ſavant Abukibak, que cette converſation puiſſe te plaire.

Je te ſalue en *Jabamiah*, & par *Jabamiah*.

Fin du ſecond Volume.

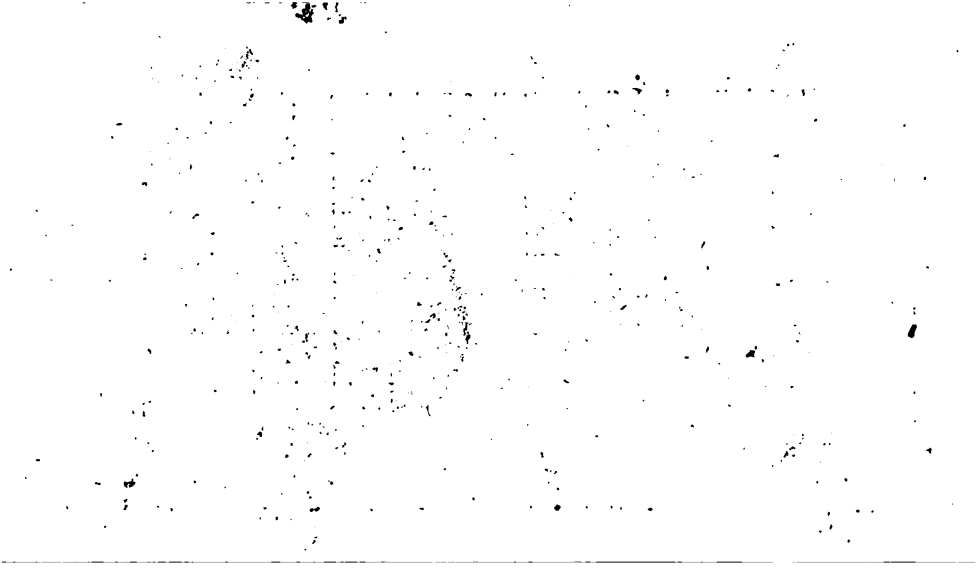

EW YORK PUBLIC LIBR.
REFERENCE DEPARTMENT

his book is under no circumstances to b
taken from the Building